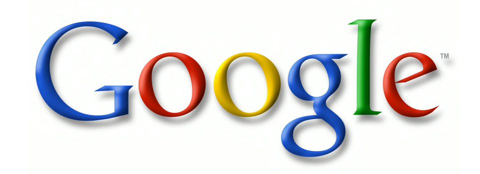
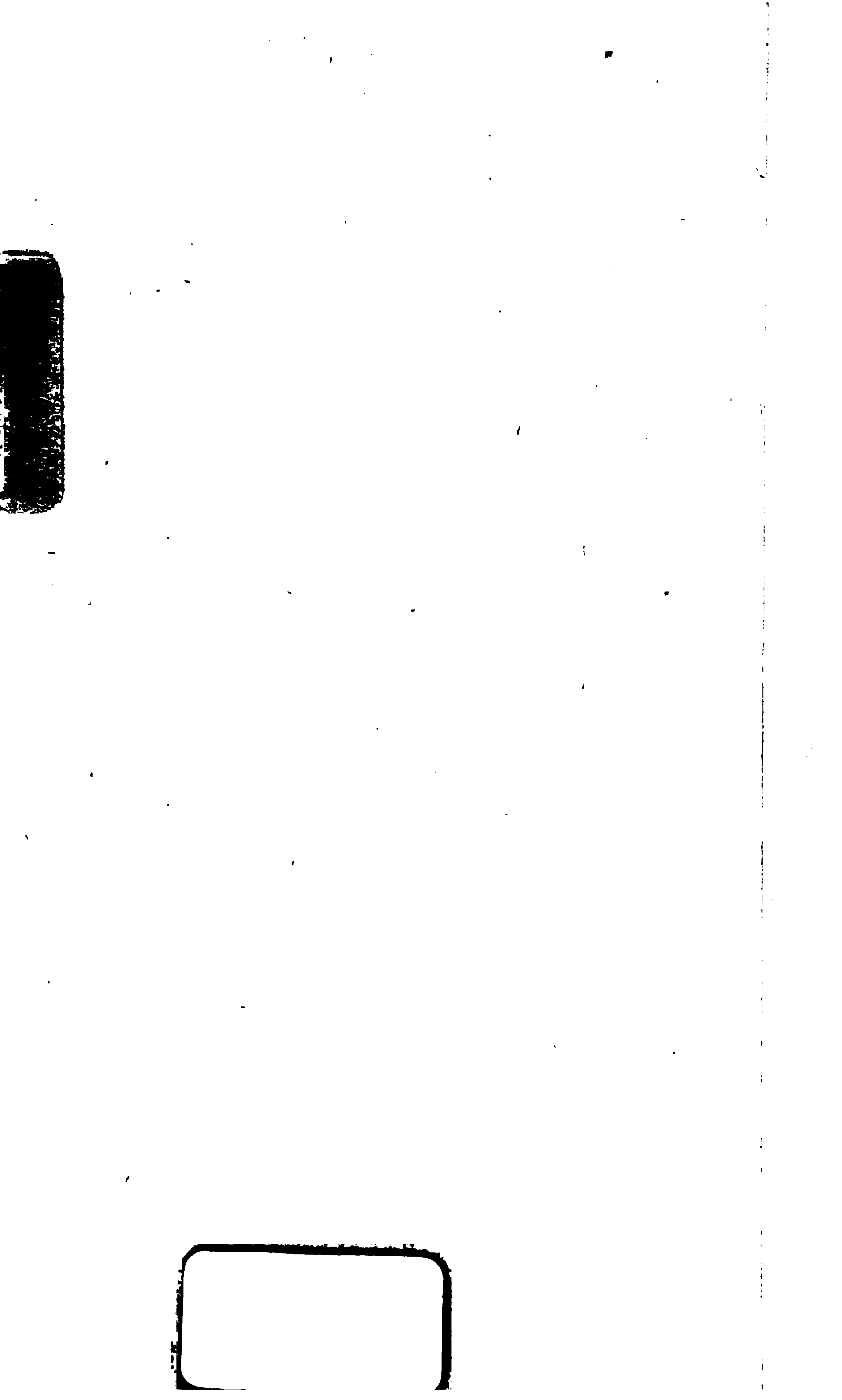




HISTOIRE

SOMMAIRE

DE L'ÉGYPTE

SOUS LE GOUVERNEMENT

DE MOHAMMED-ALY,

OU RÉCIT DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS QUI ONT EU LIEU DE L'AN 1823 A L'AN 1838,

PAR M. FÉLIX MENGIN;

PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

ET SUIVIE D'ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

SUR L'ARABIE,

PAR M. JOMARD,

Membre de l'Institut de France,

ACCOMPAGNÉE DE LA RELATION DU VOYAGE DE MOHAMMED-ALY AU FAZOQL, D'UNE CARTE DE L'ACYR ET D'UNE CARTE GÉNÉRALE D'ARABIE.

PAR LE MÊME;

TERMINÉE PAR DES CONSIDÉRATIONS SUR LES AFFAIRES DE L'ÉGYPTE.

PARIS,

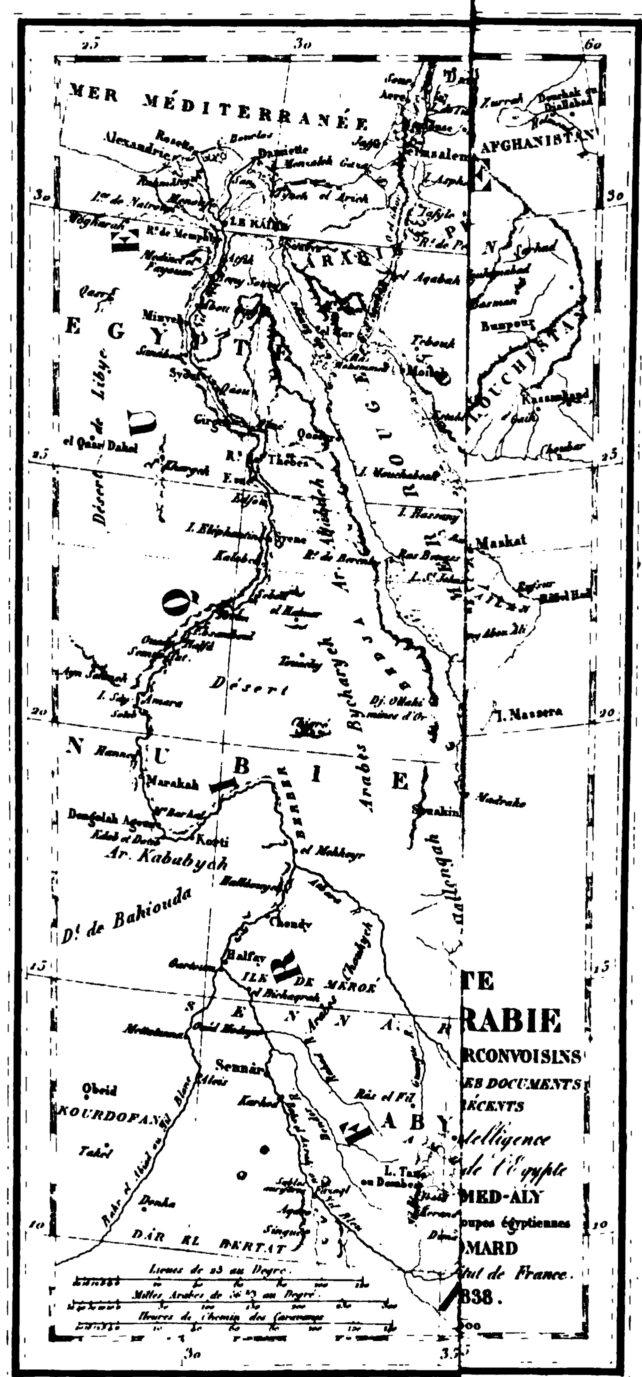
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

M DCCC XXXIX.

1. Egypt – Hist.; 1823-1838
2. Arabia.
OD.



Jacobs del & sculps.

Blanchard scrips

HISTOIRE

SOMMAIRE

DE L'ÉGYPTE

SOUS LE GOUVERNEMENT

DE MOHAMMED-ALY,

SUIVIE

D'ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

SUR

L'ARABIE.

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, 56.

HISTOIRE

SOMMAIRE

DE L'ÉGYPTE

SOUS LE GOUVERNEMENT

DE MOHAMMED-ALY,

OU RÉCIT DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS QUI ONT EU LIEU DE L'AN 1823 A L'AN 1838,

PAR M. FÉLIX MENGIN;

PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

ET SUIVIE D'ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

SUR L'ARABIE,

PAR M. JOMARD,

Membre de l'Institut de France,

ACCOMPAGNÉES DE LA RELATION DU VOYAGE DE MOHAMMED-ALY AU FAZOQL,
D'UNE CARTE DE L'ACYR ET D'UNE CARTE GÉNÉRALE D'ARABIE.

PAR LE MÊME;

TERMINÉE PAR DES CONSIDÉRATIONS SUR LES AFFAIRES DE L'ÉGYPTE.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

M DCCC XXXIX.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE.

Si ce livre eût paru l'année dernière, comme il le devait, ou au commencement de la présente année, il aurait peut-être été accueilli avec défaveur, comme écrit par une personne engagée à la cause de Mohammed-Aly. En effet, M. F. Mengin a déjà consacré deux volumes à exposer les réformes et les améliorations opérées en Égypte sous le gouvernement de ce prince. A cette époque, l'ouvrage aurait été jugé suspect de partialité. Aujourd'hui, que des événements si graves et si imprévus sont venus coup sur coup changer la face des affaires et modifier l'opinion, on doit craindre un peu moins pour l'ouvrage un jugement défavorable : qu'il me soit permis également d'espérer l'indulgence du lecteur pour la part que j'y ai prise. Rien donc n'a dû être changé aux idées ni aux expressions de M. Mengin ; et, par le même motif, j'ai conservé aussi sans changements l'introduction que j'avais écrite, il y a quatre mois, alors que je ne pouvais guère prévoir autre chose, parmi les événements futurs,

que les succès de l'armée égyptienne, dans le cas où elle serait attaquée. Quant à la mort presque subite du sultan; aux offres de son successeur qui ont suivi de si près le firman d'excommunication; à la démarche extraordinaire du capitan-pacha; enfin, à la résolution que paraît avoir prise la Sublime Porte de terminer ses différends avec l'Égypte sans intervention étrangère, j'avoue n'avoir pas songé à de telles prévisions, et je pense n'avoir pas été le seul. Quoi qu'il puisse arriver, je n'ai pas cru devoir non plus modifier mes aperçus, n'étant mû par aucun autre intérêt, n'ayant devant moi aucun autre but que l'honneur et l'avantage de la patrie [1].

JOMARD.

31 juillet 1839.

[1] Voir une brochure intitulée : *Deux mots sur les affaires d'Orient*, mai 1839 (extr. du Spect. milit.), et *Coup d'œil impartial* sur l'*état de l'Egypte, comparée à sa situation antérieure*, 1836.

INTRODUCTION.

DEPUIS la publication de l'*Histoire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly*, par M. Félix Mengin, il a paru un certain nombre d'ouvrages plus ou moins importants, et une multitude de brochures sur l'état du pays et sur ses rapports avec la Turquie; il appartenait à l'auteur de cette Histoire, favorablement placé pour avoir des documents authentiques, de donner une suite à son livre, en reprenant les événements à l'année 1823, époque où cette Histoire se termine, et les conduisant jusqu'à 1838 : c'est l'objet de la *première partie* du volume qui est sous les yeux du public. La *seconde* présente un tableau statistique servant de complément à celui qui a paru dans le premier ouvrage. Dans la *troisième*, j'ai essayé de donner une idée de l'Arabie, contrée dont les destinées sont liées avec celles de l'Égypte, et dont l'importance longtemps douteuse vient d'être révélée par les entreprises récentes des Anglais, comme elle est signalée par les fréquentes expéditions des trou-

pes égyptiennes chargées de la soumettre. Une carte générale accompagne cette troisième partie, ainsi qu'une carte spéciale de l'A'syr. Ces cartes, dressées sur des documents nouveaux, permettront de suivre la marche des troupes, et feront connaître une grande province presque ignorée jusqu'à présent, à ce point que dans les relations des événements de la guerre, on confondait son nom avec celui de la Syrie, faute de pouvoir le trouver dans aucun dictionnaire géographique[1].

Bien des questions graves, appelées par le sujet, et importantes pour le commerce et la politique de l'Europe, auraient trouvé leur place dans cet ouvrage; mais il eût fallu, pour les traiter, beaucoup plus de temps et d'espace: l'opportunité présente faisait une loi de hâter cette publication, et de remettre à un autre moment les sujets accessoires[2].

Toutefois, je ne puis laisser passer l'occasion

1 Les révoltés de l'A'syr étaient même confondus avec les révoltés de la Syrie.

2 Le travail qui m'occupe et qui a pour objet l'histoire de la réforme et de la renaissance de l'Égypte au XIX[e] siècle, sera consacré à cette exposition; je m'efforcerai d'y faire connaître l'origine des changements effectués dans l'ordre civil, et d'expliquer la part qu'y a prise la France, l'état des esprits et de la politique intérieure, la marche de l'instruction, la question religieuse, les rapports de l'Égypte avec les pays qui l'entourent, enfin les améliorations urgentes qui sont à introduire.

qui se présente de toucher ici plusieurs points de la politique égyptienne, principalement en ce qui concerne les intérêts de la France et ceux de ses relations dans le Levant. Moins ces intérêts ont été ménagés, depuis une douzaine d'années surtout, et plus je regarde comme un devoir de citoyen de montrer ce qui était et ce qui me semble encore être à faire pour les protéger, et pour empêcher qu'ils ne soient compromis, sans blesser la justice et les droits réels de nos alliés, mais aussi sans égard pour des prétentions exagérées ou des menaces violentes auxquelles, si on venait à les exprimer formellement, ni la France, ni la Porte, ni l'Égypte ne pourraient se soumettre.

Dire que l'Orient et l'Occident ont les yeux fixés sur l'Égypte, ce n'est pas se faire une idée exagérée de son importance dans la balance des affaires politiques. L'Inde anglaise y a ouvert une nouvelle route, pour ses communications avec la métropole, et bientôt pour son commerce. L'Amérique du Nord, qui lui porte déjà ses productions, trouve en elle, à certains égards, une rivale pour son commerce; l'Autriche, comme la France, y entretient un commerce actif et des rapports suivis; la Russie et la Prusse elle-même s'occupent de ses affaires; l'Italie, la Toscane surtout, y commercent avec de grands profits, et il n'y a

pas jusqu'à la Belgique qui veut avoir une part aux avantages de ces relations. Par quelle fatalité la politique européenne, composée d'intérêts si divers, s'est-elle accordée à soutenir avec persévérance, depuis quatre à cinq années, un système de stagnation qui va droit à l'anéantissement de tous ces avantages? L'aveuglement de la France se concevrait moins que celui d'aucune autre puissance, puisqu'elle est appelée, par mille motifs, à jouer le rôle de protecteur d'un État naissant, rôle qui devait lui assurer une grande et belle part d'influence dans le commerce de toute la Méditerranée; cela est évident, surtout aujourd'hui qu'elle commande à un vaste pays dont la population est la même, au fond, que celle de l'Égypte, qui parle la même langue et professe le même culte. La France, qui a conquis et possédé l'Égypte pendant plus de trois années, dont le nom y est populaire et encore prononcé avec admiration; qui n'a cessé, depuis la paix, d'y envoyer, pour ainsi dire, comme députés, des ingénieurs, des généraux, des savants et des artistes, pour l'organisation du pays et l'exploitation du sol; qui a reçu et rendu en Égypte des services innombrables; la France, enfin, qui a ouvert libéralement ses écoles aux jeunes Arabes que leur prince lui a confiés, quel intérêt avait-elle de maintenir un *statu quo* ruineux pour elle-

même autant que pour la Porte et pour l'Égypte, et qui ne pouvait profiter évidemment qu'à la Russie et à l'Angleterre seules? N'est-il pas évident que la menace incessante du divan contre le vainqueur de Koniah, les insurrections fomentées en Syrie, les armements continuels sur terre et sur mer, les firmans hostiles, et mille tracasseries ont obligé, à toute force, Mohammed-Aly de maintenir son armée et sa flotte en état de résister à l'invasion, et de défendre ce qu'on veut à toute force lui arracher, en déchirant la convention de Kiutayah? La conséquence non moins évidente n'est-elle pas que l'administration du pays, les travaux de l'agriculture, l'irrigation du sol, la canalisation enfin doivent souffrir de plus en plus; que la production doit se réduire [1], et que le commerce de la France et des autres États en Égypte doit aller en décroissant [2]? En vertu du *statu quo* sacramentel, on allait droit à la ruine de l'Égypte, comme de la Turquie, qu'il s'agissait cependant de protéger contre son ennemi naturel.

Ainsi un voile épais semble s'être étendu sur

1 La production du coton a été à 225,000 balles en 1829; depuis elle est tombée à 100, et même à 50,000 selon les années.

2 Le dommage n'est rien pour l'Angleterre et pour la Russie : il sera grave pour l'Autriche, l'Italie et la France.

les yeux des hommes qui ont dirigé les affaires. On a peu examiné si la Porte n'aurait pas plus de force et d'appui contre l'ennemi commun, de la part d'un prince puissant et ami, indépendant sous certaines conditions, mais engagé par une solide alliance, que de la part d'une province subjuguée, épuisée et anéantie, comme elle le serait, par la guerre d'extermination qu'on a fait rêver au sultan. Il semble que pour entretenir la plaie saignante depuis la victoire de Koniah, ou plutôt pour envenimer l'ulcère qui ronge l'empire, un mauvais génie s'est attaché à animer sourdement, l'un contre l'autre, des États faits pour s'aider. Leur émulation pour la réforme, comme pour l'organisation militaire et navale, nécessitée par l'ambition moscovite, s'est changée en une rivalité haineuse et passionnée, en une guerre sourde ou violente. C'était à la France surtout qu'il appartenait de les éclairer, de les concilier, de les fortifier par la puissance d'une intervention toute pacifique et désintéressée. Destruction des ressources, dépopulation et affaiblissement des deux fractions de l'empire, tel est l'unique résultat du défaut d'action et de la tolérance apathique avec laquelle nous avons assisté à ce triste spectacle.

Par une autre fatalité, on s'est cru autorisé, à cause de la forme actuelle du gouvernement de

l'Égypte, à la livrer en quelque sorte à elle-même, c'est-à-dire, à ses ennemis : les uns, parce qu'ils ne voyaient que les vices de son administration, les autres, parce qu'ils exigeaient des réformes radicales tout à fait incompatibles avec l'empire du dogme religieux, même affaibli comme il l'est maintenant. N'était-ce pas ignorer complétement la constitution mahométane, que de demander au chef de l'Égypte d'établir, dès à présent, une charte, une représentation nationale, le jury, et toutes les institutions modernes? Et parce que rien de tout cela n'était octroyé ou promis, on regardait comme rien la réforme commencée depuis vingt-cinq ans, et le gouverneur de l'Égypte comme un pacha vulgaire, révocable à volonté, indigne par conséquent de tout appui, oubliant ainsi qu'en sacrifiant un homme, on sacrifiait en même temps l'Égypte et l'intérêt de la France! Cette sorte d'anachronisme a été une erreur bien fâcheuse; mais ce non-sens pouvait coûter cher, puisqu'il tendait à priver l'Égypte du secours qu'elle attendait de l'appui français. Si la propriété est aux mains du gouvernement, si la population souffre, si le fellah est misérable, ce n'est pas une raison pour qu'une politique vraiment libérale, éclairée, civilisatrice, comme doit être celle de la France, refuse de seconder les efforts que fait l'Égypte pour se régénérer; c'est

un motif, au contraire, pour prodiguer secours et conseils à une nation qui n'est malade que parce qu'elle est en voie de restauration et comme en travail d'enfantement : un tel accouchement ne peut qu'être laborieux. De l'état d'oppression, qui remonte à tant de siècles, on veut qu'elle passe subitement à une civilisation complète! Notre état social, à nous-mêmes, n'a-t-il pas passé par une multitude de phases avant d'être constitué dans sa forme actuelle? Secouer les langes de l'ignorance, briser les fers de la barbarie, donner aux indigènes un état civil, tout cela ne peut être l'ouvrage de quelques années; et ce changement veut, avant tout, que les rives du Nil soient reconnues indépendantes. Le fellah ne peut être libre et déclaré tel qu'après la liberté de l'Égypte proclamée. D'esclave ou de colon, il ne peut devenir maître tout de suite. Là où les mœurs sont encore presque farouches, les lois ne peuvent être libérales, et les lumières de l'Europe chrétienne ne peuvent régner là où dominent encore en souveraines les idées musulmanes.

Il y avait une raison de plus pour que la France aidât le gouvernement égyptien dans son entreprise : c'est l'âge de son chef; les années lui sont comptées; avec notre secours il les aurait mises à profit pour l'amélioration : un temps précieux a été perdu, et de nobles pensées, telles que

celles qui caractérisent ce hardi réformateur, sont demeurées stériles par suite de notre incurie.

On n'a pas voulu tenir compte à Mohammed-Aly de tout ce qu'il a fait pour réveiller le génie du Nil, assoupi depuis des siècles. On lui reproche d'avoir épuisé le pays; il serait juste de voir quel usage il a fait de ces hommes, de ces trésors que le pays lui a prodigués. Les a-t-il employés pour satisfaire un sentiment d'avarice, des passions mauvaises, un caprice aveugle ou tyrannique? Non, sans doute. Des uns il a fait une armée nationale là où il n'y en avait plus depuis vingt siècles, pas même le souvenir. Des autres il a fait des flottes, des arsenaux, des fabriques, des institutions, des hôpitaux, des écoles. Grâce à la politique de stagnation et d'indifférence que l'on a suivie depuis cinq ans, n'a-t-il pas fallu que l'Égypte soit continuellement sur la défensive, condamnée qu'elle est à armer pour sa conservation, jusqu'à ce qu'une crise vienne prononcer pour ou contre elle?

Que si l'Égypte succombe à force d'intrigues diplomatiques, et par le fait de l'apathie française; que si le grand vizir pénètre au Kaire en vainqueur, alors, qu'on s'attende à voir périr toutes les institutions de la réforme. C'en est fait des établissements créés par la nouvelle civilisation:

hôpitaux, écoles, manufactures, canaux, plantations, fabriques, fermes-modèles, haras, bergeries, impulsion donnée à l'agriculture, organisation française, tout sera sacrifié à la jalousie de la Porte, aussi bien qu'à celle de la Grande-Bretagne. Ne croyez pas que jamais on pardonne à l'Égypte d'avoir eu pendant quinze ans des écoles où l'on enseignait notre langue, et des Français à la tête de l'armée, de la flotte, des arsenaux, de la santé publique, des écoles médicales, de presque tous les établissements civils et militaires [1]. La contrée retombera sous le joug de fer; aucune voix en Europe ne s'élèvera pour elle, et c'est bien alors qu'il faudra gémir sur le sort de l'Arabe d'Égypte et du pauvre fellah. On sait ce qu'est toute restauration, même en pays civilisé : les exemples ne manquent pas, la Pologne est là parmi les plus récents; que serait-ce, grand Dieu! aux bords du Nil!

Mon but n'est pas de faire l'apologie de l'homme extraordinaire qui règne aujourd'hui, par le fait, sur les rives du Nil; ses travaux, sa constance, sa modération sont là pour le défendre; et quant aux actes auxquels s'est attaché quelque

1 Sans doute il serait plus digne de la Grande-Bretagne de se montrer grande et généreuse, de lutter avec la France de désintéressement; mais c'est un effort d'héroïsme sur lequel il ne faut guère compter.

blâme[1], il appartient à l'histoire de prononcer en toute équité. Mais il convient d'examiner plusieurs objections qu'on oppose à la consécration de l'établissement égyptien; car il se trouve que les partisans mêmes de Mohammed-Aly portent à sa cause presque autant de préjudice que ses adversaires : ils veulent bien reconnaître en lui un génie puissant; mais comme, disent-ils, rien n'existera après lui, que tout finira avec lui, ils jugent fort inutile de lui porter aucun secours. Puissante manière de raisonner! Il serait plus humain, plus logique, de consolider sa position, pour qu'à sa mort il n'y eût aucune secousse capable de troubler encore la paix de l'Orient. Mais voyons si, même en l'état actuel des choses, rien n'est préparé pour l'événement. On feint donc de douter, et si Mohammed-Aly a réellement une postérité, et s'il existe parmi ses héritiers quelqu'un en état de continuer son ouvrage.

Sur le premier point, on est généralement très-

1 Je suis loin de dissimuler les vices de l'administration : je sais aussi bien que personne tout ce qu'il y a encore d'arbitraire dans la conduite des agents supérieurs, et dans la gestion des subalternes; les détails m'en sont connus, et je les déplore plus que qui que ce soit, puisque ces maux retardent le jour où l'Égypte pourra respirer, pourra jouir d'une prospérité que j'ai appelée par des efforts et des travaux assidus. Mais je tiens compte des obstacles, je sais

peu éclairé, en France comme en Angleterre, et il y a de quoi être surpris que, même des publicistes et des hommes politiquès, aient soutenu et soutiennent que le vice-roi est sans enfants; ce qu'on croit prouver en disant qu'Ibrahim luimême n'est pas son fils. Le fait est que Mohammed-Aly a sept enfants mâles, puis son petitfils Abbas, et que son fils Ibrahim a lui-même plusieurs enfants du sexe masculin. Voici les noms de tous, et aussi les noms des mères, esclaves ou femmes proprement dites, dont le viceroi a eu ces enfants, qui tous, je le crois du moins, sont aujourd'hui vivants [1] : 1° Ibrahim, né en 1789. — 2° Sayd-Bey, né en 1822; sa mère, Schan Pezent Kelfa (esclave). — 3° Hussein-Bey, né en 1826; sa mère, Manthas Kelfa (esclave). — 4° Aly-Bey, né en 1829; sa mère, Schan Shachar Kelfa (esclave). — 5° Chalem-Bey, né en 1830; sa mère, Zeccha Kelfa (esclave). — 6° Iskander-Bey, né en 1831; sa mère, Zelpha Kelfa Hanan (femme de Mohammed-Aly). — 7° Enfin, Mohammed-Aly-Bey, né en 1833; sa mère, Zépha Kelfa (esclave). Ensuite vient Abbas-

que le temps apportera le remède, et je ne puis taire ce mot habituel du maître : *Que voulez-vous? je suis seul.*

1 Ce renseignement date de 1834; il émane d'un voyageur distingué dont le témoignage n'est pas suspect, le baron Ruppell.

Pacha, fils de Toussoun, petit-fils du vice-roi, né en 1814.

Ibrahim a trois enfants, nés en 1825, 1827 et 1828.

Ce qu'on désire pour la perpétuité d'une famille et la solidité d'un établissement monarchique est donc parfaitement garanti, autant que dans aucune famille régnant en Europe, quel que soit le plan auquel Mohammed-Aly s'arrête pour régler l'ordre de succession. Or, il se trouve que s'il suivait, dans son pacte de famille, le système de primogéniture, sans parler de ses petits-fils, ses deux premiers successeurs naturels sont dans les conditions les plus désirables pour l'avenir de l'Égypte. Ibrahim, élevé à la rude école de la guerre, n'a presque pas cessé depuis vingt ans de commander des armées ou de diriger des expéditions; constamment heureux dans ses campagnes, son nom est chéri des soldats, bien qu'il soit inflexible sur la discipline. Sa vaillance, sa fermeté, son coup d'œil et tous ses talents militaires, ne sont pas les seules qualités qui le recommandent : Ibrahim est administrateur; il recherche les lumières de la civilisation européenne, et protége l'instruction. Il a un penchant prononcé pour l'administration en général, et surtout pour celle de l'agriculture, c'est-à-dire, précisément celle sur laquelle repose la

prospérité de l'Égypte. Ce n'est pas lui qui oubliera jamais que l'exploitation du sol est la véritable richesse du pays, et qu'aucune mine, aucune manufacture, ne saurait lui rapporter autant de richesses que la culture de la terre [1]. Le premier il a établi des fermes-modèles, des jardins d'acclimatation. Sa passion pour l'horticulture, et ce qu'il a fait pour elle, sont la garantie de ce qu'il tentera un jour pour rendre à l'Égypte toutes les terres cultivables, généraliser l'irrigation, canaliser le pays, et peut-être restaurer le lac de Mœris. Ibrahim, qui par vingt ans de travaux et de fatigues a su effacer quelques taches de sa vie première, est né pour commander; l'armée française l'a jugé tel en Morée; un jour il osera plus que son père pour l'émancipation complète de la nation arabe; il ne sera plus retenu par les mêmes considérations.

Après Ibrahim vient le fils aîné de Mohammed-Aly, Sayd-Bey, âgé de dix-sept ans; il a été élevé dans l'étude des langues et des sciences européennes [2]; son éducation s'est faite en mer, destiné qu'il est, depuis l'origine, au commandement naval. Ce

1 On sait que le célèbre Mourad-Bey, quoique homme voué à la guerre, avait coutume de dire : « *En Égypte, il suffit de gratter la terre pour en tirer de l'or.* »

2 C'est M. Koenig, orientaliste distingué, qui lui a donné

jeune homme a développé de bonne heure une aptitude singulière. Entouré à son bord d'enfants de son âge, tous pris dans la classe du peuple, nourri et élevé comme eux, il rappelle, sous un rapport, le jeune Sésostris, à qui son père avait donné pour condisciples les Égyptiens de tout rang, nés le même jour que lui, et qui furent pendant toutes ses expéditions des compagnons vaillants et fidèles. Ses progrès ont été assez rapides pour qu'il soit aujourd'hui en état de commander un bâtiment de guerre : la France en jugera bientôt.

Elle peut donc se rassurer sur l'avenir de l'Égypte, si elle veut contribuer à fixer son sort par un appui généreux. Après tout, l'intérêt de l'Europe entière y est engagé comme le sien : point de sûr commerce en Syrie et en Égypte sans une paix stable; point de paix, sans le progrès et la civilisation du nouvel État égyptien; point de vrais progrès sans l'admission de toute la nation arabe aux emplois, aux charges et aux dignités; enfin, point d'émancipation de cette race, si elle n'est soustraite définitivement à la domination turque : tout cela est évident.

les premiers éléments des langues; il a étudié ensuite les mathématiques et la navigation, avec M. le capitaine de vaisseau Houssard.

Mais que sert de parler des successeurs de Mohammed-Aly? n'est-il pas encore, dans sa verte vieillesse, l'homme le plus actif de sa cour et du pays qu'il gouverne? Qui eût dit qu'à l'âge de soixante et dix ans il aurait résolu avec autant de fermeté le voyage de Fazangoro, qu'il l'aurait entrepris et accompli avec tant de facilité, de courage et de force [1]? L'activité infatigable de ce prince, son génie inculte mais élevé, sa prudence consommée et sans faiblesse, en font un personnage à part, et le placent non-seulement au-dessus de tous les princes de l'Orient, mais encore sur la ligne des hommes les plus remarquables du siècle. Sans se proposer pour modèle les hommes du temps passé, sans savoir leur histoire, il semble la deviner comme par instinct de génie, il se livre à des travaux, à des entreprises qui rappellent leurs actions; en un mot, si on peut le dire, il les imite sans les connaître.

Mohammed-Aly n'aime point les flatteurs; il interroge beaucoup, il se fait rendre compte de toutes choses; il recherche les gens instruits et se plaît dans leur conversation; mais il se détermine toujours d'après lui-même [2]. Tant de por-

1 Voy. plus bas l'*Appendice*, § IV.

2 Les événements et les préoccupations politiques l'ont rendu, dit-on, un peu moins accessible qu'autrefois, et moins empressé d'écouter.

traits ont été faits de cet homme extraordinaire, qu'il serait bien superflu d'en essayer un nouveau. Également au-dessus de la flatterie et de l'injustice, il n'attend que de la vérité seule la part de gloire qui lui revient. Pour le rabaisser, on a présenté ses commencements sous un faux jour : le fait est que sa famille était bien née, qu'il a été élevé chez le gouverneur de la Cavale, que son oncle Toussoun était agha en Macédoine; son premier grade lui fut accordé pour un trait d'audace et de présence d'esprit digne d'un vieux soldat.

Oublie-t-on d'ailleurs qu'en Orient les hommes les plus éminents se sont élevés par le mérite seul, et que, dans ces contrées, la naissance n'est comptée pour rien ?

Quant à Ibrahim, il joint à ses titres celui d'avoir formé lui-même son armée, cette armée dont il est l'idole. Disciplinée, robuste, patiente, autant que brave et intrépide, il n'est pas étonnant qu'elle soit dévouée à celui qui, par son coup d'œil et par son élan, l'a toujours menée à la victoire; dont le caractère élevé, les manières simples, la conduite juste, le sang-froid dans le danger, l'ont constamment montré digne du commandement.

Certes, si une haute situation politique a été légitimée par de rudes travaux, par des obstacles

b.

vaincus, par l'abnégation et par tous les genres de sacrifices; si jamais un tel établissement a rencontré des difficultés presque insurmontables, quels guerriers y ont acquis plus de titres que ces deux princes? Quelle contrée aussi possède plus de droits à l'indépendance que l'Égypte, que l'institutrice de l'Occident? Et si, aujourd'hui, la civilisation seule doit faire son avenir, comment se refuser à déclarer dès à présent qu'elle est émancipée, à reconnaître une famille dont la perpétuité peut seule perpétuer aussi la réforme du pays, et y consacrer les améliorations? Quand la justice n'en ferait pas une loi, comment les puissances, la France surtout, n'y verraient-elles pas l'intérêt du commerce? *Le gouvernement de l'Égypte par elle-même* est le seul remède à la perturbation qui l'agite depuis trente ans, et dont la fin donnerait un essor nouveau à nos relations de tout genre. La restauration de la Grèce est en grande partie notre ouvrage: il serait digne de la France de présider à celle de l'Égypte; les fruits ne s'en feraient pas attendre, et l'humanité y gagnerait autant que la civilisation.

Quant à la Syrie, personne n'ignore que cette province est toujours demeurée insoumise aux Osmanlis; que bien avant la campagne de 1831, la Porte n'en tirait presque rien, et que l'administration des pachas turcs y a, de tout temps, été dé-

plorable [1]. D'un autre côté, l'Égypte n'a pas d'autre barrière au nord-est que le Taurus : lui ôter cette frontière, n'est pas la constituer, c'est la livrer à toutes les chances des invasions : la Syrie est le boulevard de l'Égypte.

Quant à l'Arabie, elle n'a jamais été subjuguée; elle a résisté aux Turcs depuis quatre siècles bientôt, comme elle avait résisté jadis à l'empire romain [2]. Jalouse de sa liberté, elle ne pourra jamais s'associer qu'avec un pouvoir dont les agents parlent sa langue, avec des hommes ayant avec elle une origine commune : c'est le cas des Égyptiens [3]. La religion seule ne serait pas un lien suffisant.

L'Égypte, la Syrie et l'Arabie ont entre elles ce lien commun; c'est ce qui paraît devoir leur assurer une destinée, une existence commune,

1 On a peut-être exagéré, à certains égards, les vices de la nouvelle administration : sans justifier le général égyptien d'y avoir introduit la conscription sans ménagement, je dirai, d'après une autorité respectable, le général Edhem-Bey, ministre de l'instruction publique en Égypte, qu'il existe en Syrie un pouvoir civil presque aussi étendu que celui d'Ibrahim, celui d'un intendant général; ce poste élevé est occupé par un chrétien du nom de *Hannâ-Bahry*, qui passe pour un homme aussi loyal et équitable que distingué par ses vues d'amélioration. Il s'est occupé de la réforme des monnaies.

2 Voy. plus bas, *De l'Arabie en général* (IIe chap., § III à VI).

3 Ibid, § VI.

au moins à l'Arabie et à l'Égypte. Relativement aux droits ou aux prétentions de l'Angleterre sur Aden, Mascate ou Bahreyn, sur l'Oman, le Mahrah l'Hadramaut, il appartient au temps d'en faire ou apprécier la validité [1].

C'est ici le lieu de jeter un coup d'œil sur les conditions proposées, à diverses époques, relativement à la reconnaissance du nouvel État égyptien. Laissons de côté la prétention exorbitante qu'ont eue certains diplomates de faire rentrer l'Égypte purement et simplement sous l'administration turque; ils connaissaient la faiblesse de celle-ci; par là, ils ont révélé leurs vues intéressées.

Mais deux autres systèmes, plus dignes d'attention, ont été mis en avant pour succéder à l'arrangement conclu à Kiutaya : l'un de concéder seulement à Mohammed-Aly l'*hérédité*, sous la condition d'un fort tribut et de la vassalité; l'autre de reconnaître son indépendance. Le premier système embrassait l'Égypte et la Syrie; le second comprenait l'Égypte seule, et dépouillait le prince de la Syrie. Ce dernier plan, consenti franchement sans doute par l'Angleterre, tout en lui ôtant la perspective prochaine d'un établissement en Égypte, lui donnait en revan-

1 Voy. *Appendice*, note III.

che l'avantage d'être plus maîtresse de ses desseins sur l'Euphrate et le golfe Persique. Le premier arrangement, ne décidant rien d'une manière complète, servait mieux les vues de l'Angleterre et celles de la Russie; mais, au fond, il ne remédiait pas assez à l'état précaire de l'Égypte. Tel est le dédale où se trouvent plongées les affaires de ce pays, par suite des passions, des intérêts engagés, et surtout de l'intervention violente que deux puissances veulent exercer à toute force, et sous un vain prétexte, sur les conseils de la Porte et sur ceux du vice-roi. Malgré l'injustice de cette prétention, on la concevrait jusqu'à un certain point, elle aurait du moins une ombre de raison, une chance de succès, si les deux puissances s'étaient mises d'accord entre elles sur leurs projets futurs. Mais cet accord est presque impossible et chimérique, et, par suite, la prétention qu'elles ont élevée, d'empêcher deux fractions de l'empire ottoman de régler amiablement leur position réciproque et leurs intérêts respectifs, semble être un absurde contre-sens.

C'est à Constantinople, et non pas à Londres que doivent être fixées les destinées de l'Égypte et de la Syrie, sous la seule influence des intérêts politiques et religieux de l'empire turc, et *dans la seule vue de la défendre contre toute espèce d'invasion européenne*. Nous verrons, cependant,

dans la supposition du traité une fois conclu *entre ceux qui ont droit de stipuler*, quelle espèce de force les puissances chrétiennes pourraient y ajouter. Admettons que la Porte, les yeux enfin ouverts sur ses véritables intérêts, reconnaisse l'avantage d'avoir en Mohammed-Aly un allié fidèle, sûr et désintéressé, capable de puiser, dans une meilleure administration de l'Égypte, de la Syrie et de l'Arabie, des ressources nouvelles, et des moyens d'action énergique contre l'ennemi commun; que la Porte, dis-je, se résigne à la séparation de ces provinces. Par le traité, Mohammed-Aly s'engagerait à la protection des villes saintes, garantirait les caravanes des pèlerins de la Mecque, assurerait à tous les Musulmans de l'Afrique, de l'Europe et de l'Orient, la liberté et la sécurité, les affranchirait de tous droits et de toute avanie; non-seulement il prendrait l'engagement de les protéger sur son territoire contre les hordes errantes, contre les Kourdes, contre les Bédouins et les Arabes indépendants, mais encore il s'obligerait à fournir au sultan des corps de cavalerie arabe auxiliaires, toutes les fois qu'il en aurait besoin contre ses ennemis naturels.

D'autre part, un corps de trente mille hommes de *troupes régulières*, infanterie, cavalerie et artillerie, serait mis à la disposition de la Porte ottomane en cas d'agression. En un mot, il y aurait

alliance offensive et défensive entre les deux États. Cette protection serait plus sûre que celle que promet à la Porte le traité d'Unkiar-Skelessi.

Pour ce qui regarde l'administration intérieure, Mohammed-Aly, pour lui et ses successeurs, s'engagerait encore à l'abolition graduelle de l'esclavage, à l'amélioration du taux des monnaies, à l'établissement de la liberté du commerce. Il garantirait aux voyageurs européens en Égypte, en Nubie, et, autant que possible, en Arabie, la liberté et la sécurité. Il s'obligerait encore à améliorer dans ses États l'administration territoriale et le système d'impôt; ce qui lui deviendrait plus facile, quand une fois il serait devenu libre d'appeler les indigènes aux emplois publics, à la place des Coptes et des *effendis* turcs, habitués, par un long usage, à l'exaction et à l'arbitraire : hommes qui, malgré les remontrances du gouvernement égyptien, profitent encore du fruit des abus invétérés. Le monarque serait invité à réunir dans un divan spécial les principaux habitants pour entendre leurs doléances, et fixer, par suite, des droits civils pour toute la nation.

Moyennant ces conditions, la Porte ottomane renoncerait solennellement, et à toujours, à tous droits, répétitions et réserves, en ce qui regarde l'Égypte et l'Arabie.

C'est alors, mais seulement après la con-

vention conclue et adoptée définitivement par les parties, que les grandes puissances qui ont une marine militaire, seraient invitées à garantir l'exécution des clauses du traité, se réservant de réprimer toute occupation violente, et même tout acte menaçant de la part des parties contractantes.

Ici vient naturellement l'occasion de parler d'une entreprise dont il ne peut être question immédiatement dans le traité de cession, mais qui en serait une conséquence naturelle. A elle seule, elle payerait avec usure les gouvernements de l'Europe de tous les sacrifices, et comblerait les vœux de tout ce qu'il y a d'esprits élevés, attachés au progrès des idées sociales, ou au développement des institutions modernes chez les nations extra-européennes : je veux parler de l'ouverture du CANAL DES DEUX MERS. Le nouveau monarque consacrerait avec joie, je n'en doute pas, toutes ses dernières années à l'exécution d'un travail fait pour l'immortaliser. Il l'accomplirait à ses frais, avec les conseils ou le concours de la France ou de l'Angleterre. Par une stipulation expresse, le passage serait déclaré libre pour toutes les nations de la terre. Un droit modéré serait établi de manière à couvrir, avec le temps, les frais ou partie des frais d'exécution.

D'autre part, la France pourrait demander, sans

crainte d'être refusée, les bons offices du roi d'Égypte pour ses possessions africaines; on sent l'influence que pourrait exercer le nom de Mohammed-Aly pour nous ouvrir le commerce de l'Afrique centrale, en obtenant qu'une partie des caravanes du Soudan, qui aujourd'hui est détournée et vient au Darfour, à Sennâr et en Nubie, reprît la direction sur l'Algérie, direction qui menace de n'être pas rétablie de sitôt, tant que durera la paix douteuse avec Abd-el-Kader.

Dire maintenant tous les résultats avantageux que la France et toute l'Europe retireront de cette solution, c'est un soin que je regarde comme superflu; ils en sortiraient bientôt aussi nombreux qu'importants, comme un conséquence naturelle et nécessaire de la paix; les sciences d'abord y gagneraient une ample moisson de découvertes en tous genres; la géographie, la physique du globe feraient des progrès incalculables; une foule de jeunes hommes, capables, instruits, entreprenants, se précipiteraient dans cette neuve et vaste carrière; l'Europe y trouverait quelque soulagement à sa maladie de pléthore ou de séve exubérante. Ne voit-on pas, en effet, en Angleterre, en Allemagne, en France, depuis que l'instruction s'est répandue si universellement, une génération riche de connaissances, et pleine d'élan et d'essor, aspirer à une existence élevée, sans

pouvoir la trouver, ni l'espérer dans leur patrie? Pourquoi ne pas saisir le secours que nous offrent la fortune et la succession des événements politiques? Il y a longtemps que les hommes d'État, au delà et en deçà du détroit, ont fait la faute de le rejeter. Malheur à la France surtout, si elle ferme les yeux sur le mal, si elle néglige le remède!

Combien de grandes choses le gouvernement égyptien aurait encore à faire, s'il était une fois consolidé par la paix et le concours des puissances: au dehors, l'exploration des sources du Nil, l'établissement de bonnes relations avec l'Abyssinie et le Darfour, le progrès de l'établissement égyptien en Arabie, la restauration des caravanes annuelles du Soudan; au dedans, la destruction des cataractes du Nil, le draguage du fleuve, l'achèvement des ports et des bassins, l'institution des écoles de villages, la traduction en arabe et la publication de bons livres populaires, le perfectionnement des écoles supérieures (d'où l'on s'est trop hâté de bannir les professeurs européens), l'établissement d'un recueil périodique en deux langues, la formation d'une école spéciale des arts du dessin, l'amélioration des fermes-modèles et de l'agriculture, l'importation des espèces exotiques, la plantation des dunes, la propagation de celles des espèces forestières qui

ont été oubliées dans les plantations actuelles [1], l'irrigation et la canalisation, la concession gratuite des terres avec affranchissement d'impôt, rendue plus générale, comme pour rétablir ainsi par degrés le droit de propriété; l'émancipation complète des fellahs, leur admission à tout grade selon leur mérite; l'exploitation des carrières et de tout le sol en général, sol si riche en matières salines, et en matériaux admirables pour la construction et les monuments; la création des bibliothèques et des collections publiques; enfin, en faveur des sciences exactes, la création d'un observatoire pour l'astronomie et pour les observations de physique et de météorologie, enfin l'établissement des hautes écoles mathématiques.

C'est au lecteur à juger maintenant si cette solution de la question égyptienne a plus de solidité, plus d'avenir, que certain progamme, parti à la fois, l'année dernière, des rives du Bosphore et de celles de la Tamise, et où l'on se borne à nommer Mohammed-Aly *gouverneur à vie* de l'Égypte et de la Syrie : une dignité à vie à un homme né en 1769 ou 1770! quelle dérision!

L'Angleterre a ses vues, nul n'a le droit de s'en

1 Il faut dire toutefois qu'elles sont déjà très-étendues, et qu'elles ont été créées comme par enchantement.

étonner; ses droits sont-ils aussi évidents? Elle souhaiterait que toute la ligne qui joint Gibraltar et Malte à Bombay fût sous sa dépendance, ou son influence directe : rien de plus naturel. Mais, qu'un prince puissant et indépendant soit établi sur cette direction, avec une flotte, une armée de terre et de mer, et des places fortes, c'est ce qu'elle voudrait empêcher. Peut-être il y a là les éléments d'une résistance plus forte et plus efficace que celle que la Porte peut opposer à l'invasion russe; non pas que Mohammed-Aly soit assez téméraire pour se poser en face d'une puissance formidable comme la Grande-Bretagne; mais sa prudence, sa fermeté et d'habiles concessions, triompheraient probablement de sentiments hostiles et injustes. Dans sa querelle avec sa rivale en Orient, l'Angleterre voudrait étendre sa base d'opérations et présenter un vaste front à la Russie depuis Alexandrie jusqu'au delà des sources de l'Indus; car un jour ces colosses se disputeront l'empire de l'Orient. Qu'importe à la France? et pourquoi viendrait-elle au secours de l'une ou de l'autre, en donnant les mains à des mesures, à des arrangements diplomatiques, tout au moins étrangers à ses intérêts, s'ils ne lui sont diamétralement contraires? C'est ce que ferait la France en désertant la cause de l'Égypte; la livrer à ses ennemis, c'est l'aban-

donner à l'influence de la Grande-Bretagne. Consentir à laisser brûler ou désarmer sa flotte, à faire licencier ses troupes régulières, à démanteler ses places fortes, c'est la livrer au premier occupant. Il est impossible que la France se laisse aller à de tels conseils. On sait trop maintenant la source des déclamations dont l'Égypte a été l'objet; le temps de l'illusion est passé, les yeux sont dessillés, un second Navarin est devenu impossible.

Si, dans ce rapide exposé de la question présente, je me suis abstenu de toucher la question d'Orient proprement dite, ce n'est pas sans motif. J'ai à dessein pris le parti d'en dégager la question égyptienne, qu'on y a rattachée depuis plusieurs années avec affectation, et pour ainsi dire violemment. Une question simple d'émancipation, un règlement d'intérêt et de limites entre deux pays voisins, pouvaient être conduits aisément à leur terme, en laissant s'entendre les États intéressés. Mais qu'en serait-il résulté? Une alliance forte allait soustraire la Turquie à l'influence russe, l'Égypte et l'Arabie à l'influence britannique; la France en y concourant aurait fait échec à la fois aux deux ambitions qui sont en présence. Il fallait l'en détourner à tout prix.

Qu'a-t-on fait? On a excité l'un contre l'autre les deux pays, ou les princes qui les gouvernent;

puis, on les a forcés à armer, à s'épuiser tous les deux. Ensuite on a répandu habilement la doctrine du *statu quo* qui devait les ruiner de plus en plus, menaçant le premier des deux partis qui attaquerait l'autre, de toute la colère des hautes puissances. On a engagé la France dans cette fausse voie, et on lui a fait tenir aussi un langage menaçant et hostile, envers l'Égypte surtout. Comment pouvait-on l'amener à ce déplorable résultat? C'était en l'effrayant de la guerre générale, comme de la conséquence inévitable du conflit, guerre à laquelle elle serait contrainte de prendre part; comme si deux autres partis n'eussent pas existé pour la France, tous deux honorables, dignes de son désintéressement, et conformes à ses intérêts : l'un, de rester impartiale et neutre entre l'Égypte et la Turquie; l'autre, aussi équitable, mais encore plus d'accord avec sa dignité, celui de faire tous les efforts possibles pour aplanir le différend et concilier les deux princes.

Ainsi se sont abusés longtemps des hommes politiques, dont les lumières supérieures ne les ont pas garantis d'un piége artistement tendu. En effet, la question égyptienne devait être considérée toute seule; nul besoin n'était de la compliquer avec la question anglo-russe, avec le conflit entre le shah de Perse et ses conten-

dants, avec la politique des pays compris entre Caboul et le Pendjab, entre Herat et Candahar. Il fallait laisser terminer promptement, et sans arrière-pensée, une affaire simple en elle-même. Il fallait enfin ne point se laisser effrayer de la menace d'un traité turco-russe, qui a toujours été regardé par la France, et par l'Angleterre elle-même, *comme s'il n'existait pas.*

Telle est la situation où tant de menées diplomatiques ont conduit la Turquie et l'Égypte, et la France elle-même, qu'il est presque impossible d'éviter longtemps encore une collision, d'en calculer les résultats, et de prévoir le rôle qu'auront à jouer les grandes puissances. Puisse la France, mieux inspirée, plus éclairée sur ses intérêts et ceux de la civilisation, se dégager du cercle où l'on a voulu l'enfermer!

25 mars 1839.

JOMARD.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

INTRODUCTION, page xxv. — Hannâ-Bahry-Bey, intendant général et grand trésorier, est un Syrien; ainsi la Syrie est gouvernée par un homme du pays. On lui doit la réforme du système monétaire, et la fixation de la piastre d'Égypte au vingtième du talari ; on sait quelles variations subissait le cours de la piastre.

Page 1, ligne 8 : l'an 1836, lisez l'an 1838.

— 41. Le nom de M. le baron Bois-Lecomte devait être cité à l'article des négociations qui ont précédé la convention de Kiutayéh.

— 52, ligne 13 : *Bech-ham*, lisez *Bechahm*.

— 61, — 5 : *el zizinia*, lisez *et zizinia*.

— 71, — 12 : *Mokathan*, lisez *Mocatam*.

— 72, à la note : 625 fr., lisez 125 fr.

— 112, ligne 2 : *Kordofdu*, lisez *Kordofân*.

— 122, omission. Le *conseil d'État* ou grand Divan doit figurer à côté du conseil de l'instruction publique et du conseil de santé; il a été présidé en 1833 par Abdy-Bey, l'un des anciens élèves-chefs de la Mission Égyptienne en France, et, à sa mort, par Mouktar-Bey, son collègue, depuis ministre de l'instruction publique et des travaux publics, également décédé. Artyn-Effendy et Estefân-Effendy, élèves de la même Mission (branche de l'administration civile), étaient alors membres du Divan. Artyn-Bey est aujourd'hui premier secrétaire interprète du cabinet du Vice-roi.

— 123. Cheykh Refah; son nom a été omis, ainsi que ceux de plusieurs autres professeurs sortis de la Mission Égyptienne.

— 124. Le nom de M. le profeseur Destouches, chargé de la pharmacie, a été omis dans le tableau des chefs de service.

— — M. Camille Turles aurait dû aussi être mentionné comme rédacteur du *Moniteur égyptien;* enfin, il fallait citer tous les membres du conseil d'instruction publique et ceux du conseil de santé.

— 142. Hassan-Bey, nom omis dans la liste des Beys; ancien élève et l'un des chefs de la Mission Égyptienne en France, aujourd'hui ministre de la marine.

Page 149, ligne 5 *à fine : saycol*, lisez *sagcol.*
— 192 — 6 *à fine : Bouseyeh*, lisez *Bouhyéh.*
— 244 — 2, avant le mot *idem*, il faut le mot 2e.
244, à la fin de la statistique, ajoutez : *N. B. Consulter* l'opuscule intitulé : *Coup d'œil impartial sur l'état présent de l'Égypte, comparé à sa situation antérieure à* 1836.
— 245, ligne 2 : Appendice. — Ce mot est à supprimer; l'*Appendice* commence page 449.
— 245, ligne 6 : *Notice géographique, etc.*, lisez *Études géographiques et historiques sur l'Arabie, avec des remarques ethnographiques.*
— 246 et suivantes, titre courant : *Histoire de l'Égypte ;* lisez *Études géographiques et historiques sur l'Arabie.*
— 248, ligne 7 *à fine : un individu de l'expédition de l'A'syr ;* lisez : *un cheykh du pays même de l'A'syr.*
— 253, ligne 10 *à fine*, au lieu d'un point d'exclamation, il faut un point d'interrogation.
— 256, dernière ligne : *l'on*, lisez *l'ont.*
— *idem*, ligne 12 : *peut-être* (*pour Tehâmah*); lisez (*peut-être pour Tehâmah*).
— 259, ligne 5 : *tous les historiens ;* lisez *la plupart des historiens.*
— 260, ligne 8 *à fine : à el-Qatyf ;* lisez *près d'el-Qatyf.*
— 261, — 12 : *son cours*, lisez *sa marche.*
— 268, — 13 : *et*, lisez *ou.*
— 273, — 16 : *Sâda*, lisez *Sa'da.*
— 317, à la note : *Tamisier*, lisez *M. Tamisier.*
— 319, dernière ligne : *A'un cheryf*, effacez *A'.*
— 331, ligne 8 : au nom de M. Léon de Laborde, — ajoutez celui de M. Linant.
— 334. Le nom de M. Botta devait figurer ici. Ce jeune naturaliste, fils du célèbre historien, vient d'exécuter l'ascension du mont Saber à l'est de Moka.
— 354, ligne 5 : le docteur Mackell a présenté à la Société asiatique de Bombay, le 28 novembre 1836, des inscriptions plus anciennes que celles de Nakab el-Hadjar, copiées par M. Wellsted, et qu'on croit provenir de Ma'reb; voir *Substance of a note on the ancient figures and inscriptions, from Marab*, etc., dans *l'Oriental christian Spectator*, vol. VIII, p. 630.

Page 364, ligne 12 : les hypogées de Bizhah dans la vallée de Doan, à 4 ou 5 journées de Moukallah, sont dans le style égyptien et antérieurs à ceux du Hidjr, qui sont eux-mêmes très-anciens. (Lettre de M. Fresnel à M. Jomard, 12 mai 1839).

— 449 et suivantes, titre courant : *études*, etc., lisez *appendice*.

— 451, ligne 11 : après le mot Égypte; ajoutez (*sur l'administration de l'Égypte*, par Michel-Ange Lancret.)

— 456, ligne 9 : *O'mar el-Kattab*, lisez *O'mar el-Khattab.*

OBSERVATION

Sur la notice de l'A'syr, insérée page 246 du présent volume.

En publiant en 1823 une *Notice géographique sur le Nedjd*, je m'étais appuyé sur un document authentique provenant d'un cheykh wahabite, nommé Abd er-rahmân el-Oqyéh. Pour faire connaître aujourd'hui l'*A'syr*, je fais usage de deux documents provenant du cheykh A'ous, de la suite d'Abou-Noqtah anciennement allié des Wahabites. Ainsi, c'est à deux hommes du Nedjd ou de l'Hedjâz que je dois les bâses de ces deux écrits : pour le *Nedjd*, c'est un petit-fils du fameux Mohammed Ebn-Abd-el-Wahab; pour l'*A'syr*, c'est un des compagnons d'Abou-Noqtah, commandant de cette province.

J.

HISTOIRE

SOMMAIRE

DE L'ÉGYPTE,

SOUS LE GOUVERNEMENT

DE

MOHAMMED-ALY,

VICE-ROI D'ÉGYPTE ET DE SYRIE,

DE L'AN 1823 A L'AN 1836.

PARTIE HISTORIQUE.

DANS l'Ouvrage intitulé, *Histoire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly*, ou *Récit des événements politiques et militaires qui ont eu lieu depuis le départ des Français jusqu'en* 1823, j'ai raconté les faits de la vie militaire et civile de Mohammed-Aly. J'ai montré avec quelle habileté, avec quel courage, avec quelle persévérance, il a jeté les fondements de sa fortune incroyable. J'ai dit comment, arrivé au pouvoir, il a su s'y maintenir au milieu des orages et de l'indiscipline outrée de la soldatesque. J'ai fait voir comment les rivaux de son autorité sont tombés

tour à tour sous les coups de sa politique adroite et subtile.

Maintenant, je vais le suivre sur un théâtre plus élevé; de nouvelles scènes vont s'ouvrir sous les yeux du lecteur. L'Égypte et Mohammed-Aly vont se présenter au monde : l'Égypte, sortant de l'oubli où elle était tombée; Mohammed-Aly triomphant, glorieux de l'avoir replacée au rang que des siècles de barbarie lui avaient fait perdre. Déjà des relations réciproques se sont établies avec l'Europe; tous les peuples ont les yeux fixés sur l'Égypte. La France et l'Angleterre, qui marchent à l'avant-garde de la civilisation, se sentent attirées vers elle par une même sympathie. Il semble que cette terre antique, jadis l'institutrice[1] du monde, ait encore des leçons à lui donner. Il semble que sur ses monuments soit écrit cet avenir que les peuples de l'Europe cherchent depuis trois siècles à travers les révolutions et les guerres.

L'Égypte n'est pas restée froide à ces prévenances; elle a resserré de plus en plus des liens utiles à la fois à elle-même et aux nations civilisées. Un échange continuel d'hommes et de choses s'est établi entre elle et l'Europe. Sur les bords de la Seine, de jeunes Arabes ont suivi les cours des Facultés de Paris. Sur les bords du Nil, des professeurs, des médecins ont fondé des écoles

et des hôpitaux. L'obélisque de Louqsor s'est élevé sur la place de la *Concorde*. Des machines à vapeur, venues d'Angleterre, font entendre leur bruissement non loin des Pyramides. L'Égypte veut inoculer chez elle la civilisation moderne; mais la sagacité de son souverain sait faire le triage entre ce qu'elle a de solide et ce qu'elle a d'exagéré.

L'organisation militaire de l'Europe a surtout attiré l'attention de Mohammed-Aly; il a compris que cette organisation donne une supériorité incontestable, qu'elle affermit la puissance du souverain au dedans, aussi bien qu'au dehors, qu'elle est un sûr moyen de régénération.

Marchant hardiment à son but, malgré les obstacles du fanatisme, Mohammed-Aly avait délivré l'Égypte de l'oppression des Mamlouks, comme jadis Louis XI avait délivré la France du pouvoir des barons. Pour plaire au sultan, il avait vaincu les Wahabys, ces protestants du mahométisme; il avait encouragé les arts et les sciences, rouvert le canal d'Alexandrie et ranimé le commerce de cette ville; il avait enrégimenté des Nègres et des Arabes, armé des bâtiments; il avait conquis le Sennaar et le Kordofan; et, ainsi, une main sur la haute Égypte, l'autre sur l'Arabie, il continuait son œuvre de réforme, quand la Porte, fidèle à sa vieille politique,

lui ordonna de soumettre les Grecs révoltés. En 1823 (1239 de l'hégire), l'escadre égyptienne essaya vainement de se mesurer avec la marine grecque. Les forces de terre eurent plus de succès. Dans les îles de Candie et de Chypre la tranquillité fut rétablie.

Pendant cette année, une grande révolution agricole eut lieu en Égypte. Sur les bords du Nil croissait une espèce de coton connu sous le nom de coton herbacé, plante qui n'est propre qu'à garnir les divans. On cultivait pourtant dans les jardins une autre espèce de coton, nommé coton arbuste, bien supérieur au premier par sa longueur et la finesse de son lainage; mais ce coton ne sortait de sa capsule que pour être filé par les doigts de quelques femmes au fond des *harems*. Jumel, que le vice-roi avait fait venir de France pour organiser des filatures, ayant remarqué dans le jardin de Maho-Bey un beau cotonnier, dont le duvet long et soyeux fixa son attention, proposa au vice-roi de planter en plein champ le coton arbuste. Les premiers essais réussirent complétement. Le vice-roi ayant senti combien cette culture pouvait augmenter la richesse de l'Égypte, l'encouragea par tous les moyens. Il fit établir des puits à roue pour arroser les cotonniers; il n'exigea l'impôt des fellahs qu'après la récolte, et en déduction du

prix; il reçut leurs cotons à des prix très-élevés. En peu de temps, le coton arbuste couvrit les plaines de l'Égypte, la culture des autres produits fut quelque temps négligée. Rivaux des cotons du Bengale et de ceux d'Amérique, les cotons d'Égypte allèrent livrer leur lainage blanc et soyeux aux machines à filer de France et d'Angleterre; au bout de quelques années, l'Égypte put en verser dans la consommation quatre cent mille quintaux. Ce phénomène étonna l'Europe; les cotons en laine éprouvèrent une baisse successive sur tous les marchés.

En détruisant la soldatesque turque et en armant les fellahs à l'européenne, Mohammed-Aly faisait faire un grand progrès à son peuple : il rendait à l'Égypte sa nationalité; il confiait la force publique aux mains d'hommes dévoués et soumis.

Le caractère doux et sociable des *Nizam* était pour le pays, las des excès et de l'indiscipline turque, une garantie de tranquillité; mais pour arracher le fellah à son Nil, à ses palmiers, à sa hutte de terre, il fallait employer quelques mesures rigoureuses; elles devaient amener des mécontentements; voici à quelle occasion ils éclatèrent.

Au commencement de l'année 1824 (1240 de l'hégire), un moghrebin, Ahmed-ebn-Dris, re-

venait de la Mecque par Kosseïr ; la douane de cette échelle voulut tarifer ses marchandises à un taux qui lui parut trop élevé ; il cria à l'injustice et ameuta une partie des habitants ; ensuite il vint à Kéné et à Esné, où l'on avait montré le plus d'éloignement pour l'enrôlement militaire. Il se mit à la tête des mécontents, et, après en avoir réuni un grand nombre, il descendit vers Farschout au devant des troupes envoyées contre lui ; ces troupes, commandées par des officiers turcs et francs, battirent les insurgés dans plusieurs rencontres, et les dispersèrent au delà des limites des terres cultivées.

Cependant, la peste sévissait au Kaire et dans la basse Égypte. Le feu prit au magasin à poudre situé dans la citadelle et l'explosion coûta la vie à un grand nombre de personnes.

Au printemps de l'année suivante, le vice-roi partit pour Alexandrie, afin d'organiser l'expédition contre la Morée : elle se composait de douze mille hommes organisés à l'européenne ; Ibrahim pacha en eut le commandement. La flotte égyptienne mit à la voile au mois d'août 1825 (1241 de l'hégire).

La presse française de l'époque, qui s'intéressait aux Grecs parce qu'ils étaient insurgés, a blâmé hautement la conduite du vice-roi. C'était alors qu'on adoptait la loi sur le sacrilége et la

loi contre les journaux. Aigris par ces tentatives de rétrogradation, les libéraux se prirent d'un engouement extrême pour la cause des Grecs; ils crurent que le type de la liberté, tel qu'ils se le figuraient, sans violences, sans désordres, leur allait venir du Péloponnèse. Les souvenirs de l'antiquité, que l'éducation classique a jetés dans toutes les têtes, embellissaient encore ces espérances. Il n'est donc pas surprenant que le libéralisme de 1825 n'ait vu dans Mohammed-Aly qu'un instrument de tyrannie, et que toute cette irritation, qui, d'une part, se traduisait en éloges et en sympathie pour les Grecs, ait éclaté d'un autre côté en blâme et en antipathie contre le vice-roi. La presse est excusable; elle avait alors un bandeau sur les yeux; elle ne put apercevoir la politique habile de Mohammed-Aly; elle ne put comprendre que, loin de conquérir la Grèce pour la placer sous le cimeterre ottoman, il voulait au contraire s'en emparer pour y établir son système de régénération.

Après le départ de l'expédition, le vice-roi revint au Kaire et se hâta de former une nouvelle armée en remplacement de celle qui venait de quitter l'Égypte. Il sentait le besoin d'un appui militaire, même au sein de ses états, pour pouvoir réaliser ses projets de civilisation. En effet, pendant qu'il était occupé à Alexandrie à orga-

niser le départ de l'expédition contre la Morée, quelque fermentation avait eu lieu au Kaire, et deux villages de la province de Charkyéh s'étaient révoltés. Cette révolte fut facilement apaisée.

Au mois de septembre, le Nil ayant éprouvé une diminution prématurée, le vice-roi ordonna des prières publiques. Tous les cheykhs se rendirent à la mosquée d'Amrou avec une grande partie du peuple, pour demander au ciel la durée de l'inondation nécessaire à la fécondité de l'Égypte. Ainsi qu'il est d'usage dans de telles calamités, les ministres du culte chrétien, réunis à leurs ouailles, prièrent aussi dans les temples. Cette cérémonie touchante par son objet dura trois jours. Les bords du Nil étaient couverts d'une foule immense : chrétiens, musulmans, israélites se rassemblaient pêle-mêle, chaque matin, le long du bras du fleuve qui côtoie l'île de Roudah.

Les inimitiés avaient cessé; on ne remarquait aucune distinction entre toutes les classes d'habitants. Pourquoi les hommes, qui s'unissent si bien pour repousser un mal commun, s'associent-ils si difficilement pour amener un bien général? Pourquoi ces mêmes hommes, qui demandent ensemble à Dieu de couvrir également leurs champs du limon fécondant que sa bonté

leur départit chaque année, vont-ils la plupart, dès que l'inondation se sera retirée, vivre dans l'oisiveté, au lieu de continuer, par leur travail et leur industrie, à enrichir cette terre privilégiée ?

Vers la fin de 1825, le vice-roi modifia l'administration agricole. L'Égypte était divisée autrefois en quatorze provinces; cette ancienne division territoriale, qui remonte jusqu'à la conquête des Turcs, pouvait être bonne pour le système d'oppression des Mamlouks; mais elle avait besoin d'être remaniée et complétée, pour être en harmonie avec le système d'unité agricole et commerciale de Mohammed-Aly. L'Égypte est divisée aujourd'hui en trois grands gouvernements, la haute, la moyenne et la basse Égypte. Lorsqu'il sera question, dans la statistique, de l'administration agricole, je ferai connaître la division de ces trois gouvernements; je dirai quels sont les chefs, j'indiquerai la hiérarchie des pouvoirs, les fonctions que remplissent les préposés et les devoirs qu'ils ont à remplir à l'égard du gouvernement et de leurs administrés.

Pendant les six premiers mois de 1826, aucun événement historique n'interrompt le cours des affaires. C'est dans cet intervalle que Mohammed-Aly, accueillant un plan déjà ancien, que lui avait soumis un des membres de l'*Expédition française*

en Égypte, adressa à Paris et plaça sous sa direction, une mission de quarante-cinq jeunes gens, *Arabes*, *Arméniens* et *Osmanlis*, pour être instruits dans les sciences et les arts de l'Europe[1]. Vers le mois d'août, l'escadre de Morée revint en Égypte chercher des munitions de guerre et de bouche. Le vice-roi sentit que sa présence était nécessaire à Alexandrie. Il était bien aise de s'assurer si l'amiral Cochrane, ainsi qu'on le publiait dans toute l'Europe, venait en effet apporter des secours aux Grecs, et dans ce cas, il n'aurait peut-être pas jugé à propos de compromettre son escadre encore toute jeune et composée de marins peu expérimentés; mais les bruits qu'on avait répandus s'étant dissipés et les besoins de l'armée de Morée devenant chaque jour plus pressants, la flotte égyptienne mit à la voile le 6 novembre; elle était composée de quatre-vingts bâtiments, soit de guerre, soit de transport, et, outre les munitions de guerre et de bouche, elle portait un million de talaris pour la solde des troupes. Ce fut dans cette circonstance que le vice-roi sentit vivement la nécessité d'avoir une marine puissante, et il profita de son séjour à Alexandrie pour en organiser le personnel et le matériel.

1 *Voyez* plus bas, après la *Partie statistique*.

Après avoir ravitaillé l'armée de Morée, l'escadre égyptienne toucha à l'île de Crète, et de là vint mouiller dans le port d'Alexandrie. Peu de temps après, le vice-roi reçut de Constantinople un firman qui le nommait généralissime des armées ottomanes.

Pendant l'été de 1827, l'escadre grecque, forte de vingt-quatre voiles, parut devant Alexandrie. Un brick turc, qui était en station au large, ne put rentrer dans le port, il s'échoua pour éviter d'être pris; une partie de l'équipage gagna la terre. Les Grecs firent quinze prisonniers et mirent le feu au brick. Le vice-roi fit de suite appareiller vingt-cinq bâtiments, parmi lesquels quatre frégates et plusieurs corvettes, sous le commandement de Moharam-Bey, son gendre, afin de poursuivre l'escadre grecque, mais elle avait disparu. Moharam-Bey rencontra pourtant, dans les parages de Rhodes, les Grecs qui cherchaient à débarquer dans cette île; la vue de l'escadre égyptienne les fit renoncer à leur projet, et ils se dirigèrent vers l'Archipel. Moharam-Bey rentra dans le port d'Alexandrie.

Vers la même époque, une insurrection éclata dans l'Hedjâz. Au milieu même de la Caba, le chéryf de la Mecque, Yeyeh, poignarda son neveu, qu'il soupçonnait de travailler clandestinement à s'emparer de son autorité, à cause de ses rela-

tions fréquentes avec le gouverneur Ahmed-Pacha. Pour ne point porter sa tête au Kaire, le chéryf se réfugia chez les Arabes de la tribu de Harb, et les souleva. Bientôt, les environs de la Ville Sainte devinrent le théâtre de leurs brigandages. Ahmed-Pacha, à la tête d'un corps de cavalerie, marcha contre eux; mais il fut battu près du mont Arafât. Le parti du chéryf se grossit et devint plus formidable. Instruit de ces faits, le vice-roi donna l'investiture du chéryfat à Mohammed Ebn-Haun, qui résidait au Kaire, et qui en partit le 5 octobre, avec cinq bataillons de troupes réglées et mille cavaliers moghrebins.

Tandis que ces événements se passaient en Arabie, la France, l'Angleterre et la Russie signaient un traité d'intervention dans les affaires de la Grèce. M. Cradok, arrivé de Londres en vingt et un jours, était venu, au nom du ministère britannique, en donner communication au vice-roi. Peu de temps après, on apprit la réunion dans le port de Navarin, de la flotte turco-égyptienne, et sa destruction, le 20 octobre 1827, par les escadres combinées des trois puissances.

Ce coup imprévu produisit en Orient une grande sensation. Il fut reçu par la Porte et par le vice-roi avec ce flegme stoïque qui caractérise

les Orientaux. Le canon de Navarin ne les étourdit pas. C'était la première fois que les trois grandes puissances unissaient leurs efforts; elles auraient pu en faire un meilleur usage. Si c'était une correction, elle était trop sévère; si c'était une bataille, il y avait peu de générosité à frapper à coup sûr, et à profiter d'une supériorité incontestable. Espérons que l'Angleterre, la France et la Russie, ce triumvirat de nations, auquel rien ne pourrait résister, et qui serait le maître des destinées du globe, s'uniront encore, non plus pour détruire, mais pour édifier, pour régler enfin, selon la justice, les rapports de tous les peuples de la terre.

Laissant les débris de la flotte couvrir la plage de Navarin, et songeant à en créer une nouvelle, le vice-roi se rendit dans la province de Gharbyeh et s'occupa de donner des soins aux cultures, à visiter les canaux et à régler l'administration agricole. Il parcourut le reste de la basse Égypte où il fit les mêmes opérations. Au milieu de ces travaux, il reçut, de Constantinople, la nouvelle de la déclaration de guerre faite par la Russie à la Porte et du passage du *Pruth* par les armées russes. Quelques jours auparavant, un bâtiment de guerre, arrivé de Malte, l'avait prévenu que le port d'Alexandrie devait être bloqué par les alliés.

Cependant, Mohammed Ebn-Haun était arrivé à Yanbo'; voyant ses forces augmentées de trois mille hommes venus d'Égypte, Ahmed-Pacha se mit de nouveau en campagne contre le chéryf revolté. Il se porta sur Tayef dont il forma le blocus. Craignant que la ville ne tombât au pouvoir de l'ennemi, le chéryf tenta de s'échapper; mais il fut poursuivi par la cavalerie turque, qui le fit prisonnier avec trois autres chéryfs de son parti. On les conduisit au Kaire, où ils habitent encore; ils y sont gardés comme otages, afin de garantir la soumission des tribus arabes et d'assurer la tranquillité de l'Hedjâz.

Dans l'été de 1828, une escadre anglaise se présenta devant Alexandrie; deux navires, sortis pour ravitailler l'escadre d'Ibrahim-Pacha, essuyèrent le feu d'une frégate et rentrèrent dans le port avec des avaries. Par l'organe de l'amiral Codrington, qui commandait cette escadre, les trois puissances demandaient l'évacuation de la Morée et déclaraient que, dans le cas de refus, le port d'Alexandrie serait immédiatement bloqué. Après quelques pourparlers, le vice-roi dut y consentir; à l'exception de douze cents hommes qui devaient occuper provisoirement les ports de la Péninsule, les troupes égyptiennes l'évacuèrent complétement, et les restes d'une armée de quarante-deux mille hommes, qui

avaient été envoyés à plusieurs reprises pour soumettre les Grecs, rentrèrent à Alexandrie exténués par les fatigues et les maladies.

Pendant qu'Ibrahim-Pacha occupait encore les ports de la Morée, dix-huit mille Français, commandés par le général Maison, débarquèrent dans le golfe de Coron. Alors fut constatée, en Orient, la prépondérance de la politique européenne; elle venait d'enlever au Croissant une des plus belles provinces de son empire; mais cette perte, que rien ne pouvait réparer, avait touché le sultan encore plus que le vice-roi, qui, malgré de grands sacrifices d'hommes et d'argent, se résigna à perdre aussi l'espoir d'être le régénérateur de la Grèce, et laissa cette gloire et ce soin à la politique européenne.

La Russie, qui a toujours les yeux fixés sur Constantinople, vit avec plaisir ce démembrement. La France et l'Angleterre furent plutôt poussées par un instinct moral et sympathique. Toutefois, l'alliance passagère des trois puissances montra au monde où était le pouvoir suprême. Cette tendance à la souveraineté du globe parut peu émouvoir la Porte; elle semblait pressentir qu'un événement, peu éloigné, troublerait l'harmonie des puissances, et en détacherait une du *triumvirat* pour en faire son alliée. Nous verrons bientôt les Russes marchant

au secours de Constantinople, épouvantés des conquêtes rapides d'Ibrahim-Pacha.

La guerre de Morée avait coûté beaucoup à l'Égypte; il fallait réparer les pertes éprouvées. Le vice-roi fit des réformes dans différentes branches de l'administration afin de diminuer les dépenses.

On contraignit les anciens débiteurs du trésor à s'acquitter de leurs dettes; mais le vice-roi porta principalement ses vues sur le matériel et le personnel de l'armée. Le directeur de l'arsenal reçut l'ordre de faire fondre des pièces de canon et des obusiers de divers calibres. On coupa dans les provinces et autour du Kaire, des bois propres à la construction des affûts. La cavalerie, qui n'avait encore reçu aucune organisation, fut augmentée de sept régiments que l'on instruisit et habilla à l'européenne. Le vice-roi leva une contribution de deux mille cinq cents chevaux sur les grands de sa cour et ses principaux officiers. Ensuite, après avoir fait une tournée agricole dans la basse Égypte, il se rendit à Alexandrie, où venait d'arriver un vaisseau rasé de soixante canons, construit à Venise pour son compte. Il s'occupa d'activer les travaux de l'arsenal et le radoub de ses bâtiments. Il régla aussi les prix de ses denrées; celui des blés, dont les magasins contenaient plus de trois cent mille ardebs, fut fixé à neuf talaris

et celui des fèves à quatre. Ces prix, qui n'avaient été portés si haut que pour réparer les finances épuisées, devaient éloigner les acheteurs. On vendit peu de fèves, et les blés chômèrent longtemps en magasin.

J'ai parlé de la révolution agricole opérée en Égypte par la plantation du coton arbuste, révolution dont le contre-coup se fit sentir dans le monde commercial de l'Occident. Mais ce n'était pas assez que la vallée d'Égypte vît s'élever dans son sein le coton arbuste et fournît chaque année, concurremment avec l'Inde et l'Amérique, un aliment aux filatures de l'Europe. Comme le soleil de l'Inde et de l'Amérique, le soleil des Pyramides portait aussi à maturité ce végétal précieux dont la feuille macérée donne la fécule appelée indigo. L'amélioration de la culture de l'indigo d'Égypte devait suivre celle de la culture du coton. La couleur de l'un devait teindre les tissus faits avec l'autre; et puisque l'Égypte apportait dans la consommation plus de trois cent mille quintaux de coton, elle devait y apporter aussi tout l'indigo nécessaire à leur coloration. Propriétaire de l'Égypte, Mohammed-Aly songea à étendre et à perfectionner la culture de l'indigo. Il fit choix des terres les plus limoneuses, de celles qui, pouvant être arrosées toute l'année, sont mieux préparées pour la nature de ce végétal.

On vit bientôt, dans plusieurs provinces, une plus grande quantité de champs consacrés à ce produit. Avant cette époque, les fellahs le préparaient grossièrement; ils le détrempaient à l'eau chaude, et mêlaient avec la fécule un tiers de terre glaise. Ils faisaient sécher les pains en plein air; le vent y introduisait du sable et d'autres substances étrangères. L'indigo égyptien avait depuis quelque temps acquis dans le commerce un renom d'impureté, et il était rejeté sur les marchés d'Europe. Mohammed-Aly fit venir du Bengale des indigotiers, qui enseignèrent aux Arabes les procédés suivis dans l'Inde pour cette manipulation; ce fut M. Bozari, frère du médecin du Vice-roi, qui les amena en Égypte. Il existe aujourd'hui des indigoteries à Choubrah, dans les provinces de Charkyéh et de Kelyoub, à Menouf, à Achmoun, à Mehallet-el-Kebyr, à Birket-el-Kassab, à Mansourah. Il en existe aussi dans la province de Gyzeh, au Fayoum et dans quelques départements du Sâyd. Elles appartiennent au gouvernement, qui les fait valoir pour son compte. Dans chacune d'elles, il y a un nazer ou inspecteur, chargé de surveiller les travaux et de payer les ouvriers. A mesure que l'indigo est confectionné, on l'expédie au Kaire où est le dépôt général; ensuite il est vendu à des négociants, qui

l'envoient sur différents points d'Asie et d'Europe. Les produits de la dernière récolte se sont élevés à soixante-dix-sept mille trois cents okkes[1].

Le 15 janvier 1829, une frégate anglaise venant de Candie, annonça au Vice-roi que le blocus de cette île était levé, et qu'il pouvait ravitailler ses troupes. Alors il fit armer une frégate, une corvette et deux bricks, qui mirent à la voile vers le commencement de février. Arrivée dans les parages de Candie, la flottille rencontra un vaisseau russe qui lui donna la chasse. La corvette et les deux bricks furent capturés; la frégate, ayant reçu plusieurs boulets, parvint néanmoins à s'échapper; elle rentra dans le port d'Alexandrie.

Quelques jours avant cet événement, le Vice-roi avait reçu de Constantinople un firman qui lui ordonnait d'envoyer aux Dardanelles une

1 L'okke vaut 1 kil. 24. Malgré tous les soins du Vice-roi, les fellahs ne purent désapprendre de suite leurs mauvais procédés de manipulation, et les indigos d'Égypte, contenant toujours beaucoup de substances hétérogènes, ne purent acquérir une meilleure réputation commerciale. En 1833, le Vice-roi en avait dans ses magasins deux cent mille okkes invendus. M. Rocher, chimiste français, offrait de les purifier, le Vice-roi ne voulut pas entreprendre cette opération et préféra baisser les prix.

partie de sa marine, et de faire partir pour la Syrie vingt mille hommes de troupes réglées, afin d'aller renforcer l'armée turque d'Asie, occupée à observer les mouvements des Russes qui s'avançaient déjà vers Erzeroum. La France et l'Angleterre commençaient à craindre l'ambition de la Russie, qui, sans se détacher ouvertement du triumvirat, poussait une pointe vers la Perse; l'Angleterre surtout craignait pour ses possessions dans l'Inde. La France était plus désintéressée dans le débat, mais elle devait être pourtant gardienne de la civilisation, et veiller sur l'accroissement que semblait prendre le colosse moscovite. La France et l'Angleterre, afin de faire contrepoids à la Russie, poussèrent donc dans la balance politique le sultan Mahmoud qui y entraîna le Vice-roi; la Russie différa ses projets.

On reçut des dépêches de l'Hedjâz : elles annonçaient que plusieurs tribus d'Arabes refusaient de payer la redevance annuelle de douze cents quintaux de café. Un bataillon de six cents hommes, quatre cents soldats d'infanterie turque et un corps de cavalerie furent dirigés sur Djeddah.

Pendant l'hiver, le vice-roi s'occupa avec une nouvelle ardeur de l'administration. Il fit construire de nouvelles fabriques pour recevoir des

machines à vapeur venues d'Angleterre. Ces machines servent aujourd'hui à mettre en mouvement des métiers à tisser le coton, ainsi qu'à faire mouvoir l'appareil ventilateur des fourneaux à fondre le fer et le cuivre.

L'idée d'établir des manufactures en Égypte fut suggérée au Vice-roi par M. Bokti, consul de Suède, il y a environ quinze ans; mais lorsque le Vice-roi voulut réaliser ses projets industriels, il eut à vaincre bien des difficultés. Il fallut tout créer, les hommes et les choses; sa constance triompha de tous les obstacles. Il fit construire des fabriques, il fit venir d'Europe des machines et des ouvriers. Pendant plusieurs années, les produits manufacturés dans les nouveaux établissements ne trouvaient pas d'acheteurs, les dépenses étaient énormes, les bénéfices imperceptibles. Il fallut bientôt renouveler les machines apportées à grands frais de France et d'Angleterre. La poussière et surtout l'impéritie de ceux qui les dirigeaient, en avaient altéré les ressorts : aucun ouvrier n'était capable de les remettre en état de service. Enfin, le temps et la volonté du prince firent naître de l'émulation. Gruon, Jumel et Morel, mécaniciens français, avaient formé des élèves dans la filature des cotons et le tissage des toiles; on commençait à marcher. La fabrique des tarbouchs, située à

Foua, rivalisait avec les fabriques de Tunis. A Boulâq, on imprimait des mouchoirs aussi beaux que ceux de Constantinople. Aujourd'hui, l'Égypte compte quinze filatures de coton, des fabriques de draps, d'indiennes, de bonnets, de mouchoirs peints, d'étoffes de soie; des fonderies de canons et de fers coulés; des fabriques de plaques de cuivre, de cardes; des manufactures d'armes, des ateliers de menuiserie, des forges; des fabriques de poudre à canon, de nitre; des tanneries, etc. Dans les provinces de Menouf et de Gharbyéh, on tisse des toiles de lin et de coton; les indiennes se distinguent par la finesse du tissu, la vivacité et la solidité des couleurs. On exporte ces produits en Syrie, en Turquie. La Toscane consomme beaucoup de toiles d'Égypte. On envoie des cotons filés dans l'Arabie, dans l'Asie-Mineure, à Trieste. En général les toileries et les indiennes ont obtenu une assez grande consommation locale, et ont ainsi porté quelque préjudice à la fabrique anglaise. Pourtant l'introduction des draps français, des soieries italiennes, des toileries anglaises est encore considérable, et l'Égypte ne pourra pas s'affranchir de cette importation. Il est reconnu aujourd'hui que la poussière, l'humidité et d'autres obstacles, sur lesquels le génie de l'homme n'a pas de prise, apportent une certaine limite au perfectionne-

ment de la fabrique égyptienne. La nature a fait la vallée du Nil pour être agricole, plutôt que manufacturière.

L'Égypte n'avait pas de chantiers de construction pour la marine; le Vice-roi avait coutume d'acheter des bâtiments dans les différents ports de la Méditerranée, ou de les y faire construire. Il offrit à M. de Cerisy, ingénieur-constructeur français, qui avait déjà, pour lui, lancé en mer deux frégates à Marseille, de venir en Égypte. Arrivé à Alexandrie, M. de Cerisy organisa l'arsenal, qui jusqu'à ce moment n'avait servi qu'au radoub et au gréement des navires. Le gouvernement fit venir lui-même, de l'Europe et de l'Asie-Mineure, des bois, des fers, du chanvre, et toutes les fournitures nécessaires à la construction et à l'équipement complet des bâtiments. Déjà trois vaisseaux de haut bord s'élevaient dans les chantiers d'Alexandrie. L'approche des chaleurs de l'été, et le désir de voir lui-même les progrès de sa marine, engagèrent le Vice-roi à se rendre sur les bords de la mer. Ce fut là qu'il reçut de Constantinople un firman qui l'investissait de la possession de Candie. Il envoya dans cette île dix mille hommes sous les ordres d'Osmân-Bey, auquel il recommanda d'employer les voies de la douceur et de la persuasion.

L'Égypte fut jadis un des greniers de Rome;

à l'exception, peut-être, des bords du Gange, c'est le point du globe le plus fertile que nous connaissions, celui qui produit le plus avec le moins de travail. Cependant l'Égypte n'est pas inépuisable et plusieurs fois des disettes s'y sont fait sentir. Les vices de l'administration agricole avaient des racines trop profondes, pour que le Vice-roi, malgré tous ses soins, pût les extirper entièrement. D'un autre côté, plusieurs guerres successives, plusieurs expéditions militaires fort coûteuses avaient, sinon épuisé le pays, du moins diminué ses ressources. Pendant l'été de 1830, on éprouva une pénurie de comestibles; le peuple surtout souffrait de la disette. On mêlait les fèves avec du blé pour en faire du pain. Les produits de la nouvelle récolte étaient attendus impatiemment; mais le peu d'élévation des eaux du fleuve, sur lequel on ne pouvait plus naviguer qu'avec de petites barques, éloignait l'espoir d'une récolte abondante. Le Vice-roi rendit le commerce des grains libre à l'intérieur; l'inondation atteignit la hauteur accoutumée, les marchés s'approvisionnèrent, la disette cessa.

Le 6 novembre, le Vice-roi revint au Kaire pour y passer l'hiver. Il envoya quelques troupes dans l'Hedjâz, et donna ordre au gouverneur de Sennâr de soumettre les provinces voisines de l'Abyssinie.

Cependant le Nil s'était élevé à vingt et une coudées, les eaux avaient déposé sur toute la surface du sol leur suc nourricier, tout promettait l'abondance. Le Vice-roi, visant toujours aux produits riches, ordonna que dans chaque département un plus grand nombre de feddans fussent destinés à la culture du coton et de l'indigo. Il se souvint aussi, qu'autrefois, l'opium de la Thébaïde jouissait sur les marchés d'Europe d'une réputation justement méritée; il voulut donner un nouvel essor à la culture de ce végétal, depuis longtemps tombée dans l'oubli. Il fit venir de l'Asie-Mineure des Arméniens habitués à cultiver l'opium de cette contrée. On procéda à divers essais dont on envoya des échantillons en Europe; ils y furent trouvés supérieurs, même à l'opium de Smyrne. Alors le vice-roi donna à cette culture une plus grande extension. Ce fut une nouvelle branche de richesses pour l'Égypte. En 1833, la récolte s'est élevée à quatorze mille cinq cents okkes, que le Vice-roi a vendus cent dix piastres l'okke.

On a prétendu que le Vice-roi, en employant une trop grande quantité de terres à la culture du coton, avait porté un préjudice notable à celle des céréales, et exposé ainsi l'Égypte à des disettes. C'est une erreur matérielle et même une assertion absurde, dans laquelle on

n'a pu tomber que par l'ignorance des faits. Le domaine du coton et celui des céréales sont bien distincts. Ces deux espèces de végétaux ne se sont jamais disputé le sol de l'Égypte. Le coton, étant une plante vivace qui produit ordinairement pendant trois ans, et qui, par conséquent, ne peut séjourner sous l'eau où elle périrait, les parties inférieures de la vallée, arrosées par l'inondation du Nil, sont impropres à recevoir la culture de ce végétal. Il n'y a que les parties supérieures, où l'on peut faire arriver l'eau par des machines, qui soient de nature à faire prospérer les cotonniers. Au contraire, les céréales sont confiées, dans le mois de novembre, après la retraite des eaux, à des terrains qui ont été inondés. Ainsi l'orge, le blé, n'ont pas été expulsés des terres qui leur conviennent par les cotonniers. Il en est de même des fèves. Le maïs seul a pu souffrir un peu de l'extension de ce végétal, parce que la même nature de terrain convient à l'un et à l'autre. Mais le fellah bien payé de ses cotons trouvera toujours de la nourriture à acheter; et d'ailleurs, il y a une immense quantité de terres, aujourd'hui incultes, et qui peuvent être rendues à la culture.

Mohammed-Aly avait une armée et une marine, il fallait les occuper. Sa principale pensée était toujours d'élargir le cercle de la régénéra-

tion de l'Orient. Il avait échoué en Morée par l'intervention des puissances européennes. Plus voisin de la Syrie, qu'il convoitait depuis longtemps[1], il sentit qu'il l'entraînerait et la maintiendrait plus facilement dans son orbite. Châtier l'insolence d'Abdallah, pacha d'Acre[2], contre lequel il avait des griefs, tel fut le motif spécieux dont il se servit envers la Porte; mais en réalité, Mohammed-Aly devait, dans cette circonstance, attaquer ou être attaqué. Il savait,

1 Ce pachalik lui avait été promis lors de l'expédition de Morée; au lieu de remplir cette promesse, le Divan lui abandonna Candie, possession plus onéreuse peut-être que profitable.

2 Abdallah-Pacha qui, par ses actes antérieurs envers la Porte, avait encouru la disgrâce de son souverain, ne dut son pardon qu'à la médiation généreuse de Mohammed-Aly. Loin d'être reconnaissant envers son bienfaiteur, Abdallah se mit presque en hostilité contre lui. Il encourageait le commerce interlope; des Arabes excités, payés par lui, apportaient en Syrie du safranon, du séné et des toiles qu'ils faisaient passer en fraude de la haute Égypte par le désert de Suez. Il débauchait les habitants de la Charkyéh; six mille de ces fellahs avaient émigré en Syrie, et s'étaient retirés dans le pachalik d'Acre. Le Vice-roi écrivit à Abdallah de lui renvoyer ses sujets; ce dernier répondit, avec hauteur, qu'ils étaient les sujets du Sultan, et que peu importait qu'ils fussent en Égypte ou en Syrie. Le Vice-roi, blessé d'une telle réponse, lui manda qu'il irait reprendre ces six mille fellahs, *avec un homme de plus*. Il a tenu parole.

par un firman du divan de Constantinople, publié et communiqué officiellement aux puissances européennes, que ses relations secrètes avec Moustapha, pacha de Scodra, étaient connues de la Porte. Il n'ignorait pas que les lettres qu'il avait écrites à ce pacha, dans lesquelles il lui offrait argent, troupes, munitions, et s'engageait à marcher sur la capitale de l'empire, avaient été interceptées et se trouvaient entre les mains du sultan Mahmoud. Il était instruit que la Porte faisait des dispositions pour envoyer une armée formidable en Égypte. Dans cette alternative que devait-il faire? La saine politique lui traça son plan de conduite.

Ibrahim-Pacha fut nommé généralissime de l'armée d'invasion. Elle se composait de six régiments d'infanterie, quatre de cavalerie, quarante pièces de campagne et un plus grand nombre de pièces de siége. Les vivres, l'artillerie, les munitions de guerre étaient à bord de l'escadre. On avait réuni plusieurs milliers de chameaux pour les bagages et les ambulances, on se disposait à partir quand le choléra éclata en Égypte. Venu de l'Inde, il avait côtoyé les bords du golfe Persique, il s'était introduit dans la caravane de la Mecque, où les chaleurs et le manque d'eau lui avaient donné une nouvelle intensité. Il sévit dans la Ville Sainte où il frappa

vingt mille victimes. Il toucha à Djeddah et à Yanbo', qui en ressentirent les déplorables effets. Il passa à Suez qu'il décima. Enfin, au commencement du mois d'août, il vint s'installer au Kaire, et se répandit dans la haute et la basse Égypte. L'épidémie dura trente-quatre jours; elle enleva à l'Égypte cent cinquante mille âmes environ. La mortalité des femmes fut plus grande que celle des hommes. Sur quatre-vingts georgiennes et négresses qui se trouvaient dans le sérail du Vice-roi, trente furent frappées de mort. Le quartier des Juifs, peuplé d'environ quatre mille individus, dont les habitations placées dans des rues étroites et malsaines sont presque semblables à des cloaques, ne perdit cependant que soixante-dix femmes et trente-deux hommes. Les Européens, au nombre de quatre cents, dont la plupart s'étaient enfuis pour se soustraire à l'épidémie, ont eu à regretter vingt-huit personnes.

L'armée n'échappa point à la loi commune; elle allait envahir la Syrie, elle fut envahie par le choléra. Sur quatre-vingt-dix mille hommes, cinq mille périrent; c'est à peu près le seizième, proportion de la perte essuyée par toute la population. Tous les préparatifs de l'expédition furent suspendus. Il fallut lutter contre l'épidémie, plus terrible que le canon de Saint-Jean d'Acre. Une

saison plus tempérée vint améliorer l'état sanitaire.

Vers les premiers jours d'octobre 1831, le Vice-roi ordonna à son fils Ibrahim de se disposer à partir. Le 2 novembre, les troupes se mirent en marche pour se diriger sur El-Arych, rendez-vous général de l'armée. Ibrahim-Pacha s'était déjà rendu à Alexandrie, où il s'embarqua à bord de l'escadre avec son état-major et quelques troupes de débarquement.

Réunie à El-Arych, l'armée marcha sur Gaza; elle s'empara de cette ville après avoir dispersé quelques soldats du pacha d'Acre; de là, elle se porta sur Jaffa. La garnison turque avait évacué cette place; l'armée ne trouva aucune résistance.

Pendant ce temps, l'armée qui avait mis à la voile d'Alexandrie croisait devant le port de Jaffa. Ibrahim-Pacha débarqua dans cette ville et prit le commandement en chef de l'armée. Il avait sous ses ordres Abbâs-Pacha, petit-fils du Vice-roi, Ibrahim-Pacha, neveu du Vice-roi, Solimân-Bey (Selves), Selym-Bey, Ahmed-Bey-Menekly. L'armée s'avança à petites journées vers Saint-Jean d'Acre. On s'empara de Caïffa, afin de faciliter le mouillage de l'escadre qui y débarqua les vivres, l'artillerie et les munitions de toute espèce.

Cette opération étant terminée, le généralissime Ibrahim-Pacha vint mettre le siége devant Acre. En arrivant, il dispersa un gros de cavalerie qu'Abdallah-Pacha avait envoyé pour reconnaître les forces de son ennemi. La place fut investie le 26 novembre.

On commença par établir des redoutes, mais le manque de bons ingénieurs retarda les travaux. L'artillerie de la place, bien servie, tirait à outrance sur les assiégeants. On attaqua aussi par mer, mais les gros temps et les boulets des forts empêchaient les vaisseaux d'approcher. Les travaux du siége avançaient lentement. On avait bien battu en brèche, les bombes avaient bien écrasé quelques maisons, mais tout cela était sans résultat. La saison de l'hiver, rigoureuse pour des hommes habitués à un climat plus chaud, et des pluies abondantes occasionnèrent des maladies.

Cependant l'artillerie avait fait brèche; Ibrahim-Pacha tenta un premier assaut qui n'eut aucun succès. On était déjà à la fin de février 1832, et le siége continuait. L'artillerie tirait jour et nuit sur la place, qui ripostait avec avantage. Ibrahim ranimait le courage de ses troupes; on fit de nouveaux efforts, on gagna du terrain. Une seconde brèche devint praticable; on donna un second assaut qui ne

fut pas plus heureux que le premier. Abdallah-Pacha et la garnison composée de deux mille cinq cents hommes, repoussaient toutes les attaques avec intrépidité, et paraissaient vouloir s'ensevelir sous les ruines de la place.

Sur ces entrefaites, on apprit qu'Osmân, pacha d'Alep, avait excité des troubles dans le pays, et qu'à la tête de quelques milliers d'hommes, il avait essayé deux fois d'attaquer Tripoli. Ibrahim-Pacha voulut arrêter le mal dans sa source; il prit avec lui quelques troupes et marcha contre ce nouvel ennemi. Mais à peine arrivé à six lieues de Tripoli, il apprit qu'Osmân-Pacha, saisi d'épouvante, s'était enfui précipitamment pendant la nuit, abandonnant artillerie, munitions et bagages. Content de ce succès, Ibrahim crut devoir retourner sur ses pas. L'ennemi fit courir le bruit que le général en chef avait pris la fuite; ce bruit servit à grossir ses fôrces. Le pacha de Kaisseri, celui de Maaday, Kalé-Keran et Nymet Aghas, deux chefs entreprenants, se joignirent à Osmân-Pacha; ils suivirent les traces d'Ibrahim à la tête de toutes leurs troupes. Mais le généralissime les battit dans la plaine de Zeran; leur tua trois cents hommes, et les poursuivit pendant deux heures l'épée dans les reins.

Après cette courte expédition, Ibrahim-Pacha

poussa avec une ardeur nouvelle les travaux du siége; il fit élargir les brèches, combla les fossés; il réunit les troupes et les disposa pour une attaque générale. Le printemps était revenu, et avec lui le courage au cœur des soldats. La garnison avait épuisé ses vivres et ses munitions; tout promettait un succès plus heureux. Pendant toute la nuit du 26 au 27 mai, les batteries firent feu sur la place. Le 27 au matin, peu de temps après le lever du soleil, Ibrahim-Pacha ordonna l'assaut. On se battit de part et d'autre avec une égale valeur; on se disputait pied à pied le terrain; plusieurs détachements parvinrent à s'établir sur les brèches; mais la fusillade et la canonnade ne discontinuaient pas. Enfin, vers quatre heures après midi, le bataillon qui se trouvait sur la brèche de Zavié fit une charge si vigoureuse que les assiégés demandèrent à se rendre. Quatorze cents hommes périrent sur la brèche. La garnison, réduite à quatre cents hommes environ, sortit avec les honneurs de la guerre.

Ce fut ainsi qu'après dix heures de combat, après six mois de siége, Saint-Jean d'Acre, cette place si renommée dans les fastes militaires, sous les murs de laquelle périrent tant de vaillants croisés, cette place forte qui arrêta Napoléon, et qui depuis lors passait pour être presque

imprenable, tomba au pouvoir d'Ibrahim-Pacha. Mais avec lui étaient aussi des Français, des Français qui avaient servi glorieusement sous les drapeaux de l'Empereur. L'ombre du grand homme en a dû être consolée. Saint-Jean d'Acre n'offrait plus qu'un amas de ruines; les troupes y entrèrent, elles se livrèrent à quelques désordres inséparables de la prise d'une ville après un assaut. Abdallah-Pacha témoigna le désir d'aller en Égypte; en débarquant à Alexandrie, il fut très-bien accueilli du Vice-roi, qui le complimenta sur sa belle défense [1].

Tandis qu'Ibrahim-Pacha préludait ainsi à la conquête de la Syrie, l'Hedjâz était le théâtre d'autres événements. Quelques différends s'étaient élevés entre Khourchyd-Bey, à qui le Vice-roi avait confié le gouvernement de ce pays, et les chefs des troupes turques irrégulières. Zenâr-Aghâ, l'un de ces chefs, se plaignait d'avoir été lésé et molesté par le gouverneur à propos de quelques intérêts d'argent. Ses plaintes trouvèrent de l'écho auprès de trois autres chefs, commandant, comme lui, quatre cents hommes de cavalerie turque, et qui se trouvaient campés sous les murs de Djeddah. Tous ces soldats réclamaient eux-mêmes, depuis longtemps, un arriéré

1 *Voyez* les Notes à la suite de cette relation.

de solde. A l'instigation de Turkché-Bilmès[1], le plus audacieux et le plus entreprenant de ces chefs, ils se portèrent avec leurs hommes sur la Mecque pour appuyer Zenâr-Aghâ. Il y eut des pourparlers. Le grand chéryf interposa sa médiation ; les Turcs consentirent à retourner à Djeddah. Il devait se tenir dans cette ville une assemblée des principaux chefs, où l'affaire serait terminée. Khourchyd-Bey s'y rendit ; on s'empara de sa personne. Les révoltés, secondés par le câdy, firent une révolution dans Djeddah, et proclamèrent Turkché-Bilmès gouverneur de l'Hedjâz. Hassan-Aghâ-Ezargouly, envoyé par le Vice-roi pour pacifier le pays, voyant les populations portées en faveur de Turkché-Bilmès, semblait approuver tout ce qui avait été fait. Les Turcs révoltés marchèrent de nouveau sur la Mecque. Le lendemain de son arrivée dans cette ville, Turkché-Bilmès écrivit au gouverneur de Djeddah de faire embarquer Khourchyd-Bey, et de le renvoyer au Kaire.

1 Il avait été mamelouk de Moustafâ-Bey, beau-frère du Vice-roi, mort il y a plusieurs années. Il remplaça son maître dans le commandement de la cavalerie des Dehlys et fut envoyé à la Mecque, à la tête de quatre cents hommes. Le surnom de Turkché-Bilmès, qu'on lui a donné, signifie *qui ne sait pas la langue turque*. Il s'appelait Mohammed-Aghâ.

Cependant Ismayl-Bey, colonel du 9e régiment, qui aurait voulu que la révolution se fût faite à son profit, jaloux de l'élévation de Turkché-Bilmès, se préparait à se défendre. D'un autre côté, les habitants de la Mecque s'étaient déclarés pour les révoltés, et les engageaient à attaquer les Égyptiens. Les troupes du Vice-roi étaient en possession de la citadelle; on dirigea contre elles une pièce de canon, mais elle fut démontée du premier coup par un adjudant-major égyptien. Les Turcs ayant attaqué quelques compagnies placées en vedette, furent reçus par une décharge de mousqueterie; alors l'action devint générale; les Égyptiens chassèrent les Turcs devant eux, et les poursuivirent jusque dans la Ville-Sainte. En représailles de la menace que les habitants avaient faite de piller leur camp, ils dévastèrent eux-mêmes les maisons des Turcs; mais Ismayl-Bey arrêta le pillage. Il fit venir des vivres dont on commençait à manquer, fortifia les avenues de la ville, et rétablit l'ordre et la tranquillité.

Les Turcs arrivèrent en désordre à Djeddah; ils songèrent à réparer leurs pertes et à aller attaquer Ismayl-Bey dans ses retranchements. Ils s'emparèrent des vaisseaux du Vice-roi qui se trouvaient dans le port de Djeddah; ils imposèrent la ville; les magasins militaires furent pillés.

Turkché-Bilmès paya à ses soldats l'arriéré de leur solde; il manda plusieurs cheykhs d'Arabes et les engagea à embrasser son parti; il leur fit des distributions de vivres, de poudre et d'argent. A cette époque, la nouvelle de la prise de Saint-Jean d'Acre parvint dans l'Hedjâz; elle fit impression sur les rebelles, qui cherchèrent à la démentir.

Dès que la Porte avait été informée de la révolution qui avait élevé Turkché-Bilmès au pouvoir, elle lui avait envoyé un firman qui lui conférait le gouvernement de l'Hedjâz, en lui promettant même des secours. Tout à fait hostile à Mohammed-Aly, la Porte saisissait ainsi toutes les occasions de lui nuire.

Dans de telles circonstances, Hassan-Aghâ-Ezargouli avait dépêché un courrier-dromadaire au Vice-roi, pour lui donner connaissance de ces faits. Le Vice-roi envoya contre les rebelles le 7e régiment, et seize cents hommes de cavalerie. Il en confia le commandement à Ahmed-Pacha, qui avait déjà gouverné l'Hedjâz, et dont l'influence pouvait pacifier le pays. Déjà les relations commerciales souffraient de ces dissensions intestines. Le Vice-roi n'ignorait pas combien il lui importait de maintenir son autorité dans l'Hedjâz; car, outre les tributs en nature que lui paye cette contrée, elle est encore, pour l'Égypte, le

point de communication du commerce de l'Arabie et de l'Inde.

Ahmed-Pacha débarqua à Yanbo'. A la nouvelle de ce débarquement, Turkché-Bilmès fit charger tous les bâtiments dont il s'était emparé de vivres et de munitions de guerre, et y embarqua son infanterie. Il ordonna de faire voile pour Confoudah; lui-même, à la tête de sa cavalerie, se mit en marche vers cette ville en suivant les bords de la mer. Turkché-Bilmès campa dans une plaine près de Confoudah, le gouverneur de cette place lui en ferma les portes.

Sur ces entrefaites, un cheykh d'Arabes, Aly-Ebn-Mohekel, vint assiéger Abou-Arych, place située non loin de Confoudah, et où tenait garnison un bataillon du 9ᵉ régiment. Ce cheykh fut d'abord repoussé avec perte. Mais la citadelle était occupée par soixante soldats turcs appartenant à un certain Hassan-Aghâ, qui avait passé dans le parti de Turkché-Bilmès, et la crainte d'être trahi par eux, aussi bien que le manque de vivres et l'approche de l'armée des rebelles, engagèrent les Égyptiens à capituler; ils se retirèrent à Confoudah.

Cependant, deux jours après le départ de Turkché-Bilmès, Ahmed-Pacha fit son entrée dans Djeddah, à la tête d'une partie de ses troupes. Informé que le cheykh Aly-Ebn-Mohekel avait

le projet de s'emparer de Confoudah, il donna ordre à Ismayl-Bey de se diriger vers cette ville avec les 1er et 5e bataillons de son régiment.

Le Vice-roi avait promu le colonel Ismayl-Bey au grade de général, pour le récompenser de sa conduite énergique. Ahmed-Pacha lui en avait apporté le firman, mais il devait périr victime de ses propres soldats. Déjà, depuis longtemps, ils avaient témoigné leur mécontentement par des actes d'indiscipline. Avant de quitter Djeddah, on avait voulu leur payer un mois de solde, ils avaient refusé insolemment. Ismayl-Bey avait juré qu'il les ferait rentrer dans le devoir, ou qu'il tomberait sous leurs coups. L'insurrection augmenta, elle gagna le bataillon d'Abou-Arych qui était arrivé à Confoudah en même temps que Ismayl-Bey.

Enfin, un jour que la garnison faisait l'exercice, un caporal qu'il réprimandait déchargea son arme sur lui; ce fut le signal de la révolte des trois bataillons. Ismayl-Bey fut massacré par ses soldats; ils maltraitèrent aussi plusieurs de leurs officiers. Ces trois bataillons ont été décimés.

Turkché-Bilmès, qui n'avait pu entrer à Confoudah, marcha sur Hodeydah; il campa à deux lieues de la ville et son escadre se présenta à l'entrée du port. Il demanda au gouverneur de

faire des vivres et de l'eau; on lui répondit par un refus formel; alors il attaqua la ville qu'il fit battre par deux pièces de canon. Le feu de ces pièces épouvanta les habitants qui capitulèrent.

Pendant que Saint-Jean d'Acre tombait sous les boulets égyptiens, que faisait à Constantinople le sultan Mahmoud? Dès qu'il avait eu connaissance de l'entrée des troupes du Vice-roi en Syrie, il lui avait dépêché un de ses premiers officiers pour lui demander le motif de cette invasion. Le Vice-roi avait allégué des griefs contre le pacha d'Acre; Sa Hautesse aurait répondu qu'à elle seule appartenait le droit de punir ses sujets.

Témoin de cette lutte d'un nouveau genre entre le suzerain et le vassal, l'Europe tenait les yeux fixés sur le Levant. C'était encore la grande question de l'autorité et de la liberté, mais plus largement posée et avec toute la dignité orientale; aussi les puissances étaient-elles attentives à ce débat. Les unes, par leurs sympathies libérales, étaient portées pour le vassal; les autres avaient plus de propension pour le suzerain. La France qui, par ses précédents, par sa puissance morale et matérielle, est en quelque sorte investie d'une haute juridiction diplomatique, et se sent appelée à maintenir une heureuse harmonie entre tous les peuples, la France fut la première à tenter un rapprochement entre les deux adversaires.

Elle n'ignorait pas que l'Europe finirait par se déclarer pour le suzerain contre le vassal, et ne permettrait jamais à Mohammed-Aly d'entrer à Constantinople. Elle voulait, en arrêtant, dès l'origine, un débat sans résultats actuellement possibles, empêcher l'effusion du sang et la destruction des capitaux, conséquences inévitables de toute guerre.

La France prit donc l'initiative de la conciliation. M. Mimaut, son représentant diplomatique en Égypte, engagea Mohammed-Aly à entrer en accommodement avec la Porte. D'un autre côté, M. de Varennes, chargé d'affaires à Constantinople, fit au sultan Mahmoud des ouvertures de paix et de concession. Le Vice-roi se montrait disposé à conclure un arrangement; mais il prétendait, avec raison, que les frais de la guerre ne devaient pas être perdus pour lui; il demandait l'investiture de la Syrie.

Les choses en étaient là, lorsque le canon de Saint-Jean d'Acre vint frapper les échos du sérail. Mohammed-Aly fut proclamé rebelle; un firman fut lancé contre lui. A l'appui de cette excommunication, déjà une armée de soixante mille hommes s'avançait par l'Asie Mineure vers les frontières de la Syrie; déjà une escadre de vingt-cinq voiles, mouillée aux Dardanelles, était prête à lever l'ancre.

La Porte déclara aux ambassadeurs des puissances européennes qu'elle ne permettrait pas d'importer en Égypte des munitions de guerre. Elle craignait que le Vice-roi ne fût soutenu par un appui dont elle connaissait trop bien la force. Le Vice-roi n'en avait pas besoin, ses liaisons antérieures avec l'Europe l'avaient mis à même de s'en passer; mais la Porte fut elle-même obligée de recourir à cet appui. Bientôt celle des trois grandes puissances qui a plus de propension à soutenir l'autorité que la liberté, la Russie, prêta vingt mille baïonnettes à Mahmoud, alors qu'Ibrahim-Pacha touchait aux portes de Constantinople. Mais n'anticipons pas sur les événements.

Après la prise de Saint-Jean d'Acre, Ibrahim pacha se porta sur Damas, où il entra sans coup férir. Le gouverneur et les notables avaient pris la fuite. Le généralissime établit son quartier général sous les murs de cette ville; et, après avoir laissé garnison dans les points principaux du pays conquis, il marcha sur Homs en trois colonnes. Là, il rencontra trente mille hommes, formant l'avant-garde de l'armée ottomane. Le sari-askar Mohammed-Pacha, gouverneur de Tripoli, les commandait; il avait sous ses ordres huit pachas à trois queues, parmi lesquels se trouvait ce même Osmân-Pacha, déjà battu dans

les plaines de Zeran. L'armée égyptienne avait huit régiments d'infanterie, six de cavalerie, trente-huit bouches à feu, et quelques mille cavaliers bedouins.

Ibrahim-Pacha mit ses troupes en bataille : l'infanterie au centre avec six pièces de canon, la cavalerie avec les Bedouins sur les ailes. Les pachas réunis s'avancèrent sur trois colonnes, ils furent repoussés par les boulets et la mitraille. Un seul de leurs régiments continuait la fusillade; mais le 1er et le 2e bataillon de la garde, sous les ordres de Khourchyd-Bey, ainsi que les 3e et 4e bataillons, ayant à leur tête Selym-Bey, s'étant formés sur deux colonnes, chargèrent l'ennemi à la baïonnette et mirent le désordre dans ses rangs; la cavalerie acheva sa déroute. Ses tentes, ses bagages, ses munitions, ses vivres, vingt pièces de canon et deux mille cinq cents prisonniers tombèrent au pouvoir du vainqueur.

La bataille de Homs eut lieu le 8 juillet 1832 (9 safar 1248); elle doit faire époque dans l'histoire, c'est la première fois que les Orientaux ont combattu entre eux suivant la tactique européenne. Il y avait à peu près de chaque côté trente mille hommes de troupes réglées; mais la supériorité devait rester aux Égyptiens, mieux organisés, mieux disciplinés, mieux exercés. Des

militaires français et italiens, véritables débris des armées impériales, avaient instruit leurs régiments et se trouvaient avec eux. Réveillées naguère par l'épée de Napoléon, forméeset dirigées par des soldats de son école, les phalanges égyptiennes devaient continuer ce grand homme de guerre, elles devaient vaincre.

Les résultats de la bataille de Homs ont dû vivement frapper l'imagination des Orientaux. Ce spectacle, tout nouveau pour eux, de la force du sabre cédant aux combinaisons de la tactique, du courage calme du soldat combattant en ligne, triomphant de la fougue et de l'impétuosité du guerrier qui se précipite dans la mêlée, a dû produire une grande révolution dans leurs idées militaires, et, par conséquent, dans leur manière de concevoir l'organisation sociale.

Quand on songe que les Turcs perdirent à Homs deux mille hommes tués et deux mille cinq cents prisonniers, et que les Arabes n'eurent que cent deux hommes tués et cent soixante-deux blessés, on n'est pas étonné de l'enthousiasme qui faisait écrire à Ibrahim-Pacha, après la bataille : « Je n'hésite pas à dire que deux ou « trois cent mille hommes de pareilles troupes « ne me donneraient pas d'inquiétudes. » On n'est pas étonné de voir les pachas vaincus, tellement frappés de terreur, que, dans leur fuite,

ils abandonnent encore seize pièces d'artillerie et toutes leurs munitions, reste de tout ce qu'ils avaient pu sauver de leur défaite, fuyant toujours comme s'ils ne pouvaient mettre un assez grand espace entre eux et un ennemi si redoutable, harcelés par la tribu des Arabes Anezeh, qui profitaient de leur état de détresse pour les tuer et les dépouiller, ne s'arrêter enfin qu'au château de Médak.

La journée de Homs fit pressentir l'issue de la campagne de Syrie. La supériorité des troupes égyptiennes était constatée, elle ne s'est pas un instant démentie. Après s'être emparé de Hamah, Ibrahim-Pacha dirigea sur Alep son armée victorieuse. De son côté, Husseyn-Pacha, général en chef de l'armée ottomane, s'avançait vers cette ville, les habitants lui en fermèrent les portes. Il leur demanda des secours en vivres et en hommes, ils refusèrent de lui en donner. Les pachas vaincus s'étant réunis à lui, avec les débris de leurs troupes, lui communiquèrent la terreur dont ils étaient saisis. Suivant le système des Orientaux, il voulut punir Mohammed-Pacha de sa défaite. Il le fit dépouiller par ses soldats, et ce malheureux n'échappa à lá mort que par la fuite. Cette mesure ne servit qu'à augmenter la démoralisation dans l'armée. Husseyn-Pacha n'avait presque plus de troupes réglées ;

tout se débandait, tout désertait, malgré les punitions dont il n'était pas avare. Dans un pareil état de délabrement, il sentit qu'il ne pourrait s'opposer à la marche victorieuse de l'armée égyptienne. Il abandonna Alep et alla camper au delà des défilés de Beylan-Boghasi.

Cependant, Ibrahim-Pacha faisait son entrée dans Alep. La Porte continuait à s'agiter, mais comme le fait un malade. Les populations de la Syrie semblaient appeler la domination du vainqueur ; le Vice-roi protestait de sa soumission à la Porte et de son désir de faire la paix ; Ibrahim-Pacha marchait en avant. Il arriva aux défilés de Beylan-Boghasi ; ils étaient gardés par les Turcs qui avaient placé quelques pièces de canon sur les hauteurs. Ceux-ci firent jouer leurs batteries, qui dominaient les deux routes, et l'artillerie égyptienne riposta par un feu bien nourri ; Ibrahim les attaqua sur deux colonnes, et toutes leurs pièces furent démontées en moins d'une heure. Pendant ce temps, le 8e régiment d'infanterie et le régiment de la garde fondirent sur l'ennemi à la baïonnette, et emportèrent toutes les hauteurs ; au coucher du soleil, toute l'armée turque était en fuite.

Ibrahim-Pacha passa la nuit sur le champ de bataille ; le lendemain, à la pointe du jour, il envoya sa cavalerie à la poursuite de l'ennemi ;

le reste de l'armée alla camper à Beylan. Haryf-Bey, colonel du 18e régiment turc, passa dans les rangs égyptiens ; soixante cavaliers et six cents fantassins d'Aiich-Pacha vinrent se mettre à la merci du vainqueur. La cavalerie égyptienne poursuivit les Turcs jusqu'à Adana, d'où elle revint avec dix-neuf cents prisonniers.

Quand deux puissances à la fois continentales et maritimes se font la guerre, la terre ferme ne peut pas être l'unique théâtre de la lutte, et la mer devient aussi une arène où se mesurent les deux rivaux. Le 9 juin, le Vice-roi reçut l'avis, par un brick en croisière, que l'escadre ottomane venait de sortir des Dardanelles. Il ordonna aussitôt que les bâtiments qui étaient à l'ancre se joignissent à ceux qui louvoyaient au large, afin de reconnaître l'escadre ennemie. Bientôt la flotte égyptienne fit voile vers les parages de Rhodes. Dans ce même temps, l'amiral turc (*Capitan-Pacha*) se dirigeait vers le port d'Alexandrette, pour y débarquer des troupes, des munitions de guerre et des vivres. Il avait sous ses ordres trente-cinq bâtiments de guerre, dont sept vaisseaux, et neuf frégates. Mais ayant appris, à son arrivée dans ce port, la défaite des pachas de Syrie, et la marche triomphale d'Ibrahim, il ne put remplir le but de sa mission, il revint vers Chypre,

et louvoya pendant plusieurs jours sous le vent de cette île.

L'escadre égyptienne, forte de vingt-sept bâtiments, dont sept vaisseaux et onze frégates, était commandée par Osmân-Pacha [1]. Les talents de cet amiral et son dévouement inspiraient au Vice-roi la plus grande confiance. Il se contenta d'observer les mouvements de l'escadre turque, sans engager le combat. Le capitan-pacha, qui avait plus de vaisseaux et une artillerie plus nombreuse, se tint aussi sur la défensive. On a dit que celui-ci avait ordre dene pas attaquer; la Porte craignait-elle de perdre sa flotte,

1 Osmân-Pacha, connu d'abord sous le nom de Osmân-Bey Noureddyn, était fils d'un sakka bachi (chef des porteurs d'eau) de la cour de Mohammed-Aly; cette charge est honorable en Orient. Le Vice-roi, ayant reconnu dans le jeune Noureddyn de l'aptitude et de l'intelligence, l'envoya à Milan, puis à Paris où il reçut une éducation soignée, sous le nom de Hadji-Osmân. A son retour en Égypte, il fut directeur de l'École militaire, puis chef d'une province. Le Vice-roi, content de ses services, lui conféra le grade de major général de l'armée avec le titre de bey. Nous avons vu précédemment qu'il fut envoyé en Candie à la tête de dix mille hommes, lorsque le Vice-roi reçut l'investiture de cette île. La marine avait besoin d'un chef, Osmân fut nommé amiral, en même temps qu'il fut revêtu de la dignité de Pacha. (*Voyez* plus loin, à la suite de la seconde partie.)

comme elle avait déjà perdu son armée? Quoi qu'il en soit, il est peut-être sans exemple, dans les fastes militaires, que deux escadres ennemies soient restées si longtemps en présence, sans en venir aux mains. L'escadre égyptienne montrait plus d'audace, et semblait poursuivre l'escadre turque. Le capitan-pacha ayant fait voile pour Marmarice, l'escadre égyptienne alla le bloquer dans ce port; mais la saison étant avancée et les mauvais temps se faisant déjà sentir, Osmân-Pacha ne put tenir le blocus, et fut obligé lui-même d'aller mouiller dans le port de la Sude. Après une relâche de vingt jours à Marmarice, l'escadre turque leva l'ancre et se retira aux Dardanelles; l'escadre égyptienne l'y suivit. Constantinople allait être bloquée, pour ainsi dire, par terre et par mer.

Toutefois, une sorte de trève tacite avait suspendu les hostilités. Maître de la Syrie, le Vice-roi semblait avoir obtenu lui-même ce qu'il demandait; la Porte était dans l'impossibilité de reprendre l'offensive. On négociait; la France continuait son rôle de médiatrice, mais elle sentait que le moment était proche où l'une des puissances prépondérantes se déclarerait en faveur de la Porte. Aussi le cabinet des Tuileries, par l'organe de M. Mimaut, insistait-il plus vivement auprès de Mohammed-Aly, pour obtenir

une conclusion définitive. Des offres et des protestations furent échangées entre le Sultan et le Vice-roi, mais sans résultat. Il semblait y avoir des deux côtés une réserve, une indécision, une mobilité de vues et de prétentions, qui déroutaient tous les efforts de la diplomatie. La Porte parlait de paix et réorganisait son armée; le Vice-roi, la payant de retour, demandait le district d'Adana, riche en bois de construction. Malgré ses défaites réitérées, la Porte n'était pas encore convaincue de la supériorité militaire de son vassal; elle semblait ne s'habituer qu'avec peine à cette idée. Une bataille devait amener les négociations à leur maturité.

La Porte comptait sur sa flotte pour garder les Dardanelles, mais il lui fallait une armée et un général, pour s'opposer à Ibrahim-Pacha. Comblé naguère de faveurs, Husseyn-Pacha était tombé en disgrâce. Avant la campagne, on l'avait nommé feld-maréchal; par une exagération toute orientale, un firman l'avait investi du gouvernement de l'Égypte, de l'Abyssinie et de la Crète. Mais aujourd'hui il avait le tort de s'être laissé battre; on lui ôta le commandement des débris de l'armée. Telle est la vieille politique de la Porte, elle trouve plus facile de s'en prendre aux hommes qu'elle emploie, que de chercher la vraie cause de ses défaites.

Rechyd-Pacha fut élevé sur le pavois. Ce grand visir fut rappelé du fonds de la Romélie, où il avait été envoyé pour s'opposer aux progrès de Moustapha, pacha de Scodra, lequel s'était révolté, et marchait déjà sur Andrinople à la tête d'une armée d'Albanais. On crut avoir trouvé un adversaire redoutable pour Ibrahim-Pacha. Rechyd fit passer le Bosphore à ses troupes. Les chefs furent encouragés par des récompenses données par le Sultan lui-même; l'armée fut abondamment pourvue de vivres et de munitions.

La diplomatie n'était pas inactive, mais elle ne pouvait suivre la marche victorieuse d'Ibrahim. Après s'être rendu maître des défilés de Teifté-Khan, et avoir, encore une fois, battu les Turcs à Oulou-Kislak, il s'avança vers les plaines de la Natolie. C'est là qu'il rencontra Rechyd-Pacha.

On était au mois de décembre 1832, l'atmosphère était chargée d'un épais brouillard. Les deux armées se mirent en bataille le 21 décembre, ayant sur leurs flancs la ville de Koniah. Le grand-visir avait sous ses ordres environ soixante mille hommes; l'armée égyptienne n'en comptait pas trente mille y, compris les Arabes-Bedouins.

Pendant toute la matinée, le feu de l'artillerie et de la mousqueterie ne discontinua pas; mais la fumée ajoutant encore à l'obscurité, les coups

étaient peu meurtriers. Rechyd-Pacha, s'étant avancé à la tête d'un corps d'Albanais, s'aperçut que sa troupe ne le suivait pas. Il se mit à parler assez haut et à appeler ses soldats. Mais des Bédouins postés près de là, ayant entendu un langage qu'ils ne connaissaient pas, s'approchèrent de lui à la faveur du brouillard, et le firent prisonnier. La nouvelle de la prise du grand visir se répandit dans les rangs des Turcs; la déroute se mit parmi eux. Les Égyptiens restèrent maîtres du champ de bataille, de vingt pièces de canon attelées et de quelques bagages. On s'était battu pendant six heures environ; il n'y eut que cinq cents hommes tués ou blessés parmi les Turcs, et deux cents seulement parmi les Égyptiens [1].

La bataille de Koniah fut le dernier acte du drame de Syrie. Le trône des Sultans était ébranlé et sa chute pouvait entraîner de grands changements dans la politique du monde. Ibrahim-Pacha n'était plus qu'à six journées du Bosphore;

1 Voyez plus loin, pour les détails de cette mémorable action. Depuis que ces lignes sont écrites, il a paru un ouvrage important sur l'histoire de la guerre, par MM. de Cadalvène et Barrault, accompagné des plans de bataille; nous ne pourrions mieux faire que d'y renvoyer; le récit est fondé sur les pièces officielles et des documents authentiques.

la route lui en était ouverte, il n'avait plus d'armée turque à combattre, et toutes les populations se déclaraient en sa faveur. Dans Constantinople même, Mohammed-Aly avait un parti puissant; si l'Occident n'était intervenu, c'en était fait de l'Empire ottoman. Mais la diplomatie européenne pensa que, malgré sa faiblesse, il devait encore peser dans la balance des nations.

Tremblant au milieu de son sérail, Mahmoud cria au secours. Plus voisine de lui, la Russie l'entendit. C'était d'ailleurs la puissance qui, soit par sympathie, soit par ambition, était le plus à portée de courir à son aide. L'empereur Nicolas lui en avait déjà fait l'offre, par une lettre que lui avait apportée le général russe Mouravieff. Une escadre russe parut dans le Bosphore, avec huit mille hommes de débarquement.

En même temps, M. de Mouravieff vint à Alexandrie, en qualité d'envoyé diplomatique de la Russie. On s'attendait de sa part à une sorte de déclaration de guerre; mais, soit que l'accueil que lui fit le Vice-roi eût changé ses dispositions, soit qu'il eût des instructions particulières de son gouvernement, il est de fait que cet envoyé se tint toujours dans les termes les plus polis et les plus obligeants. Aussi, le Vice-roi, voulant lui donner un témoignage personnel de considération, signa, en sa présence, l'ordre à Ibrahim-

Pacha de cesser les hostilités. Le général Mouravieff parut satisfait de la mission qu'il venait de remplir. Quelques jours après son départ, une frégate turque, ayant à bord Khalyl-Pacha, revêtu de pleins pouvoirs par la Porte, mouilla dans le port d'Alexandrie.

Cependant, le vice-amiral Roussin, qui venait d'arriver à Constantinople, pour prendre possession de l'ambassade de France, refusait de débarquer, jusqu'à ce que la flotte russe eût quitté le Bosphore. Il obtint que les Russes ne mettraient le pied sur le rivage, que dans le cas où Mohammed-Aly n'accepterait pas les conditions qu'il allait lui proposer. Le Vice-roi n'accepta point ces conditions, qui le limitaient à la possession des pachaliks d'Acre, de Tripoli et de Séyd; elles lui semblaient incompatibles avec la gloire de ses armes. L'Autriche paraissait d'accord sur ce point. L'Angleterre ne prenait encore aucune part aux négociations. Ibrahim-Pacha était à Kiutayé, et s'avançait toujours vers le Bosphore. Une révolution pouvait éclater à Constantinople. Le Grand-seigneur dut songer à accorder des conditions plus avantageuses.

Habituée, depuis longtemps, à se voir enlever des provinces de son empire, la Porte, dans cette circonstance, tout en accordant quelque chose, voulait pourtant, par un instinct de con-

servation, donner le moins possible. Les cabinets européens employèrent encore leur médiation; mais il ne s'agissait plus que de savoir quelle étendue de territoire serait concédée. Le cabinet des Tuileries, qui n'avait point approuvé les premières dispositions de son ambassadeur, appuyait pour que Mohammed-Aly fût amplement dédommagé. L'Angleterre ne s'y opposait pas, afin d'être plus tôt débarrassée de la présence des Russes à Constantinople. La Russie espérait, qu'à force d'être démembré et affaibli, l'Empire turc serait pour elle une proie plus facile.

Tandis qu'on négociait, les Russes étaient débarqués près de Constantinople, et campaient sous les murs de cette capitale. De nouvelles troupes venaient sans cesse grossir le nombre des premières. Les Russes ne devaient remettre le pied dans leurs vaisseaux, que lorsque Ibrahim-Pacha aurait repassé le Taurus. La France et l'Angleterre pressaient la conclusion du traité entre le Sultan et Mohammed-Aly.

Le Sultan ne voulait céder que la moitié de la Syrie; mais cette province ne lui appartenait déjà plus; l'épée d'Ibrahim avait tranché les derniers liens qui pouvaient l'attacher à lui; il fut donc obligé de la céder tout entière, avec le district d'Adana. De son côté, le Vice-roi se reconnut vassal de la Porte, et s'engagea à lui

payer annuellement ce que lui payaient les pachas de Syrie. Cette paix conclue définitivement le 14 mai 1833 (le 24 zil-hadjé 1248), fut appelée la *Paix de Kiutayé*, du nom du lieu où se trouvait Ibrahim-Pacha, au moment où le traité fut signé.

Le Vice-roi reçut les félicitations des envoyés de France et d'Autriche, à l'occasion de la paix. Plusieurs promotions eurent lieu dans l'administration et dans l'armée. M. de Cérisy fut revêtu du titre de Bey. Le ministre du commerce Boghos, dont j'ai esquissé la biographie dans le premier volume de l'*Histoire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly*, fut élevé à la même dignité, en même temps qu'il fut nommé ministre des affaires étrangères, récompense de ses longs et utiles services.

Le Vice-roi quitta ensuite Alexandrie, et se rendit dans les provinces de Menouf et de Gharbyéh. Il réunit les chefs de départements, pour aviser aux moyens d'encourager la culture du coton, dont les récoltes avaient sensiblement diminué et ne s'élevaient plus que de cent à cent cinquante mille quintaux. Afin de stimuler l'amour-propre des fellahs, il choisit parmi eux des hommes de capacité, et leur donna la gérance des administrations agricoles. A l'exception des *moudyrs*, les fonctions de *maimours*, et de *hakem*-

el-khott, furent confiées à des Égyptiens. Cette perspective du pouvoir et de l'élévation, si puissante sur les Européens, fut loin de produire un bon effet sur les fellahs; elle ne fit naître, d'une part, que la jalousie, et, de l'autre, que la sévérité. Habitués, depuis longtemps, à obéir à des maîtres nés loin des bords du Nil, il semble que les Égyptiens ne puissent se passer d'une domination étrangère; mais Mohammed-Aly, en les obligeant à se gouverner eux-mêmes, veut les familiariser avec le sentiment de la nationalité, et en même temps il consolide ainsi sa puissance.

L'Égypte a fait de grands progrès dans la tolérance religieuse, sentiment qui ajoute à la moralité d'un peuple. Les Catholiques, les Grecs, les Coptes, les Arméniens, les Juifs ont leurs temples mêlés parmi les mosquées. Le tintement de la cloche retentit librement dans cette même atmosphère où le chant du moëzzin appelle le peuple à la prière. Une pareille réciprocité de tolérance existe-t-elle en Occident? A Rome, à Paris, à Londres, les mosquées s'élèvent-elles à côté des églises? L'Égypte est une terre hospitalière pour tous les cultes et toutes les religions; elle les tolère et les protége, non-seulement dans l'intérieur de leurs temples, mais encore dans leurs cérémonies extérieures. Les funérailles de Bosari, médecin du Vice-roi, furent une éclatante

manifestation de cette tolérance religieuse. Bosari appartenait à la communion arménienne; il mourut à Alexandrie quelque temps avant la conclusion de la paix. Le Vice-roi ordonna que son corps serait transporté au Kaire pour y être inhumé dans le cimetière arménien. Il chargea un de ses officiers de l'accompagner jusque dans cette capitale, et au moment de son départ, il lui adressa cette simple parole : « Vous direz à « Habyb-Effendi et à Mahmoud-Bey que le corps « de Bosari est arrivé. » Cet officier s'acquitta ponctuellement de sa commission. Mahmoud-Bey, alors ministre de la guerre, sentit la portée de la parole du Vice-roi. Il s'empressa de rendre ses derniers devoirs au défunt que l'on avait déposé dans sa maison du vieux Kaire. De là, jusqu'au cimetière des Arméniens, il y a environ une demi-lieue; cet espace était rempli d'une foule de peuple de toutes les nations, accourue pour voir le cortége funèbre. Le clergé grec-schismatique s'était réuni au clergé arménien, pour donner plus de solennité à la cérémonie. Les prêtres étaient revêtus de leurs habits sacerdotaux; ils marchaient processionnellement, un cierge à la main. L'encens brûlait dans des cassolettes; on psalmodiait des prières, on faisait entendre les chants des morts. Portée par un acolyte, dominait par-dessus tout une croix d'une énorme

grandeur. Ce spectacle si nouveau, si insolite, si étrange pour des musulmans, fit naître chez eux la surprise, mais non la colère; ils s'arrêtaient pour le contempler : on n'aperçut aucun signe de mépris, pas même de désapprobation. Plusieurs, pour rendre hommage au prince, accompagnaient les restes d'un homme qui fut son ami, son fidèle serviteur, et qui, pendant trente années, demeura constamment attaché à sa fortune. J'ai dû rapporter ces faits, bien qu'au premier abord ils paraissent purement individuels; ils sont du domaine de l'histoire, parce qu'ils donnent la mesure des progrès de la civilisation en Égypte. La plume de l'historien est heureuse de pouvoir s'arrêter sur des événements de cette nature, qui constatent la tolérance des peuples, la reconnaissance des souverains, le respect et la charité pour toutes les croyances.

On ne lira pas avec moins d'admiration un autre fait de tolérance également remarquable.

Le général polonais Dembenski, qui a servi dans les armées du Vice-roi, a voulu, avant de quitter l'Égypte, honorer la mémoire de son digne compatriote, le chef de brigade Sulkowski, premier aide de camp du général en chef Bonaparte, tué le 1er brumaire an 7 (23 octobre 1798), près de l'ancienne mosquée de Dâher.

Cette mosquée fut ensuite retranchée par les Français, qui lui donnèrent le nom de fort Sulkowski. M. De Lesseps, consul de France au Kaire, avait été chargé, par le général Dembenski, de solliciter du gouvernement d'Égypte, l'autorisation d'élever un mausolée, dans l'endroit même où Sulkowski fut frappé de mort. Sa demande fut accueillie favorablement. Une décision du conseil d'état, présidé par le général Mouktar-Bey, qui, pendant sept ans, a fait partie de la mission égyptienne à Paris, vient d'autoriser, avec l'approbation de Mohammed-Aly, l'érection de ce mausolée. Sur une colonne tronquée en marbre blanc, et placée sur un piédestal, on a gravé cette inscription en langue française et en langue arabe :

« A. Sulkowski, Polonais;
« Aide de camp du Général en chef Bonaparte;
« Tué le 23 octobre 1798;
« Le général Henri Dembenski [1]. »

Depuis la conclusion de la paix, le Vice-roi avait formé le projet de faire un voyage en Candie. Chargé du gouvernement de cette île, que la Porte lui avait depuis longtemps concédée, il était bien aise d'en améliorer l'état agricole et commercial, et d'y établir une administration

1. *Voyez* les *notes* à la fin de l'ouvrage.

qui pût faire prospérer le pays. Le 2 août, il partit à bord de son escadre, commandée par Osmân-Pacha. Le colonel Campbell, consul général britannique, l'accompagnait, ainsi que MM. Pastré, Tossizza et Zizinia, négociants d'Alexandrie. Le Vice-roi visita d'abord les établissements militaires, et ordonna des travaux dans le port de la Sude, afin que ses vaisseaux désarmés pussent y tenir en sûreté; il s'occupa ensuite d'industrie agricole et d'administration. Il essaya d'appliquer au pays son système d'unité financière et commerciale, et pour l'appuyer, il laissa dans l'île des forces militaires suffisantes. Le 4 septembre, il était de retour à Alexandrie. Mais les Candiotes, qui, comme les Grecs de Morée, paraissaient avoir plus de propension pour le système européen de division territoriale et de liberté commerciale, se révoltèrent, quelque temps après le départ du vice-roi, contre le nouveau régime qu'il venait d'établir. Six mille paysans s'attroupèrent dans les villages voisins des montagnes. Quelques personnages marquants favorisaient l'insurrection, sans y prendre part ouvertement. Instruit de ces faits, le Vice-roi fit partir pour Candie de nouvelles troupes, et y envoya Osmân-Pacha, avec mission de pacifier l'île. Avant d'en venir à des hostilités, on essaya des pourparlers; le gouverneur Moustapha-Pa-

cha, d'accord avec l'envoyé du Vice-roi, dépêcha aux insurgés M. Caporal, son médecin, pour les engager à rentrer dans leurs villages. Cette mission n'eut aucun succès; on fit marcher des troupes; à leur approche, les paysans se dispersèrent, trente d'entre eux furent pris. Osmân-Pacha leur promit la vie sauve, mais le Vice-roi ayant donné ordre d'en faire un exemple, Osmân-Pacha quitta subitement l'île et le commandement des troupes, et alla débarquer à Mitylène, sa patrie. De là, il écrivit à Boghos-Bey, ministre des affaires étrangères, une lettre en français, dans laquelle il lui annonçait sa retraite; il fut ensuite appelé à Constantinople où il se rendit. C'est ainsi que, comblé des faveurs du Vice-roi, Osmân-Pacha abandonna le service du prince à qui il devait tout [1].

Cette année, l'inondation fut tardive, et ne s'éleva qu'à dix-neuf coudées et neuf pouces. Selon l'ancienne coutume, le peuple se rendit pendant trois jours à la mosquée d'Amrou, pour demander à Dieu l'augmentation du fleuve. Des prières publiques furent faites aussi dans les églises chrétiennes. C'est ainsi qu'une sorte de fraternité s'établit entre toutes les religions, comme je l'ai déjà

1 *Voyez* plus bas quelques détails sur Osmân-Pacha et sa fin.

fait observer, toutes les fois qu'il s'agit d'un intérêt général. Le 6 septembre, chose inouïe dans les temps modernes, le niveau du Nil se trouva assez élevé pour que l'on procédât à la coupure de la digue du canal qui conduit les eaux dans l'intérieur du Kaire. La rupture de la digue est pour tout le pays un grand jour de fête, et cette fête remonte à la plus haute antiquité. Les anciens Égyptiens l'avaient entourée de cérémonies extraordinaires. Le temps les a insensiblement transformées, et elles sont aujourd'hui remplacées par l'éclat et le bruit de la poudre, accompagnement obligé de toutes les joies publiques ; mais le but est le même, et rien n'a changé en Égypte, depuis un temps immémorial, que le mode de célébration. Cette année, on tira un beau feu d'artifice. Plus de deux cents canges élégamment décorées, ayant des chanteurs et de la musique, voguaient sur le canal de Rondah. L'affluence du peuple et le bruit du canon ajoutaient encore à la solennité de la fête.

En 1832, j'ai laissé Turkché-Bilmès à Hodeydah; plus tard, il se rendit à Moka et s'y établit. C'est là qu'il arrêta les bâtiments de l'Inde qui relâchent ordinairement dans ce port au printemps, avant de continuer leur route le long de la mer Rouge. Il les obligea à débarquer leurs cargaisons qu'il fit déposer dans des magasins,

et il les renvoya dans l'Inde. Il craignait que le Vice-roi ne s'emparât de ces navires, pour transporter les troupes qui viendraient l'attaquer, ou, du moins, tel fut le prétexte dont il se servit. Souverain de Moka, l'Ymâm de Sana' déclara la guerre à Turkché-Bilmès; mais il essaya vainement de le chasser du pays. Alors le Vice-roi envoya contre ce rebelle une armée de quinze mille hommes, commandée par le même Ahmed-Pacha, qui avait apaisé les premiers troubles de l'Hedjâz. Quand on apprit dans l'Yémen cette expédition, Aly-Mujessen, chef du pays d'A'-cyr [1], afin de s'attirer les bonnes grâces du Vice-roi, leva vingt mille Arabes, et marcha contre Turkché-Bilmès. Déjà celui-ci avait perdu les villes de la côte qu'il avait soumises; il s'était fortifié dans Moka, avec cinq cents hommes déterminés comme lui à périr. L'escadrille du Vice-roi venait d'arriver devant cette ville; en même temps Aly-Mujessen s'avançait par terre; Moka fut bloqué de tous côtés. Il ne restait plus aux Turcs aucun espoir de salut. Aly-Mujessen proposa à Turkché-Bilmès de se rendre sans conditions, et sur son refus, il fit attaquer la ville, qui fut emportée d'assaut. Les soldats de Turkché-Bilmès cherchè-

1 *Voyez* plus loin la carte *de l'A'cyr* et les observations géographiques sur ce pays.

rent à se sauver du côté de la mer, où ils trouvèrent de petits bateaux non pontés. Avec ces frêles embarcations, qui faisaient eau de toutes parts, sans voiles et sans rames, ils essayèrent de gagner l'un des bâtiments anglais mouillés au large. Le vent étant contraire, ils ne purent aborder. Ils étaient sur le point d'être submergés, lorsque les Anglais envoyèrent des canots à leur secours. Cent vingt de ces malheureux furent sauvés; Turkché-Bilmès était du nombre; il réclama du capitaine du vaisseau, *le Tigre*, qui l'avait reçu à son bord, la protection de l'Angleterre; le gouverneur des Indes devait décider de son sort. Aly-Mujessen livra pendant trois jours Moka au pillage; rien ne fut épargné. Depuis ce temps, la ville est presque déserte; pendant plusieurs années, le commerce de l'Inde par la mer Rouge restera dans un état de langueur.

Le même mode de gouvernement ne saurait convenir à tous les peuples. Bien que la morale doive être la même sur tous les points du globe, puisqu'elle est la vraie condition du bonheur de l'humanité, les moyens à employer pour améliorer l'état social doivent varier selon le caractère des nations. En Orient, il faut de l'énergie dans le gouvernement, du nerf dans l'administration, de la sévérité dans la justice. C'est

ainsi que Mohammed-Aly est parvenu à établir la sécurité dans ses États. Depuis les bouches du Nil jusqu'au fond du Sennâr; depuis le Fayoum jusqu'à l'Yémen, les caravanes et les voyageurs peuvent aujourd'hui traverser, sans crainte, les vastes solitudes qui séparent les terres cultivées, là où les tribus d'Arabes errants, les pirates de ces déserts, exerçaient naguère leurs brigandages impunis. Dans les villes, une bonne police a été établie. Les étrangers sont partout accueillis et respectés; la propriété des doctrines et des idées a trouvé un abri assuré dans la volonté du chef, plus efficace en Orient que la loi même en Europe; et, tandis qu'ailleurs les opinions et les croyances étaient espionnées, emprisonnées, une tolérance universelle, une liberté vraiment indéfinie, étaient le résultat heureux de ce qu'on appelle le despotisme égyptien !

L'hygiène publique n'a point été négligée; un conseil de salubrité a veillé sur la santé du pays. Des mesures ont été prises pour la propreté et l'assainissement des villes; des hôpitaux militaires ont été fondés, un lazaret a été établi à Alexandrie. La vaccine, ce préservatif si facile et si peu coûteux, a été partout répandue. Dans les campagnes, de nombreuses plantations d'arbres

ont contribué à assainir l'atmosphère [1]. L'Égypte, que les Européens regardaient comme le foyer permanent de l'épidémie pestilentielle, deviendra, de plus en plus, un séjour sain et agréable.

Dirigeant constamment ses vues vers ce qui peut contribuer à la prospérité de l'Égypte, Mohammed-Aly a profité des loisirs de la paix pour s'occuper de travaux industriels. Deux grands projets ont surtout fixé son attention, le barrage du Nil, et le chemin de fer du Kaire à Suez.

L'Égypte verse annuellement dans la consommation étrangère une si grande quantité de produits, qu'elle est presque toujours créancière des autres nations; et cependant, sur plus de trois millions de feddans de terres cultivables, à peine les deux tiers peuvent-ils être arrosés et cultivés. Aussi les Français, à peine maîtres de l'Égypte, avaient-ils songé à construire des digues aux deux embouchures du Nil, afin de faire refluer les eaux dans la vallée, et de pouvoir ainsi en arroser toute la superficie. Le plan de ce travail avait même déjà été donné par les ingénieurs français, et on en peut voir le résumé dans le grand ouvrage de l'expédition d'Égypte.

(1) D'après M. Mimaut, seize millions de pieds d'arbres ont été plantés dans ces derniers temps. *Voy.* plus loin.

L'état actuel de la canalisation de l'Égypte, quoique largement amélioré par le Vice-roi, est encore très-imparfait. Des canaux de dérivation, des barrages partiels, des encaissements ont été pratiqués. Cinquante mille puits à roue font monter l'eau à d'assez grandes hauteurs; mais tout ce système d'irrigation est insuffisant. Il faut s'emparer de la masse des eaux du fleuve, les arrêter à leur passage, et les forcer à laisser sur le sol entier de l'Égypte ce limon fécondant qui lui appartient, et qu'elles vont perdre au sein des mers.

Le Nil sera sans doute difficile à maîtriser. Il est extrêmement mobile; tantôt il se gonfle et roule un volume d'eau dont la rapidité est effrayante; tantôt ce n'est plus qu'un vaste ruisseau que le fellah passe à gué; son lit varie à chaque instant. Le Nil forme, en quelques heures, des îles de sable; quelquefois le soleil du soir le voit passer sur un autre point que le soleil du matin.

Peut-être aurait-on dû faire des études approfondies sur le cours et les alluvions de ce fleuve, avant de travailler à l'entreprise du nouveau barrage. Il faut bien connaître le sol de l'Égypte, l'état des chaussées, des ponts et des digues, que l'on sera forcé de relever jusqu'à quinze et vingt lieues des constructions. Il ne faut pas se le dissimuler, il y a de grands obstacles à vaincre.

La grandeur du but excitera sans doute à redoubler d'efforts pour y atteindre; il ne s'agit de rien moins que d'augmenter la richesse de l'Égypte. Si l'entreprise est difficile, elle n'est pas impossible. Le Vice-roi en a chargé M. Linant-Bey, son ingénieur en chef.

Quant au chemin de fer du Kaire à Suez, c'est un travail plus facile, mais non moins utile. Ce chemin ne rencontrera sur son trajet aucune montagne, aucun fleuve, aucune forêt; une série de petites plaines lui offriront une assiette solide, et il n'exigera presque aucuns travaux de terrassement. Sur ses deux bras de fer, allongés dans le désert, si l'on établit des voitures à vapeur, il vous transportera, en trois heures, du Nil à la mer Rouge. Suez deviendrait un faubourg du Kaire, et l'Égypte se rapprocherait de l'Inde qui lui rendrait alors son commerce. Cette entreprise, comme l'autre, semble devoir porter à un haut degré, en Égypte, les deux sources de la prospérité et de la richesse des nations, l'agriculture et le commerce.

J'ai déjà eu l'occasion de montrer comment l'unité agricole, que Mohammed-Aly a constituée, lui a permis des améliorations que jamais la propriété privée n'eût pu réaliser; le fellah, peu soucieux du lendemain, ne semait que ce qu'il pouvait recueillir de suite, et restait

toujours stationnaire dans ses cultures. Depuis que Mohammed-Aly s'est mis à la tête du travail agricole de l'Égypte, l'aspect général du pays a changé; à la vérité la condition individuelle du fellah n'en est pas améliorée. Outre les travaux de terrassement et d'irrigation, tels que canaux, digues, chaussées; outre l'introduction des cultures riches, telles que le coton, l'indigo, l'opium, la soie, le Vice-roi a déjà fait planter en Égypte des millions d'arbres de plusieurs espèces, parmi lesquels on compte cent mille noyers (1). Il a ordonné aux maimours, ou préfets, d'ouvrir des routes de village à village, et de les planter d'arbres. Il veut que les avenues des bourgs, des villes et des hameaux soient, comme en Europe, ornées de grands végétaux, qui prêtent leur ombre amie au voyageur fatigué (2).

(1) Depuis quatre ans, on a coupé dans la basse Égypte et dans les environs du Kaire une grande quantité de sycomores, pour servir à l'établissement des puits à roue; on a abattu les arbres de haute futaie qui étaient propres à confectionner le matériel de l'artillerie; ainsi de nouvelles plantations devaient remplacer les arbres abattus.

(2) Le même ordre n'a pas été donné pour les routes qui aboutissent au Kaire. Si l'on excepte la route qui conduit au palais du Vice-roi, à Choubrah, les autres sont mal entretenues. Les deux routes du faubourg de Boulâq, surtout, sont dans un état de délabrement qui attriste l'œil du voyageur;

Dans les divers départements, il y a de vastes étendues de terres, susceptibles d'être arrosées et cultivées, mais que depuis longtemps le soc de la charrue n'a pas touchées. Des concessions de ces terres ont été faites à des Francs, à des Turcs, à des Grecs et à des Arméniens : ces concessions sont gratuites, elles sont faites pour le terme de sept ou huit années. Les concessionnaires sont exempts d'impôts.

L'activité nouvelle que les préparatifs du barrage ont donnée à l'extraction des pierres du Mokathan, a fait naître l'idée de construire un chemin en fer ou en bois, de cette montagne au bord du Nil : l'intervalle est d'environ une lieue. Les pierres y sont transportées sur des chariots attelés de bœufs ; elles sont ensuite embarquées, et descendent le fleuve jusqu'à la pointe du Delta, pour les travaux du barrage, ou jusqu'à Alexandrie, pour la construction du bassin.

L'établissement d'un chemin de fer, ou même de bois, depuis les carrières jusqu'au fleuve, apporterait une grande économie de temps et de frais. La pente naturelle du terrain permettrait d'avoir des chariots, qui, sans bêtes de trait, chemineraient avec une grande rapidité. Ce pro-

on n'y voit pas un arbre ; cependant, les avenues d'une capitale devraient être toutes ombragées.

jet est d'une facile exécution; ce sera pour l'Égypte le premier échantillon des chemins de fer.

Le Vice-roi s'est occupé aussi de l'établissement d'une banque, qui aurait un capital de cent mille bourses (1), et qui émettrait des billets. On parle encore du percement d'une grande rue au milieu du Kaire, depuis la place de l'Esbékyeh jusqu'à la citadelle; cette rue avait été commencée par Napoléon et ses successeurs. Les maisons en seraient alignées, comme dans les villes d'Europe, et plantées d'arbres, comme dans les villes de la Perse et de la Chine. Enfin, il est question d'un pont en fil de fer, qui joindrait le village de Gyzeh au vieux Kaire, là même où les Français avaient établi un pont de bateaux.

Pendant que le Vice-roi était occupé de ces grands projets, les fêtes du Courbam-Beïram lui donnèrent l'occasion de témoigner sa satisfaction à quelques-uns des braves qui l'avaient si bien servi. Sélym-Bey, colonel du régiment de la garde, reçut le titre et les décorations de pacha. Il conféra la même dignité et les mêmes honneurs à Solyman-Bey (Selves), en récompense des services qu'il avait rendus et qu'il

(1) La bourse est de 500 piastres, aujourd'hui 625 francs environ.

rend encore à sa patrie adoptive. C'est le second Français élevé à cette dignité dans l'empire des sultans (1). Le comte de Bonneval, qui avait commandé avec gloire dans les armées ottomanes, connu sous le nom d'Osmân Pacha, avait déjà obtenu cette haute faveur; la Porte lui avait déféré le gouvernement de Trébisonde, où il mourut.

La paix de *Kiutayé* avait rendu Mohammed-Aly souverain paisible de la Syrie; ses troupes tenaient garnison dans les principales villes, et l'on allait y établir le même système qui régit aujourd'hui l'Égypte.

Ibrahim-Pacha, généralissime de cette armée, se trouvait en Palestine lorsqu'il reçut du Vice-roi l'ordre de faire des levées d'hommes et de les envoyer en Égypte pour y être exercés. Malgré l'absence de toute violence et la modération que l'on tâchait d'apporter dans l'exécution de pareilles mesures, les montagnards de Jérusalem, de Nâblous et de Khally-er-rahmân, poussés par leur aversion pour la discipline militaire, re-

(1) Depuis ont été faits beys le docteur Clot, MM. Cerisy, Besson, Linant, tous Français, et encore d'autres Européens. Plus tard, le docteur Clot a été fait mirliva ou général; c'est à la suite de la peste dernière, époque où il a déployé un dévouement héroïque.

fusèrent de se faire soldats, et levèrent l'étendard de la révolte. Le Vice-roi, instruit de leurs dispositions par un rapport d'Aly-Bey général de cavalerie et commandant de la place de Gaza, fit partir en toute hâte son secrétaire, Hussein-Effendy, qui se rendit sur les lieux, et revint, après douze jours, lui exposer le véritable état des choses. Hussein-Effendy annonçait qu'Ibrahim-Pacha avait déjà étouffé la révolte sur quelques points et puni les instigateurs les plus coupables. D'après ce rapport, Mohammed-Aly jugea que sa présence en Syrie terminerait seule les troubles qui agitaient le pays. Il partit donc, sans différer, sur la goëlette le Temsah (le *Crocodile*), avec toute la flotte, ayant à bord le quatrième et le vingtième régiment de ligne. Après une station de quelques heures dans les parages de Gaza, on vint jeter l'ancre devant Jaffa. Le Vice-roi, en débarquant, apprit avec douleur que les rebelles avaient saccagé et ruiné plusieurs villages, et qu'ils infestaient tous les chemins. Il enjoignit à Selym-Pacha, général de division de la garde, de former une haie, depuis Jaffa jusqu'à Ramlé, avec deux régiments d'infanterie et un régiment de cavalerie, dans le double but d'imposer aux insurgés, par ce déploiement de forces, et de dégager les routes. Il invita en même temps Ibra-

him-Pacha à se rendre auprès de lui. Ce prince partit en effet avec trois régiments d'infanterie, qui s'arrêtèrent à Ramlé, sur leur passage. Le Vice-roi et son fils eurent une longue entrevue, à l'issue de laquelle Selym-Pacha reçut l'ordre de ne laisser à Ramlé qu'un escadron de cavalerie et un bataillon d'infanterie, et de venir à Jaffa, avec le reste de ses troupes et celles que le généralissime avait amenées. Ahmed-Bey-Menèkli y arriva aussi, le 29 safar (6 juillet 1834), avec le neuvième régiment de cavalerie et un régiment de la garde de la même arme. Le Vice-roi lui en avait transmis l'ordre au Kaire, avant son départ d'Alexandrie, et cet officier supérieur fit tant de diligence qu'il arriva à sa destination après onze jours de marche.

Sur ces entrefaites, Mohammed-Aly reçut le rapport du Kaftan-Aghasi du prince généralissime, qui venait de battre un parti d'insurgés. Ce chef, en se rendant à St-Jean d'Acre avec sa troupe, les avait rencontrés en chemin, et dispersés après un engagement peu sérieux.

Cependant, les montagnards de Jérusalem et de Khalyl-er-rahmân, instruits qu'Ibrahim-Pacha allait marcher contre eux, écoutèrent les conseils de la prudence, et implorèrent un pardon que le Vice-roi leur accorda. Les Nâblousains, au contraire, groupés autour de leur chef, le

cheykh Ahmed-el-Kassem, se préparèrent à opposer une vive résistance. Cette opiniâtreté obligea le Vice-roi, malgré son désir d'épargner le sang des coupables, à envoyer le prince généralissime pour en avoir raison. Celui-ci quitta Jaffa le 2 Rebih-el-aouel (8 juillet), et le lendemain, l'armée, qui était campée à peu de distance de la ville, se mit en mouvement.

Ibrahim-Pacha, ayant trouvé, aux environs du village de Zeitah, un corps d'insurgés, marcha à leur rencontre, leur tua quatre-vingt-dix hommes, et s'empara de Zeitah après les avoir mis en fuite. Apprenant ensuite qu'un gros de troupes rebelles était dans le village de Deir, situé sur une colline à peu de distance de Zeitah, il décida qu'on les attaquerait dès le lendemain. En effet, le jour commençait à poindre, lorsque les Égyptiens se mirent en marche, laissant seulement à Zeitah le vingtième de ligne, pour la garde des bagages. Ahmed-Bey, colonel du deuxième de la garde, se porta droit sur le village avec trois bataillons; Yacoub-Bey, avec trois autres bataillons, prit à gauche, et Selym-Pacha manœuvra sur la droite avec le quatrième d'infanterie et le neuvième de cavalerie. Mais ce dernier régiment devint inutile, à cause de l'extrême difficulté des chemins; le généralissime lui-même fut obligé de mettre pied à terre, et l'on

renvoya à Zeitah, sous escorte, une grande partie de l'artillerie.

Lorsqu'on fut arrivé au pied de la colline, quelques coups de canon furent tirés aux ennemis, et, presque au même instant, toutes les troupes gravirent la hauteur d'un élan unanime et elles en délogèrent les insurgés; ceux-ci prirent la fuite, laissant trois cents morts et quinze prisonniers sur le champ de bataille. Les fuyards furent ensuite poursuivis pendant deux heures et demie et complétement dispersés. Le cheykh Ahmed-el-Kassem et son fils avaient été tous deux blessés, l'un au pied et l'autre à la tête. Les Égyptiens eurent un homme tué et onze blessés.

Effrayés de la valeur des troupes, les habitants des environs de Nâblous et plusieurs individus de la tribu du cheykh Hosseyn Abd-el-Hâdy firent leur soumission et obtinrent leur pardon.

Après les événements que je viens de rapporter, le prince marcha sur Nâblous, le 8 rebih-el-aouel (15 juillet). Les notables et la plupart des habitants de la ville vinrent au-devant de lui en faisant acte de soumission, et il fit son entrée dans leur ville à la tête des troupes, qui observèrent la discipline la plus admirable. Le prince fit publier une amnistie pour tous les rebelles soumis.

Après avoir rétabli l'ordre à Nâblous, Ibrahim-

Pacha se porta sur Khalyl avec quelques troupes. Les habitants de cette ville et les paysans des environs, ainsi que plusieurs réfugiés de Nâblous, déterminés à se battre, sortirent des murs et marchèrent à la rencontre des Égyptiens à une heure de distance. Notre avant-garde les chargea avec tant d'impétuosité, que les rebelles, ne pouvant soutenir le choc, prirent la fuite en désordre, et se jetèrent dans la ville, où ils se retranchèrent. Ibrahim-Pacha, qui était accouru sur le champ de bataille au secours de l'avant-garde, poussa droit à l'ennemi sans perdre une minute; le combat fut long et sanglant, mais il ne pouvait être douteux; les Égyptiens remportèrent pleine victoire et entrèrent dans la ville de vive force.

Les mutsellems de Ladig et de Ramlé, qui passaient dans le pays pour avoir secrètement excité à la révolte les Arabes des montagnes, furent mis en jugement; et, après avoir été convaincus et déclarés coupables de haute trahison, ils furent décapités à Jaffa. Le mutsellem de cette dernière ville, soupçonné du même crime, fut conduit à Saint-Jean d'Acre et emprisonné.

L'ordre se trouvait enfin rétabli partout; le désarmement des districts rebelles, ainsi que les levées d'hommes, se faisaient avec une parfaite tranquillité. Le Vice-roi ne jugea plus dès lors

sa présence nécessaire en Syrie; il se rembarqua pour Alexandrie.

Je dirai encore que Mohammed-Aly, avant de se rendre à Jaffa, avait instruit l'émyr Béchyr, chef de la montagne des Druses, du voyage qu'il allait y faire, en l'invitant à se trouver dans cette ville à son arrivée. Cet homme puissant, comme on sait, est depuis longtemps dévoué au Vice-roi; il avait communiqué à Bahri-Bey, son ministre, l'ordre qu'il venait de recevoir; il fut convenu entre eux que le bey se rendrait à Jaffa avec le fils de l'émyr Béchyr, et que celui-ci demeurerait dans le Liban pour y lever des troupes et y attendre des ordres ultérieurs. Le Vice-roi avait renvoyé Bahri-Bey à l'émyr, avec ordre à ce dernier de se porter immédiatement, à la tête de ses troupes, sur les insurgés de Saffet, qui avaient exercé d'horribles brigandages, et de les exterminer sans pitié s'ils ne se soumettaient pas.

Arrivé à Saffet, l'émyr Béchyr s'empara des principaux fauteurs de la révolte, au nombre de trente-deux, et les envoya aux galères de Saint-Jean d'Acre : le reste se soumit sans la moindre résistance.

Par suite de ces mesures, le désarmement et les levées s'opérèrent à Saffet, comme partout ailleurs, sans aucune résistance.

Les Arabes, qui avaient levé en Syrie l'éten-

dard de la révolte et allumé le feu de la guerre civile, avaient été battus et ramenés au devoir par les Égyptiens. La paix et l'ordre étaient rétablis dans cette contrée. Le général en chef s'occupait du désarmement et du recrutement. Mais le cheykh Ahmed-el-Kassem, le même qui, aux combats de Nâblous et de Khalyl, s'était soustrait par la fuite à une mort certaine, voulant détourner des voies de l'obéissance les habitants de la partie septentrionale des montagnes où l'insurrection avait éclaté, se joignit aux complices de sa perfidie et à d'autres rebelles; ils s'étaient portés à Karat, bourg situé au-dessus d'un vallon fortifié par la nature; là, ils s'étaient retranchés dans une position à peu près inexpugnable. Fiers des avantages que leur donnait la nature du terrain, ils dédaignèrent de prêter l'oreille aux sommations qui leur furent faites. Ibrahim-Pacha dut prendre le parti d'aller étouffer dans son dernier asile ces restes de la rébellion.

Il partit donc de Khalyl, à la tête des troupes qui se trouvaient près de lui. On fit halte après deux heures et demie de marche, et l'on apprit des guides arabes que le village de Gor, assis sur les bords de la mer Morte et occupé par les rebelles, était à huit heures de distance. Ibrahim, voulant y arriver le lendemain au point du jour, donna l'ordre de se mettre en marche à trois heures

après midi, afin de préserver ses soldats de l'ardeur du soleil. Mais les guides s'égarèrent pendant la nuit, et le premier bataillon du 1er régiment de la garde, qui accompagnait le général en chef, arriva seul à l'endroit indiqué avant le lever du soleil. Le manque d'eau, joint à l'excès de la chaleur et de la fatigue, avait jeté l'armée dans un abattement complet. Le général en chef s'empressa de faire arriver de l'eau, à l'aide des chevaux des habitants, des chevaux de cavalerie et des bêtes de somme des habitants de Gor. Une cinquantaine d'hommes succombèrent néanmoins en cette circonstance. Après deux jours de repos, on se remit en route. Pendant plus de quatre heures, on eut à parcourir des chemins affreux à travers des monts escarpés, où peu d'hommes, à l'exception des Arabes, auraient osé porter leurs pas. Ibrahim-Pacha lui-même était obligé de marcher à pied. On arriva enfin à Toufila, où l'on séjourna deux jours. Le troisième jour, l'armée vint passer la nuit sur les bords d'un ruisseau à mi-chemin de Toufila à Karak, au delà d'une montagne élevée qu'elle avait mis plus d'une heure à franchir. Le lendemain, entre neuf et dix heures, elle continua sa marche, et s'arrêta, vers minuit, à peu de distance de Karak, dans une plaine où les soldats se livrèrent pendant deux heures aux douceurs

du sommeil. Elle s'approcha ensuite de Karak aux premiers rayons de l'aurore; elle dispersa, presque sans coup férir, une poignée de montagnards qui paraissaient l'attendre de pied ferme, et qui laissèrent en son pouvoir deux puits, trop insuffisants pour ses besoins. Le défaut d'eau et de fourrage fit prendre la résolution d'attaquer incontinent le bourg pour s'en emparer le même jour, car l'eau vive coulait du côté opposé à celui par où s'était avancée l'armée.

Le premier bataillon du 1er régiment de la garde fut dirigé vers la droite; le premier bataillon du 4e de ligne ne pouvant, par le manque d'espace, se ranger du même côté, alla se porter à la gauche du bourg. Le deuxième et le quatrième bataillon du 1er régiment de la garde, commandés par le général de brigade Yacoub-Bey, se portèrent à la gauche des deux autres bataillons déjà en position. La fusillade ne tarda pas à s'engager. Les montagnards faisaient pleuvoir, en outre, du haut des murs, une grêle de pierres. Le général en chef s'apercevant qu'à la hauteur où ils étaient placés, les balles de ses soldats ne pouvaient les atteindre qu'avec peine, donna l'ordre sur-le-champ que le deuxième bataillon du 2e régiment de la garde vînt se joindre aux précédents, et que l'on donnât l'assaut. Les rebelles s'étaient flattés un mo-

ment de repousser les assaillants; mais ceux-ci demeurèrent inébranlables, et, malgré la perte du général Yacoub-Bey, ils parvinrent à se rendre maîtres de deux forts, sur les deux côtés du bourg, où tout ce qu'il y avait de combattants fut passé au fil de l'épée. Ibrahim-Pacha fit alors suspendre l'attaque, remettant au lendemain la prise du bourg, qui ne pouvait plus offrir aucune résistance. Les assiégés, convaincus de leur impuissance, profitèrent des ténèbres pour se soustraire au châtiment qui les attendait. Ils commencèrent, après minuit, à se glisser hors des portes, par bandes détachées. Les assiégeants s'en étant aperçus, firent avancer un bataillon pour leur couper la retraite, tandis que les autres s'emparaient sans coup férir du bourg, où le général en chef fit son entrée avant le lever du soleil, accompagné de Selym-Pacha, lieutenant général de la garde, et des autres généraux.

Le lendemain, Ibrahim-Pacha ayant appris que les fuyards s'étaient réunis dans un lieu voisin de Karak, partit avec le 2e régiment d'infanterie de la garde et le 8e d'infanterie de ligne. Après onze heures d'une marche continue, les rebelles furent aperçus; à l'approche des troupes égyptiennes, ils prirent la fuite. Pendant quelque temps, on les poursuivit en leur tuant beaucoup de monde. Les vainqueurs revinrent à Karak,

emmenant avec eux une grande quantité de bétail.

Après cette expédition, le général en chef se remit en marche avec le 1er régiment d'infanterie de ligne et le 1er d'infanterie de la garde. Les rebelles s'étaient retranchés de nouveau sur un point éminent et du plus difficile accès, non loin de Karak. Là, ils furent encore atteints et battus. Plus de deux cents d'entre eux périrent dans cette affaire, et vingt-sept furent faits prisonniers. On leur enleva, en outre, dix mille moutons, et au delà de trois cents bêtes de somme de toute espèce. Le cheykh Ahmed-el-Kassem, qui avait pris part à ce combat, ne vit plus de salut que dans la fuite. Mais tandis qu'il se dirigeait par les monts *Adjélan* et *Hauran* vers la tribu des Arabes A'nazéh, pour y chercher un asile, il fut arrêté et garrotté, avec son allié Issa-el-Barkâoui; son fils Aly, et Moustapha, fils d'Issa-el-Barkâoui, le furent également. Le fils d'Ismyr, l'un des cheykhs de cette tribu, les envoya dans cet état au cheykh Amyr de la tribu des Henâdy. Ce dernier informa aussitôt par une lettre le général en chef de l'arrivée de ces quatre prisonniers. Le prince expédia son kaftan-aghasi, avec deux cents cavaliers, pour arrêter aussi les autres fils d'Ahmed-el-Kassem, d'Issa-el-Barkâoui et d'Abdallah-el-Edjrar.

Le cheykh de Karak fut également saisi ; on le fit décapiter sur-le-champ.

Cependant, les habitants de Karak étant venus se jeter aux pieds du général en chef, pour protester de leur repentir et de leur soumission, il leur fit grâce, satisfait d'avoir infligé à leur chef la peine qu'il s'était justement attirée, et se contentant de faire parmi eux de nombreuses recrues. Sa clémence les excepta même de la mesure générale du désarmement, afin de ne pas leur ôter les moyens de protéger leurs biens et leurs vies contre les attaques fréquentes des Arabes A'nazéh, campés dans le voisinage.

Dans ces divers combats, l'armée égyptienne eut cent quarante morts et trois cents soixante-six blessés. Telle a été l'issue des événements qui avaient appelé l'intervention de Mohammed-Aly.

De retour à Alexandrie, ce prince y séjourna quelque temps; ensuite il se rendit dans la basse Égypte pour y inspecter les travaux de l'agriculture. De là il vint au Kaire, le 12 octobre 1834, et du Kaire il fit voile vers la haute Égypte, où il imprima par sa présence une activité nouvelle aux travaux agricoles, déployant toujours cette ardeur infatigable qui le pousse et le soutient dans ses plans d'amélioration.

Depuis l'élévation de Mohammed-Aly au rang éminent qu'il occupe, ce prince n'a cessé de donner des preuves éclatantes de son zèle pour tout ce qui peut rendre à l'Égypte son ancien éclat. Sacrifiant son repos aux nobles sentiments dont il est animé, il est parvenu à rendre son pays redoutable par la force des armes, florissant par les travaux de l'agriculture et de l'industrie. Il peut se faire absoudre de n'avoir pas encore atteint toutes les améliorations qu'il médite. Mohammed-Aly, depuis qu'il supporte le poids des affaires, a fait d'assez grandes choses pour échapper à d'injustes reproches, et il peut se contenter de montrer à ses contemporains ce que l'Égypte était avant lui et ce qu'elle est à présent. On le représente quelquefois sous des couleurs rembrunies; mais son mérite personnel exerce un empire irrésistible sur tous ceux qui l'approchent; on admire son activité, sa vigilance infatigable, sa politesse et son affabilité. L'Europe demeure attentive à tout ce qu'il fait. Les souverains entretiennent avec lui des rapports faciles; enfin leurs représentants, tous, pour ainsi dire, sous le charme, l'entourent de formes respectueuses, les plus capables de chatouiller l'amour-propre d'un prince. L'Égypte est le rendez-vous d'une foule d'étran-

gers de distinction, qu'attirent sa gloire et ses travaux [1].

Vers le commencement de 1835, la peste, qui n'avait point paru depuis 1824, se montra tout à coup sous un aspect menaçant. Les premiers symptômes se manifestèrent à Alexandrie, puis au Kaire et dans la haute Égypte ; elle y devint très-intense, ainsi que dans le Delta et dans la province de Bahyreh, surtout au moment du khamsine. A cette époque, toute maladie devient pestilentielle, preuve incontestable que l'atmosphère, alors chargée de vapeurs délétères, contribue puissamment à donner à l'épidémie un caractère de malignité. Ordinairement la peste cesse d'exercer ses ravages vers le 21 juin, époque où la rosée, qui précède de quelques jours le commencement de la crue, répand chaque nuit dans l'atmosphère une douce fraîcheur, et rend l'air plus salubre, en même temps qu'elle laisse sur la terre une humidité salutaire.

Cette année, l'épidémie a eu des phases diffé-

1 M. le maréchal Marmont, duc de Raguse, dont le mérite et les talents sont incontestables, est venu à son tour revoir cette Égypte qu'il avait parcourue autrefois, et admirer les grandes choses qu'a faites Mohammed-Aly.

rentes, elle a fait des victimes jusqu'au 25 juillet; l'Égypte a perdu, dans l'intervalle de six mois, cent cinquante mille âmes environ.

J'ignore avec tout le monde quelle est l'origine de la peste; tout ce qu'on a dit et écrit à ce sujet, n'est fondé que sur des hypothèses. Quoique étranger à la science médicale, qu'il me soit permis d'émettre mon opinion [1]; mon long séjour en Égypte me servira d'excuse. Je dirai donc qu'elle me paraît inhérente à l'Égypte, comme le choléra-morbus l'est au climat de l'Inde, et la fièvre jaune au continent de l'Amérique et à ses îles.

Depuis les temps anciens, l'apparition de la peste a été plus ou moins fréquente, sa malignité plus ou moins intense. Quelquefois elle est restée dix ans dans un état de repos; meurtrière en 1814, elle ne reparaît qu'en 1824, et de là au commencement de 1835, il y a le même intervalle. Quelquefois elle s'est montrée menaçante plusieurs années de suite, ainsi que cela est arrivé pendant le séjour de l'armée française. Cependant il n'y avait aucune communication

1 Voir à l'*Appendice*, la *lettre* au docteur Clot-Bey. Si l'on juge que l'opinion de l'auteur est présentée ici d'une manière trop absolue, le correctif se trouvera dans le Mémoire préparé par le docteur Clot-Bey; l'on donnera plus loin quelques réflexions sur le même sujet (J.).

avec le dehors [1], aucun navire n'approchait des côtes de l'Égypte, le passage du désert de Syrie était interdit aux voyageurs et aux caravanes. Ne pourrait-on pas conclure de là que cette maladie n'est point importée en Égypte comme bien des personnes le pensent? Je dirai plus: chaque année elle se fait sentir à Constantinople, ou dans quelques endroits de l'Orient qui ont avec l'Égypte des rapports directs et continuels; donc elle devrait arriver chaque année dans les ports d'Alexandrie et de Damiette, soit apportée par les caravanes qui arrivent de Syrie, soit renfermée dans quelques balles de marchandises. Donc le littoral devrait être chaque année infecté, tandis qu'il y a toujours des années d'intervalle.

Une longue expérience et des observations réitérées sur les diverses périodes de la peste, me portent à croire qu'elle est endémique et épidémique, et aussi qu'elle est contagieuse.

Plusieurs causes contribuent à rendre la peste endémique. Les mares d'eau que l'on conserve près des villages pour faire rouir le chanvre et le lin; les exhalaisons méphitiques des cimetières, où les cadavres gisent pêle-mêle presque

1 Les communications de l'extérieur avaient diminué, mais elles n'avaient pas cessé (J.).

à fleur de terre; la malpropreté dans les villages, la plupart environnés de décombres qui empêchent la circulation de l'air; les huttes humides et malsaines des fellahs, qui ressemblent plutôt à des cloaques qu'à des habitations d'hommes; les germes de l'épidémie qui se conservent dans l'intérieur des maisons, dans les meubles, dans les vêtements : voilà les causes qui rendent la peste persévérante en Égypte; mais ces causes restent inertes, elles ne produisent aucun effet, tant que l'atmosphère n'est pas modifiée de manière à les développer.

Les habitants, superstitieux comme tous les peuples voués à l'ignorance, croient que la peste se déclare à la suite d'un hiver pluvieux. Ils regardent les phénomènes célestes comme des présages; les aurores boréales, un horizon pourpré avant le lever et après le coucher du soleil, sont à leurs yeux des signes certains d'une calamité publique.

L'on a vu des temps où la peste s'est propagée avec une grande rapidité, ce qui ne peut être l'effet du contact. L'on a observé, surtout pendant cette dernière épidémie, que de plusieurs villages très-voisins et communiquant sans cesse, les uns ont été décimés, tandis que les autres n'ont été que légèrement atteints.

En 1814 comme en 1824, la peste ravagea l'É-

gypte. La plupart des maisons du Kaire et les villages furent plus ou moins infectés. Les effets, les vêtements d'une population nombreuse furent imprégnés de miasmes; c'étaient des germes qui devaient éclore les années suivantes; eh bien! il n'y eut aucun accident, ni en 1815, ni en 1825. D'après de tels faits, il est difficile de croire que des miasmes pestilentiels puissent se conserver dans des étoffes et répandre au loin la contagion.

Pendant la durée de l'épidémie, une partie de la population du Kaire, même parmi les musulmans (qui croient moins aujourd'hui à la fatalité), demeura strictement renfermée. Le gouvernement défendit les inhumations dans l'intérieur de la ville, les bains furent fermés, les administrations cessèrent leurs travaux.

Au milieu de cette conflagration générale, quelques médecins courageux, employés dans les armées du Vice-roi, ne cessèrent de donner des secours aux malades.

Clot-Bey fut le premier à donner l'exemple. Aussi le prince le récompensa-t-il d'un si beau dévouement : il lui donna le grade de Mirliva (maréchal de camp) [1].

1 « Votre conduite est d'autant plus belle (lui a dit le « Vice-roi, en lui donnant cette distinction), que vous sortez « d'une bataille qui a duré six mois. » (J.).

Le 22 juillet, le Vice-roi quitta sa résidence de Choubrah, où il avait passé le temps de l'épidémie; il se rendit dans la basse Égypte pour voir par lui-même les ravages qu'avait exercés le fléau destructeur. Autant qu'il fut en lui, il adoucit le sort des habitants, en leur accordant un délai pour le payement de leurs contributions. Cette année, les eaux du Nil couvrirent toutes les terres, et une récolte abondante fit succéder la joie aux plus cruelles angoisses; on oubliait les malheurs passés.

Après avoir visité Alexandrie, après qu'il eut revu les équipages de ses vaisseaux et pris connaissance des pertes qu'avait essuyées son armée, le prince revint dans sa capitale; il était de retour le 10 décembre.

Reportons-nous aux événements qui se passaient dans l'Hedjâz.

La fuite de Turkchè-Bilmès, à bord de l'escadre anglaise, devant Moka, avait donné le champ libre à l'exécution des projets du Vice-roi. Il fallait châtier les partisans de ce chef qui s'était montré un moment redoutable, et soumettre les tribus d'Arabes, que ses largesses, plus que ses armes, avaient subjuguées. Le ministre de la guerre Ahmed-Pacha, déjà connu dans l'Hedjâz par son caractère ferme et conci-

liant, fut nommé gouverneur et chargé de cette double mission.

Néanmoins, il avait besoin de troupes, car les derniers combats qu'il avait livrés, les maladies, et les garnisons laissées dans les ports de Confoudah, Hodeydah et dans plusieurs places de l'intérieur, avaient considérablement affaibli son armée.

Instruit de ces faits, le Vice-roi fit partir en toute diligence son neveu Ibrahim-Pacha, à la tête de trois régiments d'infanterie et de deux mille hommes de cavalerie turque, avec les approvisionnements nécessaires; ce qui porta l'armée à dix-huit mille combattants.

A l'arrivée de ce puissant renfort, Ahmed-Pacha mit tous ses soins à pacifier l'Hedjâz. On touchait à l'époque du courban-beyram; ce général attendit la fin du pèlerinage pour acheter quatre mille chameaux des Arabes, et disposer une partie de l'armée à entrer en campagne. Les ordres du Vice-roi étaient impératifs; on devait attaquer l'Yémen. Le chéryf *Haun*, à qui il était enjoint de faire partie de l'expédition, la seconda de tous ses moyens.

L'armée égyptienne, composée des 16e et 9e régiments d'infanterie et de mille Bedouins, s'était rassemblée à Tayef; de là, elle se porta dans la province d'A'cyr. Dans ce trajet pénible, au mi-

lieu des sables, manquant d'eau, privée de ses moyens de transport par la lassitude des bêtes de somme, cette armée ne put franchir les obstacles de tous genres qu'elle avait devant elle. Les Arabes, retranchés dans leurs montagnes, lui opposèrent une résistance opiniâtre. Le 16ᵉ régiment, ayant à sa tête le général Omar-Bey, gravit la montagne escarpée dont il fallait s'emparer, et au sommet de laquelle était retranché l'ennemi, tandis qu'Ibrahim-Pacha neveu, conduisant le 9ᵉ régiment, tournait cette montagne pour attirer l'attention des Arabes, et seconder l'attaque du 16ᵉ régiment. Ce mouvement fut mal exécuté. Soit qu'Ibrahim connût mal le pays, soit qu'il fût trompé par ses guides, ou qu'il trouvât des obstacles insurmontables, il n'arriva pas au lieu indiqué; on ne le vit point paraître. Les Arabes ne trouvant point d'obstacle, fondirent en masse sur le 16ᵉ régiment qui fut écrasé. Le général Omar-Bey, officier d'une grande valeur, fut tué de deux balles; le colonel Moustan-Bey et plusieurs officiers eurent le même sort.

Les Arabes poursuivirent les restes du régiment jusqu'au bas de la montagne; bon nombre de soldats tombèrent entre leurs mains. Le 9ᵉ régiment, témoin de la défaite du 16ᵉ, se retira en désordre; harcelé dans sa retraite, il

perdit une centaine de braves qui voulurent faire tête à l'ennemi. Ibrahim revint sur Tarabé avec les faibles restes de sa troupe, manquant de tout.

Les malheurs de cette campagne ont été attribués au chéryf *Haun*. On l'accusait d'avoir laissé l'armée manquer de vivres, d'avoir eu des intelligences avec l'ennemi, et conduit les troupes par des chemins détournés et difficiles. Aussitôt ces griefs portés à sa connaissance, le Vice-roi ordonna que le chéryf serait conduit au Kaire, accompagné d'Ahmed-Pacha, pour y rendre compte de sa conduite Depuis cette époque, il habite cette ville, jouissant d'une pension honorable que le prince lui a octroyée.

Cependant il importait de reprendre l'offensive et de rendre aux armes égyptiennes leur éclat, un moment terni par des nomades à qui la discipline et la tactique sont encore inconnues. Le Vice-roi désigna pour remplir une telle mission, Khourchyd-Pacha, ce même général que Turkché-Bilmès avait fait arrêter à Djeddah, dès le commencement des troubles de l'Hedjâz. Cet officier partit avec le 22[e] et le 23[e] régiment d'infanterie et 6 pièces d'artillerie. Arrivé à Djeddah, il voulut réunir des bêtes de somme pour entrer en campagne; mais ne pouvant trouver les dix mille chameaux qui lui

étaient nécessaires, il en instruisit le Vice-roi; celui-ci dépêcha le général Ismayl-Bey, chef de la police du Kaire, avec mille Bédouins et trois mille hommes de troupes auxiliaires, dans le pays de Nedjd, pour se procurer des moyens de transport. Ismayl-Bey, après des marches pénibles et des combats livrés aux Arabes, s'empara de Derréyeh, où il installa pour gouverneur le fils d'Abdallah-Ebn-Souhoud, qui faisait partie de l'expédition. A l'approche des Turcs, le commandant de cette ville, se croyant hors d'état de résister, avait pris la fuite : c'était le prélude de nouvelles hostilités.

Cet homme exerçait de l'influence sur les tribus du voisinage; il réunit bon nombre d'Arabes et vint à leur tête attaquer Ismayl-Bey. Le général, après divers combats où il déploya sa valeur accoutumée, fut forcé de se retirer en présence d'un ennemi bien supérieur à lui; il se replia sur l'Hedjâz avec les débris de sa troupe. Kourchyd-Pacha ayant eu avis de sa retraite, s'était porté en avant pour lui donner des secours. Depuis cette catastrophe, le ministre de la guerre dirigea sur Djeddah le 19e régiment d'infanterie, et successivement Aly-Bey rejoignit l'armée de l'Hedjâz avec deux mille Bédouins et de l'infanterie turque.

Sur ces entrefaites, Ibrahim-Pacha neveu avait

repris l'offensive; il avait marché avec le 3e et le 20e régiment sur l'Yémen, laissant à sa gauche la province d'A'cyr. Après divers combats où il eut l'avantage, il s'empara des districts de Beny-Cher et de Tenouma, où il avait son quartier général à la fin de 1837.

La guerre de l'Hedjâz présente des difficultés souvent insurmontables. Le manque de moyens de transport, l'insalubrité du climat, la mauvaise qualité des eaux, la pénurie des subsistances que l'on fait arriver à grands frais de l'Égypte, arrêtent souvent les opérations les mieux combinées. Le soldat éprouve des privations; de là les maladies qui ont déjà moissonné tant de milliers de combattants.

Pendant que ces événements se passaient dans l'Hedjâz, la guerre éclatait en Afrique. Khourchyd-Pacha, gouverneur de Sennâr, avait envoyé lever des contributions dans la province de Kallabatt, tributaire de l'Égypte, et dont le gouvernement d'Abyssinie réclamait aussi la suzeraineté Des Abyssiniens se présentèrent armés pour remplir la même mission à l'égard de leur pays ; il y eut une lutte entre les deux troupes. Les Turcs n'avaient qu'une seule compagnie d'infanterie; réunis aux habitants du lieu, ils défendirent aux Abyssiniens l'entrée de Kallabatt. Un combat s'ensuivit, les Turcs furent repoussés. Khour-

chyd-Pacha, voulant tirer vengeance d'un tel affront, envoya un bataillon d'infanterie avec mille cavaliers turcs et moghrebins, qui dépassèrent les limites de la province de Kallabatt. Ils entrèrent sur le territoire abyssinien, pillant et ravageant tout ce qu'ils trouvaient devant eux. Les Moghrebins enlevèrent dans les églises des femmes et des filles.

Campfou [1], gouverneur de Gondar, ayant appris la nouvelle d'une violation aussi manifeste de son territoire, rassembla de suite dix mille hommes qui vinrent fondre sur les Égyptiens et les Turcs campés à Kallabatt, et se vengèrent cruellement des outrages qu'on leur avait faits. Les Turcs perdirent un millier d'hommes, parmi lesquels plusieurs chefs moghrebins; les autres prirent la fuite; le bataillon tint de pied ferme, ce qui n'empêcha pas son entière défaite.

Instruit de ces faits, le Vice-roi a fait partir le général Ahmed-Pacha, homme connu par sa bravoure, et lui a donné carte blanche. Il a mis sous ses ordres le 8e régiment d'infanterie, et l'a muni d'habillements pour organiser un régiment de noirs acclimatés à ces contrées brûlantes; ce qui portera ses forces à huit mille hommes, non compris l'artillerie.

1 Ou Kounfou.

Laissons un moment les combats pour un sujet plus pacifique. Les pyramides, ces monuments qui attesteront à jamais la puissance de l'homme, ont été depuis plusieurs années l'objet des investigations de plusieurs savants archéologues. M. le capitaine Caviglia avait déjà fait autour des pyramides et dans leur intérieur, des découvertes que l'Europe connaît aujourd'hui. Depuis cette époque, le Vice-roi, qui avait à cœur de réunir dans un musée des objets d'antiquité, avait prohibé la sortie des monuments; en conséquence, il ne permit plus que l'on fît des excavations dans aucun endroit de l'Égypte. Mais l'esprit de découverte, stimulé par une noble ambition, ne connaît pas d'obstacle, il sait trouver les moyens d'arriver à son but. M. le colonel anglais Wyse obtint, par l'entremise de M. le consul général Campbell, un firman du Vice-roi qui lui donnait la faculté de faire des excavations sur le sol des pyramides, en réservant pour le musée du prince tous les objets que l'on trouverait. Pendant huit mois de cette année, M. le colonel Wyse eut continuellement à sa solde plus de trois cents fellahs. Il travailla sans relâche, tant au dedans qu'au dehors; la grande pyramide fut mise à découvert dans deux endroits jusqu'à sa base, où l'on trouva deux souterrains sans issue. De la base

à l'ouverture, il y a plus de quinze mètres d'élévation. Après un travail pénible et suivi, on trouva dans l'intérieur, au-dessus de la chambre dite du roi, deux chambres placées l'une sur l'autre, et d'une grandeur égale [1]. Plusieurs jours employés à travailler à la troisième pyramide en laissèrent apercevoir la porte, qui fut déblayée. Dans une seule chambre, on trouva un beau sarcophage en granit couvert d'hiéroglyphes; le Vice-roi en fit présent à M. le colonel Wyse: ce fut le seul dédommagement de ses peines et de la somme considérable qu'il avait si noblement dépensée. Plus loin, à Myt-Rahenny, sur les ruines de Memphis, on voit la statue de Sésostris, toujours gisant dans le lieu où elle a été trouvée, et où elle fait l'admiration des voyageurs par sa belle conservation et sa stature colossale.

En 1836, l'inondation fut tardive, le Nil ne s'était pas élevé à plus de vingt coudées, et malgré cela l'année fut assez bonne; deux cent cinquante mille quintaux de coton sortirent des ports de l'Égypte; la quantité de cette récolte ne fut portée si haut qu'aux dépens des autres produits [2]. En 1837, la crue fut moindre en-

1 La première a été observée et mesurée par les savants français, au temps de la grande expédition.

2 On a dit plus haut que les céréales ne souffraient pas de la culture du coton, ce qui est vrai en général; mais il n'en est pas de même toutes les années.

core, le fleuve ne marqua que dix-neuf coudées à la colonne du nilomètre; un tiers des terres demeura sans culture. Le maïs fut abondant, et donna l'espoir aux fellahs d'arriver sans trop de privations jusqu'à la nouvelle récolte.

Aujourd'hui les céréales sont à très-haut prix; malgré les blés étrangers qui arrivent à Alexandrie, il est à craindre que la disette se fasse sentir dans les villes. Le gouvernement se trouve dans la nécessité de prendre des mesures graves; et, dans la capitale, on est obligé, pour la fabrication du pain, de mêler au blé de l'orge et des fèves.

La pénurie des céréales a deux causes : l'une provient de deux inondations médiocres consécutives, l'autre de l'extension donnée à certaines cultures. La basse Égypte est presque consacrée tout entière aux produits coloniaux. Le Sa'yd, qui est réservé aux céréales, est insuffisant pour la nourriture de l'Égypte et ses dépendances. Le gouvernement a beaucoup fait pour la basse Égypte, il a peu fait pour la haute : dans l'une, le fellah est, relativement, dans l'aisance; dans l'autre, il est fort misérable. Quarante-six mille puits à roue arrosent les terres de la basse Égypte. Que l'on fournisse aux habitants du Sa'yd les mêmes moyens d'irrigation; que l'on améliore le système de canalisation, et l'on se trouvera

garanti contre les inondations faibles; alors on sera dispensé de recourir à l'étranger.

Il y a aussi dans l'administration agricole des vices qui l'entravent dans sa marche. Les employés subalternes trafiquent aux dépens du fellah, il est la victime de leur rapacité. Les moyens ne leur manquent pas lorsqu'il s'agit de lui enlever quelques ardebs de blé ou de fèves; souvent en connivence avec les maimours, ils éludent la surveillance des moudyrs.

Depuis trois ans, le Vice-roi a fait de grandes concessions de terres dites abadyéh, c'est-à-dire, non sujettes à l'impôt foncier; c'est un bon moyen d'encourager l'agriculture. Cent mille feddans environ ont été concédés à des Turcs, qui ont, par leur position sociale, les moyens de faire des avances pour mettre ces terres en culture; car il faut acheter des bestiaux, établir des puits à roue, élever des digues, et subvenir à d'autres dépenses suivant la situation et la nature des terres.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Je viens d'esquisser rapidement l'histoire sommaire des événements de l'Égypte pendant les douze dernières années; et il semble que je n'aie écrit que la vie d'un seul homme. Le génie de Mohammed-Aly plane au-dessus de tous les événements que j'ai racontés ; son nom brille à chaque ligne de ces pages. Cet homme extraordinaire, que la nature a doué d'une prodigieuse activité, qui, pendant trente années, n'a cessé de travailler à l'agrandissement de son pouvoir, partage aujourd'hui l'opinion du monde. Il a ses panégyristes, comme il a ses détracteurs : telle est la destinée des hommes placés aussi haut. Je n'ai point marché sous les bannières des uns ni des autres; je n'appartiens à aucun parti; j'ai dit et je dirai la vérité, ma tâche d'historien m'en impose un rigoureux devoir. Les faits parlent, je ne les ai point grandis, je n'en ai point diminué la gloire; mais je ne dois pas terminer cette partie historique sans soumettre au jugement du lecteur quelques considérations concluantes.

On a souvent écrit et dit que Mohammed-Aly était un usurpateur, un despote; ces mots, jetés

dans le monde par la haine et l'envie, ont trouvé de l'écho chez les personnes qui n'ont point connaissance des faits. Non, Mohammed-Aly n'a point usurpé le pouvoir; il a été porté sur le pavois par la volonté du peuple; son élévation a été consacrée par un firman de la Porte. L'Égypte était alors déchirée par les partis; il a su les comprimer; il a su rétablir l'ordre et la sécurité. Quarante mille Bedouins ravageaient les provinces, gênaient les communications, il les a forcés de suspendre leurs courses vagabondes; maintenant, ils sont habitués à la vie pastorale. Plusieurs tribus sont à sa solde, il les emploie dans les expéditions militaires.

L'intolérance était grande chez les chefs de la religion et parmi le peuple; la modération de son gouvernement les a peu à peu ramenés aux doux sentiments de la philanthropie.

Le despotisme que l'on reproche à Mohammed-Aly est l'apanage de tous les princes de l'Orient. Dans les États où il n'y a ni lois, ni institutions, ni organisation de corps administratifs, le souverain est tout, sa volonté est arbitraire, son pouvoir absolu : voilà ce que l'on doit entendre par le despotisme de ces contrées. Mais ce despotisme a ses nuances; elles tiennent au caractère et aux principes de celui qui gouverne. Mohammed-Aly n'a pas mérité l'odieux

attaché à ce mot, aucun de ses actes n'en porte l'empreinte; le caractère de son despotisme est plutôt un pouvoir libéral et progressif.

D'un autre côté, Mohammed-Aly a établi le monopole du commerce et de l'industrie au détriment des individus et il s'est emparé de presque toutes les propriétés. Mais il faut savoir qu'en Égypte, il n'y avait d'autre propriétaire absolu que le Sultan : ceux qui possédaient les terres, en 1808, n'en jouissaient qu'à titre d'usufruit; c'étaient presque tous des mamelouks dont la race était déjà éteinte. Au surplus, le gouvernement a octroyé des pensions à ceux qui ont fait la remise de leurs titres, et les terres dites d'oussyeh leur ont été conservées comme propriété reconnue [1]. Sans cette mesure exigée par les circonstances, le sol de l'Égypte ne produirait aujourd'hui ni coton, ni garance, ni opium; on ne manipulerait pas l'indigo, on n'y cultiverait pas les mûriers, les vers à soie y seraient inconnus. Le fellah, livré à lui-même, serait resté stationnaire dans ses cultures. Comme il n'est excité par aucun sentiment d'amour-propre, aucun ai-

1 Dans la Statistique du 2e volume de l'*Histoire de l'Égypte sous Mohammed-Aly*, j'ai dit d'où provenaient les terres d'oussyeh. Voyez plus loin, *partie Statistique*, pour ce qui regarde la nature de la propriété en Égypte.

guillon n'est assez puissant pour le stimuler, il faut avoir recours à des moyens coercitifs. Pour être dans le vrai, il faut reconnaître que tel a été l'effet du monopole sur la production et sur le commerce des produits. Quant au monopole de l'industrie, l'opinion ne peut être la même; l'impartialité oblige de dire qu'il est nuisible au bien-être des habitants; il tarit la source de la richesse, il enlève à l'artisan la propriété de son travail.

Si Mohammed-Aly eût marché dans les voies accoutumées, s'il ne fût point sorti hors des limites que lui avaient tracées ses prédécesseurs, il n'eût pu faire de grandes choses; il n'aurait pu soumettre les Wahabys, organiser une armée, créer une marine, porter des troupes dans le Péloponèse, conquérir les deux Nubies, le Sennâr, le Kordofân. Aujourd'hui l'Égypte ne fixerait pas les regards de l'Europe; le pavillon égyptien ne flotterait pas en même temps sur la Caaba et au Jardin des Olives. Dès son jeune âge, Mohammed-Aly était imbu des principes qui caractérisent l'homme supérieur; ce sentiment était inné en lui; il sentit de bonne heure qu'il était appelé à commander aux autres. Dans la longue carrière qu'il a parcourue, il a eu à vaincre d'immenses obstacles; en tout il a montré une grande force d'âme et fait preuve de beaucoup d'habileté. Pour mettre ses projets à exé-

cution, il a dû lutter avec persévérance contre l'esprit routinier des Turcs, ennemis de toute création. C'était l'ascendant du génie sur la médiocrité. Aucun des siens n'était à sa hauteur; personne ne le comprenait et chacun exécutait aveuglément ses volontés. Ainsi que nous l'avons vu, toutes ses conceptions ont été inspirées par l'amour de la vraie gloire; ses actions ont un noble but, celui d'obtenir un grand nom. Il a cherché à rendre au peuple arabe sa nationalité, à ce peuple jadis célèbre dans les sciences et renommé dans l'histoire, à ce peuple que le fanatisme d'une foi nouvelle poussa d'abord à de grandes choses, et qui marche aujourd'hui guidé par le flambeau de la civilisation moderne.

Mohammed-Aly pouvait encore attacher un plus beau fleuron à sa couronne, mais il porta ses vues vers la Syrie, province qui était depuis longtemps l'objet de son ambition. S'il eût colonisé les provinces qu'il avait conquises dans l'intérieur de l'Afrique, il en eût retiré de grands avantages depuis vingt ans. Il devait y infiltrer la civilisation; il était en son pouvoir de rendre le Nil navigable dans tout son cours. Cinquante mille bourses et dix années de travaux suffisaient pour cette grande et belle opération, c'était le sixième de ce qu'il a dépensé pour construire et meubler ses fabriques; cela

seul immortalisait son nom et le plaçait au rang des bienfaiteurs de l'humanité.

On aurait pu, à l'époque où le Nil est à son étiage, à l'aide des mines, des leviers, ou de tout autre appareil, faire disparaître les roches qui arrêtent la navigation aux deux cataractes d'Assouân et de Ouâdy-halfah, distantes l'une de l'autre de quatre-vingts lieues. On eût fait le même travail à la cataracte de Semné, éloignée de deux jours de Ouâdy-halfah, et ainsi de suite jusqu'à Dongolah et Berber, où le Nil coule paisiblement dans son lit. Alors les barques auraient navigué à pleines voiles, tour à tour chargées des produits indigènes et des articles d'entrée nécessaires aux habitants. Cette terre de la province de Berber, à trois journées de Chendy, est très-productive. A mesure que l'on avance vers le confluent des deux fleuves Blanc et Bleu, le pays prend encore un plus bel aspect. El-Gartoum est près de là; les Turcs ont agrandi cette bourgade, ils en ont fait le siége du gouvernement de ces contrées. El-Gartoum, maintenant peuplée de trente mille âmes, est l'entrepôt d'un grand commerce. De là à Sennâr, on compte soixante lieues; partout la terre demande à produire, partout les populations nomades et stationnaires (que l'on évalue à plus de deux millions

d'hommes) réclament un gouvernement paternel [1].

Ces provinces bien administrées donneraient chaque année les mêmes quantités de produits que l'Égypte; elles fourniraient en outre des bois de construction pour les navires. Quelles sources de richesses découleraient d'un tel état de choses! L'empire de Méroé renaîtrait de ses cendres; Mohammed-Aly aurait la gloire de l'avoir ressuscité. Il présiderait aux destinées de l'intérieur de l'Afrique; sous son règne, on eût vu reparaître les beaux temps des Ayoubites. Tous les pays environnant l'Égypte, le Darfour, la Cyrénaïque, Tripoli, Bengazi, seraient sous sa domination; il aurait pour avant-garde les îles de Chypre et de Candie. Quelle puissance en Orient eût osé l'attaquer!

Le Vice-roi s'est tourné vers d'autres climats; il s'est cru appelé à d'autres destinées; ses armes ont triomphé sur terre et sur mer; il s'est affranchi d'une tutelle importune. Mais dans la situation où il se trouve, en butte au ressentiment d'un souverain humilié (et l'humiliation, implacable dans ses vengeances, n'a jamais pardonné),

1. Dans les temps anciens, l'Éthiopie proprement dite, depuis Dongolah jusqu'à Sennâr, comptait un très-grand nombre d'habitants. L'île de Méroé seule, suivant certaines relations, comptait plus d'un million d'hommes.

il ne peut, il ne doit pas songer à un désarmement, qui serait pourtant le seul moyen de diminuer ses énormes dépenses en argent et en hommes. Il est douloureux de le dire, mais il faut que Mohammed-Aly pèse quelque temps encore sur l'Égypte; il est engagé dans une partie d'honneur; s'il recule, sa puissance s'écroule et tombe, et avec elle la civilisation. Il lui faut une armée de cent mille hommes et dix vaisseaux de ligne : ce déploiement de forces est indispensable pour consolider son ouvrage. C'est à ce prince, aussi prudent qu'énergique dans ses résolutions, qu'il appartient de rétablir le trône des califes, plus brillant, plus solide et plus prospère.

DEUXIÈME PARTIE.

PARTIE STATISTIQUE.

Les changements successifs opérés depuis dix ans dans les administrations civile, agricole et financière de l'Égypte, la culture de produits nouveaux, l'établissement de diverses fabriques, l'augmentation des revenus et des dépenses, les progrès de la civilisation, ont rendu nécessaire un supplément à la *statistique*, publiée dans le deuxième volume de l'ouvrage cité précédemment. Je vais indiquer ces changements, pour que le lecteur puisse avoir sous les yeux l'Égypte de 1823, comparée à l'Égypte de 1837.

§ I. GOUVERNEMENT DE L'ÉGYPTE.

Gouvernement et administration, principaux chefs, leurs emplois et fonctions qui en dépendent.

Le gouvernement de l'Égypte et de ses dépendances est dévolu à Mohammed-Aly qui a le titre de Vice-roi. Par ses conquêtes, il a réuni à cette vaste province la haute et basse Nubie, l'Hedjâz,

le royaume de Sennâr, la Syrie, l'île de Candie et le Kordofâu, enlevé depuis dix ans au roi de Darfour.

Ibrahym-Pacha, son fils, commande l'armée de Syrie; il est en même temps gouverneur de cette province, qu'il organise d'après le système administratif adopté en Égypte. Partout il représente le Vice-roi, mais il prend ses ordres pour toutes les affaires.

Abbas Pacha, petit-fils de Mohammed-Aly, a le titre et le rang de Mirmiran, lieutenant général; il commandait dans la campagne de Syrie un corps d'armée sous les ordres d'Ibrahym-Pacha son oncle; aujourd'hui placé dans l'administration agricole, il est moudyr des départements qui composent les ci-devant provinces de Menouf et de Gharbyéh.

Ibrahym Pacha, *neveu* du Vice-roi, occupe aussi un rang distingué dans l'armée; il a fait la guerre avec le grade de lieutenant général; son habileté le rend propre au commandement.

Habyb-Effendy, ancien secrétaire du Vice-roi, en est maintenant le kyaya ou lieutenant (1834); c'est lui qui gouverne en son absence; il tient la place d'un ministre de l'intérieur. C'est avec lui que les consuls correspondent pour les affaires de leur juridiction. Son autorité s'étend également sur les administrations de la capitale et des

départements. Chaque jour, il transmet au Vice-roi à Alexandrie, dont il reçoit les ordres par la ligne télégraphique ou par estafette, le journal de ses opérations, ainsi que le récit des événements.

Comme, chez les Turcs, tout est militaire, un colonel chargé de la police et de la banlieue est placé sous le commandement immédiat de Habyb Effendy. Cet officier, appelé *Bache-Agha*, veille à la sûreté des habitants et maintient l'ordre et la tranquillité dans les quartiers populeux de la capitale. Il ordonne les patrouilles de jour et de nuit, il arrête les délinquants et les malfaiteurs, et porte surtout son attention sur la surveillance des lieux publics.

La police des marchés est placée dans les attributions d'un officier turc connu sous le nom de *Mohtéceb*, aghâ des subsistances; chaque jour, il parcourt la ville, précédé de plusieurs satellites, dont l'un porte de grandes balances; les vendeurs de comestibles trouvés en fraude pour leurs poids et mesures, reçoivent sur-le-champ la bastonnade. De même que le chef de la police, l'aghâ des subsistances rend compte de ses opérations au kiahia ou commandant supérieur : il reçoit ses ordres quant à ce qui est relatif à l'approvisionnement des marchés.

La surveillance de ces deux chefs de police se-

rait insuffisante au maintien de l'ordre et de la tranquillité, si l'autorité supérieure n'avait créé d'autres emplois subalternes.

Il y a dans chaque quartier un chef appelé *cheykh-et-tumn*, commandant de section; il est nommé par le kiahia et dépend en tout de son administration. C'est ordinairement un homme connu par sa capacité et son influence sur les habitants. Il est en même temps juge de paix et commissaire de police. Rien de contraire à l'ordre ne se passe dans le quartier; personne n'y loge, aucun étranger ne s'y introduit nuitamment, sans qu'il en ait connaissance. Dans le cas de besoin, il trouve main-forte au corps de garde le plus voisin.

Les chefs de postes placés aux portes de la ville et dans l'intérieur ont des consignes qui rentrent également dans les attributions des agents de police. Ils sont chargés de faire balayer, arroser et éclairer les rues; ils apaisent les querelles et arrêtent les malfaiteurs. Chaque individu doit être muni d'une carte qui porte son signalement. Cette carte lui est délivrée dans les bureaux [illegible] ministre de l'intérieur : celui qui manquera [illegible] formalité s'exposerait à être arrêté.

Telle est l'organi[illegible] police au Kaire.

Création d'un ministère des affaires étrangères.

L'étendue des relations du Vice-roi, ses rapports diplomatiques, les réceptions d'étrangers, le ton de sa cour, le désir de récompenser un serviteur fidèle, tous ces motifs l'ont engagé à créer un ministre des affaires étrangères. Boghos-Bey, qui avait déjà la direction du commerce, fut promu à cette place éminente. Admis depuis longtemps dans l'intimité du prince, il prend part à ses décisions les plus importantes. Il correspond avec les consuls généraux dans tout ce qui se rattache à la politique et aux affaires de leurs nationaux.

Samy-Bey, réfugié moréote, secrétaire particulier du Vice-roi, est chargé des affaires intérieures du cabinet; il s'acquitte de ses fonctions avec beaucoup de zèle et de talent. Les étrangers se louent de sa politesse et de sa courtoisie.

Ministère de la guerre.

Ahmed-Pacha, neveu du Vice-roi, est ministre de la guerre. Il commande maintenant l'armée expéditionnaire de l'Yémen. Le général Khourchyd-Bey tient le portefeuille par *intérim*.

Les attributions du ministre de la guerre s'étendent sur le personnel de l'armée. Il nomme aux grades et aux emplois [illegible], et pro-

nonce les destitutions. Un conseil, composé de plusieurs généraux et colonels, des commandants de l'artillerie et du génie, fait partie de son administration; il est le président de ce conseil, qui passe les marchés pour les fournitures d'armes et des objets d'habillement et d'équipement nécessaires aux troupes. Le ministre de la guerre reçoit les ordres directs du Vice-roi pour les mouvements militaires et l'armement des places.

Le général d'artillerie, Edhem-Bey, est chargé de la direction et de la comptabilité des arsenaux situés à la citadelle, de la fonderie de canons et de fers coulés, des poudres et salpêtres, de l'imprimerie et de la fabrique de draps. Ces établissements ressortissent au ministère de la guerre. Les nâzers reçoivent directement les ordres du général Edhem-Bey; ils correspondent avec lui pour tous les détails.

Mahmoud-Effendy, qui était auparavant chargé de la vente des produits destinés à l'exportation, est aujourd'hui président du conseil d'État. Les nâzers ou directeurs des fabriques et des dépôts des produits, sont membres de ce conseil. Ils sont au nombre de vingt. Chaque jour, ils s'assemblent pour juger les hautes affaires, mettre les apaltes en adjudication, recevoir les rapports des moudyrs et des maimours, les discuter et délibérer sur leur contenu. Leurs décisions sont

irrévocables, dès qu'elles ont été sanctionnées par le Vice-roi.

Administration financière.

Bagué-Bey, réfugié moréote, frère de Samy-Bey, occupe la place de ministre des finances et de chef du trésor. Il est comptable au Vice-roi des recettes et des dépenses; de même que les receveurs, payeurs, connus sous la dénomination de Seraphs, lui envoient chaque trimestre, de tous les départements, les comptes de leur gestion. Aucune pièce écrite n'est valable si elle n'est revêtue de son sceau. Pour faciliter son travail, on a placé près de lui deux effendys qui sont spécialement chargés du détail des bureaux. Tous les employés ont appris à tenir les écritures à la manière usitée en Europe, non-seulement pour ce qui concerne les finances et le trésor, mais aussi pour les comptabilités des autres administrations.

Administration agricole.

D'après une nouvelle organisation indiquée par le Vice-roi, les quatorze provinces de l'Égypte ont été divisées en départements et en cantons. J'en donnerai ci-après la nomenclature (*voy.* la division administrative de l'Égypte, § XI). La haute Égypte a deux gouverneurs appelés moudyrs;

l'un administre depuis Ouâdy-Halfah jusqu'à Kénéh; l'autre, depuis Kénéh jusqu'à Minyéh.

Un seul moudyr gouverne la moyenne Égypte, depuis Minyéh jusqu'aux limites de la province de Gyzéh, le Fayoum compris; c'est à Ahmed-Pacha Tâher que le Vice-roi en a confié le commandement. Sa résidence est à Fechn.

Dans la basse Égypte, il y a quatre moudyrs ainsi placés : Hassan-Bey, neveu de Mohammed-Bey, defterdar décédé, est chargé d'administrer la province de Gyzéh, avec celles de Bahyréh et de Kélyoub.

Le gouvernement des provinces de Menouf et de Gharbyeh est confié à Abbâs-Pacha.

La province de Mansourah est placée sous les ordres de Khalyl-Effendy, ancien commandant à Rosette.

Mohammed-Bey, kiahia d'Ibrahym-Pacha, administre les deux provinces de Atfyhyéh et de Charkyéh, y compris l'Ouâdy-Toumlât.

Damiette et Rosette ont des commandants séparés.

Ces premières autorités ont une inspection directe sur les maimours[1] dans toute l'étendue de leur juridiction. Ils visitent, par intervalles, leurs

1 Le maimour est le chef d'un département. La qualification de *subdélégué* correspondrait assez bien au sens du mot *maimour*, comme celle d'*intendant* au sens de *moudyr*.

départements, pour s'assurer si les ordres émanés du Vice-roi, et les décisions du conseil, ont été ponctuellement exécutés; si on a soin d'assurer le payement des contributions, de faire curer les canaux, et de veiller à l'entretien des ponts et des digues. Les fabriques sont aussi sous leur surveillance.

Le maimour remplit les mêmes fonctions, mais avec plus de détail, à l'égard du chef de canton, *hakem el-khott*. Il doit indiquer dans chaque village, de concert avec le moudyr, le nombre de feddans que l'on destine à telle ou telle culture, suivant la qualité des terres. Il doit exiger des fellahs les contributions en nature ou en argent, et faire réunir, après les récoltes, dans les chounèh[1], les denrées et autres produits destinés au gouvernement. Le maimour est encore chargé de propager la vaccine, et de faire exécuter avec rigueur les ordres qu'il reçoit pour la conscription, et les levées d'hommes destinés aux travaux publics.

Le chef de canton dépend du maimour dans

Naguère, ces emplois étaient gérés par des Turcs : le Vice-roi leur a substitué des Égyptiens tirés presque tous de la classe des fellahs; il leur a donné à tous des décorations pour les entourer de la considération qui leur est nécessaire.

1 Grand enclos, servant de magasin, environné de briques crues; il y en a un dans chaque canton.

le département duquel il est placé. Le travail, les soins auxquels il est assujetti sont plus minutieux, ses courses plus fréquentes. Il doit exercer une grande surveillance envers ses administrés, qu'il sait punir lorsqu'il s'agit d'exécuter les ordres de l'administration. Partout, on use de rigueurs extrêmes; partout, on emploie l'arme du bâton.

Le cheykh el-beled est comme le maire du village : c'est à lui que l'on a recours dans les moindres affaires. Il apaise les querelles, termine les différends à l'amiable : souvent il rançonne tacitement les fellahs, et sert d'instrument à qui les opprime.

Le *kholy* est préposé à l'arpentage des terres et à leur subdivision. Il dépend du fisc qui le salarie. Quand il est employé par les fellahs, il reçoit une redevance proportionnée à son travail.

Un seraph, placé dans chaque village, perçoit le payement des contributions : lorsqu'il y a des récalcitrants, il a recours au chef du canton qui lui donne l'assistance dont il a besoin. Il est comptable des sommes qu'on lui remet, au maimour, qui, lui-même, les verse dans la caisse du moudyr, ou bien il paye les assignations du trésor.

Le *châhed* est un délégué du câdy; il est chargé de rendre la justice, et remplit aussi les

fonctions de notaire ; car les écrits publics, les transactions, les actes de mariage sont rédigés par lui. Les fellahs défèrent à son tribunal leurs discussions, lorsque le cheykh el-beled n'a pu les concilier; il les juge suivant le droit coutumier, sans qu'il soit besoin d'instance ni de plaidoirie.

Pour compléter le tableau de l'administration agricole de l'Égypte, je dois dire que les moudyrs et les maimours adressent chaque semaine le journal détaillé de leurs opérations, ainsi que les demandes qu'ils ont à faire, au conseil d'État, où tout est examiné, discuté et soumis ensuite à l'approbation du Vice-roi.

Fonctionnaires de l'ordre civil.

Les fonctionnaires assimilés au grade de maréchaux de camp sont aujourd'hui :

Bahri-Bey, directeur général des finances en Syrie.

Basileous-Bey, aide de camp, secrétaire du Vice-roi.

Le docteur Clot-Bey, président du conseil de santé, inspecteur général des hôpitaux et du service médical.

Abderrahmân-Bey, moudyr.

Abdallah-Bey, *idem.*

Roustouen-Bey, *idem.*

§ II. INSTRUCTION PUBLIQUE ET ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS POUR LE SERVICE DE L'ARMÉE.

Lorsqu'un prince a des soldats en ligne, des régiments organisés, de la cavalerie, de l'artillerie, il faut qu'il ait des écoles pour instruire les officiers de ces différentes armes; il lui faut des hôpitaux pour soigner les malades; il lui faut une administration militaire, sans laquelle il ne peut y avoir d'armée. Mohammed-Aly, pénétré de cette vérité, n'a rien négligé pour atteindre son but. Des instructeurs, des médecins, des pharmaciens, des professeurs, ont été appelés d'Europe pour seconder ses vues civilisatrices On a élevé dans les endroits les mieux choisis des édifices pour fonder des écoles et des hôpitaux. Depuis dix ans, Mohammed-Aly s'est occupé de cette œuvre importante : c'était un des objets de ses constantes méditations. Aujourd'hui, tout est organisé; l'instruction se poursuit avec activité dans toutes les écoles. Je vais donner sur ces utiles établissements tous les détails qui peuvent intéresser le lecteur.

Le Vice-roi, toujours empressé d'introduire dans ses États les institutions qui régissent l'Europe, et surtout la France qu'il a cherché à imiter en toute circonstance, avait depuis quelque temps créé un conseil d'instruction publique,

composé d'un président et de trois membres pris parmi des hommes éclairés. Aujourd'hui, ce conseil s'occupe avec activité des affaires importantes confiées à son zèle ; il tient chaque jour ses séances dans un vaste local construit, place de l'Ezbékyéh, sur l'emplacement du palais où habitaient le général en chef Bonaparte et ses successeurs. Mouktar-Bey, ministre de l'instruction et des travaux publics, est président du conseil.

Il y a un très-grand nombre d'élèves divisés dans plusieurs classes. Certaines classes sont destinées à l'étude de la langue française. Dans d'autres, on professe la langue arabe littérale. Deux classes sont réservées à l'étude du turc et du persan. Un nâzer est chargé de la police de cet établissement, où les élèves sont à demeure [1].

Le conseil d'instruction a sous sa direction l'école d'artillerie située à Tourah ; l'école de cavalerie à Gyzéh ; l'école d'infanterie de Damiette, composée de deux cents élèves à qui l'on apprend l'arabe, le turc, les mathématiques et le maniement des armes ; l'école vétérinaire, et les écoles primaires de tous les départements.

1 *Voyez*, pour l'état actuel des *écoles et de l'instruction publique*, une *note* spéciale dans la 3[e] partie.

L'ingénieur en chef des ponts et chaussées, M. Linant-Bey, reçoit des ordres directs du président du conseil d'instruction publique, qu'il transmet à ses subalternes lorsque le service l'exige.

L'établissement d'agriculture [1], situé à Nabarou, est aussi sous l'inspection du conseil d'instruction; quatre agriculteurs français enseignent à quarante fellahs la manière d'amender et de cultiver les terres.

École de médecine, hôpital militaire et conseil de santé.

L'hôpital militaire, situé entre le village d'El-Khanké et celui d'Abou-Zabel [2], fut élevé sous la direction et d'après les plans de M. Clot, alors médecin en chef de l'armée [3]. C'est à la fois un hôpital et une école de médecine. Tout y est réuni pour le traitement des malades et l'instruction

1 Voyez ci-après la troisième partie.

2 Voyez *ibidem*.

3 Le Vice-roi, satisfait des services importants que lui avait rendus M. le docteur Clot, lui a conféré le titre de Bey, avec les prérogatives attachées à cette dignité : M. Clot est inspecteur général de l'école de médecine et du service médical, président du conseil de santé. Aujourd'hui l'école est établie à Casr-el-A'yny, près du Kaire. (*Voyez* ci-dessus, la note de la page 73.)

des élèves; on y voit un beau jardin botanique, orné de plantes les plus rares.

Il y a dans l'école huit chaires de professeurs, occupées par des hommes instruits; on y enseigne l'anatomie et la chirurgie, la pathologie interne et la médecine légale, la pathologie externe, la physique, la chimie et la botanique.

Quatre maîtres de langue française et deux traducteurs sont attachés à l'école de médecine et de pharmacie. Les élèves en médecine sont au nombre de 140, non compris 50 autres qui suivent les cours de pharmacie. Chaque année on fait passer un examen aux élèves pour s'assurer des progrès qu'ils ont faits.

Les salles de l'hôpital contiennent 720 lits [1]; elles sont bien tenues, bien disposées, bien aérées. La propreté règne partout. Les professeurs font le service de l'hôpital, en même temps qu'ils sont chargés de l'enseignement.

Le service de la ville du Kaire a exigé que l'on établît un hôpital à la place de l'Ezbékyeh: il y a des lits pour 300 hommes et 200 femmes: c'est une succursale de celui d'Abou-Zabel; l'on y transporte les malades que l'on évacue sur ce chef-lieu, lorsqu'ils sont trop nombreux ou que les maladies sont dangereuses. Il existe aussi un

1 Le nouvel hôpital peut contenir 1,200 lits.

hôpital d'accouchement, avec des professeurs et de nombreux élèves. L'école d'accouchement est sous la direction d'une des plus habiles sages-femmes de Paris.

Les membres du conseil de santé, au nombre de quatre, sont choisis parmi les principaux médecins employés au service du Vice-roi. Le docteur Clot-Bey en est le président. Ils sont spécialement chargés de veiller à la santé publique; et lorsqu'il y a des emplois de médecins ou de pharmaciens vacants dans l'armée, ils proposent les sujets au ministre de la guerre, après leur avoir, au préalable, fait subir un examen. Il en est de même pour les mutations et l'avancement. Ils prennent avant tout les ordres du ministre.

École de médecine vétérinaire.

Non loin de l'hôpital, on a élevé une belle bâtisse où est placée l'école de médecine vétérinaire, qui a eu pour fondateur M. Hamont.

120 élèves admis dans cette école y apprennent l'art de traiter les maladies des chevaux. Deux professeurs français dirigent leurs études. Ordinairement il y a cent chevaux malades dans les bâtiments attenants à l'école.

L'école vétérinaire a été transportée à Choubrah, où l'on a construit un bel établissement qui a l'avantage de réunir un haras remarquable

pour la beauté des chevaux qu'on y élève; on y compte 30 étalons et 670 cavales [1].

École d'infanterie à El-Khanké.

Dans cette école de nouvelle formation, on a réuni 400 jeunes Arabes, formés en trois compagnies. On leur enseigne l'exercice, l'administration militaire, les langues arabe, turque et persane.

Un chirurgien-major est attaché à cette école pour avoir soin des blessés et des malades.

École de cavalerie à Gyzeh.

Cette école est située dans le lieu, dans le palais même, où Mourad-Bey, ce guerrier si renommé, faisait sa résidence habituelle, où Napoléon passa la nuit après la bataille des pyramides : cette demeure rappelle donc de grands souvenirs. Ceux qui ont connu l'Égypte à cette époque, reconnaîtront ce lieu, malgré les changements que les Turcs qui l'ont habité depuis, y ont faits. C'est maintenant une belle caserne de cavalerie.

M. Varin, ancien aide de camp du maréchal Gouvion Saint Cyr, a organisé l'école. Il y a deux

1 *Voyez* la troisième partie pour les établissements d'agriculture d'aujourd'hui, notamment pour la ferme modèle.

cents jeunes soldats qui apprennent les manœuvres de la cavalerie et l'exercice à pied. Ils portent un uniforme tout à fait semblable, à l'exception de la coiffure, à celui de nos chasseurs à cheval. Ils ont des maîtres de langues turque et arabe, et des officiers pour les commander. On vient de donner à l'école la même organisation que celle de Saumur, à quelques changements près exigés par les localités. On y a placé des maîtres de langue française, de dessin et d'escrime, un instructeur pour le manége, avec un chef d'administration militaire. On y apprend aux jeunes Arabes à sonner de la trompette et à se familiariser avec les autres instruments qui appartiennent aux musiques de cavalerie. Dans cette école il y a un mélange de Turcs et d'Égyptiens. Les uns et les autres sont destinés à entrer comme officiers dans les régiments de cavalerie. En général, ils sont instruits et bien tenus.

Comme dans tous les établissements, il y a un nâzer qui est chargé de veiller au maintien de l'ordre, d'infliger les punitions aux subalternes, d'ordonner les distributions de vivres et de fourrage; il correspond avec le ministre de la guerre dont il dépend.

École d'artillerie à Torrah.

Le colonel espagnol don Antonio de Seguera est le fondateur de cet utile établissement; ce fut lui qui suggéra à Ibrahim-Pacha l'idée d'avoir une école spéciale d'artillerie, pour fournir des officiers à cette arme. Il présenta, il y a quatre ans, un réglement qui fut approuvé dans tous ses points; depuis cette époque, on a réuni à Torrah 300 élèves choisis à l'école primaire de Casr-el-a'yny. On leur enseigne les éléments des langues française, anglaise et italienne. Le colonel de Seguera leur donne lui-même des leçons de mathématiques et de dessin; des instructeurs leur apprennent l'exercice du canon. Ils ont fait de rapides progrès dans la théorie comme dans la pratique, et ceux qui ont été appelés à faire partie de l'armée dans la campagne de Syrie ont donné des preuves de leur habileté. L'artillerie de position a rivalisé de zèle et de savoir avec l'artillerie légère. Les officiers sont également instruits.

Le Vice-roi, qui n'ignorait pas l'utilité de l'école d'artillerie de Torrah, voulant voir les choses par lui-même, visita l'école, et il fut en tout satisfait du personnel comme du matériel. Le même jour le colonel de Seguera reçut le titre de Bey avec le grade de général.

Il y a 24 batteries au parc de Torrah.

L'école a une infirmerie; on y a placé un médecin avec un pharmacien pour traiter les malades.

École de musique à El-Khanké.

Le Vice-roi a voulu que l'organisation de son armée fût en tout semblable à celle des armées d'Europe, et il a ordonné que chaque régiment eût un corps de musiciens. Ses agents ont fait venir de France des instruments et des professeurs qui ont appris en peu de temps la musique aux Arabes. La facilité avec laquelle ces jeunes fellahs exécutent à livre ouvert des morceaux difficiles a étonné les connaisseurs, et surtout les étrangers de toutes les nations; ceux-ci, attirés sur les bords du Nil par la renommée de Mohammed-Aly, viennent en foule visiter l'Égypte, devenue le point de mire de l'Europe.

On a disposé à El-Khanké un local propre à contenir 130 élèves; quatre professeurs leur enseignent, deux fois par jour, les éléments de la musique. M. Carré est le directeur de l'établissement. D'autres maîtres leur apprennent la langue arabe. Lorsque le ministre de la guerre fait des demandes de musiciens pour les régiments d'infanterie, on fait passer aux élèves un

examen, et les plus instruits sont envoyés où le besoin l'exige.

École primaire de Qasr-el-A'yny (Château de la source)[1].

Ce vaste édifice, construit sur le bord du Nil, entre le Kaire et le vieux Kaire, était primitivement une maison de plaisance; les Français en firent un hôpital retranché. Ce fut dans un des bastions que l'on déposa les restes mortels de l'illustre Kléber. Les Turcs changèrent la disposition de ce local en une caserne de cavalerie. Le Vice-roi, qui avait d'autres vues, y a fait ajouter de nouvelles constructions qui l'ont beaucoup agrandi. Maintenant, il contient 800 jeunes gens de 10 à 15 ans, appartenant à des familles turques et égyptiennes. Des maîtres choisis et rétribués par l'administration leur enseignent les langues arabe, turque et persane. Cette école est une pépinière pour les écoles de médecine, d'infanterie, de cavalerie: on y prend aussi des sujets pour la marine.

Dans cet établissement, il y a une bibliothè-

1 C'est aujourd'hui le local de l'école de médecine. Le nombre des écoles primaires en Égypte est aujourd'hui de plus de cinquante, et celui des élèves, de plus de cinq mille. Le Kaire compte trois de ces écoles.

que de 15,000 volumes d'ouvrages français et italiens.

De l'arsenal, de la citadelle et de ses dépendances.

Il y a dix ans, l'arsenal était peu de chose; aujourd'hui, il est immense; ses vastes ateliers occupent une partie de la citadelle depuis l'ancien palais de Saladin jusqu'à la porte des Janissaires, donnant sur la place de Roumeyléh. Cet établissement est placé sous la direction du général d'artillerie Edhem-Bey.

Dans les ateliers de la manufacture d'armes, il y a 900 ouvriers. On y confectionne de 600 à 650 fusils par mois; chaque fusil coûte 12 piastres. Les ouvriers maîtres sont payés à prix fait; les autres reçoivent un salaire journalier.

Dans un atelier séparé, on fabrique les briquets pour l'infanterie, les sabres et les lances pour la cavalerie.

Les gibernes, les baudriers et tout ce qui compose l'équipement du fantassin et du cavalier, sont fabriqués dans le même lieu, ainsi que les brides et les selles avec leurs garnitures.

Les caissons, les affûts occupent un grand emplacement.

Mais le plus important de tous les ateliers, celui qui demande le plus d'attention et où il y a

le plus de travail, est celui de la fonderie de canons. Chaque mois on confectionne trois à quatre pièces de 4 et de 8 livres; quelquefois on fond des mortiers de 8 pouces et des obusiers de 24 pouces de diamètre. Il n'y a rien moins que 1500 ouvriers employés dans ces ateliers. On consomme une très-grande quantité de fer et de charbon.

Le Vice-roi, avec une armée nombreuse et un matériel d'artillerie considérable, devait avoir un tel arsenal, muni de tout ce qui est nécessaire à un si grand déploiement de forces.

Fabrique de fusils à Hôd-el-Marsoud.

L'établissement de cette fabrique est postérieur à celui de la citadelle. Ce fut vers la fin de 1831 que l'on commença à réunir les ouvriers, et à disposer le local où l'on avait placé des métiers à tisser.

L'organisation en fut confiée à un Génois, M. Marengo, connu depuis quelques années sous le nom d'Aly-Effendy. Il possédait des notions acquises par l'étude et l'expérience que lui avait donnée l'exercice de son emploi dans les ateliers de la citadelle, sous les ordres du général Edhem-Bey. Il travailla avec constance à enseigner aux ouvriers, chacun dans sa partie, la manière de fabriquer des fusils de toutes dimensions. Maintenant, il y a 1,200 maîtres et

apprentis, qui confectionnent chaque mois 900 fusils environ, y compris 300 fusils anglais que l'on remet à neuf, le canon excepté.

On fabrique des fusils pour l'infanterie de ligne, pour les voltigeurs et l'artillerie, des mousquetons pour la cavalerie, sur le modèle des mêmes armes que celles dont on se sert dans nos armées. Il en est de même à la fabrique de la citadelle. Ces fusils reviennent l'un dans l'autre à 140 piastres [1].

On fait chaque semaine l'épreuve des canons : quand le fer est de médiocre qualité, comme celui dont on se sert maintenant, il y a un cinquième de ces canons qui ne peuvent la supporter ; on les met au rebut. Mais si le fer est de bonne qualité, tel qu'il doit être pour ces sortes d'ouvrages, la quantité rejetée n'est que d'un sixième environ. En général, les fusils sont bien faits ; il faudrait être bon connaisseur pour apercevoir des défauts dans le travail des pièces ; ils viendraient plutôt de la qualité du fer que de l'inhabileté de l'ouvrier.

1 J'ai demandé pourquoi ces fusils coûtaient 28 piastres de plus que ceux qui sont fabriqués à la citadelle ; on m'a répondu que la qualité du fer, celle du charbon, un plus grand nombre d'ouvriers dans l'une que dans l'autre fabrique, pouvaient causer cette différence ; mais cette raison ne m'a pas paru très-plausible.

§ III. ARMÉE DE TERRE ET DE MER.

Je donne, dans le tableau suivant, l'état de l'armée égyptienne pour l'année 1833, et j'ajoute l'état pour l'année 1837, séparément, afin que le lecteur puisse apprécier l'influence qu'ont eue sur la composition de l'armée, les campagnes de Syrie, d'Arabie et du Sennâr.

ETAT *des forces égyptiennes de terre et de mer*. (Extrait de la Gazette du Kaire, pour 1833.)

NOMS DES PAYS ET LIEUX OU SE TROUVENT LES DIVERS CORPS DE L'ARMÉE.	Cavalerie organisée.	Infanterie organisée.	Artillerie.	Sapeurs.	Cavalerie irrégulière.	Bédouins.	Soldats moghrebins.	Français.	Écoles militaires.	Divers individus attachés à l'armée.	État-major de la marine, soldats et marins.	Soldats destinés à la marine.
En Égypte	2670	17437	4102	2989	700	.....	.....	15				
A la Mecque, hedjâz	.....	6870	.....	101	700	668	177					
Au pays des noirs	.....	5157	.....	.....	484	604						
En Candie	.....	5004										
Au camp	5292	35543	2255	852	1551	4098	34					
Sur la flotte à Alexandrie	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16785	
A l'arsenal d'Alexandrie [1]	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8358
A l'école d'état-major de Qasr-el-A'yny	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1526			
A l'école militaire de marine d'Alexandrie	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1250			
Adjudants comptables aux administrations	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300		
Écrivains et traducteurs à l'arsenal	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	412		
	7962	70011	6357	3942	3435	5370	212	15	2776	712	16785	8358
											25143	

[1] Le corps militaire maritime est ainsi composé : un mirmiran (lieutenant général ou amiral); un mirliva (maréchal de camp ou vice-amiral); un miralaï (colonel ou contre-amiral); 4 lieutenants-colonels, 13 commandants de bataillon, 30 adjudants, 738 capitaines et officiers, 10000 soldats.

[2] La composition de l'état-major des divers corps de l'armée est ici *pour mémoire*.

N. B. Pour le détail de la flotte, voir l'article d'*Alexandrie*, § IV.

Observation.

Dans l'état extrait de la *Gazette du Kaire*, qui donnait le dénombrement des forces de terre et de mer du Vice-roi, la composition de l'armée régulière n'était point portée, je vais en donner le cadre.

Vingt régiments d'infanterie de 3000 hommes.

Deux régiments d'infanterie de la garde.

Dix régiments de cavalerie de 500 hommes.

Un régiment d'artillerie.

Un bataillon du train.

Deux bataillons de sapeurs de 600 hommes chacun.

Il y avait quarante-huit bouches à feu attelées.

On organisait encore deux regiments d'infanterie, l'un à Syout, l'autre à Mansourah.

Armée égyptienne en 1837.

Nombre des régiments d'infanterie avec les positions qu'ils occupent au 31 décembre 1837.

1er	régimt	à Sennâr.	8e	régimt	à Sennâr.
2e	*id.*	en Syrie.	9e	*id.*	en Égypte.
3e	*id.*	dans l'Yémen.	10e	*id.*	en Syrie.
4e	*id.*	en Syrie.	11e	*id.*	*id.*
5e	*id.*	en Candie.	12e	*id.*	*id.*
6e	*id.*	en Syrie.	13e	*id.*	en Égypte.
7e	*id.*	à la Mecque.	14e	*id.*	en Syrie.

15e régimt	dans l'Hedjâz.		24e régimt	en Syrie.	
16e	*id.*	en Syrie.	25e	*id.*	dans l'Hedjâz.
17e	*id.*	*id.*	26e	*id.*	en Égypte.
18e	*id.*	*id.*	27e	*id.*	*id.*
19e	*id.*	dans l'Hedjâz.	28e	*id.*	*id.*
20e	*id.*	dans l'Yémen.	29e	*id.*	*id.*
21e	*id.*	dans l'Hedjâz.	30e	*id.*	*id.*
22e	*id.*	en Syrie.	31e	*id.*	*id.*
23e	*id.*	dans l'Hedjâz.			

On complète les six derniers régiments ci-dessus.

Un régiment d'infanterie de la garde en Égypte.
Deux *idem* *idem* en Syrie.

Récapitulation.

34 régiments de quatre bataillons, forts de 800 hommes chacun, portent l'infanterie au nombre de. . . . . 108,800 hommes.

Il faut y comprendre environ 100 hommes d'état-major par chaque régiment.	3,800
	112,600
Deux compagnies de la garde d'Ibrahym-Pacha. . . .	200
Total de l'infanterie. . . .	112,800
A reporter.	112,800

Report.......		112,800 hommes.
Cavalerie.		
3 régim[ts] en Égypte. 10 *idem* en Syrie. 2 *idem* de la garde en Syrie.		
Total. 15 régiments de cavalerie, à 860 hommes, donnant le total de....	12,900	
2 escadrons de la garde d'Ibrahym-Pacha........	280	
Artillerie.		
3 régiments à pied en Syrie. 1 *idem* au Kaire. 1 bataillon de la garde en Syrie.............. 2 régiments à cheval en Syrie.............. 12 batteries en Syrie.....	12,120	
Personnel de l'artillerie dans l'Hedjâz, 6 batteries..................	600	
A reporter.....	138,700	

Report.......	138,700 hommes.
1 bataillon de vétérans à Alexandrie...... 1 idem à Saint-Jean d'Acre...... 1 *idem* à Dongolah... 1 *idem* à Tripoli..... 2 régiments au Kaire..... 2 bataillons répartis dans la haute et basse Égypte..	10,400
2 bataillons du train..... 1 bataillon de sapeurs et mineurs à Alexandrie.. 2 compagnies *id.* à Saint-Jean d'Acre..........	2,700
5,000 Bédouins dans l'Hedjâz..... 1,000 Albanais *ibidem*...	6,000
1,500 Moghrebins et troupes irrégulières à Sennâr...	1,500
Total des forces de l'armée égyptienne............	159,300 hommes.

Noms des Pachas lieutenants généraux (mirmirân) et des maréchaux de camp (mirlivas).

Ibrahym-Pacha, généralissime.

Abbâs-Pacha, petit-fils de Mohammed-Aly, inspecteur général des administrations.

Ahmed-Pacha neveu, ministre de la guerre, gouverneur de l'Hedjâz.

Ibrahym-Pacha neveu, gouverneur de l'Yémen.

Cheryf-Pacha, gouverneur de Damas.

Selym-Pacha, commandant l'infanterie de la garde.

Solymân-Pacha, major général de l'armée.

Ahmed-Pacha, commandant le corps d'armée à Sennâr.

Mohammed-Pacha, inspecteur général.

Ahmed-Pacha Manikli, commandant la cavalerie de la garde (faisant fonctions de ministre de la guerre).

Khourchyd-Pacha, commandant un corps d'armée dans l'Hedjâz.

Khourchyd-Pacha, gouverneur de Sennâr et dépendances.

Mohammed-Pacha, saurah.

Moustapha-Pacha, gouverneur de Candie.

Ibrahym-Pacha el-Akkaoui.

Selym-Pacha Selictar, membre du conseil privé, aide de camp du Vice-roi.

Husseyn-Pacha, membre du conseil privé, aide de camp du Vice-roi.

Ahmed-Pacha Tâher.

Moutouch-Pacha, vice-amiral.

Maréchaux de camp (mirlivas).

Mouktar-Bey, ministre de l'instruction publique et des travaux publics, président du conseil supérieur de l'instruction publique [1].

Samy-Bey, membre du conseil privé, aide de camp du Vice-roi.

Osmân-Bey, colonel de la garde, ayant le titre de général.

Ayoub-Bey, *idem* *idem*.

Ibrahym-Bey, *idem* *idem*.

Selym-Bey, colonel de la cavalerie de la garde, avec le titre de général.

Ahmed-Bey, colonel de la cavalerie de la garde, avec le titre de général.

Osmân-Bey, colonel de la cavalerie de la garde, avec le titre de général.

Edhem-Bey, directeur de l'artillerie et des manufactures d'armes.

Ahmed-Bey, général d'artillerie.

Selym-Bey, général d'artillerie.

Ismayl-Bey, gouverneur d'Alep.

1 Ancien élève de la mission égyptienne en France.

Ismayl-Bey, commandant un corps d'armée dans l'Hedjâz.

Emyn-Bey, aide de camp du ministre.

Ahmed-Bey, commandant dans l'Hedjâz.

Amry-Bey, général d'infanterie.

Oualy-Bey, *idem.*

Moustapha-Bey, *idem.*

Aly-Bey, général de cavalerie.

Khalyl-Bey, *idem.*

Oualy-Bey, *idem.*

Ibrahym-Bey Arnaout, *iaem.*

Regheb-Bey, *idem.*

Hassan-Bey, chef du trésor.

§ IV. ALEXANDRIE.

Établissements civils et militaires.

La ville d'Alexandrie a repris sous le gouvernement de Mohammed-Aly quelque chose de son antique splendeur. Naguère encore ce n'était qu'une cité misérable, peuplée de 12 à 15 mille âmes sans industrie, sans autre commerce que celui que venaient y faire les étrangers. On voyait, dans le port neuf, seulement quelques navires européens, car l'entrée du port vieux était interdite aux pavillons de la chrétienté. Maintenant Alexandrie est une ville européenne, une oasis au milieu des déserts; c'est encore une fois

la capitale de l'Orient. Alexandrie a une marine régulière, des vaisseaux de haut bord, un arsenal, un lazaret, des hôpitaux. On voit souvent dans son port deux cents à trois cents navires marchands à la fois. Plus de quarante établissements du commerce européen donnent un grand mouvement aux affaires. Des magasins ornés par le caprice des modes, d'élégantes voitures, des maisons meublées avec luxe, donnent au quartier franc un air tout à fait parisien. Tant d'éléments, qui offrent à toutes les classes des moyens d'existence, ont insensiblement réuni à Alexandrie une population de quarante mille âmes, non compris environ quatre mille Européens. Ce surcroit d'habitants n'a eu vie, il est vrai, qu'au détriment de la population de l'intérieur. Rosette est désert, des fellahs de la Bahyreh ont émigré, Damiette a beaucoup perdu.

La marine du Vice-roi et son arsenal ont été créés depuis peu d'années par le zèle infatigable de M. de Cérisy; le nombre des vaisseaux de guerre est de dix, dont un à trois ponts de cent trente-six canons, un sur les chantiers et deux en armement; celui des frégates, est de six; des corvettes, quatre; des bricks, huit. On en trouvera le détail dans le tableau suivant. (Voyez ci-après, p. 146.)

L'arsenal est pourvu de tous les objets nécessaires aux constructions. Cinq à six mille ouvriers travaillent, dans toutes les parties de ce vaste établissement, à confectionner le matériel des vaisseaux, tandis que les officiers européens s'occupent de l'instruction des marins dans la théorie et la pratique. M. Besson, nommé depuis peu de temps bey et vice-amiral, a parfaitement rempli les vues du Vice-roi dans l'organisation de cette jeune marine [1].

1 Malheureusement M. Besson vient de mourir, il sera difficile à remplacer.

LISTE NOMINATIVE *des bâtiments et composition des équipages.*

NOMS des BATIMENTS.		ÉTAT-MAJOR.	MARS-TRANCES.	ÉQUI-PAGES.	TOTAL des officiers et marins.	BOUCHES A FEU.	CALIBRES DES canons.	CALIBRES DES caro-nades.	OBSERVATIONS.
Vaisseau	le Nassar	33	55	1064	1172	136	30	30	Il y avait un vaisseau de 100 canons sur les chantiers, deux de 80, et un vaisseau de 100 canons en armement.
Idem.	Acre	34	56	1118	1208	100	30	30	
Idem.	Mehallet-el-Kebyr	38	55	1014	1102	100	30	30	
Idem.	Mansourah	33	55	1014	1102	100	30	30	
Idem.	Skander	33	55	1014	1102	100	30	30	
Idem.	Aboukyr	32	47	724	803	84	24	24	
Frégate	Rechyd	17	30	482	529	60	24	24	
Idem.	Bahyréh	17	30	482	529	60	24	24	
Idem.	Cherigéad	17	30	482	529	60	24	24	
Idem.	Kafr-el-Cheykh	17	30	482	529	60	24	24	
Idem.	Moustagéad	17	30	482	529	60	24	24	
Idem.	Damiette	17	30	453	500	52	24	18	
Corvette	Salingingéad	13	14	215	242	24	»	24	
Idem.	Tantale	13	14	215	242	24	»	30	
Idem.	Genebaharid	13	14	215	242	22	»	24	
Idem.	Géad-Beker	12	14	174	200	20	»	24	
Brick	Vaginston	11	13	153	177	20	»	18	
Idem.	Chaendria	11	13	153	177	20	»	18	
Idem.	Saéka	11	13	153	177	20	»	18	
Idem.	Temsah	11	13	153	177	20	»	24	
Idem.	Semedigéad	11	13	114	138	16	»	18	
Idem.	Chabagéad	11	13	114	138	16	»	18	
Idem.	Badigéad	11	13	114	138	16	»	18	
Idem.	Américan	11	13	114	138	14	»	12	
		439	653	10718	11810	1204			

Hôpital militaire de la marine.

Cet hôpital, placé à la pointe de la presqu'île dite des Figuiers, fut construit presque en même temps que l'arsenal. A mesure que le personnel de la marine augmentait en nombre, on sentit le besoin d'avoir un hôpital qui pût recevoir les hommes tombés malades à bord des bâtiments. Tout fut bientôt préparé par les ordres du Vice-roi; on réunit tout ce qui était nécessaire dans un tel établissement, et le service commença aussitôt.

Les salles sont vastes et bien aérées; elles peuvent contenir trois cents lits. Il y a un médecin en chef, deux médecins ordinaires, des chirurgiens et des aides, attachés au service de l'hôpital. La pharmacie est sous la direction d'un pharmacien en chef et de trois adjoints.

Outre ce grand hôpital, il y en a un autre dans l'arsenal uniquement destiné aux ouvriers malades; il contient deux cents lits.

La garnison n'est point privée de ce bienfait; elle a aussi son hôpital qui est placé hors de la ville; il peut contenir quatre cents malades.

Intendance de santé.

La direction de l'intendance de santé est confiée au corps des consuls.

On a établi une commission sanitaire compo-

sée de cinq membres, nommés au scrutin par ces magistrats et choisis parmi eux; on les renouvelle tous les six mois. Ils sont spécialement chargés de prendre toutes les dispositions que commandent les circonstances lorsque la santé publique est compromise. L'inspecteur du lazaret fait exécuter ponctuellement leurs décisions; il a sous ses ordres deux adjoints, pour le seconder dans l'exercice de ses fonctions, d'où dépendent le bien-être et le repos des habitants. Le lazaret, placé au port neuf, est organisé comme ceux des ports de la Méditerranée; on a lieu de se féliciter de la création de cet établissement.

Hôpital civil.

Cet hôpital, uniquement destiné aux Européens malades qui n'ont aucun domicile, aucun moyen de se faire soigner par eux-mêmes, est entretenu par les souscriptions des Européens; leur générosité s'étend jusqu'à procurer dans cet asile de la pitié tous les adoucissements qui peuvent rendre la santé aux malheureux. Les navires marchands qui ont des malades à leurs bords les font aussi transporter à cet hôpital, où ils sont bien traités.

Un médecin-chirurgien est chargé du service

de l'hôpital ; il y a un pharmacien pour la préparation des médicaments.

L'hôpital est placé hors de la ville, près le couvent de Terre-Sainte, dans un lieu bien aéré et tout à fait convenable à sa destination. Il peut recevoir jusqu'à deux cent quatre-vingts malades.

Un établissement de cette nature devait avoir un conseil d'administration ; on y a sagement pourvu : cinq négociants, que l'on renouvelle chaque année, composent ce conseil, dont les attributions s'étendent jusqu'à régler les recettes et les dépenses, et généralement à veiller sur tout ce qui concerne le service de l'hôpital.

Personnel de la marine (1837).

Le personnel de l'état-major de l'escadre se compose comme il suit :

1 lieutenant général ou amiral (mirmirân).
1 maréchal de camp ou vice-amiral (mirliva).
1 colonel ou contre-amiral (miralaï).
15 lieutenants-colonels (kaïmakâm).
1 chef de bataillon (bin-bâchi).
13 adjudants-majors (saycol-agassi).
15 adjudants (sôlcôl-agassi).
35 capitaines de 1re classe (yuz-bâchi-aouel).
41 capitaines de 2e classe (yuz-bâchi-tani).
62 lieutenants (mulazim-aouel).

55 sous-lieutenants (mulazim-tani).
80 aspirants de 1re classe (mossaïd-aouel).
31 aspirants de 2e classe (mossaïd-tani).
55 élèves de marine (mossaïd).

§ V. FINANCES.

Je me bornerai à donner ici le tableau des revenus et des dépenses de l'Égypte, et à le faire suivre de quelques réflexions.

État des revenus de l'Égypte de l'année 1833 (1249 *de l'hégire*).

	BOURSES [1].
Myry ou impôt foncier	225,000
Droit de la capitation, dit ferdet-el-rouss	70,000
Droit sur les céréales [2]	36,000
Bénéfice sur les denrées suivantes :	
A reporter	331,000

1 La bourse est de 500 piastres : la piastre est actuellement d'environ 25 centimes.

2 Le gouvernement perçoit un droit de cinq piastres par ardeb de blé et fèves que les fellahs exportent de leurs villages, et dix-huit piastres par ardeb que l'on introduit dans le Kaire pour la consommation.

		BOURSES.
Report....		331,000
Le coton..............		
L'indigo..............		
L'opium..............		
Le sucre..............		
Le vin..............		
Le riz..............		
Le miel..............		
La cire..............		
Le henneh..............	ensemble	90,000
L'eau de rose..........		
La graine de lin........		
Idem de sésame......		
Idem de laitue.........		
Idem de carthom......		
La soie..............		
Le safranon..........		
Le nitre..............		
Bénéfice sur les toiles..............		12,000
Idem sur la fabrique d'étoffes de soie.		9,500
Produit de la douane d'Alexandrie et droits d'octroi....................		6,000
Idem de Damiette et de Boulâq....		7,353
Idem du vieux Kaïre..............		1,601
Idem de Suez et de Kosseïr.......		6,000
A reporter....		463,454

	BOURSES.
Report....	463,454
Idem de Deraouy, maintenant à Assouân	250
Droit de pêche du lac Menzaleh...	2,750
Idem sur le sel, les barques et le poisson	3,500
Douanes sur les marchandises venant de Syrie par terre	200
Bénéfice sur la chaux, le plâtre et les pierres	4,400
Apalte des liquides	2,771
Idem du séné	260
Idem de la pêche du lac Keroun et octroi du Fayoum	580
Bénéfice sur les cuirs bruts et apprêtés	7,000
Droits d'octroi de la haute et basse Égypte	3,200
Droits sur les danseuses, les musiciens et les escamoteurs	500
Idem sur bestiaux destinés à être abattus	2,000
Idem sur la fonte de l'argent et des galons	450
Idem sur les successions, dit beit-el-mâl	1,200
A reporter	492,515

	Bourses.
Report....	492,515
Idem sur les okels et bazars de la haute Égypte..........................	400
Droit du kharag....................	640
Bénéfice sur l'hôtel des monnaies...	3,000
Idem sur la vente des nattes.......	800
Idem sur le natron................	600
Idem sur la soude à Alexandrie....	300
Idem sur le sel ammoniac.........	400
Droit sur les dattiers..............	4,000
Nolis des barques appartenant au fisc.	2,400
Bourses.....	505,055

État des dépenses de l'Égypte pendant l'année 1833 (1249 de l'hégire).

	Bourses.
Budget de l'armée................	120,000
Traitements des grands officiers et chefs d'administration...............	39,859
Idem des écrivains coptes et autres employés..........................	20,000
Pensions aux anciens moultezims...	3,500
Dépenses pour la caravane des pèlerins..........................	2,200
Entretien des fabriques et salaire des ouvriers.........................	21,600
A reporter.....	207,159

	BOURSES.
Report....	207,159
Dépenses pour les monuments en construction, tels que palais, fabriques, ponts, digues, etc.	18,000
Envois d'argent à Constantinople...	12,000
Budget du personnel de la marine...	60,000
Dépenses pour l'entretien des palais du Vice-roi	10,000
Montant des rations de bouche accordées aux employés	5,000
Solde de la cavalerie turque irrégulière	6,500
Solde des Arabes bédouins	5,000
Pensions accordées à plusieurs harems	6,000
Montant des objets tirés d'Europe pour les fabriques [1]	15,000
Frais pour le chantier de construction des barques, à Boulâq	3,300
Dépenses de l'école militaire [2]	1,500
A reporter	349,459

1 Les objets importés d'Europe pendant les cinq dernières années ont coûté 83,274 bourses.

2 Il est possible que la dépense de toutes les écoles ne soit pas comprise dans cet état. Il faudrait encore y joindre la dépense de la Mission Égyptienne à Paris, qui dépassait 1,500 bourses à elle seule.

	BOURSES.
Report....	349,459
Idem de l'imprimerie............	350
Idem pour la construction des bâtiments de guerre [1].................	15,505
Idem pour la bouche du Vice-roi..	4,000
Idem pour le matériel de la guerre..	14,000
Montant des rations de fourrage pour le parc des chameaux, mules, chevaux, etc......................	2,500
Administration des achats de cachemire, draps, étoffes de soie, bijoux, etc.	14,000
Total des bourses........	399,814

L'état des revenus du gouvernement de l'Égypte était porté, en 1821, à 239,940 bourses, 381

Celui des dépenses à 189,400

Il y a donc eu, en 1833, une augmentation de la moitié environ, tant sur les revenus que sur les dépenses; cette augmentation a été graduelle. Elle provient des bénéfices faits sur la vente des nouveaux produits, tels que le coton, la soie, l'opium et l'indigo; elle provient encore de la baisse du talari, dont le cours, à cette époque, était à douze piastres, et qui passe

1 La construction des bâtiments de guerre a coûté, pendant les cinq dernières années, 50,501 bourses.

aujourd'hui dans le commerce à vingt piastres. Ajoutons encore que le myry a été successivement grevé de nouvelles taxes.

La différence notable qui existe entre les revenus et les dépenses n'est point au profit du trésor ; elle consiste en partie en non-valeurs. Il s'en faut bien qu'à la fin de chaque année l'administration ait perçu la totalité du myry. Dans chaque arrondissement, dans chaque village, il y a des fellahs obérés qui ne peuvent payer leur quote-part, d'autres qui émigrent ou qui meurent sans rien laisser. Dans le commerce, le gouvernement éprouve des pertes par les faillites fréquentes des négociants à qui il vend ses produits; et dans les douanes, les apaltes, il reste toujours un résidu que les employés savent souvent détourner à leur profit. Ainsi la différence que l'on remarque entre les revenus et les dépenses ferait supposer que le trésor fait des économies, tandis que les caisses sont presque toujours vides.

§ VI. POPULATION.

Dénombrement des Turcs.

Il y a au Kaire environ cinq mille Turcs, reste de ceux qui se sont établis depuis la conquête, et trois mille dans la haute et la basse Égypte. Les fa-

milles de ces huit mille Turcs composent trente-deux mille âmes. Ceux qui habitent les provinces se livrent à l'agriculture ou au commerce de détail; quelques-uns sont employés dans l'administration agricole; ceux qui résident dans la capitale tiennent à la cour du Vice-roi ou aux administrations de la police et des finances; plusieurs sont occupés dans les fabriques; d'autres vivent de pensions qui leur sont accordées à titre de retraite; d'autres enfin s'adonnent au négoce. Les enfants des Turcs sont élevés dans les écoles militaires, de même que ceux des autres habitants sont placés la plupart dans les fabriques, pour y apprendre diverses professions.

Dénombrement des mamlouks.

Le nombre de mamlouks appartenant aux Turcs peut s'élever à deux mille; ce sont presque tous de jeunes hommes qui servent leurs maîtres comme militaires et domestiques; car ces deux conditions s'allient ensemble chez les Turcs. On peut y ajouter trois cents Grecs que leurs maîtres ont fait apostasier.

Il existe dans les maisons des gens riches trois mille esclaves géorgiennes, circassiennes et mingréliennes. Parmi ces esclaves se trouvent six cents femmes grecques de la Morée, de Candie et de Chio. C'est dans la toilette de

ces femmes que les Turcs étalent tout leur luxe.

Dénombrement des Nubiens.

Avant l'occupation de la Nubie, les habitants de cette vaste contrée venaient en petit nombre au Kaire, où ils servaient comme portiers dans les maisons des gens riches; leur fidélité les faisait remarquer, elle était proverbiale. Maintenant ils affluent dans la capitale. La garde des établissements publics est confiée à leurs soins. Dans plusieurs quartiers ils veillent la nuit à la sûreté des habitants, moyennant une rétribution mensuelle. En général les Nubiens ne connaissent d'autre état que celui de la domesticité. Des chefs, choisis parmi les plus notables d'entre eux, sont garants de leur conduite. Leur nombre s'élève à cinq mille. Il y en a peu qui épousent des femmes en Égypte; cette population n'est point stationnaire; la plupart retournent dans leur pays pour y trafiquer avec le produit de leurs économies. D'autres leur succèdent; souvent ceux qui sont partis reviennent encore; ainsi le nombre de ces étrangers dans la capitale de l'Égypte est toujours à peu près le même; on les reconnaît à leur teint basané et à une démarche assurée. Ils ne sont point comme les fellahs courbés sous le joug. A mesure que l'on avance dans l'in-

térieur de l'Afrique, on trouve une race d'hommes dont la fierté et un certain air d'indépendance forment un contraste bien marqué avec le caractère des Égyptiens : tels sont les Éthiopiens.

Dénombrement des nègres des deux sexes.

Sur vingt-cinq mille maisons qui composent la ville du Kaire, il y en a dix mille environ qui renferment des négresses ou des Abyssiniennes, dont le travail se borne au service de l'intérieur des appartements et à celui des cuisines ; en comptant deux de ces esclaves par maison, le nombre de ces femmes monterait à vingt mille.

J'admets aussi qu'il y a deux mille nègres chez les particuliers, et deux mille cinq cents qui servent comme soldats dans l'armée.

Comme on peut tirer quelques inductions de la consommation qui se fait au Kaire, je vais donner le tableau du bétail consommé au Kaire chaque mois.

TABLEAU *du bétail consommé mensuellement au Kaire en 1249 de l'hégire* (1833).

MOIS.	MOUTONS.	CHÈVRES.	BUFFLES.	PRIX TOTAL des ACHATS.
				piastres.
Moharrem.	10,070	2,474	745	297,696
Safar.	10,947	2,258	794	299,853
Raby'-el-Aoual.	6,760	2,058	415	188,405
Raby'-el-Akhar.	14,734	5,174	957	442,299
Djemady'-el-Aoual.	11,373	2,334	767	320,193
Djemady'-el-Akhar.	11,099	2,702	715	317,010
Redjeb.	10,169	1,952	842	282,851
Chaban.	12,562	2,607	854	333,888
Ramadán.	16,427	3,566	1,355	518,153
Chaoual.	9,495	1,429	511	242,852
Zil-Kadé.	12,363	2,189	747	346,193
Zilhadjé.	9,763	1,835	647	286,832
	135,782	30,578	9,240	3,876,232

La boucherie, qui jusqu'à présent avait été mise en régie, vient d'être rendue libre; chaque habitant peut faire de sa maison un abattoir. C'est un bien pour la capitale. Le peuple y trouve un avantage réel, car la viande est meilleure et plus abondante qu'auparavant. Mais pour compenser le produit que donnait la boucherie, l'administration a placé à chacune des portes de la ville un employé qui tient registre du nombre de bestiaux qui entrent pour la consommation, et qui perçoit sur chaque animal un droit que l'on a établi.

Un bœuf paye 50 piastres; un buffle 30, et une vache 20 piastres.

Les bêtes à laine sont divisées en trois classes.

Un mouton de la 1re classe paye 3 piastres.

Idem de la 2e............. 2.

Idem de la 3e............. 1 1/2.

Les peaux sont achetées par des agents de l'administration.

§ VII. AGRICULTURE.

Des produits de l'Égypte pendant l'année 1833.

Il y a en Égypte deux millions de feddans de terre soumis à l'impôt; mais ils ne sont pas tous en état de culture. Chaque année, une quantité plus ou moins grande de ces feddans ne donne aucun produit, soit par le manque d'arrosement, soit par le décès des cultivateurs morts sans parents, soit encore parce que des fellahs, trop misérables pour les cultiver, abandonnent leurs huttes et leurs terres. Dans ces deux derniers cas, et s'il ne se trouve personne de la famille du mort ou du fugitif pour continuer la culture, le cheykh-el-beled fait payer par les habitants du village le myry des terres qui ont été délaissées; plus souvent la somme due est portée en non-valeurs.

D'après cela, on peut calculer que les terrains cultivés n'ont pas dépassé la superficie d'un million huit cent cinquante mille feddans environ; ils ont donné les quantités de produits dont suit la nomenclature:

	ARDEBS DU KAÏRE.	
Blés	1,450,000	Une partie de ces denrées a servi à la consommation intérieure ; l'autre partie a été employée pour les besoins des corps d'armée dans l'Hedjâz et en Syrie.
Fèves	700,000	
Orge	650,000	
Maïs	160,000	
Dourah seyfy	750,000	
Lentilles	70,000	
Pois chiches	25,000	
Lupin	20,000	
Helbeh	60,000	
Riz de Rosette	30,000	Les 2/3 exportés, 1/3 consommé dans le pays.
Riz de Damiette	50,000	
La graine de lin	22,000	Consommation locale.
Idem de laitue	8,000	
Idem de sésame	18,000	
Idem de carthame	1,500	
	QUINTAUX.	
Coton arbuste	110,000	On a exporté 75 mille quintaux ; 40 mille ont servi aux fabriques.
Coton herbacé	4,500	
Le sucre	8,558	Consommation locale.
Le safranon	583	200 quintaux exportés ; le restant consommé dans le pays.
Le henneh	35,000	2/3 exportés ; 1/3 consommé dans le pays.
Le lin	18,000	Consommation locale ; 20 quintaux exportés.
La cire	500	Consommation locale.
Le miel	2,400	
Le nitre	15,784	Il restait dans les magasins 12 mille quintaux des années précédentes ; sur ces deux quantités, [illegible] mille ont été exportés.

	Okes.	
L'indigo....................	77,300	A l'exportation, [illegible] mille okes; le restant vendu sur le pays.
L'opium....................	14,500	Exporté.
La soie	6,150 et 300	Consommation locale.

On croyait que le climat sec de l'Égypte n'était pas propre à la culture du chanvre; mais le Vice-roi, qui avait besoin de cet article, voulut tenter des expériences. En 1827, il chargea un Français, de Grenoble, d'enseigner aux fellahs la manière de le cultiver et de le préparer; on fit des essais dans quelques villages riverains de la province de Gharbyeh et à Mansourah, où les temps humides de l'automne et de l'hiver favorisent la croissance des plantes : ces essais réussirent assez bien. Depuis ce temps, on a étendu la culture du chanvre, que l'on emploie avec avantage dans la marine.

On compte dans la haute et basse Égypte :

30,000 métiers propres à tisser la toile de lin;

6,000 *idem* pour les toiles de coton;

4,000 *idem* pour tisser les étoffes de laine qui servent à vêtir les fellahs.

Dans la basse Égypte, il y a cent vingt moulins pour extraire l'huile de la graine de lin. On en compte vingt-deux au Kaire, à Boulâq et à Gyzeh. Chaque moulin presse deux ardebs dans l'espace de vingt-quatre heures; un ardeb donne quatre-vingts rotles d'huile. Cette quantité serait bien

plus grande si les moulins étaient toujours en activité; souvent le manque de graines oblige de cesser le travail.

On extrait l'huile de sésame par le moyen de presses appelées *sirgué*. Ce n'est que dans l'intérieur du Kaire que l'on en fait usage; le nombre en est porté à soixante; elles peuvent presser mille huit cents ardebs par mois. Le produit d'un ardeb est de cent trente rotles d'huile. Les habitants en consomment beaucoup dans leurs cuisines et pour l'éclairage de leurs maisons.

Dans la capitale, on fait aussi de l'huile de graine de carthame; quarante moulins sont employés à ce travail; ils peuvent écraser quatre-vingts ardebs par jour; un ardeb donne soixante-dix rotles d'huile; mais, je l'ai déjà dit, ces moulins, ces presses ne sont pas continuellement en activité. L'huile que l'on extrait de la graine de laitue ne sert qu'aux habitants de la haute Égypte.

Les huiles comme les graines sont dans le domaine du monopole. Le gouvernement fait travailler les moulins et les presses pour son compte; il dispose des huiles à son gré. Le marchand qui a boutique achète pour revendre au détail. L'habitant qui veut s'approvisionner doit se munir d'un permis de l'administration pour qu'il lui soit délivré en dépôt la quantité qu'il demande; quel-

quefois il y a pénurie, et l'on ne peut s'en procurer que difficilement.

En 1833, la récolte des céréales a suffi aux besoins de l'Égypte et de ses dépendances; la récolte des autres produits a été médiocre, comme celle des années précédentes; celle du coton surtout a diminué sensiblement. Chaque année, les quantités sont moindres: la culture en serait-elle négligée, ou bien la graine serait-elle abâtardie? L'administration devrait s'occuper d'en rechercher les causes. Le sucre, le lin, le safranon, l'indigo ont subi des diminutions remarquables; la récolte même des céréales devrait être plus abondante. Est-ce par le manque d'eau ou le défaut de bras? Je crois à ces deux causes, mais l'une se rattache à l'autre.

L'état de canalisation de la haute Égypte, de cette contrée si fertile, est dans un état peu satisfaisant. Les grands canaux conservent peu d'eau après l'inondation; les canaux de dérivation ne suffisent pas au besoin des terres. Il faudrait creuser les embouchures des premiers, les curer chaque année dans toute leur longueur, et augmenter de beaucoup le nombre des seconds. Chaque année aussi les eaux rompent des digues qui n'ont point de solidité, ce qui fait écouler les eaux, avant qu'elles aient pu déposer sur le sol leur limon fécondant.

D'un autre côté, la conscription militaire a enlevé depuis douze ans l'élite de la population. Un grand nombre d'hommes et d'enfants sont employés continuellement aux travaux publics et dans les fabriques, d'autres sont fugitifs; ceux qui restent dans les villages supportent toutes les charges; les femmes, contre la coutume, partagent leurs travaux; de là l'insouciance et le découragement. Voilà les véritables causes du mauvais état des cultures et de la diminution des produits. C'est à la sagesse du gouvernement à empêcher les progrès d'un si grand mal. Avec des ménagements, l'Égypte pourrait avoir en peu d'années une population de quatre millions d'individus, qui cultiverait plus de 2,500,000 feddans et vivrait dans l'aisance. Quelle masse de produits résulterait d'un tel accroissement!

De la culture des rosiers et de la distillation de l'eau de rose.

Les terres du Fayoum sont les seules propres à la culture des rosiers. Au mois de mars, on donne deux labours à la terre destinée à ce genre de culture; on la divise en carrés, puis on y dépose, dans des trous pratiqués à la distance de deux pieds et demi les uns des autres, des scions que l'on recouvre de terre; cette opération finie, on arrose souvent, pour que le sol

soit toujours humide jusqu'à la pousse des rosiers; à cette époque les arrosements diminuent, et les rosiers atteignent peu à peu leur hauteur naturelle d'un pied et demi environ.

A la fin de décembre, on coupe les plants à la surface de la terre, puis on recommence à donner de l'eau pendant trente à quarante jours, temps nécessaire pour la pousse des boutons et pour faire éclore les roses.

Alors, chaque matin, avant le lever du soleil, pendant que les roses sont encore humides de la rosée, on les cueille et on les met tout de suite dans l'alambic, pour empêcher qu'elles ne sèchent et ne s'échauffent en restant trop longtemps sans passer à la distillation.

On distille les roses en mettant une couche de sable au fond de l'alambic pour qu'elles ne brûlent pas : la distillation dure six heures.

L'eau de rose est blanche en sortant de l'alambic; celle que l'on voit dans le commerce a une teinte jaunâtre; il paraît que cette couleur provient du mélange que l'on fait avec de l'eau des roses qui ont été infusées.

Un feddan donne six à sept quintaux de roses.

En 1833, on a recueilli huit cents quintaux; par le déchet de cinquante pour cent qui résulte de la distillation, ces huit cents quintaux ont été réduits à quatre cents, qui ont donné quarante

mille rotles d'eau de rose de trois qualités différentes.

La première qualité se vend sept piastres la bouteille contenant un rotle; la seconde qualité est fixée à cinq piastres, et la dernière à trois piastres.

Un feddan planté en rosiers coûte soixante piastres environ de culture et d'impôt; il produit, après le déchet, trois quintaux de roses; ces trois quintaux donnent trois cents bouteilles qui, vendues au dernier prix de trois piastres, rapportent neuf cents piastres nettes de tous frais.

Cette branche si lucrative de l'industrie compte aussi parmi les articles du monopole. Personne ne peut distiller des roses; ceux qui les cultivent sont obligés de les vendre à bas prix aux agents du gouvernement.

Des plantations d'oliviers.

Quoique le sol de l'Égypte soit favorable à l'olivier, la culture en était depuis longtemps négligée; les fellahs, habitués à rester stationnaires dans l'industrie agricole, ne savaient point donner de l'extension aux produits de leurs terres. L'olivier fleurissait seulement dans les champs de Fayoum et dans quelques jardins des environs du Kaire. Mais le Vice-roi pensa que l'olive se-

rait une nourriture saine pour ses marins, en même temps qu'elle pourrait donner de bonne huile. Depuis plusieurs années, il a ordonné des plantations d'oliviers dans le Saïd et dans la basse Égypte; elles sont maintenant en plein rapport. Ibrahim-Pacha, secondant les vues de son père, a couvert d'arbres les champs de ses vastes possessions; on y compte quatre-vingt mille oliviers. Plantés depuis trois ans, ces arbres portent déjà des fruits. Une telle précocité n'existe pas dans d'autres climats. Ils sont plantés en ligne, espacés les uns des autres de vingt à vingt-cinq pieds de distance, ce qui donne la facilité de faire passer la charrue dans les intervalles et d'y semer de l'orge, des fèves ou du blé. Les arrosements artificiels se renouvellent souvent, ils hâtent la croissance de l'arbre et la maturité de son fruit; mais on cesse d'arroser l'olivier parvenu à sa hauteur naturelle; il ne reçoit plus de l'eau que pendant l'inondation.

L'olive égyptienne est charnue sans être onctueuse; son noyau est rond, d'un volume égal à la pulpe. On sale les olives vertes, et lorsqu'elles sont noires, après qu'elles ont passé à la saumure, on les met en barils avec une préparation d'huile. Ce fruit bien confit a du goût, on en fait une grande consommation.

De l'indigo.

J'ai déjà parlé de l'indigo tel que les fellahs le cultivaient et le manipulaient avant 1826. A cette époque, le commerce de l'Égypte acquit une grande renommée pour les nouveaux produits de son sol, rivalisant déjà avec ceux qui ont fait la richesse des colonies de l'Amérique et de l'Inde.

La culture de l'indigo, jadis circonscrite à quelques champs, a pris, depuis, un développement plus étendu; elle est mieux soignée dans toutes ses parties; la manipulation dirigée par des Indiens, appelés par le gouvernement pour instruire les Arabes, est portée à un degré qui favorise l'exportation. En 1833, la récolte s'est élevée à 77,300 okes; l'administration, qui s'en est réservé le monopole, le vend à différents prix, suivant les qualités.

La première qualité est vendue à soixante-quinze piastres et la seconde à cinquante piastres; la troisième, dont la couleur est plus terne que dans les deux autres qualités, trouve à peine des acheteurs au prix de trente-cinq.

Un sixième de la récolte est réservé aux besoins des fabriques.

Il y a des fabriques d'indigo suivant les procédés américains à Choubrâ-Chahâbyeh, dans la

province de Kelyoub, à Azazyeh, province de Gharbyeh, à Mit-Ghamar et à Mansourah. Les localités de Menouf, Byâr et Achmouneyn, possèdent chacune une indigoterie.

On en compte deux dans la province de Gharbyeh : l'une est placée à Birket-el-Kassab; l'autre à Mehallet-el-Kebyr.

Dans la haute Égypte, Gyzéh, Aboutyg, Tahta, Syout, Mellaouy, Monfalout et Fechn, ont des indigoteries. On cultive également l'indigo et on le manipule à Dongolah et à Sennâr.

De la culture de l'opium.

Le Vice-roi, toujours désireux de donner de l'extension aux produits de l'Égypte, et se rappelant que l'opium de la Thébaïde jouissait autrefois d'une réputation méritée, voulut donner un nouvel essor à cette plante depuis longtemps oubliée.

Pour parvenir à son but, il fit venir de Smyrne des Arméniens habitués à la cultiver. Après divers essais qui donnèrent des résultats satisfaisants, on adopta pour la culture et la préparation la méthode suivante.

Vers la fin du mois d'octobre, après la retraite des eaux, on donne deux labours à la terre, qui doit être de bonne qualité, forte et de couleur

jaunâtre; ensuite on dépose dans les sillons tracés par le second labour les graines du pavot, mêlées avec une portion de cette même terre pulvérisée. Ce mélange suffit pour enterrer les graines, et l'on est dispensé de passer la herse. Quinze jours après qu'on a semé, la plante commence à sortir de terre; en s'élevant, elle forme une tige de la grosseur d'un chalumeau; en deux mois, cette tige a atteint sa hauteur naturelle de quatre pieds environ; elle est couverte de feuilles larges et ovales dans toute sa longueur; son fruit, d'une couleur verdâtre, a la grosseur d'un petit citron; il y a des tiges qui en portent jusqu'à quatre, placés à distance; cela dépend de la qualité de la terre. Quand il n'y a qu'un seul fruit, il est à la sommité de la tige.

Chaque matin, avant le lever du soleil, on fait de légères incisions sur les côtés du fruit; le suc blanc qui en découle est reçu dans un vase; bientôt cette liqueur s'épaissit et prend une teinte noirâtre; on la pétrit en petits pains que l'on enveloppe dans des feuilles arrachées à la tige. Ainsi préparé, l'opium est livré au commerce.

Quand on a terminé les incisions, le fruit jaunit et blanchit en se desséchant.

Quelquefois on sème la graine dans des terres qui n'ont pas reçu les eaux du fleuve; l'on y supplée par des arrosements avant et après avoir

semé; mais la plante ne vient pas aussi bien, elle a moins de grosseur et d'élévation; son fruit est maigre, petit, et rend peu de suc.

L'opium de la Thébaïde est meilleur que celui de l'Asie Mineure; il obtient sur les marchés de l'Europe un avantage de vingt pour cent.

On fait de l'huile bonne à brûler avec la graine de l'opium; ses tiges servent de combustible. En 1833, la récolte de l'opium s'est élevée à 14,500 okes, que le gouvernement a vendues 110 piastres l'une.

De la culture de la garance.

Depuis huit ans l'on cultive en Égypte la garance, que l'on tirait autrefois de l'île de Chypre. Un Grec qui s'était adonné à la culture de ce produit a enseigné aux fellahs la manière de le cultiver : elle diffère de celle qui est usitée dans quelques départements méridionaux de la France.

La terre que l'on destine à être ensemencée en garance reçoit, après la retraite des eaux, un premier labour; on la laisse reposer jusqu'au mois de février, puis on lui donne deux autres labours croisés, et l'on fait passer dessus un rouleau attelé d'un bœuf, ou bien on se sert de la houe pour concasser et niveler le sol. Ensuite un semeur jette à la volée les graines, qu'il re-

couvre de terre en même temps. Cette opération finie, l'on divise le terrain en carrés, et l'on y pratique de petites rigoles pour faciliter les arrosements, qui commencent sept jours après qu'on a semé; on les continue pendant le même espace de temps, excepté l'hiver. La plante s'élève d'un pied environ. Chaque année, au mois de mars, on la coupe lorsqu'elle se dessèche, pour en extraire la semence. Après quatre ans révolus, on fait dans la terre de profondes excavations pour en arracher les racines, qui sont longues et bien fournies; une bonne terre donne de grosses racines; une terre médiocre, froide, produit des racines rachitiques qui ont peu de principe colorant.

Lorsque la garance est bien sèche, on la porte au chef-lieu du canton, dans le dépôt des produits; les agents du fisc la font peser et en donnent reçu au cultivateur. Le prix est escompté sur le payement de ses contributions. Il en est de même de la semence qu'il verse chaque année dans les dépôts.

Il faut douze okes de graines pour ensemencer un feddan; le produit varie de trente à quarante okes, suivant la qualité du sol. La récolte de la garance est toute destinée aux besoins des fabriques; rien n'est exporté ni vendu dans le pays. En 1833, on a semé, dans le Saïd, trois

cents feddans de garance, et cinq cents dans la basse Égypte.

Du café.

L'Égypte n'aurait rien à envier aux colonies d'Amérique s'il devenait possible d'y naturaliser le café. On a vainement essayé dans quelques endroits de la haute et de la moyenne Égypte de cultiver celui de l'Yémen; les tentatives renouvelées à plusieurs reprises ont toujours été infructueuses. Peut-être un planteur habile, connaissant bien la manière de préparer la fève avant de la confier à la terre, connaissant la culture et le terrain qui convient à ce riche produit, aurait-il réussi? Le sol de l'Égypte serait-il en effet impropre au développement du cafier, qui aime la fraîcheur de l'air et les pluies? Les arrosements artificiels peuvent-ils remplacer ces deux conditions, étrangères à l'atmosphère égyptienne? A peine élevé à deux pieds de terre, l'arbuste se dessèche et meurt.

DU COTON.

Des procédés de culture, de récolte et de préparation du coton-arbuste, connu sous le nom de coton jumel, *ou coton* maho.

Nature du terrain. — Le sol de l'Égypte est

généralement favorable à la culture du coton jumel; on le sème dans tous les terrains, mais on donne la préférence à une terre grasse, forte, conservant l'humidité, où l'arbuste puisse acquérir une sève abondante et fournir des capsules bien remplies; on recherche aussi la proximité du Nil, pour arroser plus aisément et à moins de frais.

Les terrains où l'on sème le coton doivent être à l'abri des débordements du fleuve, car la permanence des eaux ferait périr les plants. Les fellahs ont grand soin de diguer le voisinage des terres qui seraient sujettes à être inondées dans le moment de la haute crue. Cependant les cotonniers reçoivent des arrosements périodiques sans lesquels ils ne pourraient croître ni produire. En hiver, on les arrose tous les quinze jours; au printemps, s'il y a beaucoup de rosée, tous les douze jours, et en été, tous les huit jours.

Moyens et époques de l'irrigation. — Les machines hydrauliques dont se servent les fellahs pour les arrosements sont les puits à roues et les *deloû* ou *châdouf*. Les premiers sont assez connus pour me dispenser d'en donner la description [1]. La

[1] *Voyez*, dans la *Description de l'Égypte*, *État mod.*, t. II, la description des diverses machines hydrauliques, et les planches *d'arts et métiers*, n°s III, IV, V et VI.

machine appelée *chadouf* est composée, comme on sait, d'un balancier suspendu à une traverse que soutiennent deux montants; un contre-poids, attaché à l'arrière du balancier, facilite l'ascension d'un panier attaché à l'extrémité antérieure du balancier. Le travailleur fait descendre ce panier dans le Nil, le remplit, le remonte et le déverse dans la rigole destinée à l'irrigation.

Aussitôt après l'ensemencement on arrose, et cet arrosage continue tant que produit le cotonnier, c'est-à-dire pendant trois ans.

Préparation du sol et labour. — Dans la basse Égypte on donne un seul labour à la terre où l'on veut semer le coton; dans le Saïd, on laboure deux fois, si le sol est friable et léger; ensuite on trace des sillons à la distance d'un mètre, ou d'un mètre un quart. En général, on laboure la terre, dans toutes les provinces, à trente-six centimètres de profondeur environ; si elle est trop forte et si elle conserve de l'humidité, le labour est moins profond.

Les fellahs se servent de la charrue pour labourer; quelquefois ils emploient la houe, lorsque le terrain n'a pas beaucoup d'étendue. Le bœuf, le buffle et l'âne sont les animaux destinés à cet usage, tant dans le Saïd que dans la basse Égypte. Après le labour, on brise les mottes avec la houe, et l'on achève avec le même ins-

trument de niveler la terre, qui ne subit aucune autre préparation.

On fait des trous de trois à quatre pouces de diamètre, sur autant de profondeur. On y dépose de deux à quatre grains, à deux et trois pouces de profondeur, après avoir laissé tremper ces grains dans l'eau pendant vingt-quatre heures pour les amollir et hâter la germination. On sème toujours en mars et avril.

On laisse un mètre environ et souvent moins de distance entre les pieds de cotonniers; dans les plantations rapprochées des villes, les fellahs mettent ce terrain à profit en y semant des légumes et autres productions.

Le fellah doit tâcher, autant qu'il le peut, de semer en ligne; mais on rencontre dans presque toutes les plantations beaucoup d'inégalités dans les alignements.

On laisse croître dans le même trou depuis un pied jusqu'à trois, sans que cela nuise à la croissance du cotonnier.

A l'époque de l'inondation, on sarcle à la main les herbes parasites qui croissent autour et dans les intervalles des cotonniers; les fellahs qui ont de grandes plantations y font passer la charrue au commencement de l'hiver, pour économiser le temps, ce qui endommage souvent les coton-

niers; ceux qui n'ont que de petites plantations se servent de la houe.

On commence à sarcler dès que la plante est élevée à un décimètre environ. Les sarclages se font à la main, avec la houe ou avec la charrue. Les fellahs sarclent dans toute l'étendue de leurs plantations, autant pour amender la terre que pour détruire les herbes qui nuisent à la croissance des plantes.

On n'est point dans l'usage, en Égypte, de butter les cotonniers ni les autres plantations, dans aucune saison ni dans aucun temps.

Façon donnée au sol la seconde année. — On ne remue la terre, la seconde année, que pour enlever, par le moyen de la charrue ou de la houe, les herbes parasites que les irrigations font croître en abondance : ce sarclage a lieu une seule fois.

Le cotonnier s'élève d'environ un mètre à un mètre et demi la première année; sa croissance est moindre dans la seconde et dans la troisième.

Taille des cotonniers. — On taille les cotonniers avec une espèce de serpette; on l'émonde tellement qu'on ne laisse que le tronc. Toutes les branches sont enlevées; on s'en sert pour combustible. Les fellahs qui n'ont pas d'instrument tranchant se contentent de casser les branches, méthode vicieuse employée surtout dans la haute

Égypte; elle ne nuit pourtant ni à la croissance ni au produit de l'arbuste.

La taille des cotonniers a lieu la première année, et se renouvelle dans la seconde et la troisième, à l'exception que la première année on laisse les branches un peu longues, et que dans les deux autres on les taille plus courtes.

Cette opération est salutaire à l'arbuste ; elle lui donne plus de force et le garantit du froid qui ferait périr les branches, ainsi que cela est arrivé il y a trois ans dans plusieurs cantons.

Leur durée. — Le cotonnier dure très-longtemps ; on en a vu qui étaient sur pied après cinquante ans, produisant encore des capsules ; mais on a généralement reconnu qu'il convenait de l'arracher et de le renouveler après trois ans ; passé cette époque, il produit beaucoup moins, quoiqu'il s'élève davantage et donne un feuillage épais.

Récolte. — La récolte du coton commence, pour la première année, en juillet et finit en janvier, quand il ne fait pas froid ; mais si la saison devient un peu rigoureuse, la récolte finit en décembre : nous en avons eu un exemple en 1830.

Un ouvrier ramasse ordinairement, dans une journée, quinze à dix-huit livres de coton.

Produit d'un cotonnier. — Le rapport d'un co-

tonnier est d'une livre à une livre un quart brut, poids de marc, pour la première année; il donne dans la seconde, d'une livre un quart à deux livres; la quantité est la même pour la troisième année; ensuite il dégénère.

Un homme cultive jusqu'à quatre feddans de terre, qui contiennent chacun environ mille cotonniers, à l'exception qu'à la récolte, lorsqu'il s'agit de détacher le coton des capsules, on emploie des enfants pour accélérer l'opération.

Égrenage. — On se sert uniquement d'une machine assez semblable à un rouet; elle est surmontée de deux cylindres d'environ neuf pouces de diamètre, placés l'un sur l'autre, et fixés à deux montants. Un homme, avec son pied, imprime le mouvement au rouet et fait tourner les deux cylindres entre lesquels on met le duvet; celui-ci passe d'un côté, tandis que les graines s'arrêtent et passent de l'autre.

Un ouvrier égrène ordinairement douze à quinze livres de coton net pendant sa journée.

Si le fellah cultive peu de cotonniers, il travaille lui-même à l'égrenage du coton dans sa demeure; si, au contraire, sa plantation est grande, il prend des ouvriers à qui il donne un salaire de cinq francs par quintal de cent vingt livres.

Après l'égrenage, on ne donne aucune autre

préparation au coton; les fellahs le mettent de suite en balles dans l'état poudreux où il se trouve; le peu de soin que la plupart apportent lorsqu'ils le détachent des capsules et pendant qu'ils l'égrènent, le rend sale et poivré. Il y a pourtant des villages où le fellah met de l'amour-propre à bien préparer le coton, soit avant, soit pendant l'égrenage. Cette distinction a été souvent faite en Europe.

Mise en balles. — Les fellahs se contentent de presser le coton avec leurs pieds, à mesure qu'ils le mettent en balles; mais, depuis quelques années, le Vice-roi a fait venir d'Angleterre une presse usitée en Amérique, et ordonné la confection de plusieurs presses sur le même modèle; ce moyen économique devra être mis en usage dans toutes les provinces. Il y a maintenant six presses en activité à Boulâq. Chacune d'elles, servie par trois ouvriers, presse de dix-huit à vingt balles par jour.

La balle pressée avec les pieds porte un mètre et demi de hauteur sur un mètre de diamètre environ; la balle pressée suivant les procédés qu'emploient les Américains n'a qu'un mètre de hauteur sur un demi-mètre de diamètre.

Prix payé au producteur. — Le Vice-roi ne fait aucune avance au fellah qui cultive le coton; seulement il n'exige de lui l'impôt foncier qu'a-

près la récolte; le fellah ne peut distraire une livre de coton à son profit; il est obligé de tenir toute sa récolte à la disposition du gouvernement qui la fait acheter par ses agents. Ceux-ci payent le coton au cultivateur, de 112 à 150 piastres le quintal de cent vingt livres, suivant la qualité, avec la condition que celui-ci doit le transporter aux dépôts établis dans les chefs-lieux de canton; on lui donne un récépissé de la valeur de sa marchandise; la somme est déduite de ses impositions, s'il ne les a pas encore payées; ou bien il la touche par à-compte, et à la volonté du directeur du dépôt chargé de cette comptabilité.

Le prix de la main-d'œuvre n'est pas fixe; il varie suivant les lieux. Dans le Saïd, il varie de 20 à 30 paras par jour, pour le salaire d'un homme employé aux travaux de la campagne. Dans la basse Égypte, on paye de 30 à 40 paras.

Dépense d'un homme employé aux travaux de la culture.—La nourriture d'un homme employé aux travaux de la campagne est évaluée aux deux tiers du prix de sa journée : ainsi, dans le Saïd, un homme vit avec 20 paras par jour, et dans la basse Égypte il dépense 25 à 30 paras. On trouverait cela bien extraordinaire si l'on ne savait avec quelle frugalité vivent les fellahs. Le pain de dourah est sa seule nourriture, avec

un peu de laitage; c'est un luxe lorsqu'il y ajoute des fèves ou des lentilles.

Conclusion. — Les terrains que l'on destine à ensemencer le coton doivent être, comme je l'ai dit, à l'abri de l'inondation, soit par leur élévation, soit par de fortes digues qui empêchent l'eau d'y pénétrer. Au contraire, les terrains où l'on sème le blé, les fèves, l'orge, etc., doivent, au préalable, avoir été inondés; car ce n'est qu'au mois de novembre, après la retraite des eaux, que l'on confie les semences à la terre. On ne pourrait donc ensemencer le coton dans ces terrains sans s'exposer à perdre les récoltes, puisque les semailles ont lieu en mars et avril; ainsi il n'y a point, ou il y a bien peu de cotonniers là où il y avait auparavant du blé, de l'orge ou des fèves. On a plutôt semé du coton dans les terrains où le fellah recueillait du dourah-châmy (maïs), grain que l'on ensemence dans des lieux élevés et qui reçoit des irrigations artificielles. On a aussi ensemencé le coton dans des terres incultes, les plus rapprochées du Nil. La seule denrée à laquelle le coton a été nuisible est le maïs, dont la culture est moins étendue. Ce ne sont pas les terres qui manquent en Égypte, mais bien les bras pour les cultiver. Depuis Assouan jusqu'à la Méditerranée, il y a plus d'un million de feddans incultes.

D'après les ordres du Vice-roi, les chefs de département désignent à chaque village la quantité de feddans qu'il doit ensemencer en coton. La division a lieu d'après l'examen des localités et la nature des terrains. Le cheykh-el-beled fait alors lui-même la répartition entre les fellahs, qui savent combien chacun d'eux doit ensemencer de feddans. La récolte tout entière est livrée au Vice-roi, aux prix et conditions indiqués plus haut.

Dans le principe, les fellahs se livraient avec peine à cette culture, parce qu'ils étaient incertains si elle réussirait; mais la seconde et la troisième année, lorsqu'ils ont vu que les cotonniers produisaient beaucoup, et que le Vice-roi leur payait jusqu'à 175 piastres le quintal de coton de première qualité, que d'ailleurs cette culture ne tournait pas au détriment des denrées de première nécessité, ils s'y sont livrés avec d'autant plus de goût que le Vice-roi a fait établir exprès dans les villages des puits à roues. Maintenant la diminution des prix a refroidi leur émulation. Ils soignent moins bien la culture, aussi les récoltes ont-elles diminué.

De l'éducation des vers à soie.

Les mûriers commencent à boutonner en janvier; ils sont en plein développement vers le 10 ou le 15 février.

C'est au commencement du mois de mars que les vers éclosent, et même plus tôt, si on n'a pas la précaution de tenir la semence dans des lieux bien frais. Dans l'espace de dix jours tous les vers ont pris naissance. L'intervalle entre la naissance et la première venue n'est pas fixe; cela dépend du degré de chaleur; on peut compter de dix à quinze jours. On calcule douze jours entre la première et la seconde, douze à quinze jours entre la seconde et la troisième, et quinze autres jours entre la troisième et la quatrième. Il y a soixante jours environ entre la naissance des vers et le moment où ils commencent à filer les cocons.

Le trop de chaleur, la poussière, et la rosée dont les feuilles sont quelquefois imprégnées, occasionnent des maladies aux vers à soie; mais en les soignant bien, on évite ces accidents. Il est aussi très-nuisible de les tenir serrés dans les paniers et de ne point échanger les feuilles; l'odeur des feuilles mâchées est malsaine. La maladie qui convertit le ver en chaux est produite par le vent chaud du midi, dont les raffales font dessécher les vers. Les maladies épidémiques des vers sont inconnues en Égypte.

Une once de semence donne sept mille deux cents cocons environ; chaque cocon pèse d'une demi-drachme à une drachme.

Pour conserver la semence en hiver, on place les sacs qui contiennent ces semences dans des lieux frais, en ayant soin d'éviter la poussière. A cet effet, on en met une partie dans des caisses que l'on descend dans le fond des puits; à la citadelle du Kaire, on les descend dans le puits de Joseph.

Au moment de la ponte des papillons, la semence reste déposée sur une toile que l'on tend exprès; ensuite on la détache en la frottant légèrement; puis on la met dans des sacs pour la conserver.

En Égypte, les mâles s'accouplent d'eux-mêmes avec les femelles, sans qu'on ait besoin d'y songer.

On ne connaît point l'usage de laver les semences dans le vin ou dans l'eau.

La chaleur fait souvent développer les semences avant la pousse des feuilles, ce qui donne de l'embarras pour trouver de la nourriture aux vers; quelques précautions que l'on puisse prendre, on ne peut obvier à cet inconvénient.

L'intervalle de la métamorphose du ver est ordinairement de quinze à vingt jours.

Vingt jours suffisent pour que le cocon soit parfait. Pour faire une livre de douze onces, il faut deux cents à deux cent cinquante cocons, suivant la grosseur.

Il n'y a que des cocons blancs et jaunes, et point de verts; mais on trouve plusieurs vers à soie de couleur noirâtre.

Il y a des plantations de mûriers à l'Ouâdy-Toumlât, dans les provinces de Charkyeh, Mansourah, Menouf, Gharbyeh, Kelyoubyeh, ainsi qu'à Damiette, Rosette et Gyzeh.

Trois mille feddans sont plantés en mûriers à l'Ouâdy-Toumlât, et sept mille dans les provinces désignées plus haut. On compte trois cents mûriers environ par chaque feddan, ce qui porterait à peu près le nombre total à trois millions de mûriers.

La récolte de l'année 1832 à 1833 a donné 6150 okes 306 drachmes.

NOMS DES PROVINCES.	FEDDANS.	MURIERS.	OKES DE SOIE.	
				drachmes.
Ouâdy-Toumlât........	3,000	1,050,000	2,139	200
Menouf..............	1,800	560,000	1,222	300
Mansourah.,.........	1,600	480,000	1,167	156
Gharbyeh	1,300	365,000	882	50
Kelioubyeh..........	900	215,000	370	200
Bahyreh.............	700	185,000	227	250
Charkyeh........	500	145,000	144	50
Gyzeh...............	200	60,000	56	300
	10,000	3,060,000	6,150	306

Le préposé en chef pour les soies fournit aux fellahs la drachme de semence moyennant une piastre et demie ; ensuite il achète la soie à trois prix différents, suivant les qualités : la première, 125 piastres ; la seconde, 95, et la troisième, 85. Les fellahs sont obligés de transporter au Kaire la soie qu'ils ont récoltée ; là ils en reçoivent la valeur en billets. Après la récolte, le préposé reprend la semence des fellahs, et la leur revend encore dans la saison, au même prix d'une piastre et demie.

§ VIII. DE LA NAVIGATION DU NIL ET DES CANAUX.

Navigation du Nil.

Lorsque l'armée française occupait l'Égypte, il n'y avait que sept cents barques de diverses grandeurs naviguant sur le Nil dans toute l'étendue du Saïd, depuis Assouân jusqu'au Kaire. On portait à neuf cents le nombre des barques destinées à la navigation aux environs de la capitale, et sur les deux branches de Rosette et de Damiette, jusqu'aux embouchures du fleuve. Maintenant, on compte dans la haute et basse Égypte trois mille trois cents barques, dont huit cents appartiennent au gouvernement. Les autres sont des propriétés particulières. On divise

ces barques en plusieurs classes; les unes naviguent dans le temps de l'inondation, telles que les grands bateaux qui descendent du Saïd, chargés de mille à deux mille ardebs de blé, fèves ou orge; les maachs de haute portée, qui servent aussi à cette époque au transport des marchandises; les *dahabyeh* et les canges sont réservées aux voyageurs; les premières, avec les kaïasseh tirant peu d'eau, sont aussi employées pour le commerce, lorsque le fleuve est dans son étiage.

De même que les particuliers, l'administration frète ses barques lorsqu'elles ne sont pas employées au transport de ses denrées ou de ses munitions de guerre et de bouche.

Parmi ces barques, il y a environ cent djermes de diverses grandeurs qui naviguent de Rosette à Alexandrie; elles vont aussi de Damiette au delà du Boghâz, porter les marchandises aux navires en rade. En été, ces djermes vont en Chypre et dans les ports de la Syrie.

Chaque année, de fréquents naufrages font éprouver des pertes au commerce par l'impéritie et l'insouciance des marins; un grand nombre d'hommes et de barques périssent de cette manière. Mais c'est surtout dans le passage d'une rive à l'antre, dans ces frêles embarcations où les fellahs se jettent pêle-mêle, que les accidents se renouvellent très-souvent, surtout dans le

temps de l'inondation, lorsque les vents soufflent par raffales.

Je n'ai point parlé de la navigation des lacs de Bourlos et de Menzaléh, de Ma'dyéh et d'Edkou; les bateaux qui naviguent sur ces lacs sont uniquement consacrés à la pêche du poisson, ils ne servent en rien au commerce; les habitants des villages environnants n'ont pas d'autre industrie, d'autres moyens d'existence; ils ne savent que pêcher et rajuster leurs filets.

Canaux.

De tous les gouvernements modernes qui se sont succédé en Égypte, aucun ne s'est occupé sérieusement de lui rendre son ancienne prospérité. Mohammed-Aly était le seul prince, peut-être, qui, par sa position et la durée de son pouvoir, eût pu remplir complétement cette belle tâche; c'était acquérir de la véritable gloire, plus solide, plus méritoire que celle qui peut revenir des succès militaires. Il est vrai que ce prince s'est trouvé placé pendant plus de dix années au milieu des troubles et des réactions. Il a eu des guerres à soutenir, tantôt pour assurer la tranquillité du pays, tantôt pour obéir aux ordres du sultan. Il n'a donc pu, que par intervalles, songer sérieusement à l'agriculture de l'Égypte. Il faut lui rendre la justice de recon-

naître que, dans les moments de paix, il a porté toute son attention sur l'état des provinces; il a senti qu'il fallait creuser des canaux, curer ceux qui existent, rétablir les digues et en faire de nouvelles, jeter des ponts sur les canaux, et pourvoir à l'irrigation. Il l'a fait; mais son ouvrage est resté incomplet. Je vais indiquer les travaux qui ont été exécutés, depuis 1822, dans la basse Égypte, pour augmenter les moyens d'irrigation et donner plus d'étendue aux différentes cultures.

Dans le Delta, on a creusé, à *Tantah*, un canal qui a son embouchure dans celui de Chibyn, au sud et à peu de distance de Djafaryeh. Il se joint au canal de Kafr-el-Cheykh, à l'ouest de Defryeh; sa longueur est de 13,500 kassabéh [1], sur une largeur de quatre kassabéh. Dans sa longueur, il y a quatre écluses à vannes pour régler la dépense des eaux.

Canal de Bouseyeh [2]. — La prise d'eau de ce canal est dans la branche de Damiette, au nord de Dacadous. Il se dirige au nord-ouest jusqu'à Senbellâouyn, et de là, il coule à l'est jusqu'à la rencontre du canal de Moueys, auquel il se joint, au sud de Kafr-el-Dâoud; sa longueur est de 15,500

1 Le kassabéh égale trois mètres quatre-vingt-cinq centimètres, d'après l'étalon conservé à Gyzéh.

2 Le même que le canal Basserady.

kassabéh, sur quatre de largeur. Dans sa longueur, il y a quatre ponts avec écluses à vannes.

Canal de la province de Bahyréh. — Son embouchure est au nord de Beny-Salam, sur la branche de Rosette; il longe les bords du Nil, en ligne directe, jusqu'à la rencontre du canal de Rahmânyeh; sa longueur est de 26,000 kassabéh sur cinq de largeur. Ce canal porte cinq ponts avec écluses à vannes[1].

Le canal de *Mahmoudyèh*, si utile à la navigation, qui a tant coûté d'hommes et d'argent, n'est plus navigable que pendant l'inondation. Il est à sec pendant huit mois, depuis son embouchure jusqu'à Birket-el-Gheytâs.

De grandes dépenses seront nécessaires pour le remettre dans son état primitif. Si on ne s'occupe pas bientôt de le curer et d'y faire d'autres ouvrages indispensables, les travaux deviendront plus difficiles; car les alluvions s'accumulant, le lit du canal se trouvera de niveau avec ses deux rives. En 1833, M. Pascal Coste soumit un projet pour le rétablissement de ce canal, d'après un système qui assurait la navigation pendant toute l'année. Le Vice-roi l'a ajourné à cause des travaux du barrage.

1 Je dois ces renseignements à M. Pascal Coste, ancien architecte du Vice-roi, qui a fait lui-même exécuter ces travaux.

13

Je regrette de ne pouvoir rien dire sur l'état des canaux de la haute Égypte[1]; cette partie est tout à fait négligée; aussi l'agriculture y est-elle moins prospère que dans le Delta; il y a beaucoup plus de terres incultes, la population y est plus clair-semée.

Depuis que le cotonnier arbuste couvre les champs de la basse Égypte, le Vice-roi a ordonné que l'on y établît un grand nombre de puits à roues, afin de donner en tout temps l'eau nécessaire aux plantations.

On compte dans le Saïd 8,000 sakyéh ou puits à roues; dans la moyenne et basse Égypte, 26,000; et pour les rizières, 16,000 tobouds[2]; en tout, 50,000.

Ces cinquante mille sakyéh exigeraient l'emploi de cent cinquante mille têtes de bœufs ou de buffles; mais la misère des fellahs ne leur permet pas de posséder ce nombre de bœufs; aussi les terres à arroser n'ont jamais la quantité d'eau qu'elles devraient avoir, et, par conséquent, le

1 M. Linant a été chargé depuis, comme ingénieur, de la direction des canaux de la haute Égypte. *Voyez* ci-dessus, p. 165.

2 Le toboud diffère de la sakyeh en ce que sa roue est à caissons au lieu d'être à pots, et qu'il faut deux bœufs pour la mettre en mouvement, le caisson prenant, dans le puits, une plus grande quantité d'eau.

bienfait de l'inondation est limité dans son étendue. Il serait à désirer que l'on s'occupât de chercher quelque moyen mécanique qui pût mettre en mouvement toutes ces roues à pots sans le secours d'animaux; ce serait une grande économie introduite dans l'agriculture [1].

§ IX. DE L'ÉTAT DES FABRIQUES.

Filatures, forges, fonderies, blanchisseries au Kaire.

Parmi les nouveaux établissements de fabriques, le premier introduit au Kaire le fut en 1816, au quartier dit le Khorounfech. Quelques ouvriers, appelés des fabriques de Florence, commencèrent à filer la soie pour faire des velours et des satins légers. Peu de temps après, les métiers propres à ce genre de travail furent transportés dans un autre établissement, et l'on mit à leur place des filatures et d'autres métiers à tisser le coton : voici en quoi cet établissement consiste :

Les machines à filer, appelées chariots, sont au nombre de dix pour filer en gros, et de quatre-

1 Le moyen le plus efficace, le plus économique et le plus simple serait l'emploi des moulins à vent perfectionnés, tels qu'on vient de les construire en France et de les appliquer à l'irrigation. Ce système convient particulièrement à l'Égypte. (*Note de l'éditeur*).

vingt-dix pour filer en fin, une en gros sur neuf en fin, ainsi que cela se pratique dans les filatures; les premières portent cent huit fuseaux sur une seule ligne, et les secondes en ont deux cent seize. A ces machines sont jointes soixante-dix cardes et drosses, avec un nombre proportionné de téraches et de lanternes; elles servent à préparer le coton avant d'être filé.

Les ouvriers filent sur les chariots en gros soixante-dix rotles[1] environ de coton par journée d'hiver, et cent rotles par journée d'été; ils filent sur les chariots en fin, pendant l'hiver, huit rotles des numéros 20 jusqu'à 40, et cinq rotles des numéros 40 jusqu'à 60 et 70; en été le travail est augmenté d'un tiers; les cardes donnent quinze à dix-huit rotles en hiver et vingt-cinq en été.

L'ouvrier travaille à prix fait; il reçoit sept paras par rotle fait aux cardes, téraches et lanternes; quatre paras par rotle tiré sur les chariots en gros; dix paras par rotle filé sur les chariots en fin pour le numéro 20; quinze paras pour le numéro 30; vingt paras pour le numéro 40, et ainsi de suite par la même gradation.

Outre les machines à filer, il existe à la fabrique du Khorounfech 300 métiers à tisser des

1 Le rotle est de 144 drachmes.

toileries, telles que baftas, cambrigs, mousselines et toiles dites de batiste.

Un ouvrier tisse ordinairement 3 ½ pics belady [1] par journée d'hiver, et 5 pics dans la journée d'été. Il est payé à raison de douze paras le pic pour les baftas, quinze paras pour les cambrigs et batistes, et vingt à vingt-six paras pour les mousselines, suivant les numéros.

Dès que les toiles sortent des métiers, on les envoie pour être blanchies dans un nouvel établissement situé sur le bord du Nil, entre Boulâq et Choubrâ; de là, on les rapporte dans les magasins de la fabrique du Khorounfech, où elles sont vendues par le directeur, qui a sous ses ordres un seraph et des écrivains chargés de la tenue des registres.

Les baftas, larges de deux pics et longs de trente-deux pics, se vendent 60 piastres la pièce de première qualité, et 50 piastres, les pièces dont le tissu est moins serré. La chaîne des baftas de 60 piastres est du numéro 26, et la trame, du numéro 30. La chaîne des baftas de 50 piastres est du numéro 20, et la trame, du numéro 25.

Une pièce de toile de coton, dite de batiste, longue de dix-sept pics et demi et large d'un pic trois quarts, se vend 35 piastres; la chaîne est du numéro 35, et la trame du numéro 40.

1 Mesure linéaire qui équivaut à 577 millimètres ½.

On vend les batistes doubles de trente-deux pics et demi de longueur sur un pic trois quarts de largeur, 55 piastres la pièce, en gros, et 60 piastres en détail. La chaîne est du numéro 40, et la trame, du numéro 50.

Les mousselines ont un pic trois quarts de largeur sur trente-deux de longueur; on les vend 50 piastres la pièce; elles sont aussi employées à faire des mouchoirs à l'usage de Constantinople, où les femmes s'en servent pour les coiffures. La chaîne de ces mousselines est du numéro 40, et la trame, du numéro 50.

Depuis les pertes considérables que le gouvernement a essuyées par les faillites réitérées de ses débiteurs, les ventes en gros ou en détail ne se font plus qu'en argent comptant, ou bien moitié en argent et moitié en assignations sur le trésor, suivant la qualité de la marchandise.

Outre la filature et les métiers à tisser, il y a au Khorounfech des ateliers de forgerons, de limeurs, de tourneurs en fer et en bois, et des menuisiers pour le raccommodage des machines et la confection des pièces.

La fabrique n'était pas encore terminée, que déjà l'on jetait, à Boulâq, les fondements d'une autre fabrique plus spacieuse. La direction en fut confiée à Jumel, qui a ouvert une mine si féconde pour l'Égypte, en développant la culture

du cotonnier arbuste. Ce vaste établissement, qui prit dans la suite le nom de *Malta*, parce qu'il y avait un grand nombre d'ouvriers maltais, tient aujourd'hui en activité vingt-huit chariots et vingt-quatre cardes et drosses, avec les assortiments en téraches et lanternes; ces machines vont, ainsi que dans la fabrique de Khorounfech, par le moyen de quatorze tambours, qui reçoivent leur mouvement d'un manége attelé de huit bœufs. Chaque chariot emploie un homme et trois enfants occupés à renouer les fils que le mouvement de la machine fait casser.

Il existe à Malta deux cents métiers à tisser le fil de coton. On fait, comme dans les autres fabriques, des baftas, des cambrigs, des batistes, des mousselines, dans les mêmes longueurs et largeurs.

Le déchet d'un quintal de coton en laine est d'un cinquième lorsqu'il est filé.

Outre les ateliers de l'industrie, il existe des ouvriers de chaque profession pour réparer et confectionner les machines et autres objets destinés aux fabriques de la haute et basse Égypte.

Il y a encore un atelier de menuiserie où des Francs et des Grecs sont occupés à faire des modèles et d'autres objets d'ébénisterie.

L'on remarque à la fabrique de Malta deux ateliers de tournerie, l'un ayant un manége con-

duit par huit bœufs, faisant tourner huit tambours qui mettent en mouvement deux plates-formes, huit tours à canneler les cylindres des chariots, deux tours à percer, deux scies, l'une pour bois, l'autre pour cuivre, un tour à guillocher, vingt-cinq tours simples et deux machines à percer.

L'autre atelier avec un manége, conduit également par huit bœufs, contient une grande meule, deux plates-formes, trente tours, deux machines à percer et cinq à canneler.

On voit aussi un grand tour pour couper les vis, de grandes presses et tours pour les tourner.

L'appareil qui sert à forger les grandes pièces, composé d'un martinet, mis en action par quatre bœufs, ainsi que de deux soufflets en bois et un en cuir; un autre manége fait mouvoir huit soufflets.

Près de cet endroit, il y a quatre-vingts forges uniquement destinées à forger des ancres et beaucoup d'objets pour la construction des bâtiments de guerre.

La consommation de fer, et de charbon surtout, est immense dans ces fabriques.

Il me reste à parler de la fonderie. J'y ai remarqué plusieurs imperfections; les fourneaux sont mal établis, ils consomment trop de combustible; le sable n'est pas assez battu, et sou-

vent des ouvrages sont manqués par la négligence des ouvriers qui ne laissent pas assez longtemps sécher les moules. Il y a huit fourneaux toujours en activité; ce sont des Syriens qui dirigent cet atelier, ils ont des Arabes sous leur direction.

Dans les environs de Malta, il y a deux filatures de coton, dites d'Ibrahim-Aghâ et de Sebâtyéh. On y compte quatre-vingt-dix chariots et soixante cardes et drosses. Les magasins de Malta fournissent à ces deux fabriques les objets nécessaires à l'entretien et aux réparations des machines. Il n'existe d'autre atelier que ceux de la filature. Le prix de la main-d'œuvre est le même que celui des autres fabriques, qui prennent, comme elles, le coton en laine à l'entrepôt général.

Sur les bords du Nil, entre Boulâq et Choubrä, s'élèvent de nouveaux édifices, parmi lesquels on remarque des maisons de campagne et des constructions de bon goût. On a donné à ce lieu le nom de Moubeydah (Blanchisserie); c'est là, dans un vaste enclos, que l'on soumet les toiles aux différentes opérations du blanchiment.

Les baftas passent dans deux lessives et sont mis ensuite sur la pelouse. Quant aux cambrigs et batistes, on les blanchit de deux manières, les uns avec l'acide muriatique, d'autres avec la lessive et l'acide sulfurique, d'autres encore avec

le chlorure de chaux. Les cambrigs destinés à être imprimés reçoivent une préparation nécessaire après qu'on les a passés à l'acide muriatique pour les désoxygéner.

Outre cette blanchisserie, on en a établi d'autres à Choubrā-Chahâbyéh, à Chybyn, à Mehallet-el-Kebyr, et à Mansourah.

Les toiles destinées à être mises en vente sont calendrées et passées au rouleau.

Avec les cambrigs, on imprime, dans le grand établissement du Moubeydah, environ huit cents pièces d'indienne par mois, tant à la planche qu'à la mécanique à rouleaux.

Depuis quelques années, les indiennes fabriquées en Égypte ont acquis un certain degré de perfection, soit par la finesse et la durée de la toile, soit par la beauté et la variété des dessins; les couleurs sont solides et résistent au lavage. En général, on les préfère aux indiennes d'Allemagne et d'Angleterre; la consommation de ces dernières a beaucoup diminué.

Les pièces d'indienne imprimées à la main se vendent 75 piastres l'une, et celles à la mécanique, 60 piastres.

Un autre genre d'industrie de la fabrique de Moubeydah sont les mouchoirs imprimés, dont les femmes font un grand usage pour leur coiffure. On emploie pour cet objet quatre cents

pièces de mousseline par mois; chaque pièce de trente-deux pics fournit vingt-six mouchoirs, sur lesquels on applique diverses couleurs; ces mouchoirs, imprimés à la planche en bois de Brésil, se vendent 6 et 10 piastres, suivant la finesse; on vend 16 piastres ceux qui sont faits au pinceau et à la cochenille.

On paye aux ouvriers qui impriment les mouchoirs à la planche, 4 piastres et demie par demi-pièce de mousseline de treize pics; et pour les mouchoirs au pinceau, 5 piastres.

Près de cette fabrique, il y a un établissement d'une belle construction, qui a été terminé en 1833. On y a réuni cent cinquante métiers à tisser, dont neuf seulement sont en activité. Ils sont mis en mouvement par une machine à vapeur. Chaque métier donne quatre pièces de percale par semaine. Les pièces portent quarante pics de longueur, sur un pic et demi de largeur.

Quatre ouvriers anglais sont chargés d'instruire les Arabes que l'on a placés sous leur direction. L'étage supérieur de cette fabrique est destiné à des filatures.

Au Kaire, dans le quartier de Sitty Zeynab, il y a une fabrique de cardes; chaque mois on confectionne trente assortiments. On y emploie des enfants formés à ce genre de travail. La fa-

brique fournit aux filatures les cardes qui leur sont nécessaires. On y répare aussi celles qui sont hors de service.

Dans la même fabrique, il y a trois cents métiers à tisser. Cinq cents ouvriers tissent par mois douze cents pièces de toile environ; chaque pièce de trente-deux pics de longueur, sur deux de largeur. Un ouvrier tisse huit pics par jour en été, et six pics en hiver; il est payé à la tâche, à raison de 8 piastres la pièce.

Fabrique de soie, corderie, étoffes de laine.

Après avoir parlé des filatures du Kaire, je dois donner quelques détails sur la fabrique de soie. Dans l'origine, on tissait en Égypte des cotnis, des alajas et autres étoffes en soie et coton; mais le Vice-roi, voulant donner plus de relief à ce genre d'industrie, fit venir de Constantinople des ouvriers capables de faire des tissus en soie, tels qu'on les travaille dans cette ville et aux Indes. Les premiers essais eurent de la vogue, la fabrique prit de l'essor et reçut des encouragements. Les maîtres firent des élèves. Aujourd'hui, il y a deux cents métiers employés à tisser les soies de la Syrie et de l'Égypte, ainsi que le fil d'or. En 1833 on a employé quatre mille okes de soie à faire des tissus en tout genre et de divers prix. L'ouvrier

travaille à la tâche; son ouvrage est bien confectionné, les tissus sont bien unis, et les dessins d'un goût recherché. En général les couleurs ont de l'éclat; mais elles n'ont pas encore atteint la solidité des couleurs de l'Inde.

Au Kaire, on a établi une corderie où l'on fait des câbles que l'on envoie à l'arsenal d'Alexandrie.

On fait des tissus en laine pour vêtir les marins, ainsi que des couvertures de lit; on emploie à cet usage les grosses laines de la haute Égypte, qui ne peuvent avoir un autre emploi.

Fabrique de bonnets à Fouah.

De tous les établissements industriels dont le Vice-roi a doté l'Égypte, la fabrique de bonnets est un des plus utiles et des mieux entendus, soit pour l'organisation, soit pour l'économie et pour la bonté des produits. Le premier directeur de cette fabrique fut un négociant moghrebin. Il fit venir de Tunis des ouvriers instruits dans les fabriques si renommées de cette ville; ces ouvriers ont fait des élèves, chacun dans sa partie, parmi les Arabes qu'on leur avait confiés. Aujourd'hui, ces élèves sont devenus maîtres; ils connaissent la manière de préparer les laines, ils savent tricoter, fouler et teindre les bonnets.

L'administration tire les laines d'Alicante pour

la fabrication des bonnets; ordinairement cette laine coûte 25 piastres l'oke; la surfine en coûte 30.

On ne lave pas la laine avant de la mettre en œuvre; elle est dans un tel état de blancheur et de propreté qu'elle a peu ou point de déchet.

On emploie huit onces d'huile pour oindre un rotle de laine; sans cette opération, on ne pourrait en faire usage.

Le fil ne doit pas être tordu pour tricoter les bonnets, autrement on ne pourrait bien les fouler. Lorsqu'on les a mis dans le foulon, il faut continuer le travail pendant trois jours et trois nuits, en se servant d'une eau bien chaude. Vers la fin du travail, on y jette du savon gras et liquide que l'on fait dans la fabrique même; puis on les passe à l'eau froide pour les purger entièrement.

On teint les bonnets avec du kermès, de la noix de galle, du tartre et de l'alun.

On confectionne dans la fabrique de Fouah soixante douzaines de bonnets par jour, de divers prix et qualités. Pour les qualités inférieures on emploie des laines mélangées. Ces bonnets servent de coiffure aux soldats; quand les besoins de l'armée sont remplis, on vend le surplus aux marchands du pays.

Il y a aussi à Fouah une filature de coton; deux

manéges, attelés de huit bœufs chacun, mettent en mouvement soixante et quinze chariots et quarante cardes et drosses. On y file le coton dans les numéros de 10 à 60.

Fabriques de la basse Égypte.

Ainsi que le Kaire, la basse Égypte a des filatures et des fabriques où l'on tisse les toiles de coton.

Le premier de ces établissements est à Kelyoub, chef-lieu de la province du même nom. Un vaste local est destiné à confectionner des chariots, des cardes et des drosses; il y a pour ce travail un matériel suffisant et un grand nombre d'ouvriers; plusieurs Européens y sont chefs d'ateliers. Une fonderie est placée dans cet endroit : elle est organisée sur des bases défectueuses, telles que celles que j'ai signalées plus haut. Soixante et dix chariots et trente cardes sont mis en mouvement par trois manéges; ces machines filent le coton dans les mêmes numéros que celui que l'on file au Kaire. On travaille aussi à faire des métiers à tisser.

Au village de Chybyn, dans la province de Menouf, soixante et dix chariots et trente cardes et drosses sont réunis dans le même lieu : deux manéges leur impriment le mouvement. Le di-

recteur envoie au Kaire le coton filé par ces machines. On ne file pas au delà du numéro 60.

Depuis plusieurs années, on a élevé à Mehallet-el-Kebyr une vaste bâtisse; elle contient cent vingt chariots et soixante cardes et drosses, qui reçoivent le mouvement de trois manéges, attelés de huit bœufs chacun; on y compte aussi deux cents métiers à tisser. On confectionne des toiles propres à l'usage des habitants; la pièce est de trente pics de longueur, sur un pic et demi de largeur. Il y a des ateliers de fonderie, de limeurs, de forgerons, de tourneurs et d'ouvriers en fer. Dans ces ateliers, on confectionne des machines à filer pour être envoyées dans les autres fabriques dont le nombre est incomplet.

Zefteh, dans la province de Gharbyeh, possède une filature composée de soixante et quinze chariots et cinquante cardes et drosses avec leurs accessoires, auxquels trois manéges donnent le mouvement. Le directeur reçoit de l'entrepôt de Mehallet-el-Kebyr le matériel qui lui est nécessaire.

La filature de Mit-Ghamar réunit le même nombre de chariots et de cardes. Depuis quelque temps, cette filature est restée stationnaire; le nombre des machines n'a point augmenté, non plus que les produits.

On a fait un établissement de filature et d'en-

trepôt à Mansourah ; quatre manéges donnent le mouvement à cent vingt chariots et à quatre-vingts cardes et drosses. Cent soixante métiers tissent le coton filé qui sort de ces machines. De plus, on y voit un atelier de fondeurs, de forgerons et d'ouvriers en fer.

Damiette, qui naguère n'avait qu'une simple filature, possède maintenant le même nombre de machines à carder et à filer que Mansourah.

La filature de Damanhour se compose de cent chariots et quatre-vingts cardes et drosses. Il y a une autre fabrique où l'on file et l'on tisse la laine pour en faire des capotes et des couvertures à l'usage des marins et des troupes de terre. Ces tissus sont ensuite transportés à la fabrique de draps, à Boulâq, où ils sont foulés, teints et pressés.

A Rosette, il existe une filature meublée de cent cinquante chariots et de quatre-vingts cardes et drosses, avec quatre manéges nécessaires pour leur imprimer le mouvement. Le coton filé est, comme celui des autres fabriques, dans les numéros de 10 à 60. A Rosette, l'on tisse les toiles à voiles. Il y a des forges où l'on confectionne les ferrements nécessaires à la construction des vaisseaux. Une machine à vapeur, nouvellement établie par les soins de M. Thomas Galloway, mécanicien anglais, met en mouve-

14

ment plusieurs moulins à blanchir le riz. Dans le même lieu, un Français, M. Rossi, a établi une tannerie à l'instar de celles d'Europe. Le directeur achète du gouvernement les cuirs en poil, et il lui donne, à un prix convenu, les cuirs tannés et apprêtés.

Fabriques de la haute Égypte.

La haute Égypte se peuple aussi de filatures; depuis quelques années, il y en a une assez remarquable à Benysoueyf; elle compte aujourd'hui cent vingt chariots et quatre-vingts cardes et drosses, avec trois manéges.

On a réuni à Syout le même nombre de machines; les produits de ces deux établissements sont envoyés au Kaire pour y être tissés et vendus.

Outre les filatures dont je viens de faire mention, le Vice-roi en a fait élever d'autres à Mynyeh, à Farchout, à Tahtâ, à Girgeh, à Kénéh et à Loueh. Les machines sont en mouvement, mais l'administration n'a reçu encore aucun produit de ces filatures; elle a envoyé un inspecteur pour les mettre dans une activité constante et donner une organisation adaptée aux localités.

Observations générales.

Tel est l'état présent des fabriques en Égypte:

Il y a dans les filatures environ 1,459 chariots en activité, dont 145 en gros, et 1,314 en fin; les premiers donnent 14,500 rotles par journée d'été, et 10,150 rotles par journée d'hiver. Les seconds filent l'un dans l'autre 13,140 rotles par journée d'été, et 8,540 rotles par journée d'hiver.

Les métiers à tisser, au nombre de 1,215 environ, donnent en hiver 3,645 pics belady par jour, et 6,075 pics en été.

Cette différence marquée dans le travail des ouvriers pendant les deux saisons s'explique par le long trajet qu'ils ont à parcourir pour se rendre à leurs ateliers. La plupart ont leurs demeures fort éloignées des fabriques, ce qui exige beaucoup de temps pour s'y rendre, surtout dans les journées d'hiver.

Une partie du coton filé est expédiée dans les ports de la Toscane et de l'Adriatique, pour refluer ensuite dans l'intérieur de l'Italie et de l'Allemagne. Les toiles de coton se consomment dans le pays. Les négociants en expédient aussi dans l'Asie Mineure, dans l'Archipel et en Syrie.

Les produits des fabriques pourraient être augmentés d'un cinquième au moins, si les chefs d'ateliers exerçaient plus de surveillance sur les ouvriers, et si on payait ceux-ci régulièrement. On porte le nombre de ces mêmes ouvriers,

en total, à 31,000. D'un autre côté, ces travailleurs sont sans aucun amour-propre, et insouciants par caractère; ils cherchent peu à soigner leur ouvrage, et lorsqu'ils ont la subsistance du jour assurée, ils ne s'inquiètent pas du lendemain. Combien voit-on d'ouvrages imparfaits, que l'on est souvent obligé de retoucher ou de refaire? Le travail à prix fait entraîne aussi beaucoup d'inconvénients, surtout avec les Arabes. Ce que j'ai dit pour les fonderies peut être appliqué aux autres ateliers de forgerons, de limeurs, etc.

Si l'on fait attention que le gouvernement achète des fellahs le coton en laine à des prix très-modiques, et que la main-d'œuvre n'est nulle part aussi peu salariée qu'en Égypte, on croira sans peine que, malgré la nourriture de près de douze cents bœufs[1] employés à mettre les machines en action, malgré les réparations fréquentes que l'on est obligé de faire aux manéges, par suite de l'inégalité qui existe dans les mouvements (car tantôt le bœuf ralentit le pas s'il est fatigué, et tantôt il le précipite lorsqu'il sent l'aiguillon de son conducteur), enfin, malgré les frais nécessités par une administration oné-

1 On relaye les bœufs chaque deux heures. La nourriture d'un bœuf coûte deux piastres et demie par jour, non compris le salaire des hommes qui les soignent.

reuse et une comptabilité compliquée, le trésor doit tirer des bénéfices du coton filé et des toiles. Néanmoins, ces bénéfices sont absorbés, et bien au delà : 1° par l'achat des machines de toute espèce que l'on fait venir d'Europe à grands frais, et dont la plupart sont jetées çà et là dans des magasins, où elles sont oubliées ; 2° par une consommation sans mesure de bois, de fer, de cuivre, de plomb, de zinc, de charbon, de fer-blanc, de tôle et d'ingrédients pour les teintures ; 3° par la mise en œuvre de tant de matériaux et l'emploi d'un si grand nombre d'ouvriers occupés à élever de nouvelles fabriques ou à réparer les anciennes ; 4° par les dilapidations des employés.

L'article des toileries est, jusqu'à présent, celui qui est le plus nuisible au commerce d'importation, et presque le seul ; il semble que les envois d'Angleterre ne soient plus aussi fréquents en marchandises de ce genre, surtout dans les qualités médiocres et dans les indiennes. Les baftas de l'Inde, dont la consommation était si grande, ont cessé d'arriver en Égypte, depuis que l'on en tisse de semblables dans les fabriques. Je dirai même que les étoffes du Bengale ont subi le même sort ; mais déjà depuis plusieurs années, depuis l'anéantissement des mamelouks, cette branche de commerce avait beaucoup diminué.

J'aurais pu entrer ici dans des développements plus étendus, en faisant connaître les causes qui s'opposent à ce que les produits de ces nouvelles fabriques puissent entrer en rivalité avec ceux des fabriques d'Europe; j'aurais pu démontrer que l'industrie indigène, libre dans son action, est la seule qui convient aux intérêts du gouvernement, comme au bien-être de la population, à l'exception pourtant de quelques filatures que l'on pourrait conserver avec avantage. Il me serait facile de prouver que tant de bras employés à élever des fabriques, et à les tenir en activité, seraient plus utiles à l'agriculture[1]; mais ce serait sortir de la ligne que je me suis tracée; l'impulsion est donnée à l'industrie, ce sera au temps et aux événements à l'accroître ou à la réduire dans de justes limites.

Fonderie des fers coulés.

La fonderie située à Boulâq est un bâtiment d'une construction remarquable; l'établissement offre un bel aspect, en même temps qu'il rend les plus grands services. La bâtisse seule a coûté un million et demi de francs. M. Galloway, mécanicien

1 J'ai déjà dit qu'il y avait 31,000 ouvriers dans les fabriques, il y en a plus de 40,000 employés aux nouvelles constructions.

anglais au service du Vice-roi, en a donné le plan sur le modèle de la fonderie de Londres. Un chef ouvrier anglais est chargé de la direction des travaux ; il a sous ses ordres cinq ouvriers de sa nation, trois ouvriers maltais et quarante élèves arabes, distribués dans toutes les parties de la fonderie.

Outre ces employés il y a un nâzer (directeur), chargé de la comptabilité, avec deux écrivains coptes. Cet officier veille également au maintien de l'ordre dans toutes les parties de la fonderie. Lui-même dépend du général Edhem-Bey, directeur de l'arsenal.

On coule chaque jour cinquante quintaux de fer destinés au lest des vaisseaux et aux machines nécessaires pour les fabriques. Cette opération exige cinquante quintaux de charbon fossile.

Les dépenses de la fonderie s'élèvent de dix à onze mille piastres par mois, non compris le matériel.

Fabrique de draps de Boulâq.

La création de la fabrique de draps située à Boulâq, sur le bord du Nil, a rencontré d'abord beaucoup d'obstacles ; pendant quelques années, les essais, plusieurs fois renouvelés, furent infructueux et les dépenses hors de proportion. Le Vice-roi, qui joint à l'expérience beaucoup de

perspicacité et une persévérance opiniâtre dans l'exécution de ses projets, ne voulut pas abandonner un établissement qu'il prévoyait lui être utile pour l'habillement de ses troupes; il vit bien que tout dépendait, dans une telle entreprise, du choix des matières premières et de l'habileté dans la main-d'œuvre. Pour vaincre les difficultés qui s'opposaient à la prospérité de la fabrique, il ordonna à ses agents à Marseille d'engager par contrat de bons chefs d'atelier, plus en état que leurs devanciers de diriger l'apprentissage et d'instruire les ouvriers chacun dans sa partie. C'est ainsi qu'avec l'aide et le savoir de cinq Français, tirés des fabriques de draps du Languedoc, qui ont été occupés pendant quatre ans à former des élèves et à les mettre au fait du mécanisme des machines, la fabrique de Boulâq a pu former des fileurs habiles, des tisserands, des foulonniers, des tondeurs, des teinturiers et des presseurs; en outre, de jeunes Arabes intelligents, ayant fait partie de la mission égyptienne en France, ont appris ees différentes professions dans les fabriques de Reims et d'Elbœuf, où ils avaient été envoyés par le directeur de la mission et d'après les ordres du Vice-roi.

Voici quel est le coût des matières premières et le prix de la main-d'œuvre pour deux pièces de drap tirant 70 pics :

	piast.	paras.
Soixante et dix rotles de laine, après le déchet de 60 pour cent...........	105	»
Triage en suint et lavage............ Battage et triage en blanc.......... Pour carder et filer.................	35	»
Huile pour la laine et la filature, à raison de 20 pour cent............	24	20
Ourdisseur..........................	6	10
Colle et combustible................	15	»
Lissure et peigne..................	5	»
Tissage............................	90	»
Pour épincer........................	1	»
Douze rotles de savon pour fouler, à 2 piast. et 10 par. l'un............	27	»
Combustible........................	2	»
Main-d'œuvre du foulon............	5	»
Pour lainer, tondre et parer........	18	»
Teinture............................	100	»
Pour la presse......................	10	»
Nourriture de 86 bœufs, à 2 piastres l'un, 172 piast.; les 2 cinquièmes..	69	»
Appointements des employés francs et écrivains arabes, par jour, 147 piast. et 20 par.; les 2 cinquièmes.......	59	32
Piastres..............	572	22

Ce qui porte le coût d'un pic de drap à 8 pias-

tres 7 paras. On confectionne environ cent quatre-vingts pièces de drap par mois. Il y a dans la fabrique cent métiers à tisser. Chaque métier emploie deux hommes; l'un est occupé à tisser, l'autre noue les fils qui se sont cassés par le mouvement imprimé au métier.

Deux manéges, conduits par huit bœufs chacun, donnent l'impulsion à neuf assortiments de cardes et de métiers à filer. Six de ces assortiments suffisent pour alimenter les cent métiers à tisser. L'on construit de nouvelles galeries qui recevront encore cent autres métiers propres au tissage.

Les ateliers de la fabrique contiennent en outre trois foulons de quatre augets chacun, une garnisseuse, douze rames, quatre presses.

L'atelier de la teinture est composé de six grandes chaudières, dont une en étain, deux cuves pour le pastel, et deux autres en cuivre, dites à la hollandaise, pour le bleu.

Les couleurs que l'on met en usage pour les draps sont le bleu foncé, le bleu d'azur, la garance, le café et le vert foncé.

On tisse des draps pour capotes à Damanhour et dans d'autres établissements au Kaire, avec les laines les plus communes; ensuite on apporte les pièces à la fabrique de Boulâq pour les fouler, les tondre et les presser. Chaque mois on

en confectionne vingt mille pics environ, que l'on envoie à Alexandrie pour le service du personnel de la marine.

Les laines de Damanhour et les laines de la province de Minyeh sont les meilleures de l'Égypte pour la fabrication des draps. Il faudrait, pour les améliorer encore, préserver, autant que possible, les moutons de la poussière et de l'ardeur du soleil, et les laver avant de les tondre.

Outre les laines d'Égypte, on emploie celles de Tunis. Les laines d'Albanie et de Syrie, que l'on a essayées, ne conviennent pas; leur qualité est trop inférieure.

Les draps fabriqués à Boulâq sont forts en laine; ils sont bien battus, et font un bon usage aux soldats, qui n'ont pas l'habitude de soigner leurs habillements.

Fabriques de sucre dans la haute Égypte.

Depuis 1818, le gouvernement avait établi une fabrique de sucre à Reyremoun, dans la province de Minyeh, sur les mêmes bases que les fabriques des Antilles. Elle fut d'abord dirigée par un Anglais, qui eut pour successeur un fabricant de l'île de Corse. L'administration de cette fabrique se fit remarquer par l'ordre et l'économie qui présidèrent à ses opérations.

Dans la suite, elle prit plus d'étendue. Les produits, que l'expérience avait rendus meilleurs, se répandirent dans le pays; mais depuis 1826, l'importation des sucres raffinés en Europe lui a porté un préjudice notable; on les préfère au sucre de Reyremoun pour leur qualité et leur prix. Cet article est devenu un objet important de consommation dans les villes maritimes, parmi les habitants du Kaire et dans la basse Égypte.

A Reyremoun on a fabriqué, en 1833, douze mille neuf cent quatre-vingt-quinze quintaux de sucre brut, qui ont donné cinq mille cent quatre-vingt-dix-huit quintaux de sucre de troisième qualité, appelé kasr; plus, trente quintaux de sucre moukarar de première qualité, vingt quintaux de la seconde, dix quintaux de la troisième, cinq quintaux de la quatrième, cinq quintaux de sucre candi; ces qualités de sucres sont destinées aux maisons du Vice-roi. Il y a èu neuf rotles et demi de cassonade par quintal, le restant a été de pure mélasse : la cassonade a été vendue à des négociants qui l'ont exportée.

Outre la fabrique de sucre de Reyremoun, le gouvernement en a établi deux autres à Sakyet-Moussé, province de Minyeh, et à el-Roudah près de Mellaouy. Dans la première on a raffiné cinq mille deux cents quintaux de sucre brut. Cette

opération a donné deux mille quatre-vingts quintaux, à raison de quarante rotles de sucre kasr par quintal; dans la seconde, trois mille deux cents quintaux de sucre brut ont donné également quarante rotles de sucre kasr par quintal, le restant mélasse.

Dans la fabrique de Reyremoun, on a employé quatre mille huit cents quintaux de mélasse à la distillation du rhum; ils ont produit quarante-huit mille okes de rhum à vingt-huit degrés.

L'administration des fabriques achète la première qualité de sucre non raffiné, 60 piastres le quintal, la seconde qualité, 58 piastres, et la troisième, depuis 34 jusqu'à 20 piastres; on vend 150 piastres le quintal le sucre kasr.

Chaque quintal de mélasse coûte 11 piastres de frais pour en faire du rhum. La mélasse revient à 15 piastres le quintal, et rend dix okes de rhum, qui coûtent 26 piastres; l'administration vend le quintal de trente-six okes, 182 piastres. Les frais d'administration et de main-d'œuvre reviennent à vingt pour cent.

Fabrique des plaques de cuivre.

La fabrique des plaques de cuivre pour le doublage des vaisseaux est placée à la citadelle, sous la direction de M. Thomas Galloway, mécanicien

anglais. Dans cette fabrique, il y a quatre principaux maîtres : deux pour le cylindre, un pour surveiller la machine à vapeur, et un fondeur, qui sert aussi à purifier le cuivre. Il y a en outre vingt ouvriers arabes, parmi lesquels il y a un élève fondeur et trois autres élèves qui sont au cylindre pour apprendre à tirer les plaques. Deux autres aides sont employés, l'un à la vapeur et l'autre au cylindre. Le fondeur emploie pour chaque fusion trente-cinq quintaux de cuivre. Les cylindres confectionnent chaque jour soixante-dix à cent plaques de diverses dimensions et grosseurs. On achète une partie du cuivre dans le pays; on fait venir le restant de Turquie, de Trieste et de Livourne. Celui d'Europe vient en plaques de cuivre vieux et neuf; mais la majeure partie est en pains.

Il faut, par chaque fusion, de vingt-cinq à quarante quintaux de charbon fossile, suivant la grosseur des plaques; on tire le charbon d'Angleterre; le gouvernement a fait dernièrement un achat de cent quatre-vingt mille quintaux[1] de ce combustible. La consommation journalière du charbon dans cette fabrique est de cent dix quintaux, excepté le travail de nuit qui porte la

[1] Le charbon fossile coûte au gouvernement dix piastres le quintal, rendu au Kaire.

consommation, quand il a lieu, à soixante ou soixante et dix quintaux de plus.

Lorsque les plaques de cuivre sortent de la fabrique, elles coûtent 12 piastres le rotle, en calculant toutes les dépenses et le déchet du cuivre lors de la fonte et de la purification du métal; ce déchet se monte à trente pour cent environ.

Dans la fabrique, il y a quatre ouvriers-maîtres anglais; le premier reçoit pour salaire 75 talaris par mois, le second en touche 60, et les deux autres chacun 20; vingt ouvriers ordinaires reçoivent 4 piastres par jour; lorsque le travail de nuit a lieu, les ouvriers-maîtres reçoivent 2 talaris et demi pour dix heures et demie; les ouvriers arabes reçoivent aussi un supplément.

Outre ces ouvriers il y a un nâzer (directeur), un magasinier, un peseur, deux écrivains et deux portiers. Le nâzer reçoit 500 piastres par mois, le magasinier 200 piastres, le peseur 300, le premier écrivain 300, le second 120, les deux portiers 30 chacun.

Fabriques des poudres et salpêtres.

La fabrique de poudre est placée au Mekiâs, à la pointe de l'île de Roudah; l'endroit est commode et spacieux, éloigné de toute habitation. M. Martel, ancien employé à la poudrière de Saint-Chamas, en est le directeur. Il a sous ses

ordres quatre-vingt-dix ouvriers distribués dans plusieurs ateliers.

Dix-huit de ces ouvriers sont employés au mélange du soufre, du charbon et du salpêtre.

Il y en a vingt et un occupés à remuer la poudre dans les moulins. Ces moulins, au nombre de dix, ont chacun vingt pilons; ils sont mis en mouvement par dix manéges attelés de mules, que dix hommes sont chargés de conduire.

Quarante ouvriers sont occupés à grainer la poudre; on en confectionne trente-cinq quintaux par jour.

On continue de faire, en Égypte, le salpêtre par l'évaporation, d'après les procédés indiqués au second volume de l'*Histoire de l'Égypte* citée précédemment (page 380). Cette manière est beaucoup plus économique que celle du feu.

Depuis ce temps, les produits ont beaucoup augmenté par l'établissement de plusieurs fabriques dont les noms suivent, avec les quantités de salpêtre qu'elles ont données en 1833 :

Fabrique du Kaire...	quintaux.....	9621
Idem..de Bédricheyn.	*idem*......	1689
Idem..d'Achmouneyn.	*idem*......	1533
Idem..du Fayoum....	*idem*......	1279
Idem..d'Ahnâs.......	*idem*.....	1250
Idem..de Terrâneh...	*idem*......	412
	Quintaux....	15784

Nota. Plusieurs autres institutions sont mentionnées dans le paragraphe de l'agriculture : *voyez* ci-dessus § VII.

§ X. COMMERCE.

Des établissements de commerce en Égypte, leur nombre, lieux où ils sont situés.

En 1822, on ne comptait à Alexandrie que seize établissements européens régulièrement organisés; aujourd'hui il en existe quarante-quatre, dont :

Treize français,
Sept anglais,
Neuf autrichiens,
Huit toscans,
Deux sardes,
Un suédois,
Un danois,
Un hollandais,
Un prussien,
Un établissement du nouvel État grec.

En outre, il y a six négociants musulmans, quatre négociants levantins grecs catholiques.

AU KAIRE.

Un établissement anglais,
Neuf autrichiens,
Quatre toscans,
Deux sardes,

Deux du nouvel État grec.

Parmi les rayas levantins, grecs catholiques, on compte dix établissements, et parmi les Turcs, Moghrebins et Égyptiens, soixante-trois.

A DAMIETTE.

Deux établissements égyptiens,

Cinq levantins grecs catholiques.

Dans le nombre de ces établissements il y en a dix à douze, à Alexandrie, dont les affaires se rattachent à celles du gouvernement; plusieurs même en sont les agents. Les chefs de ces établissements ont des capitaux et du crédit sur place; ils prennent, à volonté, de l'administration du commerce, les articles de leur gré, à échéance ou au comptant. De même ils font venir d'Europe les objets nécessaires à la marine, à l'armée et aux fabriques; c'est un *doit et avoir* continuel. Leur position les oblige d'être, chaque jour, assidus au palais du prince ou dans le salon de son ministre. Là, ils voient à quel degré se trouve le thermomètre de la politique; là, ils donnent ou ils apprennent quelques nouvelles des marchés de la Méditerranée. Le temps employé à faire la cour n'est pas perdu pour eux; le bon accueil et les faveurs marchent à la suite; ils ne craignent pas, avec de tels appuis, de se livrer à de vastes spéculations. Mais ce n'est que pour ces dix ou douze

maisons privilégiées que le monopole est avantageux. Les autres négociants qui ne sont pas lancés si haut cheminent lentement, mais avec plus d'indépendance.

Au Kaire, il est peu d'établissements européens qui travaillent pour eux-mêmes; on voit plus de facteurs que de négociants. Généralement, on fait peu d'affaires dans la situation actuelle du commerce; la consommation des articles d'entrée a beaucoup diminué; elle est en rapport avec les faibles moyens des habitants. La pénurie du numéraire se fait sentir dans toutes les classes. Parmi les rayas levantins et grecs qui font le commerce, aucun n'inspire de la confiance; les uns sont presque ruinés, les autres, débiteurs du gouvernement, sont en faillite.

Le nombre des négociants égyptiens est beaucoup réduit, et sur soixante-trois que l'on connaît, à peine un seul se fait remarquer. Chacun regagne le soir tristement son gîte[1] après avoir passé tout le jour à fumer la pipe et à lire le Qorân. Le commerce de la Syrie, de l'Hedjâz et de l'Inde est presque nul; il ne donne plus, comme par le passé, des bénéfices graduels.

A Damiette, comme au Kaire, ce n'est que pa-

1 Les comptoirs des négociants sont tous placés dans des okels éloignés de leurs habitations.

cotillage. Les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Les produits de l'Égypte ne sont profitables qu'à un petit nombre de personnes. C'est à Alexandrie que tout reflue : capitaux, denrées, coton, indigo, tout est là. Le commerce de cette ville s'est étendu, comme sa population, au préjudice de celui des villes de l'intérieur. Autrefois, les produits de l'Égypte étaient moindres, mais la richesse était dans toutes les classes; maintenant que les produits ont augmenté, le malaise a succédé à la richesse.

Des monnaies, de leur cours, de leurs variations.

Les monnaies que l'on frappe maintenant au Kaire sont :

Le keryeh de 9 piastres, qui pèse quatre carats, dont trois d'or fin, un et demi d'alliage.

Le demi-keryeh ou sadyeh, de 4 piastres; son poids est de deux carats, deux tiers d'or fin, un tiers d'alliage.

La piastre de 40 paras; elle pèse une drachme; une demi-partie d'argent, un demi d'alliage.

Les pièces de 20, 10 et 5 paras.

Les monnaies qui ont cours en Égypte, outre celles que l'on y frappe, sont :

Le keryeh de Constantinople, de 20 piastres.

Le quadruple d'Espagne.
Le sequin de Venise.
Le ducat de Hollande.
Le sequin hongrois.
La piastre d'Espagne.
Le talari d'Allemagne.
Les guinées.

Depuis 1822, les monnaies ont été dans une baisse continuelle. Le talari, qui était alors à 12 piastres et demie, est maintenant porté à 19 et demie. Il en est de même des autres monnaies étrangères, toujours très-rares; elles suivent le cours du talari.

Du tribunal de commerce.

Ce tribunal a été établi en 1826. Le Vice-roi l'a investi du pouvoir de juger sans appel les contestations mercantiles entre ses sujets, et aussi entre les Européens et ses sujets, lorsque ceux-ci sont demandeurs. Il connaît aussi des faillites et de la liquidation des comptes à l'égard des débiteurs du gouvernement. Les membres qui composent ce tribunal sont choisis dans la classe des négociants des diverses nations fixées en Égypte. Il y a deux négociants turcs, trois égyptiens, deux moghrebins, deux lévantins grecs catholiques, deux grecs schismatiques, deux arméniens et deux israélites. Un négociant turc en

est le président; les séances ont lieu trois jours de la semaine, afin de donner un cours suivi aux affaires. Le président a le droit de faire arrêter et emprisonner le débiteur insolvable. Souvent les décisions sont influencées par le crédit d'un homme puissant; souvent la voix du faible n'est pas écoutée, car l'intrigue corrompt quelquefois les meilleures intentions, et pénètre même dans le sanctuaire de la justice.

Il y a aussi à Alexandrie un tribunal de commerce qui remplit les mêmes fonctions.

Puits de Kenéh à Kosseyr.

J'introduis ici quelques renseignements sur les puits de la vallée du Nil à la mer Rouge, à cause de leur utilité pour le commerce et les voyages. Le lecteur ne sera pas fâché d'apprendre que maintenant cette route à travers le désert est bien pourvue d'eau.

Les communications fréquentes de la haute Égypte avec l'Hedjâz avaient déterminé le Vice-roi à rendre moins pénible aux voyageurs et aux caravanes, surtout pendant l'été, le voyage de Kenéh à Kosseyr. Il envoya deux mineurs anglais, MM. Thomas Wedd et William Henkak, avec une escorte suffisante pour reconnaître l'état des puits placés sur les routes de ces deux villes, et les rendre propres à donner de l'eau

en tout temps; chose si nécessaire pour un voyage au milieu des sables. Les mineurs ont été occupés de ce travail depuis le 1er novembre 1831 jusqu'au 15 juin 1833. Je vais mettre le rapport de leurs opérations sous les yeux du lecteur. Ce rapport peut intéresser les géographes eux-mêmes; il sera utile aux Anglais surtout, qui vont dans l'Inde et en viennent par cette voie.

« La distance de Kenéh à la Guitta est de 34 milles anglais; dans cette station, on trouve huit puits; quatre de ces puits sont restés dans leur premier état; nous en avons réparé trois, et le quatrième a été entièrement renouvelé.

« Le premier puits a huit pieds anglais de diamètre et neuf à dix de profondeur.

« Auparavant, ce puits ne donnait chaque nuit que trois ou quatre outres d'eau; nous l'avons augmenté en creusant huit pieds dans le roc; maintenant on trouve de sept à huit pieds de bonne eau. Nous avons aussi remis à neuf le bassin qui était en ruine et nous avons fait des réservoirs pour abreuver les chameaux. Le puits a été revêtu d'un ciment, sur quatre pouces de diamètre, à trente pieds de profondeur. Il est fort estimé des habitants et des Arabes parce qu'il contient de l'eau potable.

« Le second puits a des escaliers de huit pieds de diamètre; sa profondeur est de neuf à dix

pieds; nous l'avons creusé, et avons enlevé huit pieds de sable, pierre et roc. Après cette opération, nous sommes arrivés à un fond de terre argileuse, mais nous n'avons pas creusé plus avant, dans la crainte que l'eau ne vînt à manquer. Dans ce puits, il ne venait que cinq à six outres d'eau par nuit, à présent on en trouve huit pieds dans le même espace de temps. Ce puits a été rétabli ainsi que ses abreuvoirs.

« Le troisième puits est dans un grand état de vétusté ; nous avons pourtant réparé son bassin; son eau n'est pas potable, mais elle sert à abreuver les animaux.

« Le quatrième puits a été creusé et renouvelé entièrement. Son fond contenait six pieds de cailloux; en outre, vingt pieds de profondeur étaient encombrés de pierres et de sable. Nous avons construit une portion de puits, du diamètre de six pieds, sous le roc. L'on trouve maintenant six pieds d'une eau douce, mais dont on ne peut se servir avec facilité, parce qu'elle n'arrive pas à la superficie de la terre comme dans les autres puits; nous n'avons pu le creuser davantage, n'ayant pas eu la faculté de faire beaucoup de dépenses. En quelque temps que ce soit, on pourra continuer le travail avec facilité.

« De la Guitta, nous nous sommes dirigés au

nord, vers un endroit appelé el-Hamamat, qui est éloigné de huit milles des puits ci-dessus indiqués.

« Dans cette position, nous avons reconnu un puits de forme octogone et de vingt-cinq pieds de diamètre, avec des escaliers pour descendre et monter; ces escaliers sont pratiqués en dehors et en dedans, avec deux murs. Nous supposons qu'il a fallu de grandes dépenses pour le construire. Il y a des gradins de trois pieds de diamètre; on en compte jusqu'à cent quatre; quelques gradins sont placés çà et là dans le milieu. Nous avons enlevé hors de ce puits deux pieds de pierres et de cailloux, et nous avons creusé quatre pieds de profondeur; nous l'avons ensuite revêtu d'un ciment, sur cinq pieds de diamètre; malgré cela, ce puits n'a donné que deux à trois outres d'eau pendant douze heures. La profondeur actuelle est de cent six pieds. Son eau est si mauvaise qu'elle ne peut même servir aux animaux, sinon dans un besoin extrême. Il est vraiment surprenant que dans ce puits si bien fabriqué et de belle apparence, l'eau ne soit plus potable.

« D'*el-Hamamat* nous sommes arrivés à *Byr-Essad*, à dix milles de distance. Dans cet endroit nous avons trouvé un puits de six pieds ½ de profondeur; nous l'avons encore creusé de huit pieds; il a fallu travailler dans la pierre dure,

parce qu'il est situé entre deux montagnes, dans un passage étroit. Son eau est potable.

« De *Byr-Essad* nous avons pris la route au sud jusqu'à *Errassafeh*, dans la vallée de l'Ouâdy *el-Gasseh*, qui est éloigné de dix à onze milles de Byr-Essad. Là, nous avons reconnu trois puits en fort mauvais état.

« Le premier de ces puits a neuf à dix pieds de diamètre; son eau est passablement bonne à quatorze pieds de profondeur; nous l'avons restauré et nettoyé. Aujourd'hui il y a environ vingt-six pieds d'eau. Le second puits est profond de vingt-quatre pieds, avec quatorze pieds d'eau: celui-ci a été également restauré; nous y avons fabriqué six nouveaux réservoirs pour abreuver les animaux; actuellement il contient dix-huit pieds d'eau.

« Le troisième puits est de la même profondeur que le premier; nous l'avons aussi nettoyé et raccommodé.

« De l'Ouâdy *el-Gasseh* nous sommes allés sur la route de Kosseyr, dans un endroit appelé *Sayallet-el-hay-Solyman*, ou bien *Seyd-Solyman*. Là nous avons trouvé deux puits où il y avait peu d'eau. Nous avons creusé le premier à quarante-deux pieds de profondeur sur un diamètre de neuf pieds, avec quarante-cinq gradins. Dans le fond du puits, il y avait trente et un pieds de cail-

loux et deux pieds de roche très-dure; actuellement il y a cinq pieds d'eau.

Le second puits a trente-huit pieds de profondeur. Nous n'avons trouvé de l'eau que lorsque nous sommes arrivés au roc; mais nous ne l'avons pas creusé, parce que le commandant de notre escorte ne voulut pas faire de nouveaux frais sans y être autorisé. L'eau de ces deux puits est excellente. »

Je me permettrai d'observer que dans les deux mémoires de MM. Rozière, ingénieur des mines, et Dubois-Aymé, ingénieur des ponts et chaussées, qui ont voyagé de Kenéh à Kosseyr pendant le séjour de l'armée française, il n'est fait mention que de trois puits à la Guitta, et qu'il n'est nullement question des autres stations indiquées dans ce rapport; il paraît que les deux mineurs anglais ont tenu après la Guitta une route différente de celle des ingénieurs français [1].

§ XI. DIVISION ADMINISTRATIVE DE L'ÉGYPTE.

Les *moudyrs* ou intendants sont au nombre de sept, savoir :

Deux pour la haute Égypte et au-dessus, gouvernant vingt et un départements; le premier

1 La route ordinaire, après la Guitta, tend droit à l'est, tandis que les mineurs se sont dirigés au nord.

exerce son autorité depuis la cataracte de Ouâdy-Halfah jusqu'à Kenéh; le second, de Kenéh jusqu'au sud de Minyéh;

Un dans l'Égypte moyenne, depuis le sud de Minyéh jusqu'au sud de Gyzéh, gouvernant six départements;

Quatre dans la basse Égypte, gouvernant, savoir : le premier, dix départements ou trois provinces; le second, quatorze départements ou deux provinces; le troisième, six départements ou une province, et le quatrième, sept départements ou deux provinces, y compris l'Atfyhyéh et l'Ouâdy-Toumlât;

En tout, soixante-quatre départements.

Rosette et Damiette sont en dehors, ainsi que le Kaire.

Chaque département est administré par un maimour ou préfet, qu'on pourrait comparer à un subdélégué, d'après la signification du mot [1].

Aujourd'hui, presque tous les maimours sont des indigènes. Les moudyrs sont des Turcs.

1 Dans le tableau suivant, le point de départ est le Kaire : on procède de ce lieu vers le midi, et ensuite, du même lieu, vers le nord.

N. B. Dans la première partie, les départements ne sont pas tous placés selon l'ordre géographique.

MOYENNE ET HAUTE ÉGYPTE, *trois moudyrs.*

CANTONS.

Département du Atfyhyéh [1] الاطفيحية

El-Tabyn	التبين
El-Half	الحلف

Département de Qemen el-A'rous قمن العروس.

El-Zâouyéh et el-Meymoun	الزاويه والميمون
El-Chenâouyéh	الشناويه
Aboucyr el-Malaq	ابوصير الملق

Ier *Département du Fayoum* فيوم

Medynet-el-Fayoum	مدينت الفيوم
El-Lâhoun	اللاهون
Ma'ssarat Daraouéh	معصرة دروة
Chylléh	شيله
Sennourès	سنورس
Sanhour	سنهور

IIe *Département du Fayoum.*

El-A'djâmyn	العجاميين
Atsâ	اطصا

Département de Beny-soueyf بني سويف.

Bélefyéh	بلفيه

1 L'Atfyhyéh est administré par le même moudyr que celui qui gouverne dans le Charkyéh. (*Vid. supr.*, p. 118.)

CANTONS.

El-A'ouâounéh................	العـواونـه

Département d'el-Fechn الفشن

El-Fechn....................	الـفـشـن
El-A'douah..................	الـعدوه

Département de Abou Girg ابو غرج.

Defâghah....................	دفـاغـه
Sadfé el-Fâr................	صـدفـا الـفـار

Département de Beny Mazâr بني مزار.

Beny Mazâr ou Mzâr...........	بـنـى مـزار
Qalossané ou Qalousnéh.........	قـلـوصنـا
Beny Sâmet..................	بـنـى صـامـط

Département de Minyéh منية.

El-Minyéh...................	المـنـيـة
Zaraouéh....................	ذروة
Mechat-el-Hâg................	مـشـاة الـحـاج

Département de Sâqyet Moussé ساقية موشي.

Sâqyet Moussé................	سـاقـيـة موشي

Département de Deyrout ديروط.

Deyrout.....................	ديـروط

Département de Mellaouy ملوى.

Mellaouy....................	مـلـوى

CANTONS.

Département d'el-Qousyéh القوصيه.

Marârah..........................	مرارة
Oum el-Qessour....................	ام القصور

Département de Manfalout منفلوط.

Manfalout	منفلوط

Département d'el-Doueyr الدوير.

El-Nekheylléh...................	النخيله
Mechtâ........................	مشطا

Département d'el-Cherouq الشوق.

El-A'fâder.....................	العفادر
El-Banoub......	البنوب

Département de Syout اسيوط.

Syout ou Asyout................	اشيوط

Département de Souhâg سوهاج.

Souhâg.......................	سوهاج
El-Gezyréh....................	الجزيرة
El-Marâghah.................	المراغه

Département de Tahtâ طحطا.

Tahtâ..	طحطا

Département d'Akhmym اخميم.

Akhmym	اخميم
Sâqyet Qoltah............... ..	ساقية قلته

CANTONS.

Département de Bardys بردیس.

El-Belyanéh	البلينه
El-Hamâm....................	الحمام

Département de Girgeh جرجه.

Girgéh....................	جرجه
El-Mechâh....................	المشاه
El-E'sseyrât....................	العسيرات

Département de Farchout فرشوط.

Farchout....................	فرشوط
Samhoud....................	سمهود
El-Hamrân	الحمران

Département de Fâouba's فاوبعس.

Hou....................	هو
Dahchanâ	دهشنا

Département de Kéné قنا.

Aoulâd A'mr	ولاد عمر
Eyssour....................	ايسور
Qeft....................	قفط
El-Ballâs....................	البلاس

Département de Qous قوص.

Qous....................	قوص
Ghâmoulléh....................	قامولة
Naqâdéh....................	نقاده

CANTONS.

Département d'Esné اسنا.

Esné........................	اسنا
Erment......................	ارمنت
El-Mettâ'néh................	المطاعنه
Essalâmyéh..................	السلاميه
El-Mehâmyéh.................	المحاميه
Koum Myr ou Koum Meyr.......	كوم مير

Département d'Edfou ادفو.

Edfou.......................	ادفو
El-A'llâmyéh................	العلاميه
Bybân[1]....................	بيبان

BASSE ÉGYPTE, *quatre moudyrs.*

GOUVERNEMENT DU PREMIER MOUDYR.

Province de Gyzeh الجيزة.

1er Département	El-Gyzéh..........	لجيزة
2e *Idem*......	El-Bedricheyn....	البدرشين

Province de Qélyoubyéh قليوبيه.

1er Département	El-Qélyoub.......	لقليوب
2e *Idem*......	El-Marg..........	لمرج
Canton.	Choubrâ Chahâb..	شبرا شهاب

1 On ignore la circonscription des cantons situés entre le département d'Edfoû et Ouâdy-Halfah.

3e Département	Benhâ el-A'sal.....	بنها العسل
4e *Idem*.......	Tahâ............	طحا

Province d'el-Bahyréh البحيره.

1er Département	El-Rahmânyéh....	الرمانيه
2e *Idem*.......	El-Néguyléh.....	النجيله
3e *Idem*......	Chebrekhyt.......	شبرخيت
Canton.	El-Beteyrah......	البتيره[1].
4e Département	Damanhour.......	دمنهور
Canton.	Birket Gheytas....	بركت غيطس
Idem.	Deyrout.........	ديروط

GOUVERNEMENT DU DEUXIÈME MOUDYR.

Province de Menoufyéh المنوفيه.

1er Département	Achmoun Gireys...	اشمون جريس
Canton.	Gizey............	جزى
2e Département	El-Beydjour......	البيجور
Canton.	Menouf..........	منوف
3e Département	Chybyn el-Koum..	شيبين الكوم
Canton.	Mehallet-Menouf...	محلت منوف
4e Département	Melyg...........	مليج
Canton.	Fichéh Selym.....	فشة سليم
5e Départemnnt	Ebyâr...........	ابيار
Canton.	Kafr el-Zayât.....	كفر الزيات
Idem.	Tanoub..........	طنوب

Province de Gharbyéh الغربيه.

1er Département	Fouah...........	فوه

Canton.	Kafr el-Cheykh...	كفر الشيخ
2e Département	Zeftéh...........	ذفته
Canton.	Meytbreh........	ميتبرة
3e Département	Tantâ...........	طنطا
4e *Idem*.......	El-Dja'faryeh......	الجعفريه
Canton.	Myt-el-Meymoun..	ميت الميمون
Idem.	Choubrâ el-Yemen..	شبرا اليمن
5e Département	El-Chabâsât	الشباسات
Canton.	Kafr Madjar......	كفر مجر
Idem.	Sâ-l-Hadjar.......	صا الحجر
6e Département	El-Mehallet-el-Kebyreh	المحله الكبيرة
7e *Idem*......	Nabaro....	نبرو
8e *Idem*......	Cherbyn.........	شربين
9e *Idem*......	Damyât..........	دمياط

GOUVERNEMENT DU TROISIÈME MOUDYR.

Province de Mansourah المنصورة.

1er Département	Myt ghamar......	ميت غمر
2e Département	El-Senbellâoueyn...	السنبلاوين
Canton.	Chanfâ...........	شنفا
3e Département	El-Mansourah.....	المنصورة
4e *Idem*......	El-Ouâdy.........	الوادى
5e *Idem*......	Mehallet el-Damenéh	محلت الدمنه
6e *Idem*......	El-Menzaleh......	المنزله

GOUVERNEMENT DU QUATRIÈME MOUDYR.

Province de Charkyeh الشرقيه.

1[er] Département	Chebeyt el-Nakâryéh	شبيت النكاريه
Idem......	El-A'zyzyeh.......	العزيزيه
Canton.	Machtoul Essouq...	مشتول السوق
3[e] Département	Belbeys.........	بلبيس
Canton.	Menâ el-Qamih....	مينا القمح
4[e] Département	Héhyâ...........	ههيا
Canton.	Abou-Hamâd.....	ابوحماد
5[e] Département	Abou-Kebyr......	ابوكبير
6[e] *Idem*......	Kofour Nedjem....	كفورنجم
Canton.	Chyhâ...........	شيحها
Idem.	El-Daqhalyéh.....	الدقهليه

Ouâdy-Toumlât dépend de Charkyéh.

Pour la province d'*Atfyhyéh*, formant un seul département, *voyez* ci-dessus pag. 236.

Dans chaque canton il existe des dépôts des produits du sol et des manufactures locales de toiles de lin ou de coton. Ces dépôts ou magasins s'appellent *chounéh*.

TROISIÈME PARTIE.

APPENDICE,

PAR M. JOMARD, MEMBRE DE L'INSTITUT.

PREMIÈRE SECTION.

DE L'ARABIE.

NOTICE GÉOGRAPHIQUE SUR L'A'SYR [1],

ACCOMPAGNÉE D'UNE CARTE DE CETTE PROVINCE ET D'UNE CARTE GÉNÉRALE D'ARABIE, ET CONTENANT QUELQUES REMARQUES HISTORIQUES ET ETHNOGRAPHIQUES.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'A'SYR.

Observations générales.

En suivant la relation des événements de la guerre d'Arabie, le lecteur aura, plus d'une fois,

1 عسير A'syr *ou* A'cyr.

éprouvé de la difficulté à se rendre compte des marches des troupes égyptiennes, comme de la nature des localités, laquelle a été cause, en grande partie, des revers qu'elles ont essuyés. Le fait est que ces campagnes ont mis en lumière le nom d'un grand territoire, l'A'syr, presque entièrement inconnu jusqu'à présent comme province de l'Arabie, même de nom. L'ouvrage de Niebuhr, le plus savant et le plus détaillé que l'on possède sur l'Arabie, ne fait pas même mention de l'A'syr; on cherche en vain ce pays dans les ouvrages de géographie, comme dans les relations de voyages [1]. Cependant l'A'syr est très-peuplé; le cafier y est en culture; la population y est belliqueuse, elle déploie une énergique résistance à des troupes dirigées par la tactique européenne; en un mot, c'est le théâtre actuel de la guerre, et d'une guerre obstinée, qui dure depuis tantôt dix ans, c'est-à-dire, depuis la lutte qui a existé dans le Nedjd et dans l'Hedjâz ou même qui y règne encore. De grandes batailles y ont été livrées.

Je me félicite donc de pouvoir mettre sous les yeux du lecteur une esquisse de l'A'syr, qui lui permettra de suivre les marches des armées, et de saisir les positions relatives des lieux. Sans ac-

1 Il n'est question de ce nom d'A'syr que dans le Voyage de Burckhardt, et comme étant celui d'une tribu. (Voyez plus loin.)

corder à cet essai plus de confiance qu'il n'en mérite, j'ose cependant espérer qu'il ne sera pas jugé tout à fait indigne des regards des géographes, et cela par une circonstance dont ils sont les meilleurs juges ; c'est qu'ayant mis cet essai de carte sous les yeux de l'un des auteurs du dernier voyage en Abyssinie, M. Tamisier, lequel a parcouru pendant très-longtemps l'Hedjâz et l'A'syr, ce voyageur a reconnu exacte la situation respective des lieux, et même qu'il a pu y tracer immédiatement, sans aucune difficulté, tout son itinéraire, sans y proposer d'autre changement que d'ajouter des stations.

C'est à M. Fulgence Fresnel, savant orientaliste [1], que j'ai obligation du tracé primitif sur lequel j'ai travaillé : ce tracé n'est qu'une simple *reconnaissance*, attribuée à des officiers arabes de l'armée égyptienne. Il m'a été aisé de voir qu'elle ne repose sur aucune observation astrono-

1 M. F. Fresnel est établi depuis très-longtemps au Kaire, où il s'est étroitement lié avec de savants ulémas, et notamment avec mon savant ami, le cheykh Refa'h, ancien élève de la mission égyptienne en France, aujourd'hui professeur d'histoire et de géographie, directeur de l'école de traduction. M. F. Fresnel vient de se faire connaître du monde érudit par une série de lettres on ne peut plus curieuses sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme. Par cette publication philologique, M. Fresnel s'est placé dans un rang élevé parmi les orientalistes.

mique, ni sur d'autres données précises; mais je devais l'accueillir, faute d'aucune autre carte qui représentât ces mêmes lieux, c'est-à-dire, tout l'espace compris entre la Mecque et Micheyt, comme entre le Nedjd et Qonfodah, espace de plus de 10,000 lieues carrées. Seulement j'ai lieu de penser que les lieux ont été relevés à l'aide de la boussole, et que les durées des marches ont servi de mesure aux intervalles. La copie que j'ai reçue ne renfermait point la trace des opérations, et l'on y avait tracé arbitrairement des parallèles et des méridiens.

En outre de l'intérêt que me présentait un figuré du pays le plus escarpé ou le plus difficile de toute la région, un tracé des ruisseaux et des torrents, des monticules et des chaînes élevées, enfin de la situation respective de toutes les localités, je trouvais encore un autre point digne d'attention, c'était une abondante nomenclature des lieux habités. Avec la carte arabe, j'avais reçu un document original, écrit par un individu de l'expédition de l'A'syr, et renfermant une série méthodique de noms de toute espèce. Cette nomenclature géographique m'a paru être un supplément instructif pour la géographie de l'Arabie, et pouvoir donner un peu plus d'intérêt à la nouvelle carte.

Telles sont les différentes considérations qui

m'ont enhardi à produire et à soumettre au public la carte dont il est question : quelque imparfaite qu'elle puisse être, j'ai l'espoir qu'elle ne sera pas tout à fait inutile aux voyageurs, et qu'il leur sera facile et commode de faire, sur ce canevas, toutes les additions et les rectifications dont il est susceptible, attendu l'échelle assez grande que j'ai adoptée à dessein (3 : 4000000), bien que très-inférieure à celle du premier original.

§ I. CONSTRUCTION DE LA CARTE.

Je dois donner maintenant les bases de la construction de la carte, ce que j'ai toujours regardé comme un devoir obligatoire et impérieux pour quiconque publie un travail de ce genre. J'ai dit la source de la carte arabe qui m'a servi de canevas; mon premier soin a été de l'assujettir à la nouvelle et grande carte de la mer Rouge de Moresby [1]. La position géographique de la Mecque a été maintenue à 21° 28′ 17″ de latitude, et 37° 54′ 45″ de longitude, telle que je l'avais déjà adoptée d'après

1 *Chart of the red sea.... above Juldah from astasimetric survey*, etc.; cette carte a été levée de 1830 à 1833, par le commandant du *Palinurus*, R. Moresby et le lieutenant Carless.

Aly-Bey (Badia), dans un écrit que j'ai publié sur le Nedjd en 1823 [1]. La partie la plus reculée dans l'est, savoir, la vallée de Bychéh, se trouvant rattachée au Nedjd, j'ai dû m'appuyer en partie sur le travail que je viens de mentionner [2], pour placer Ouâdy-Bychéh, ainsi que Toknia, et le torrent de Tabalah. En venant au sud, il fallait avoir une position tolérable pour l'emplacement de Khamys-Micheyt; j'ai trouvé, à cet effet, quelques secours dans une petite carte de 1829, dressée par M. Jules Planat, sur le théâtre de la guerre contre les Wahabis de 1812 à 1827. La position désignée dans la *carte arabe* [3] sous le nom de *tribu de Kamis-Miscet* (nom mal orthographié), correspond au lieu appelé *Macheit* dans l'autre carte, et situé sur la route de Bychéh au district de Khoulân. Ce dernier pays, se rapprochant du golfe Arabique, j'ai dû avoir égard à sa situation relative dans la *carte arabe*.

1 *Notice géographique sur le pays de Nedjd ou Arabie centrale*, etc., insérée au 2e vol. de l'*Histoire de l'Égypte sous Mohammed-Aly*, et publiée aussi séparément, in-8°, 1823.

2 Voir la *carte comprenant le pays de Nedjd ou Arabie centrale, l'Égypte et partie des autres régions occupées en 1820 par les troupes de Mohammed-Aly, etc.*; 1823. La carte ci-jointe de l'A'syr est à une échelle triple de celle-ci.

3 Je désignerai par ces mots, la *reconnaissance* attribuée aux officiers arabes et dont j'ai parlé plus haut, pag. 247.

Ainsi, prenant pour bases solides 1° toute la côte, depuis le nord de Djeddah par 22° latitude, jusqu'à celui d'Abou-A'rych par 17° latitude; 2° une ligne qui est supposée joindre Ouâdy-Bychéh et Khamys-Micheyt; 3° les positions de la Mecque, de Tâyef et des parties environnantes; 4° enfin, le cours de la chaîne de l'Hedjâz et de celle de l'Yemen, souvent aperçues de la mer Rouge par les officiers du *Palinurus*, il a été possible, au moyen des procédés usités, de distribuer dans ce cadre les accidents du terrain, figurés sur la carte arabe quoïque d'une manière assez confuse, c'est-à-dire, les nombreux cours d'eau, les montagnes, les défilés, les parties de plaine et les plateaux, enfin toutes les routes des expéditions de 1833 et des années suivantes. J'ai même pu y placer les routes des anciennes campagnes dans le sud du Nedjd; enfin, comme on l'a vu, celle que M. Tamisier a tenue tout récemment, et sur laquelle je ne dois pas m'étendre davantage, voulant réserver à cet intrépide et intéressant voyageur l'avantage de faire connaître lui-même toutes ses observations sur le pays. Ce que j'ai vu de son journal me permet d'assurer que le public lira ses remarques sur l'Arabie avec tout l'intérêt qu'a excité son voyage fait en Abyssinie avec M. Combes, son émule en courage et en succès.

D'après ce que je viens de dire, plusieurs parties de ma carte de 1823 (représentant le Nedjd et les environs) sont communes à la nouvelle carte de l'A'syr. Ces parties communes sont : les provinces du Nedjd, appelées Ouâdy-Chahrân, Ouâdy-Soubey', puis Tâyef et la Mecque : sous ce rapport, je crois que dans l'ancienne carte, les deux provinces étaient trop rapprochées de la Mecque: aucune donnée bien exacte ne m'avait servi à les placer. La *carte arabe* présente de nombreux détails qu'il a fallu introduire ici, et qui ont dû reculer plus loin, à l'est, le lieu de Tâyef et les deux districts du Nedjd. C'est d'abord tout le cours du torrent de Tarabéh (ou Torbah)[1], et la position de ce nom ; puis la vallée Usrak (Ouarakh?) ; la vallée d'A'qyq; le torrent et la vallée de Ranyéh; le torrent, la vallée et la position de Tabalah : voilà pour la longitude. La latitude présente aussi une différence sensible, et les deux districts dont il s'agit sont descendus au sud d'une quantité notable. La position du pays de Bychéh est donc devenue plus méridionale et plus orientale que dans la carte du Nedjd; la Mecque seule est restée invariable. Quant à Ouâdy el-Douâcer, province du Nedjd

1 Le Tarabéh de la carte du Nedjd n'est peut-être pas le même point que Torbah ou Tarabéh de la nouvelle carte.

la plus avancée dans le sud-est, elle sort du cadre de la nouvelle carte. Au surplus, la petite carte de M. J. Planat avait déjà placé Ouâdy-Ranyéh et Ouâdy-Bychéh entre le 20e et le 21e parallèles, et aux méridiens 40° 15' et 42° 15'; ce qui concorde bien, comme on peut le voir, avec ma carte de l'A'syr.

§ II. MONTAGNES, RELIEF DU SOL.

Passons aux détails intérieurs. La partie la plus importante, sans contredit, est celle du relief du terrain. Jusqu'à présent, dans aucune géographie, on n'a vu d'étude sérieuse sur le mouvement des montagnes de l'Hedjâz et de l'Yemen septentrional; que sait-on sur leur élévation, leur direction, leur enchaînement et leurs cols ou passages? Quelles conséquences résultent de ces conditions pour l'état de la culture, pour la nature des productions, pour la population du pays! Et cependant, combien ces notions, si on les possédait, seraient propres à jeter du jour sur l'histoire ancienne de l'Arabie, qui, obscure encore, fixera bientôt (je n'en doute pas) l'attention suivie des savants et des historiens philosophes, comme des voyageurs et des ethnographes! Je ne veux pas parler seulement de l'histoire immédiatement anté-islamique, mais bien encore de l'histoire des temps plus anciens, au moins

de l'époque à laquelle le pays attira les armées romaines dans de célèbres expéditions : mais n'anticipons pas sur ce sujet que nous essayerons de traiter ailleurs. On est donc, par toutes ces raisons, bien autorisé à rechercher les moindres notions sur la configuration du sol arabique en ses différents points, et sur ses hauteurs relatives ou absolues.

Ici, il n'est question que du pays compris entre les parallèles 17e et 22e, c'est-à-dire, la partie sud de la chaîne de l'Hedjâz et la partie nord de celle de l'Yemen : nous ne nous occuperons d'abord que des directions.

Dans le mémoire qui accompagnait la carte du Nedjd, j'ai eu occasion de parler de la grande élévation du plateau qui domine Tâyef à l'orient, et du froid qui y règne. Toutes les observations nouvelles confirment cette remarque; les voyageurs récents disent qu'il y a plus d'un point habituellement couvert de neige. M. Tamisier affirme qu'il gèle sur la montagne de Tâyef, et les auteurs arabes disent qu'il y gèle même en été [1]. Mais la hauteur et le froid ne sont pas moins considérables sur le plateau situé vers le 19e degré; les troupes y ont éprouvé récemment un froid excessif et presque intolérable, en passant de Bell-Akmar (ou As-

[1] Voyez ci-dessous, page 271.

mar) dans le pays d'Aly-Cheykh, pour arriver à El-Qonfodah. Pour se représenter ce qu'ont dû souffrir les troupes égyptiennes dans la traversée de ce col, il faut songer au contraste de cette température avec celle du voisinage de la mer, et avec la température ordinaire de l'Égypte.

Au reste, les déserts voisins de l'Égypte, bien moins élevés que ces plateaux arabiques, présentent un phénomène analogue et généralement peu connu; il n'est pas absolument rare que la température y descende à zéro. J'y ai observé moi-même de la glace superficielle, non loin de Syout, par le 17e degré de latitude; mes compagnons de voyage en ont vu aussi dans les déserts du Delta oriental; j'ai certainement plus souffert du froid sur cette lisière de l'Égypte (à cause du contraste) que dans les climats où le froid est très-rigoureux, tels que la vallée du Danube au voisinage du Tyrol [1].

Il ne m'a guère été possible de tracer sur la carte, avec quelque apparence d'exactitude, d'autres montagnes que les lignes principales de la chaîne. Les nombreux torrents figurés dans l'intérieur, sur la *carte arabe*, me paraissent

1 Voir *Extrait d'un mémoire* sur la communication du Nil des Noirs ou Niger avec le Nil d'Égypte, contenant des remarques sur la hauteur et la température du lieu où a péri le docteur *Oudney*, etc. : lu à l'académie royale des sciences, le 18 avril 1825.

empêcher de supposer, comme on l'a fait, une seconde chaîne parallèle à la première, et située à deux degrés plus loin vers l'est. Je n'ai pu, de ce côté, admettre avec vraisemblance que les mouvements de terrain qui encaissent les divers cours d'eau. Le point de l'orographie arabique le plus essentiel à connaître, et que je me suis attaché à établir nettement sur la carte, est le passage entre les deux chaînes, celle de l'Hedjâz et celle de l'Yemen, là même où finissent et commencent les deux contrées; ce passage est appelé *Tehmana* de l'*A'syr*, peut-être (pour *Tehâmah*)? dans la *carte arabe;* jusqu'à présent il ne me paraît pas avoir été ni fixé, ni figuré, ni mentionné nulle part. Sa grande élévation a dû former, de tout temps, une limite naturelle, en même temps qu'un grand obstacle aux communications d'une région à l'autre. Selon moi, il fait bien concevoir l'opposition qui a existé, de temps immémorial, entre les tribus de l'Yemen et celles de l'Hedjâz; il explique les guerres héréditaires, les invasions successives, les expéditions des tribus de l'Arabie centrale et de l'Arabie du nord contre celles de l'Arabie méridionale. Ne peut-on conjecturer qu'en tout temps ces tribus du nord, de l'ouest et du centre, ont été jalouses de la richesse qu'un sol un peu plus fertile assure à l'Yemen, et des avantages qui l'on fait appeler plus

spécialement l'*Arabie heureuse*, bien qu'il y ait dans ce surnom beaucoup d'exagération. Aujourd'hui même que l'Égypte combat, et combat avec peu de succès, dans ces montagnes de l'A'syr, elle y éprouve une résistance plus tenace et plus énergique encore que celle qu'elle avait rencontrée il y a quinze ans dans l'Arabie centrale sous Ibrahim-Pacha : et la cause en est sans doute dans la crainte où sont les gens de l'Yemen de voir leur commerce passer dans les mains des Égyptiens, après l'avoir défendu avec succès pendant près de vingt siècles contre les Romains, contre les Perses, les Arabes du nord, et même les Osmanlis. Je me hâte de terminer cette digression qui m'était suggérée par l'examen des localités ; en général je suis porté à penser que les rapports des peuples voisins ont eu souvent pour origine les circonstances du sol, et que la géographie physique explique, dans bien des cas, sinon les événements de l'histoire, du moins l'état d'alliance ou d'hostilité des pays limitrophes.

§ III. COURS DES EAUX.

Du relief du terrain dépend le cours des eaux; si l'on connaissait mieux la situation et la hauteur des montagnes ainsi que la configuration du sol, on serait plus éclairé sur l'importance, la direction et la permanence des cours

d'eaux. L'opinion la plus répandue est qu'il n'y a pas en Arabie de rivières proprement dites, que toutes les eaux sont torrentielles et qu'il y a telle saison où les ravins sont à sec; par conséquent, il serait au moins superflu de rechercher les noms que portent les cours d'eaux. Je suis cependant porté à croire que cette idée, vraie au fond, ne doit pas être prise dans un sens absolu. Les auteurs arabes décrivent plusieurs rivières en Arabie. Le Dgihan-Numa en place trois dans le seul pays d'Yémaméh; deux autres coulent à l'est et au nord : enfin l'*Aftan* d'El-Edricy est une rivière d'un cours très-étendu. Seulement, ce qui me paraît certain, c'est qu'aucune des rivières n'est navigable [1]; Ebn Haukal le dit expressément, et le Dgihan-Numa s'exprime de même.

Les montagnes de l'Yemen ont renfermé et renferment encore sans doute des bassins étendus. Les eaux sont contenues par des digues; il en a existé de très-anciennes, célèbres dans l'histoire du pays, et l'on sait que la rupture de ces digues est un événement de quelque importance dans l'histoire des siècles qui ont précédé l'apparition de Mahomet. On cite un vaste bassin qui n'avait pas moins de 18 milles; or, ce fait permet de croire à

1 Voyez *Notice géographique sur le pays de Nedjd ou Arabie centrale*, etc.

l'existence de grands cours d'eaux supérieurs, et de pluies considérables. Sans nous attacher aux quatre fleuves que Ptolémée accorde libéralement à l'Arabie méridionale, on ne peut nier cependant que tous les historiens, Pline, Strabon, Hérodote, Diodore de Sicile, s'accordent à placer des rivières dans la péninsule. Aujourd'hui que l'on sait positivement que l'Arabie possède plusieurs montagnes très-élevées, qui sont couvertes de neige et de glace une partie de l'année, il faut bien admettre comme conséquence forcée qu'à la fonte des neiges les eaux s'écoulent en grandes masses dans les vallons et les ravins contigus, et qu'elles se rassemblent ensuite au pied des montagnes. Qu'on y ajoute encore les fortes pluies, qui dans la saison tombent si abondamment. Maintenant, s'il se rencontre quelque bassin d'une pente continue, conduisant jusqu'à l'une des deux mers (ou le golfe Arabique ou le golfe Persique), les eaux qui s'y écoulent, profondes ou non, navigables ou non, ne peuvent-elles pas être considérées comme de véritables rivières? Bien que je persiste à croire que les anciens géographes avaient prodigué, à tort, les fleuves et les rivières sur les cartes de la péninsule (seulement pour remplir les blancs et comme *par horreur du vide*), je pense qu'on ne saurait admettre qu'elle ne possède pas d'autres eaux courantes

que de simples torrents, et d'autres bassins que des ravins insignifiants, à sec la plus grande partie de l'année.

Ces réflexions me sont suggérées par l'étude de la *carte arabe* de l'A'syr; on y voit en effet tracés une multitude de cours d'eaux; tous ces ruisseaux, torrents ou rivières, ont des noms; le même nom se trouve inscrit à de grandes distances sur plusieurs d'entre eux et sans aucune variation, tellement qu'il est difficile de ne pas reconnaître une même rivière dans tel courant qui, comme celui de Bychéh par exemple, se continue régulièrement dans une étendue d'environ 75 lieues, depuis sa source jusqu'au lieu où finit la reconnaissance des officiers arabes.

Puis, si on rapporte cette ligne d'eau sur une carte générale d'Arabie, on ne peut se défendre de remarquer qu'elle se dirige sur l'Yémaméh, et là même où les auteurs arabes font passer leur rivière principale d'*Aftân*, qui se décharge à El-Qatyf dans le golfe Persique, après avoir arrosé la province d'El-Haçâ. Si cette jonction avait lieu en effet (ce que je suis loin d'affirmer), nous connaîtrions dès aujourd'hui la source de cette rivière d'*Aftân* dont on ignorait complétement l'origine, et l'on saurait aussi quelle est l'issue de la rivière de Bychéh qu'on croyait se perdre dans les sables.

Cette opinion, qui n'est qu'une simple conjecture, reçoit cependant un certain degré de probabilité d'une circonstance particulière; c'est que cette rivière de Bychéh reçoit trois affluents notables, tous d'un long cours, le torrent de Ranyéh, le torrent de Tabalah et le torrent de Théry; c'est ce qui résulte de la carte que je mets aujourd'hui sous les yeux du lecteur, et où j'ai suivi fidèlement les indications de la *carte arabe*. N'est-il pas possible que cette masse d'eau, ainsi accrue dans son cours, surtout pendant la saison des pluies, continue son cours au nord-est, au lieu d'aller se perdre en entier dans les sables? Quoi qu'il en soit, le doute le plus profond planera sur ce point jusqu'au jour où un voyageur digne de foi aura suivi ce courant à la sortie de Ouâdy-Bychéh, et se sera dirigé au nord-est jusqu'à la province d'El-Haryq. J'ajouterai toutefois qu'une grande chaîne se dirige du sud-ouest au nord-est, à partir d'Ouâdy-Chahrân (ou le district de Bychéh); qu'elle paraît se rejoindre aux grandes montagnes de Toueyk dans le Derre'yéh [1], et que cette direction est absolument la même que celle que je suppose à la rivière de Bychéh et à l'*Aftân* su-

[1] Voyez ma petite carte générale de l'Arabie, jointe à la carte de l'A'syr.

périeur. Je n'ignore pas que, selon le rapport du capitaine Sadlier, l'*Aftân* se dessèche en été; mais il n'est pas certain que ce qui est arrivé une fois, peut-être, pendant une année de sécheresse extraordinaire arrive tous les ans. Il se peut encore que depuis plusieurs siècles, depuis l'époque d'Ebn Haukal et celle d'Aboulfedâ, le volume des eaux ait diminué considérablement; ce fait météorologique a de nombreux exemples.

En résumé, je ne soutiens point qu'une grande rivière, correspondant à l'*Aftân* des auteurs, coule maintenant d'un cours suivi, depuis sa source dans les hauteurs de l'A'syr (au nord de l'Yemen), jusqu'aux îles Bahreyn, traversant toute la péninsule du sud-ouest au nord-est, dans une ligne directe de plus de 250 lieues; mais je fais remarquer 1° l'importance que paraît avoir le courant de Bychéh; 2° celle de ses trois affluents; 3° sa direction, conforme à celle que suit l'Aftân depuis les montagnes de Toueyk jusqu'au golfe Persique; 4° l'absence d'obstacles connus entre les deux parties de ce courant; d'où l'on est autorisé à inférer que, au moins dans des temps plus anciens, il y a eu un courant continu, depuis les montagnes de l'A'syr jusqu'au golfe Persique.

On a rapporté à M. Tamisier que de la province d'El-Douâcer il descend un cours d'eau qui

passe à El-Derre'yéh et se jette dans le golfe Persique. Si ce rapport est exact, il confirme ma conjecture; il démontre l'existence d'une pente entre la partie S. E. du Nedjd (c'est la position qu'occupe El-Douâçer) et le port d'El-Qatyf : pente continue, et suffisante pour l'écoulement des eaux; or El-Douâcer confine à la province de Chahrân (ou à la vallée de Bychéh). C'est donc là un point de plus pour la ligne du cours d'eau dont il est question. M. Tamisier ajoute que le torrent de Bychéh se perd pour reparaître dans El-Douâcer; donc, dans les hautes eaux, Ouâdy-Chahrân et Ouâdy-Douâcer sont traversées par le même courant. Quant au passage du cours d'eau par El-Derre'yéh, je pense qu'il s'agit plutôt de sa jonction avec la rivière d'Ouâdy-Hanifeh (d'El-Derre'yéh) au sortir de la province d'El-Khardj; car, sans doute, cette rivière a son issue dans l'*Aftân*.

Mon opinion est encore confirmée par un témoignage tout récent que je trouve consigné dans les Mémoires de la Société géographique de Londres, celui d'un voyageur intelligent, M. C. J. Cruttenden, qui s'est rendu de Mokha à Sanâ, par la route du nord (ou de gauche); il s'exprime ainsi sur le Tehâmah : « Les rivières (ou grands ruisseaux) « sont permanentes dans le Tehâmah; les eaux

« y gardent toujours leur lit, et les ravins sont « toujours couverts de bois épais. »

On trouvera, peut-être, que les divers cours d'eau tracés sur ma carte affectent des ondulations trop marquées, quoique la plupart douteux et incertains. J'avoue que j'aurais préféré trouver dans l'original des lignes moins contournées, afin de porter seulement, sur la feuille, de grandes directions, selon le judicieux usage de d'Anville. Mais je ne pouvais supprimer, sans arbitraire, les nombreux contours des lignes d'eau marqués dans la *reconnaissance* arabe; détails qu'il eût été aussi difficile de modifier que d'effacer tout à fait.

§ IV. POSITION DES LIEUX PRINCIPAUX DE LA CARTE.

J'ai déjà, au premier paragraphe, indiqué les bases générales de la carte, et celles de la détermination de plusieurs localités, telles que la *Mecque*, *Ouddy-Bychéh*, *Khamys-Micheyt*, etc. Je vais passer en revue la position de plusieurs endroits secondaires. En premier lieu, j'ai pu soumettre tout ce qui avoisine la côte à une donnée exacte, savoir : la grande carte de la mer Rouge par Moresby; seulement j'ai regretté de ne pas trouver dans celle-ci les noms et les positions de tous les lieux voisins de la côte, ni

même les issues des torrents qui descendent des hauteurs de l'Hedjâz, de l'A'syr et de l'Yemen. Cependant, elle m'a fourni des secours pour rectifier la carte arabe en ce qui regarde les positions de *Lyts*, *Haly*, et quelques autres du littoral. Les criques, ou petites baies, qui y sont soigneusement représentées, ont donné l'embouchure probable des torrents dirigés de leur côté.

J'ai placé le point de Tâyef, qui est important à cause de sa fertilité et des montagnes de ses environs, en partie d'après un tracé itinéraire de Djeddah à Tâyef, gravé à part sur la belle carte allemande de *l'Arabie et de la région du Nil*, qui fait partie du grand atlas d'Asie de Berghaus. Pour la partie de l'A'syr et les parties voisines, je n'ai pu faire usage de cette carte elle-même [1], attendu la discordance qu'elle présente avec la *carte arabe* qui m'a servi. *Tâyef*, *Tarabéh*, *Bychéh*, *Tabalah*, me paraissent y avoir une position trop méridionale et trop éloignée de la Mecque. La chaîne de montagnes, dans la partie du Chamrân, est trop reculée de la côte; elle s'enfonce à plus de trente lieues dans les terres, tandis que les officiers anglais, qui ont relevé le golfe en dernier lieu, l'ont aperçue de la mer,

1 Mon travail était terminé quand j'ai étudié cette carte qui m'avait échappé, et qui, au reste, est la seule où j'aie aperçu le nom d'A'syr.

et l'ont en conséquence figurée sur la carte ; et de plus, cette chaîne reculée occupe un espace où les officiers égyptiens ont traversé des cours d'eau importants, ceux de Ranyéh, Tabalah, Thery. Au reste, je ne prétends pas donner mon tracé comme préférable, et je veux seulement dire que je n'ai pu faire usage, après coup, de la carte allemande (quoique d'ailleurs très-riche de détails dans beaucoup de ses parties), carte qui a été, lors de sa publication, un progrès pour la géographie. Le fait est qu'on était et qu'on est encore privé d'observations assez exactes pour tracer une bonne carte du pays.

Tarabéh est un des lieux les plus considérables de la contrée ; il est à regretter que sa position diffère sur toutes les cartes, avec d'aussi grandes divergences ; dans celle que je viens de citer, elle est reculée, ce me semble, beaucoup trop au sud [1] ; il en est de même de *Tabalah*. J'ai placé El-A'qyq approximativement, d'après la carte originale, sur la route de Bessel à Tabalah. En général, j'ai dû maintenir la position des lieux indiqués sur la carte arabe (quelque imparfaite que soit cette ébauche), jusqu'à ce qu'il parvienne à ma connaissance une donnée géo-

1 Il est possible qu'il y ait deux lieux du nom de Tarabéh.

graphique plus digne de foi; au reste, Tarabéh, Bessel, Micheyt, ont été le théâtre d'actions mémorables et de victoires sanglantes des Égyptiens, comme aussi des revers de leurs armeés.

On remarquera ici un assez grand nombre d'endroits dont le nom seul figure, sans la fixation précise de la position. Si j'avais supprimé les noms pour ce motif, j'aurais craint de retrancher une indication qui donne, du moins, la situation respective des lieux, et qui aide à suivre les marches des troupes, à comprendre le récit des événements militaires. Plus loin, je parlerai de la division du pays en districts ou cantons : ici, je me bornerai à dire que les limites entre le Nedjd et l'Hedjâz, entre l'Hedjâz et l'A'syr, ont été tracées approximativement, et qu'il ne faut pas attacher beaucoup de valeur à ces divisions. Burckhardt a déjà remarqué combien les auteurs diffèrent sur les limites.

Je suis forcé de me borner à un petit nombre de remarques sur l'emplacement des lieux principaux, vu l'absence de renseignements, et dans les livres de voyage, et dans les auteurs arabes traduits et publiés jusqu'à présent. En général, la partie du nord de l'Yemen qui correspond à l'A'syr n'est décrite nulle part, et s'il en est question dans *l'Asia* de Berghaus, elle y est seulement nommée sans aucuns détails géographi-

ques. Je me flattais de trouver quelques lumières sur la position des lieux, dans le Dgihan-Numa (ou le Géographe turc [1]), et dans la *notice* de l'ouvrage intitulé : *Barq el Yemany* (la foudre de l'Yemen), écrite par M. le B. Silvestre de Sacy [2] : mes recherches ont été vaines. On ne trouve rien non plus sur cette partie de l'Yemen dans la géographie d'Aboulfeda, ou dans ses annales musulmanes ; ni dans l'extrait de Masoudi [3], dans Abdellatyf, dans Ben-Batouta [4] ; ni dans l'*Historia ante-islamica*, 1831, traduite par Fleischer, dans l'*Historia Iemanæ* par Johannsen, 1828, et dans l'ouvrage tout récent de M. Rutgers (*Historia Iemanæ sub Hasano Pascha*, publié en 1838, in-4°, à Leyde ; ce dernier ouvrage, qui fait suite en quelque sorte au *Barq el-Yemâny*, ne m'a pas présenté le nom du pays d'A'syr, et il n'en est pas question dans l'*index géographique*.) Le Dictionnaire géographique de Soyouty ne fait

1 Cependant le nom d'A'syr y figure : voir la traduction manuscrite d'Armain, in-fol., Mss. de la bibliothèque royale.

2 *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque nationale*, tom. IV, page 522 et suivantes. Le texte, pas plus que la nomenclature géographique placée à la fin, ne donne sur ces lieux aucun renseignement.

3 *Notices et extraits des manuscrits* par M. de Guignes, tom. Ier, page 1.

4 The travels of Ebn Batuta, etc., translated by the rev. Sam. Lee ; in-4° ; 1829.

pas mention de l'A'syr; ce nom, quoique celui d'une tribu, n'est pas cité dans le dictionnaire des tribus arabes de Kalkasendi [1]. L'Edricy ne mentionne pas non plus le nom d'A'syr [2]. D'Herbelot, d'Anville (parmi les écrivains et les géographes [3]), non plus que les voyageurs modernes, tels que Niebuhr, et même les plus récents, tels qu'Aly-Bey et Seetzen (je parlerai tout à l'heure de Burckhardt), n'en apprennent pas davantage.

C'est cette pénurie de matériaux géographiques qui me fait penser que l'essai de la nouvelle carte ne sera pas tout à fait sans intérêt et sans utilité, ou, du moins, qu'il obtiendra toute l'indulgence dont il a besoin. Au surplus. la no-

1 *Ansab-el-A'rab*. Je dois ce renseignement à l'obligeance de mon docte confrère M. Reinaud.

2 Les seuls noms de lieux que j'ai trouvés dans l'Edricy, communs à son ouvrage et à ma carte, sont au nombre de cinq. Tebalah (Tabalah), Taïf (Tayef), A'kik, Bicha et Turba (Tarabéh), (2e climat, 5e section, page 142 et suivantes), Géographie d'Edrisi, traduite de l'arabe en français par Am. Jaubert. Paris, in-4°, 1836. Tome V des Mémoires de la *Société de géographie*.

3 Je n'ai pu avoir connaissance des matériaux que le savant docteur Ehrenberg paraît avoir eu en sa possession sur l'Arabie; il est à regretter que la mission du lieutenant Wellsted, habile observateur, se soit presque bornée au pays d'Oman, dont il a fourni une description et une carte aussi exactes que neuves.

menclature suivante de l'A'syr et de toute la région (voy. § V) me paraît faite pour fixer l'attention des géographes; elle annonce une contrée plus peuplée qu'on ne pensait. Cette pièce m'est parvenue d'Égypte depuis peu, en original, par l'intermédiaire de mon docte correspondant M. Fulgence Fresnel. A la suite, j'ai laissé la note purement historique qui s'y trouvait dans le manuscrit, afin de ne rien changer au texte.

Complétons ce paragraphe par l'étude de la description de l'Edricy, récemment traduite par le savant orientaliste M. Amédée Jaubert. Je dirai d'abord quelque chose de la valeur des journées de marche, afin de faire mieux apprécier les passages du géographe arabe : cette valeur, telle qu'elle résulte de l'ouvrage, ne sera pas inutile à établir ici. Pour la déterminer, je me sers de la base la plus positive que je puisse me procurer; c'est la comparaison des itinéraires de cet auteur, *dans le voisinage du golfe Arabique*, avec la grande carte de Moresby (il ne serait pas aussi exact de se servir de l'itinéraire de la Mecque à Sana', ou des autres). De la Mecque à Dhou-Sohaïm, dans le Khoulân, il compte et énumère onze stations et douze lieux différents; Haly est à la septième. De cette donnée, on conclut une valeur de 24 à 25 milles (le mille arabe, de 56 $\frac{2}{3}$ au degré); cette valeur est confirmée par la distance de huit

journées de *Haly à Djeddah*; elle l'est encore par l'itinéraire de la Mecque à Sana' (ci-dessous), où l'Edricy compte 48 milles pour deux stations, et encore 72 milles pour trois stations.

Ici se place naturellement la description d'El-Edricy (2e climat, 5e et 6e sect.); j'en donnerai donc un extrait, où j'ai rapproché les différents passages épars qui se rapportent aux mêmes localités.

« Serraïn est à cinq journées de Haly, à trois « de Djeddah (p. 136.) Tebalah est un fort à « quatre journées de la Mecque; on y trouve « une eau courante; de Tebalah à Bichah, 50 « milles (p. 148). »

Serraïn était un fort; il paraît qu'il n'existe plus que de souvenir : le nom de l'île Serrane est différent, et cette île est située plus loin dans le sud; on a donc tort de placer le nom de Serraïn sur les cartes modernes, d'après la géographie d'El-Edricy, comme s'il y avait là une ville existante, peuplée et considérable. Tebalah est le même lieu que Tabalah de la carte de l'A'syr, mais sa position est beaucoup trop rapprochée de la Mecque; Bycha (ou Bychéh) est bien à 50 milles de Tabalah.

Pour se rendre de la Mecque à Taïf (Tâyef), « on gravit, » dit l'Edricy, « la montée de Kouda, « d'où l'on aperçoit Taïf. Cette ville fut la rési-

« dence de la tribu de Thakif. Elle est petite, « bien peuplée, bien pourvue d'eau douce ; le « climat y est tempéré, les fruits abondants, les « champs fertiles; on y recueille beaucoup de rai- « sins ; les raisins secs de Taïf sont très-estimés, « et on en exporte au loin une quantité très-con- « sidérable. La majeure partie des fruits consom- « més à la Mecque provient de ce lieu. On y fait « beaucoup de commerce, on y travaille le cuir « parfaitement, et les chaussures de Taïf sont « proverbialement connues. La ville est bâtie sur « le penchant du mont Ghazwân, où sont les ha- « bitations des Beni-Sa'd, dont le nom est em- « ployé proverbialement pour dire une famille « très-nombreuse, et celles d'une partie de la « tribu de Beni-Hodeïl. Dans tout l'Hedjâz, il n'est « pas de lieu dont la température soit plus froide « que celle du sommet de cette montagne ; *l'eau « y gèle quelquefois en plein été.* Du côté de l'o- « rient, résident les Beni-Halal, ainsi que les « Beni-Sa'd et les Hodeïl ; du côté de l'occident, « les Modledj et d'autres qui font partie des tri- « bus de Modhar. » (Page 142.)

Les lieux principaux de cette partie de l'Yemen, cités par l'Edricy, sont Nedjd-el-Taïf, Akik (A'qyq), Turba (Torba ou Tarabéh), Bicha, Djoras ; dans le *Tehâmah*, il nomme Seraïn, A'k, etc. (Pag. 142.)

Voici l'itinéraire de la Mecque à Sanâ'; je crois qu'il s'éloigne peu, dans sa première partie, de la route de Sanâ', que j'ai figurée sur la carte de l'A'syr. Il se compose de vingt stations :

Cabr-el-Murtefa.	Hasda.	A'rca.
Carn-el-Menazel.	Biat.	Sa'da.
Safr.	Sabkha.	El-A'mechié.
Keri.	Cacha.	Djenouân.
Rouïtha (Rouey-thah).	Nedjem.	A'nafit.
	Sadoum-Rah.	Rabda.
Tebala.	Mehdjera.	Sana'.
Bicha-Iaktan.		

A 8 milles de Sadoum-Rah est Djoras, ville égale en importance à Nedjerân; à Mehdjera est la séparation entre le territoire de la Mecque et celui de l'Yemen. De Sâda à Sanâ', on compte 180 milles (c'est plutôt 120), et, du même point à Djenouân, 48 milles. Ce dernier endroit est riche en vignes. De là à Sanâ', il y a 72 milles; de Rabda à Sanâ' on compte une station; en tout, vingt stations.

La Mecque a une position centrale; il y a en effet vingt stations jusqu'à Sanâ', vingt stations jusqu'à Zebid, vingt à Iemamé, vingt-cinq à Bahrein, trente à Damas : ces rapports sont exacts.

La route de la Mecque à Dhou-Sohaïm (dans le Khaulan) se dirige dans le Tehâmah, qui dépend de l'Yemen. Voici l'itinéraire (p. 145) :

Malkan. Ialamlam.

Caïna.
Darca et O'lbob.
Hachaba.
Canouna, *puits*.
Bicha-Haran.
Hali (sur le bord de la mer).
Sankian (rivière).
* Bichat-Iaktan.
Haran-el-Carin.
Khaulan Dhi-*Soheïm* (fort) (pag. 143 et suiv.).

D'après l'Edricy, Bichat-Iaktan serait le même lieu que l'endroit de ce nom qui est sur la route ci-dessus (de la Mecque à Sanâ'); l'erreur est évidente.

« Le *Tehama* est couvert, comme d'un réseau, « d'une chaîne de montagnes qui commence à la « mer de Kolzoum, et dont un embranchement « se dirige vers l'orient. L'étendue de cette pro- « vince, depuis Sordja jusqu'à Aden, en suivant « les bords de la mer, est de douze journées; sa « largeur est de quatre journées, depuis les monta- « gnes jusqu'au territoire d'A'labaca : Sanâ' en est « éloigné à peu près de dix journées. » (Pag. 145-6.)

Niebuhr et les géographes s'accordent à faire commencer le *Tehâmah* au district de Khoulan; je ne vois que l'Edricy qui le fasse remonter à l'Hedjâz, et jusqu'à la Mecque[1]. Il est vrai que ce mot est générique et signifie pays plat ou plateau, tendant vers la mer, par opposition à *Nedjd*, lieu élevé et montueux, reculé dans les terres.

1 Voyez Chap. II, § 11 ci-après.

La carte générale, jointe au voyage de Burckhardt en Arabie, diffère notablement de celle qui est sous les yeux du lecteur, et il serait inutile d'en faire la comparaison. Les positions y sont trop distantes de la côte. Selon moi, Tabalah y est aussi beaucoup trop éloigné de Tâyef et de la Mecque, dans le sud. Je pense que le judicieux et savant voyageur a cru Tâyef plus écarté dans l'est qu'il ne l'est en réalité. De là, l'éloignement que le rédacteur de la carte, M. Sidney Hall, a été obligé de donner à la route des pèlerins, allant de Sanâ' à la Mecque. Cette route, d'après le document rapporté par Burckhardt (tom. II, pag. 380, in-8°), serait de quarante-trois journées ou stations; mais ce sont là évidemment des journées très-courtes et une marche très-lente. Le nombre des stations n'est que de vingt, au rapport d'Edricy: au surplus, le voyageur ne paraît pas donner beaucoup d'importance à cet itinéraire, et nous ne devons guère attacher de valeur qu'aux itinéraires qui appartiennent en propre à Burckhardt. Il parle, en plusieurs endroits, de la tribu d'A'syr, comme étant une des plus influentes et des plus belliqueuses; il cite une fois leur territoire, mais nulle part il n'en définit l'étendue [1].

[1] L'A'syr et la tribu d'A'syr sont seulement cités dans l'*Appendice*; cette tribu y est appelée puissante (voyez p. 374 et suivantes).

Le docte géographe Henri Berghaus a consacré quelques pages de son *Asia* à la description de l'Yemen septentrional; je ne les ai connues qu'après avoir achevé mes recherches et la carte qui en est le résultat; j'y trouve mentionnés seulement les noms principaux (voy. ci-dessus, pag. 265); d'ailleurs tout le travail de ce savant sur l'Arabie est plein de recherches érudites et remarquable par la discussion [1]. Il fixe la position d'un lieu principal appelé *Hudud-Asyr*, qui manque à la *carte arabe*, et que je n'ai pu, par ce motif, placer sur la mienne. Cette position est à peu près à la hauteur de Djaufour et à l'ouest. Khamir-Meschit (*Khamir* pour *Khamys*) est placé un peu au N. O. de la position que j'ai adoptée.

Je termine ici ce qui regarde la position des lieux; quant à la division des districts, quartiers et arrondissements, je pourrais renvoyer à la nouvelle carte, comme en donnant une idée suffisante, mais cette division même a besoin de quelques éclaircissements.

1° Le territoire de la Mecque paraît se prolonger au sud jusqu'à Haly, à l'est jusqu'à Taba-

1 Geo-hydrographisches memoir zur Erklärung und erlaüterung der general-Karte von Arabia und dem Nil-Lande. Gotha, 1835, 4°, etc., faisant partie des Mémoires à l'appui de l'*atlas d'Asie* de Berghaus.

lah, de manière à contenir presque tout le courant de Tabalah, et Ouâdy-Chamrân; 2° du côté de l'est, Ouâdy-Chahrân et une partie du courant de Bychéh appartiennent au Nedjd; ainsi l'A'syr, ou la partie qui en est représentée ici, commence au nord, au torrent de Tabalah, et finit au Khoulan; du N. E. au S. O., elle est limitée entre le torrent de Bychéh et la mer. Les districts portent le nom des principales tribus, et sont appelés Hamdân, Mohâyl, Bell-Akmar, Tehmana, Djanfour (ou Djanfou), Redjâl el-Mâ, Djera (ou Tejera), Khamys-Micheyt, Khâref, O'beydah, et Dâr Beny-Seba; d'autres parties au S. E. manquent probablement à cette énumération. Quant aux limites des arrondissements, rien n'est plus difficile que de les assigner; c'est ce que pensait aussi Burckhardt, et c'est encore ce qu'a très-bien fait sentir l'éditeur de son *Arabie*, M. Wm Ouseley, dans la préface qu'il a mise en tête.

Je finirai par une observation qui s'applique à l'A'syr comme à d'autres parties de l'Arabie intérieure. La conjecture que j'ai émise au commencement, sur la population du pays, se trouve confirmée par un témoignage digne de foi et tout récent, c'est celui de M. Fulgence Fresnel. Étant à Djeddah, au commencement de l'année, il écrivait « que les pays de l'Yemen, dont la place

est restée blanche sur les cartes, sont couverts de villages, de cultures et de lieux habités. »

Il est donc probable que l'aspect de la carte d'Arabie, à mesure qu'elle se perfectionnera, ira toujours en se rapprochant un peu de la physionomie de la carte de Ptolémée. N'a-t-on pas vu dans l'histoire qui précède, que le principal personnage du pays d'A'syr, Aly Mujessen, y avait fait une levée de *dix mille hommes* pour la cause des troupes égyptiennes? Et cependant tout le pays était soulevé et en armes contre le Vice-roi! Il faut reconnaître que l'Arabie, relativement surtout au degré de fertilité du sol, doit être bien plus peuplée qu'on ne l'a cru jusqu'à présent. Cette péninsule appelle donc les explorateurs à des découvertes certaines, faites pour jeter un jour tout neuf sur une des pépinières du genre humain.

---

§ V.

NOMENCLATURE

GÉOGRAPHIQUE :

PREMIÈRE LISTE,

D'APRÈS LE TABLEAU ÉCRIT PAR LE CHEYKH A'OUS, DE LA SUITE D'ABOU-NOQTAH, CHEF DU PAYS D'A'SYR.

La liste suivante des noms de villes, provinces et tribus, sources, torrents et montagnes, divisée en six séries, composées chacune de plusieurs parties, ne peut pas être considérée comme une nomenclature complète des localités; mais elle donne des indications précises pour un grand nombre de lieux qu'on chercherait ailleurs vainement. La division des articles semble toutefois être un peu obscure, surtout pour le sixième, intitulé : « Divers sujets connexes ou relatifs à « ce qui précède. » La deuxième série, celle des tribus, ne paraît pas complète; mais elle renferme des noms qui manquent dans les listes de Niebuhr, de Seetzen et de Burckhardt; comme aussi il manque dans ces dernières plusieurs tribus connues pour résider dans cette partie de l'Arabie, et qui se trouvent dans la liste suivante.

Je donne, à la suite, une liste générale alphabétique de tous les noms de lieux de l'A'syr et des pays environnants, d'après la carte arabe rectifiée et quelques autres documents. Cette deuxième liste, beaucoup plus étendue, ne paraîtra pas superflue, si l'on réfléchit au peu de connaissances que l'on possède sur la géographie détaillée de l'Arabie. Ce travail long et minutieux a exigé beaucoup d'attention, et j'ai tâché d'y éviter les doubles emplois, en comparant tous les noms écrits de différentes manières avec ceux qui sont cités dans Edricy, ainsi que dans Niebuhr, Burckhardt et les autres auteurs.

TABLEAU[1] *des noms de lieux, et renseignements concernant l'Hedjâz, le Tehâmah, la province de l'A'syr et la partie contiguë de l'Yemen, divisés comme il suit : le premier article comprend les provinces, les lieux et les terres ; le deuxième traite des tribus ; le troisième, des villes et villages ; le quatrième, des sources et des torrents ; le cinquième, des montagnes ; le sixième comprend divers sujets connexes avec ce qui précède.*

ARTICLE PREMIER.

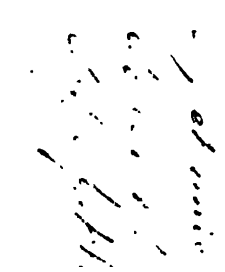
PROVINCES ET ARRONDISSEMENTS.

El-Hedjâz.

Tsaqyf......................	ثَقِيف
Nâsserah......................	نَاصِرَة
Beny sa'd......................	بَنِي سَعْد
Beny mâlek......................	بَنِي مَالِك

1 La traduction de la *tête du Tableau* a été faite par M. Honoré Vidal, ancien drogman à Alep, et revue obligeamment par mon savant confrère M. Reinaud. J'ai transcrit de l'arabe tous les *noms de lieux*, d'après le même mode que dans la *Notice géographique sur le Nedjd*, mode qui est le même, à peu de chose près, qu'on a suivi dans la DESCRIPTION DE L'ÉGYPTE publiée par ordre du gouvernement, et qui me paraît répondre à presque tous les besoins de la transcription.

On a imprimé l'arabe le plus exactement possible, d'après le manuscrit original.



Zahrân	زَهْرَانْ
Ghâmed	غَامِدْ
Qahtân	قَحْطَان
Chamrân *ou* **Chomrân**	شُمْرَانْ
Belqarn	بَلْقَرْن
Beny-O'mar	بَنِي عُمَر
Beny-chahr	بَنِي شَهْر

A'syr ou *A'cyr.*

Belsamr	بَلْسَمْرْ
Belhamr	بَلْحَمْرْ
Rofeydah *ou* **Roufeydah**	رُفَيْدَةْ
Beny-a'lkam	بَنِي عَلْكَمْ
Beny maghyd	بَنِي مُغَيْدْ
A'syr	عَسِيرْ
Rabya'h	رَبِيعَةْ
Cha'f Chahrân	شَعْف شَهْرَانْ
A'bydah *ou* **O'beydah**	عُبَيْدَةْ

Partie contiguë à l'Yemen.

Yâm...........................	يام
Bikyl...........................	بكيل
Hâched........................	حاشد
Choreyf.......................	شريف
Ouâd a'h......................	وادعه
Sanhân *ou* **Sakhân**..............	سنحان
Khoulân.......................	خولان

Partie du Tehâmah el-Hedjâz.

Sa'dyéh.........................	سعديه
Ouâdy Fâtméh.................	وادى فاطمه
Hosseynyéh....................	حسينيه
Achâkhah......................	اشاخه
Douqah *ou* **Doqah**..............	دوقه
El-hasbéh *ou* **el-hasbé**...........	الحسبه
Loumah........................	لومه
Ouâdy Qanounah..............	وادى قنونه
Beny-Boheyr....................	بنى بحير

Partie du Tehâmah A'syr.

Haly	حلي
Ouâdy Mahâyel *ou* Mohâyl	وادي محايل
Qânâ *ou* Qéné.............	قنا
Redjâl el-ma'....................	رجال المع
Derb Beny-Cha'bah.............	درب بني شعبه
Ouâdy Mour...................	وادي مور
Ouâdy el-hachhâch.............	وادي الحشحاش

Partie du Tehâmah el-Yemen.

Ouâdy Djys..................	وادي جيس
Haydjet Zarâneyq..............	هيجة زرانيق
Ouâdy el-zahrah...............	وادي الزهرة
Ouâdy el-hamah...............	وادي الحمه
Ouâdy el-mylah (*ou* el-meylah)....	وادي الميله
Ouâdy Doughân...............	وادي دوغان
Khabt el-Baqar................	خبت البقر

Zaouy Mohammed..............	ذوي محمد
Zaouy-Hosseyn................	ذوي حسين

El-djanfour....................	الجنفور
Khamys Micheyt..............	خميس مشيط
Ouâdy chahrân..............	وادي شهران
El-ma'malah..................	المعملة
Beny-khâled...................	بني خالد
Ouâdy el-khadrâ.............	وادي الخضرا
Bychah *ou* Bychéh...........	بيشة
El Tsanyéh.....................	الثنية
Ouâdy Torbah................	وادي تربة
Ou'teybah......................	عتيبة
Ouâdy lyah....................	وادي لية

ARTICLE DEUXIÈME.

TRIBUS — QORAYCH.

Zahrân.

Beny-Soueyf...................	بني سويف

Belkhazmar	بَلْخَزْمَرْ
Beny-O'mar	بَنِى عُمَرْ
Kanânah	كِنَانَهْ
Barharah	بَرْحَرَحْ
Cheberqah	شَبْرَقَهْ

Ghâmed.

Beny-Ta'labah *ou* Tsa'labah	بَنِى ثَعْلَبَهْ
Beny-tzabyân	بَنِى ظَبْيَان
Beny-Kebyr	بَنِى كَبِير
Ahl-Arhaouah	أَهْل أَرْهُوَهْ
Bechahim	بَشْهَمْ
Sâyl el-bahry	سَايِل البَحْرِى
Sâyl el-Charqy	سَايِل الشَّرْقِى
Beny-A'bd-Allah	بَنِى عَبْدِاللّهْ
Qazânah	قَذَانَه

Beny-Chahr.

Namâs	نَمَاص
Beny-bakr	بَنِى بَكْرْ

Beny-zeyd.....................	بَنِي زَيْدْ
Tenoumah.....................	تَنُومَهْ
A'qb *ou* Ghaqb.................	عَقَب

Partie du Tehâmah el-Hasbéh.

Beny-A'ysâ....................	بَنِي عيسَى
Lob..........................	لُبْ
Ebn saghra....................	ابن سَغَرْ
Djarhah......................	جُرَحَهْ
Moua'qas.....................	مُعَقَّصْ
Samâlah......................	سَمَالَهْ
Medzyâlah....................	مَذْيَالَهْ
Méhdyéh.....................	مَهْدِيَّهْ
A'bâdlah.....................	عَبَادِلَهْ
Ou'teybah....................	عُتَيْبَهْ
Ou'teydjah...................	عُتَيْجَهْ
El-A'djalyn...................	العَجَالِينْ

Loumah.

Beny-zeyd....................	بَنِي زَيْد

Zobeydah .... زُبَيْدَة

Halfah .... حَلْفَة

Vallée de Qanounah.

Belhân .... بَلْحَان

El-A'ouâmer .... الْعَوامِر

Ebn el-motasser .... ابْن اَلْمُتَّصِر

Chomrân .... شُمْرَان

Beny-zeyn .... بَنِي زَيْن

El-Katseyr .... الكَثِيرّ

Beny-Boheyr.

El-A'mârah .... الْعَمَارَه

El-Solimân .... السّلَيْمَان

Belhâret .... بَلْحَارِث

Tehâmah Beny-Chahr.

Beny-zeyd .... بَنِي زَيْد

Rabya'h .... رَبِيعَه

Zouâna'h .... زُوَانَه

Zyâla'h .... زِيَالَه

Qaouz el-fazyry (*ou* ghozeyry) ..... قَوْز الْفَزِيرِي

Bitâ' albon .... بِتَاع الْبُن

Partie du Tehâmah A'syr.

Daryb	دَرِيب
El-Raych	الرَّيْش
Beny-toua'h....................	بَنِي تَوَعَهْ
Chadjy	شَجَي
Rouâm.........................	رُوَامْ
Oualad eslam....................	وِلْدْ أَسْلَمْ
Beny-zâlmy	بَنِي ظَالِمِي
Beny-qatbah....................	بَنِي قَطَبَهْ
Beny-zeydy....................	بَنِي زَيْدِي
Beny-djounah..................	بَنِي جَونَهْ

Partie contiguë à l'Yemen.

Rabya't el-Yemen...............	رَبِيعَة اليَمَنْ
Zarâneyq......................	زَرَانِيقْ
Zaouy Mohammed...............	ذَوِي مُحَمَّدْ
Zaouy Hosseyn..................	ذَوِي حُسَيْنْ

ARTICLE TROISIÈME.

VILLES ET VILLAGES.

Partie du Tehâmah de la Mecque.

Djeddah........................	جدّة
Qonfodah *ou* el-Qonfoudah	قنفذة
Abou A'rych..................	أبو عريش
Lyts.........................	ليث
Qour.........................	قوّر
Haly.........................	حلي
Khasa'h......................	خسعة
Cho'qeyq.....................	شعقيق
Djâzân.......................	جازان
Omm-el-Khachab...............	أمّ الخشب
A'byd rahmân.................	عبيد رحمان
Houleyfah....................	حليفة
Bâreq........................	بارق
Che'ibyn.....................	شعبين
El-A'ous.....................	العوص

A'mqah.......................... عمقه

Djerf.......................... جرف

Hedjâz.

Tâyef.......................... طايف

Qorā beny-O'mar................ قرى بنى عمر

Raghdân........................ رغدان

Bâchouat....................... باشوة

El-A'lyah...................... العليه

Mechnyah....................... مشنيه

El-hadâdah..................... الحداده

Mastourah *ou* masnourah......... مستورة

Qern el-mefil (*ou* el-mefsil)........ قرن المفسل

Khamys ouâdy el-hommah........ خميس وادى الحمه

Beldjarchy..................... بلجرشى

Beny-châr...................... بنى شار

Qourah......................... قورة

Hâdâ........................... هادا

Sadryah........................ صدريه

Masqarah	مَسْقَرَةْ
Isneyn ebn-khoraym	اسْنَيْنْ أبن خُرَيْمْ
Tabab	طَبَبْ
Rabya'h	رَبِيعَةْ
Mirqân	مِقْرَانْ
Tsihân	ثِهَانْ
Soudah	سُودَةْ
Anfâl	انْفَالْ
Saqâ (*ou* Saqqâ)	سَقَا
Rydah *ou* Reydah	رَيْدَةْ
Marouah	مَرْوَةْ
Hayfah	حَيْفَةْ
Bech-ham	بَشْهَمْ
Maghmourân	مَغْمُورَانْ
Medynéh	مَدِينَةْ
El-Kourah	الكُورَةْ
El-Hassâ	الحَسَا
Djodeydah	جُدَيْدَةْ

Sofrâ........................	صَفْرا
Bedr..........................	بَدْر
Basl *ou* **Basal**..................	بَسَلْ
Medallaléh *ou* **Mesalléh**..........	مَظَلّاة
El-A'ryn........................	الْعَرِيْن

Yemen.

El-Bâhah......................	اَلْبَاحَة
Qatbah........................	قَطْبَة
El-chouât......................	الشُوَاط

Suite.

Cha'tân........................	شَعْتَانْ
Menâ..........................	مِنَا
Mozdalifah......................	مُزْدَلِفَة
El-madrak......................	اَلْمَدْرَك
Adéh..........................	أَدَة

ARTICLE QUATRIÈME.

SOURCES ET TORRENTS.

Hedjâz.

Bychéh Soudah *ou* Beychéh Soudah.	بيشة سودة
Syl tebléh et Albornyah..........	سيل تبلة والبرنية
Syl Torbéh....................	سيل تربة

Téhâmah.

Syl Tâyef......................	سيل طائف
Châqah........................	شاقة
Douqah........................	دوقة
Loumah........................	لومة
Qanounah.....................	قنونة
Yabâh.........................	يباة
Haly *ou* Halâ..................	حلى
El-hachhâch....................	الحشحاش
El-ghadyreyn..................	الغديرين

Yemen.

Marbah *ou* Marabah............	مربة

Tala' *ou* Talagh................	طَلَع
Mour....................	مُور
Sanhân *ou* Sakhân..............	سَنحَان

ARTICLE CINQUIÈME.

MONTAGNES.

El-A'qabat العقبات

Djebel karrâ....................	جَبَل كَرّا
Adama........................	أَدَم
El-Salbéh....................	الصَّلبَة
El-hârdah....................	الحَارِدَة
El-Nahr......................	النَّحر
O'meydah....................	عُمَيدَة
Hafiyah......................	حَفِيَة
Nissâb......................	نِصَاب
Safâ........................	صَفَا
Qarryn......................	قَرِّين
Thala'......................	طَلَع
Tenoumah....................	تَنُومَة

Saqyn *ou* Saqeyn................	سَاقِيْن
Medjâdah......................	مجَادَةٌ
Bel-A'ryân......................	بَلْعِرِيَانْ
Dabous A'ghlès.................	دُبّوس اغلَسْ
Faragh.........................	فروغ
Redjem........................	رَجمْ
Abou Meskyn..................	أبُو مِسكين
Fou...........................	فو
Mesqé.........................	مَسْقى
Balah.........................	بَلة
Hâfer el-Hemâr................	حَافِرالْحِمارْ

Montagnes du Hedjâz.

Kharbet el-sous................	خَرْبة السُوسْ
Bouâ..........................	بُوَا
El-Salbéh......................	الصَّلبة
Bydah.........................	بيدَة
Hafnèh........................	حَفِنَة

Eloqmâ........................	القمّا
A'ryân........................	عُرْيَان
Khâref........................	خَارِفْ
El-saqqâ........................	السّقَا
Thamik........................	طَمِكْ
Sanhân *ou* **Sakhân**...............	سَنْحَانْ
Hâssed........................	حَاسِدْ
Choreyf........................	شُرَيْفْ
A'qabat sa'dah...................	عَقَبَتْ صَعْدَةْ

Montagnes du Téhâmah.

Kholays........................	خُلَيْصْ
Adoum........................	اَدُومْ
Dâd........................	دَادْ
Nour........................	نُورْ
A'rafât........................	عَرَفَاتْ
Tour........................	ثُورْ
El-Qala' *ou* Qalla'................	اَلْقَلَعْ
Abou-qobays....................	اَبُو قُبَيْسْ
A'qâf........................	عَقَافْ

Qatyf	قطيف
Myzou	ميزو
Yalys	يليس
A'râchah	عراشه
Hasâ	حسا
Rabouh	ربوه
Djaghnah	جغنه
Djarsah	جرسه
Houmeydah	حميده
Chyéh	شيه
Khât	خاط
El-Hylah	الحيله
Mechyd	مشيد
Qaysy	قيسى
Heylah	حيله
Qatâ	قطا
Rouâm	روام
Mékhrâ'-rym	مخراع ريم

Mour..........................	مُوْر
Châqah........................	شَاقَه
Qern el-Oua'l.................	قَرْن الْوَعْل

ARTICLE SIXIÈME.

APPENDICE.

DIVERS LIEUX CONNEXES AVEC CE QUI PRÉCÈDE.

1° *Lieux où on trouve de l'eau.*

Bahrah (*ou* Baharah).............	بَحْرَة
Ouâdy Azymah...................	وَادِي ازَيْمَه
Byr el-Beroud..................	بير البرود
Dyah..........................	دِيَه
Ouâdy Seyl *ou* Syl..............	وَادِي سَيل
Byr-el-Bâchâ...................	بير الباشا
Ghazâyl.......................	غَزَايِل
Charhyah......................	شَرْحِيَه
Ouâdy Ouarkha..................	وَادِي وَرَخ
El-A'qyq......................	الْعَقِيق

Ouâdy Zorâ....................	وادى ذرا
El-ma'ten	المعطن
Mandher *ou* Manzer.............	منظر
Byr el-Beydâ.....................	بير البيدا
Bar âhâmer (*ou* Barâ hâmer)......	برا حامر
El-Sa'dyéh....................	السعدية
El-Khadrâ.....................	الخضرا

2° *Lieux omis*.

Hadjlâ........................	حجلا
Menâdher *ou* Menâzer...........	مناظر
El-Qalla'.....................	القلع
El-Kaf........................	الكف
A'qabat el-dyk.	عقبة الديك
Abhor abou-Chinah.............	ابحر ابو شينة
Tandahah........................	تندحة

3° *Entre Médine et la Mecque*.

Bedr.......................	بدر

Râbegh	رَابِغْ
El-Khoraybah	اَلْخُرَيْبَة
Kholays	خُلَيْص

4° Entre Suez et Médine.

Nabt	نَبْطْ
El-Hourâ	الحَوْرَا
A'ntar	عَنْتَرْ
Mohr	مُهْرْ
El-Ouadjéh	اَلْوَجْه
Byr el-Soltân	بير السُلْطَانْ
Moeylah *ou* **Mouyléh**	مُويلَح
Maghâyr Cho'eyb	مَغَايِر شُعَيْب
Qala't el-A'qabéh	قَلْعَة العَقَبَه
Bilā	بلي
Nakhléh	نَخْلَه
El-Megnreq	المَغْرَق
A'djroud	عَجْرُودْ

5° *Lieux sur le chemin de l'Yemen.*

Mohallalah	مُحَلَّلَه
Djabân	جَبَّان
Samad	صَمَد ou صَمْد
Qern el-Oua'l	قَرْنُ الْوَعْل
El-makramâ	الْمَكْرَمِي
Sa'dyéh	سَعْدِيَّه
Sa'ydyéh	سُعَيْدِيَّه
Sabyâ	صَبْيَا

Observation. A la suite de cette liste, dans le manuscrit original, se trouve le *Tableau des événements qui se sont passés dans l'Hedjâz* (voyez plus loin, après la liste alphabétique générale).

Remarques.

Plusieurs observations découlent de l'examen de cette liste : il convient d'abord de faire remarquer que le Cheykh A'ous, de la suite d'Abou Noqtah, a fait une division tout à fait méthodique de son sujet. Il considère successivement les divisions formées par la population, ensuite les accidents du sol.

Dans la première partie, il distingue : 1° les *circonscriptions*, 2° les *tribus*, 3° les *lieux habités*; dans la seconde : 1° les *eaux*, 2° les *montagnes*; un Appendice est ajouté pour certains lieux situés sur les lignes de Suez à Médine, à la Mecque et à l'Yemen, et pour ceux où l'on trouve de l'eau.

L'étude attentive de cette liste donnerait aisément lieu à d'autres remarques utiles sous le rapport géographique, mais qui méneraient trop loin.

Je doute qu'il existe une ville du nom de *A'syr*; du moins elle ne figure pas dans la liste des villes et villages (article III). Ce nom figure seulement comme province, comme arrondissement, et aussi comme donnant son nom à un *Téhâmah*. Il suit de là que, ni A'syr, ni Houdoud A'syr de la carte allemande, ne correspondraient à une ville, mais se rapporteraient à un district. D'ailleurs le mot *Houdoud* ne signifie pas autre chose que *limite* [1].

1 Remarque de M. Reinaud.

NOMENCLATURE

GÉOGRAPHIQUE ,

DEUXIÈME LISTE,

OU

LISTE ALPHABÉTIQUE

GÉNÉRALE

DES LIEUX DE L'A'SYR,

DES PAYS ENVIRONNANTS ET DES TRIBUS LOCALES.

A

A'aqb *ou* Ghaqb.
A'bâdlah.
A'bdallah (Beny-).
A'byd-rahmân.
Abhor abou-Chinah.
Abou-A'rych.
Abou-Kelb.
Abou-Meskyn.

N. B. J'ai formé cette seconde liste avec les noms de la carte arabe, et en compulsant les sources les plus authentiques; bien qu'elle renferme près de 500 noms, elle ne comprend que les pays situés à une certaine distance, et elle fait présumer le nombre des lieux existants dans les autres contrées de l'Arabie. Plusieurs noms, à dessein, figurent deux fois dans cette liste, tels que ceux qui sont précédés des mots Ouâdy, Ebn, Beny et quelques autres. L'orthographe n'est pas également certaine pour tous les noms de la liste.

Abou-Qobays.
A'bydah *ou* O'beydah.
Achâkhah.
Adama.
Adéh.
A'djalyn (el-).
A'djroud.
Adoum.
A'ghlès (Dabous).
Ahl-Arhaouah.
Albornyah (Syl Tebléh et).
A'lkam (Beny-).
A'lyah (el-).
Aly-Cheykh (pays d').
A'mârah (el-)
A'md (Beny-).
A'mqah.
Anfâl.
A'ntar.
A'ouâmer (el-).
A'ous (el-).
A'ous (torrent el-).
A'qabat el-Dyk.
A'qabat el-Horr.
A'qabat Redjem.
A'qabat el-Sa'dah.
A'qabéh (Qala't el-).
A'qâf.
A'QYQ (EL-).
A'qyq (vallée de).
A'râchah.
A'rafât.
A'ryân.
A'ryn (el-).
A'SYR.
A'ysa (Beny-).
Azymah (Ouâdy).

B

Bâchouat.
Bagher (torrent d'el-).
Bâhah (el-).
Bahrah *ou* Baharah.
Bahry (Syl el-).
Bahyrah *ou* Baheyréh.
Balah.
Baqar (Khabt el-).

Bouâ.
Bouaké.
Bouda (vallée de).
Bychéh (Ouâdy).
Bychéh (torrent de).
Bychéh-Soudah.
Bydah *ou* Beydah.
Byr-el-Bâchâ.
Byr el-Beroud.
Byr el-Beydâ.
Byr el-Soltân.

C

Cha'b abou-Louker.
Cha'b el-Kebyr.
Chadjy.
Cha'f Chahrân.
Chagher (Djebel el-).
Chahr (Beny-).
Chahrân (Ouâdy).
Chamrân *ou* Chomrân.
Chaouât (el-).
Châqah.
Charhyah.
Châr (Beny-).
Charqy (Syl el-).
Cha'tân.
Cheberqah.
Chefrâ *ou* Sofrâ (Beny-).
Che'ibyn.
Cho'qeyq.
Cho'reyf.
Chyéh.

D

Dabous-A'ghlès.
Dâd.
Dâr Beny-Seba.
Daryb.
Derb Beny-Cha'bah.
Djabân.
Djaghnah.
Djanfour (el-) *ou* Djanfou.
Djarhah.
Djarsah.
Djâzân.
Djebel Djâr *ou* Djara.
Djebel-Karrâ.

E

F

G

H

[1] Champ de bataille en 1838.

Lyah.
Lyah (Ouâdy).

Lyts *ou* Leyts.
Lyts (pays de).

M

Ma'den.
Madrak (el-).
Maflouch.
Maghyd (Beny-).
Maghâyr Cho'eyb.
Maghmourân.
Mahâyel *ou* Mohâyl (Ouâdy).
Makramä (el-).
Mâlek (tribu des Beny-).
Ma'malah (el-).
Mandher *ou* Manzer.
Marbah *ou* Marabah.
Marouah.
Masqarah.
Mastourah *ou* Masnourah.
Ma'ten (el).
Mechnyah.
Mechyd.
MECQUE (LA).
Medjâdah.
Medallaléh *ou* Mesallèh.

MEDYNÉH.
Mefsil (qern el-)
Meghreq (el-).
Mehdyéh.
Mekhra'.
Mekhrâ' Rym.
Melah (Nahr).
Melah Kebyreh (Nahr).
Melhe.
Mellak.
Menâ.
MENADHER *ou* Menâzer.
Mensyreh.
Meroudj.
Mesalléh (vallée de)
Mesnyah.
Mesqé.
Mestan.
Meylah *ou* Mylah (Ouâdy el-).
Micheyt (Khamys).
Midzyâlah.
Mirqân.

R

S

Sofrâ (Beny-).
Solimân (el-).
Soltân (Byr el-)
Soudah.
Soudah (Bychéh).
Souq (el-)
Sous (Kharbet el-)
Syl *ou* Seyl A'qyq.
Syl el-Bahry.
Syl el-Charqy.
Syl (Ouâdy).
Syl Tâyef.
Syl Téblêh *et* Albornyah.
Syl Torbéh.

T

Tabab.
Tabâlah (torrent de).
TABALAH.
Tabâlah (Ouâdy).
Tandahah.
TARABEH *ou* TARABAH.
TAYEF.
Tebléh *et* Albornyah (Syl).
Tedjera *ou* Djera.
Tehmana? de l'A'syr.
Tenia *ou* Toknia.
TENOUMAH.
Terah (vallée de).
Thala'.
Thamik *ou* Tzamik.
Thaqyf *ou* Tsaqyf.
Thery (torrent de).
Tikma (vallée de).
Toknia (Belad), *ou* pays de Toknia.
Tarabah (torrent de).
Torbah *ou* Tarabah.
Torbah *ou* Torbéh (Ouâdy).
Torbéh (Syl).
Toua'h (Beny-).
Tour.
Tourak *ou* Terah.
Tsa'labah *ou* Talabah (Beny-).
Tsanyéh (el-),
Tseguy (tribu des).
Tsihân.
Tzabyân.

U

Usrak *ou* Ouarkha (vallée), *voir* (Ouâdy Ouarkha).

Y

Yabâh.
Yalys.
Yâm.

Z

Zahrah (Ouâdy el-).
Zahrân.
Zâlmy (Beny-).
Zaouy Hosseyn.
Zaouy Mohammed.
Zarâneyq.
Zarâneyq (Haydjet).
Zeima.
Zeyd (Beny-).
Zeydy (Beny-).
Zeyn (Beny-).
Zobeydah.
Zorâ (Ouâdy).
Zouânah.
Zyâlah.

FIN DE LA NOMENCLATURE.

SUPPLÉMENT AUX LISTES PRÉCÉDENTES.

Noms des villages du district de Bychéh (ou Bychah) [1].

RIVE DU LEVANT.	RIVE DU COUCHANT.
Némeran.	
Rocbân-Kébyr.	
Rochân-Soghayr.	Delmi.
Thékika.	Dabel.
Thékika-Goussoun.	Eddchou.
Négouïa.	Gref.
Ergouéta.	Héréra.
Ergoueffa.	Hamma.
Sabia.	
Engala.	

Ces villages sont disséminés sur les rives de *Syl Ouády Bychah;* ils s'étendent sur un espace de douze lieues.

Némeran est le premier village vers le sud; Engala, le dernier vers le nord; il en est de même de Belmi et de Hamma.

1 J'ai du à l'obligeance de Tamisier cette petite liste de noms de lieux, mais trop tard pour les porter sur la carte de l'A'syr.

Thekika se trouve à moitié chemin de Némerân et d'Engala. Gref est également éloigné de Delmi et de Hamma.

Le torrent de Béa descend des montagnes de l'ouest et passe à Ménader; il se prolonge vers Djouaha et passe au nord de Khamys Micheyt. Plus loin il prend le nom de Bel-A'syr et se jette dans Ouâd-Chahrân; les villages de Ménâder sont situés sur les bords du torrent de Béa (rive du sud).

Tableau des événements *qui se sont passés naguère dans l'Hedjâz.*

Ce qui suit est tiré d'un écrit du Cheyk A'ous, de la suite d'Abou Noqtah [1].

A'bd Al-A'zyz se rendit maître du Nedjd, et y établit la prière, le jeûne, l'aumône légale et le pèlerinage. Il avait auprès de lui un fils nommé So'oud, qui commandait les détachements envoyés au loin; sous ses ordres étaient le commandant du pays de A'syr, Mohammed Abou-Noqtah, et le commandant de Beychah, Salem fils de Chokbân. Leur autorité s'établit d'abord dans l'Hedjâz; ce fut de là qu'elle s'étendit dans

1 Fragment traduit de l'arabe. Je dois cette traduction à l'obligeance de M. Reinaud (voy. plus haut.)

le pays d'A'syr; des guerres ne cessèrent pas d'avoir lieu dans cette contrée, jusqu'à ce que Abou-Noqtah en devint le maître. Ensuite Abou-Noqtah dirigea une expédition contre les Beny Chehr, qui se soumirent et qui furent placés sous l'autorité d'un individu nommé Ebn-Dehman. De son côté, le fils de Chokbân s'empara de Belqarn et de Chomrân, qui furent mis sous l'administration d'un individu appelé Chalân; il se rendit également maître des pays de Ghâmed et de Zahrân. Ghâmed reçut pour chef un homme appelé Anbar, et Zahrân, un homme appelé Bakhrouch.

Alors les troupes se dirigèrent vers la ville de Tâyef. Le Cheryf de la Mecque à cette époque se nommait Ghaleb, fils de Mossaed. Les hostilités commencèrent et ne cessèrent qu'au moment où Tâyef reconnut les lois de So'oud. Celui qui fut chargé du commandement de Tâyef se nommait Osmân, fils de A'bd-Al-rahmân. Ensuite les troupes se portèrent contre la Mecque, et les hostilités ne cessèrent que lorsque Cheryf eut demandé à traiter, et qu'il se fût soumis à So'oud. Puis les troupes se tournèrent du côté de Médine, qui ouvrit à son tour ses portes; il en fut de même de Djeddah.

On remarquait dans l'Yémen, dans la ville d'Abou - A'rych, A'un Cheryf appelé Hamoud

Abou-Mesmar. Cet homme était maître d'une partie de l'Yemen, et ne dépendait pas de So'oud. Abou-Noqtah ayant été reçu dans le sein de la miséricorde divine, eut pour successeur son frère A'bd Al-wahhab. A'bd Al-wahhab se porta dans le pays d'A'syr, contre la ville d'Abou-A'rych; et il s'éleva une guerre terrible; ce fut au point que les chevaux nageaient dans le sang. Hamoud fut mis en fuite, la ville se rendit. Après un séjour de trois mois dans le pays d'A'syr, A'bd-Al-wahhab envoya une expédition dans l'Yémen; cette expédition se composait d'environ dix mille hommes. A'bd Al-wahhab était un homme très-brave; il s'arrêta à Meyla et y dressa son camp [1]. En ce lieu se trouvait Hamoud avec quatre cents cavaliers et trois mille fantassins [2]. L'intention de Hamoud était d'attaquer A'bd Al-wahhab dans Meyla même, au moment où celui-ci s'y attendrait le moins. Tout à coup, à l'heure de la prière de midi, Hamoud se précipite sur les troupes d'A'bd Al-wahhab et pénètre avec sa cavalerie au milieu du camp, jusqu'à la tente d'A'bd Allah, frère d'A'bd Al-wahhab; après environ trois heures de combat, A'bd Al-wahhab et son frère A'bd Allah furent

1 عرضى.
2 قراب عسكر.

tués, avec environ quarante des principaux cheykhs de l'A'syr.

Quelque temps après, Hamoud fut défait à son tour. A'bd-Al-Wahhab avait été remplacé par Thâmy fils de Cho'eyb. Thâmy rentra dans l'A'syr et se mit en rapport avec So'oud, qui se trouvait à Derre'yéh. So'oud lui envoya un habit d'honneur avec le titre de commandant de l'A'syr [1]. Quelques jours après, Thâmy fit partir une expédition contre Hamoud; celui-ci fut tué et le pays se soumit. Thâmy se rendit en personne dans l'A'syr et y séjourna deux mois.

L'autorité de So'oud s'était établie sur un grand nombre de contrées; on peut citer le pays d'El-Haça, Bassorah, Râs-el-Kheyméh, Bahreyn, O'neyzeh, Alrassa, Boureydéh, El-Ryâd, la montagne de Chommar (ou Choumer) et A'neyzeh. Son autorité s'étendait jusque dans le Hauran, entre la Mecque et Damas, ainsi que dans le Nedjd et l'Yémen, jusqu'à Sana'â. Au bout de quelque temps, il ne tarda pas à soumettre sous ses lois l'Yémen, A'syr, Bychah, O'beydah, Sanhân, Ouâda'h (ou A'dya'h), Cheryf, Yâm, les Beny-Chehr (ou Beny-Chahr), les Beny-O'mar, Belqerân, Chomrân, Ghâmed, Zahrân, les Beny-Mâlek, Nasserah; les Beny-Sa'd, Tsaqyf,

1 القلطة على عسير.

Hodheyl, Harb, et Djoheynat (ou Djeheynéh), jusqu'au territoire de Moeylah (ou Mouyléh).

So'oud avait douze fils. Déjà, lorsqu'il eut soumis ces vastes contrées, ses cheveux avaient blanchi. Il confia l'autorité à celui de ses fils qui se nommait A'bd-Allah, et les chefs des tribus promirent également d'obéir à son fils.

Mais bientôt eut lieu l'invasion des troupes du pacha d'Égypte, Mohammed-Aly. Ces troupes étaient commandées par Toussoun, fils de Mohammed-Aly. A'bd-Allah se hâta d'envoyer à toutes les tribus l'ordre de prendre les armes; bientôt il se mit en marche avec environ trente mille hommes, et s'avança du côté de Safra et de Djedeydah. Dans le combat qui eut lieu, A'bd-Allah remporta la victoire. A'bd-Allah permit à ses guerriers de retourner chacun au sein de sa tribu. De son côté, Toussoun instruisit son père de l'état des choses; sur ces entrefaites mourut So'oud.

Mohammed-Aly fit partir de nouvelles troupes d'Égypte, qui débarquèrent sur les côtes de l'Hedjâz. Lui-même se mit en route et se rendit à la Mecque; le Cheryf Ghaleb fut arrêté et envoyé en Égypte. Ensuite Mohammed-Aly se porta à Tâyef et s'empara de la personne d'Osman, fils d'A'bd-Al-rahmân, qui fut aussi envoyé en Égypte. Cependant un des fils de So'oud, appelé

Faysal, s'avançait avec environ quarante mille Arabes; il était accompagné de Thâmy Fahâd[1] fils de Chokbân, et il avait pris position à Koulakh. L'action eut lieu un jeudi et dura tout le jour, jusqu'au coucher du soleil. Le lendemain les Égyptiens chargèrent avec leûr artillerie; au bout de deux heures, les troupes de Faysal furent mises en déroute. Mohammed-Aly se mit à la poursuite des fuyards et pénétra dans l'A'syr; il s'assura de la personne de Thâmy du pays de Thabab, de Cha'lân du pays de Tabalah, et de Bakhrouch du pays de Zahrân. Ensuite Mohammed-Aly se porta contre Mohâyl qu'il livra aux flammes; de là il se rendit à Qonfoudah; puis il retourna à la Mecque, où il séjourna jusqu'à l'époque du pèlerinage. Enfin il retourna en Égypte.

Quelque temps après, son autre fils Ibrahim-Pacha se mit en marche pour attaquer Derre'yéh. A'bd-Allah, fils de So'oud, se trouvait dans cette ville; le siége dura quatre ans. Enfin la ville fut prise; A'bd-Allah fut fait prisonnier, et toute la famille de So'oud fut envoyée en Égypte[2].

1 طامی فهاد ابن شکبان.

2 Quoique ce résumé diffère peu de la relation qu'a donnée Burckhardt pour ce qui précède l'expédition d'Ibrahim, j'ai

CHAPITRE DEUXIÈME.

DE L'ARABIE EN GÉNÉRAL.

On trouvera peut-être que la Carte générale d'Arabie jointe à cet ouvrage est à une échelle un peu trop petite[1] pour y suivre tous les mouvements des troupes égyptiennes; je dois regretter qu'une circonstance particulière m'ait obligé de la réduire excessivement, puisque le travail n'en a été que plus difficile et plus minutieux; les sources nombreuses que j'ai dû consulter pour la rendre le plus exacte possible, et la mettre au niveau des découvertes récentes, m'auraient permis de lui donner une échelle beaucoup plus grande, et de l'enrichir de plus nombreux développements. Cependant, la netteté de la carte permettra, je l'espère, d'en lire tous les détails

cru devoir le publier à cause de son authenticité, comme ayant été écrit sur les lieux, et comme l'ouvrage d'un homme du pays, témoin oculaire des événements.

1 L'échelle est le douzième de celle de la carte de l'A'syr, c'est-à-dire de 1 : 16,000,000; elle est le quart de celle du *Nedjd* ou *Arabie centrale*, etc.

avec facilité; c'est un avantage que je dois au talent et à la patience intelligente avec lesquels M. Jacobs, habile graveur en géographie, a fait sous ma direction le dessin de cette carte, comme celui de la carte spéciale de l'A'syr. Quoi qu'il en soit, je dois faire connaître ici les principales sources où j'ai puisé les éléments de ce second travail.

§ I. MATÉRIAUX EMPLOYÉS DANS LA CONSTRUCTION DE LA CARTE.

Les côtes des différentes mers m'ont été fournies, pour le golfe Arabique, par la nouvelle carte anglaise en quatre feuilles [1]; pour la côte d'Oman, Mahrah, Hadramaut, par la carte et les opérations du lieutenant Wellsted de la marine britannique [2], et pour la côte d'Afrique après la mer Rouge, par la circumnavigation d'Owen. Socotora [3], le pays d'Oman, ont été empruntés au même Wellsted. Plusieurs routes observées par ce dernier et d'autres voyageurs, ou explorées plus récemment encore par M. J. C. Cruttenden [4],

1 Voyez *Chart of the red sea above Jiddah from*, etc., par R. Moresby.

2 Dans son voyage à la côte d'Oman, in-8°, 1838, 2 vol.; et *Journal de la Société royale géographique de Londres*, tom. VII, pag. 102.

3 Voyez le même *Journal*, tom. V, pag. 129.

4 Voyage de Mokha à Sanâ' par la route du Nord, *ibid.*, tom. VIII, pag. 267.

ont été ajoutées d'après leurs relations. En général, j'ai mis à profit tous les travaux les plus récents donnés sur l'Arabie par la Société géographique de Londres. Pour l'Yemen, j'ai dû consulter Niebuhr, qui est encore l'auteur le plus complet pour l'Arabie méridionale. Le Nedjd est tel, en grande partie, que je l'avais donné précédemment dans une carte spéciale [1]; les différences ont été mentionnées plus haut (voy. pag. 252). L'Arabie pétrée est tirée principalement de la carte de M. Léon de Laborde, avec le changement nécessité par le tracé de Ouâdy El-Ghor. Quelques parties de ce qu'on appelle ordinairement l'*Arabie déserte* proviennent de la carte de Berghaus déjà citée. Le voyage de Burckhardt ne m'offrait rien à emprunter, si ce n'est, peut-être, l'itinéraire de la Mecque à Sanâ', qui a été fourni au savant voyageur, mais qui laisse beaucoup à désirer, du moins si on le compare à la description de l'Édricy. Vers le centre du Nedjd, j'ai emprunté à la carte allemande le nom de Roba' El-Khaly.

L'A'syr et les parties avoisinantes sont une réduction de la carte spéciale.

1 Voy. *Carte comprenant le pays du Nedjd ou Arabie Centrale*, etc.

Pour ce qui regarde les autres régions exprimées dans la carte, voici les sources principales :

Le *golfe Persique* a été puisé dans la nouvelle carte anglaise déjà réduite dans celle de Berghaus; le cours inférieur de l'*Euphrate*, dans une petite carte toute récente donnée par M. W. Ainsworth, compagnon de voyage du colonel Chesney[1]. La *Perse* est tirée de la carte anglaise en trois feuilles; l'*Égypte*, la *Nubie* et l'*Abyssinie*, des cartes publiées respectivement par moi, par M. Cailliaud, par MM. Combes et Tamisier, et des autres travaux récents sur ces différentes contrées.

§ II. DIVISION DE L'ARABIE; ÉTAT DES CONNAISSANCES GÉOGRAPHIQUES.

Il ne sera pas inutile de dire ici quelque chose de la division générale de l'Arabie. Depuis assez longtemps les géographes ont abandonné la division donnée par Ptolémée et ses successeurs, en *Arabie heureuse*, *Arabie déserte* et *Arabie pétrée* : cette division est inconnue et étrangère aux géographes arabes. La nature semble avoir dessiné elle-même les limites de la péninsule en lui donnant la forme d'un immense

1 *Journal de la Société royale géographique de Londres*, tom. VII.

trapèze, borné vers le 30e parallèle nord, lequel est à la fois celui du fond du golfe Arabique et celui du fond du golfe Persique. C'est à cette même presqu'île que Ptolémée donnait le nom d'*Arabie heureuse*, εὐδαίμων Ἀραβία, comprenant dans cette vaste étendue une multitude de parties désertes, ou incultes, ou de faible produit. Les modernes ont limité à l'Yemen (qui n'est pas cependant la seule partie riche de la presqu'île) le surnom pompeux d'*Arabie heureuse;* cette appellation semble justifiée par le nom d'A'den que porte l'extrémité sud de l'Yemen [1]. Ce n'est pas à dire toutefois que toutes les autres parties de l'Arabie soient stériles et improductives. Le pays d'Oman, l'Hadramaut, l'A'syr, le midi et le sud-est de l'Arabie abondent ou ont abondé en riches productions, recherchées par le commerce : mais la plus grande partie des cent cinquante mille lieues carrées que la presqu'île renferme, n'a aucun droit à l'épithète d'εὐδαίμων, même par comparaison avec de purs déserts.

1 On sait que ce dernier nom signifie la *droite*, le pays de droite ; il est en effet à la droite en regardant l'orient.

On croit que le mot *Eden* a la même origine que le nom d'*A'den* (voy. d'Herbelot) : Golien traduit عَدَنْ par *firma et perpetua mansio.*

D'Anville, au contraire (on ignore sur quel fondement), a donné le nom d'*Arabie déserte* à une grande partie de cette même péninsule, qualifiée d'*heureuse* par Ptolémée, savoir : au pays de Mahrah et à tout le pays compris entre Oman et la Mecque; et même il y comprend el-Oman, el-Haça et El-Qatyf. Tout au plus pourrait-on inscrire, sur les cartes, les mots *partie déserte* là où les auteurs arabes placent le pays appelé *Ahqâf*, mot qui a le sens de collines sablonneuses, *tumuli arenosi*. Encore serait-il plus sûr d'écrire : *partie inconnue ;* car plus les découvertes s'étendent, et plus on trouve de lieux habités, de terres cultivées, d'hommes livrés au commerce ou à la culture. Tout récemment encore, un nouveau voyageur anglais a visité une partie de l'Hadramaut encore presque inconnue, et il y a observé beaucoup de villes, une population nombreuse, des tribus puissantes, du commerce, enfin des ruines de monuments avec des inscriptions[1].

Force est donc de renoncer à la division systématique admise par Ptolémée et de s'en tenir à la nomenclature que nous tenons des Arabes mêmes. C'est l'état d'indépendance des différentes régions, tribus ou contrées, qui doit

1 *Journal de la Société royale géographique de Londres*, tom. IX, pag. 125.

servir de base à la division de la presqu'île; or, le nombre des petits États indépendants, comme celui des tribus indépendantes, est considérable : cela a existé de temps immémorial, et il ne peut guère en être autrement dans une si grande étendue, avec des conditions de sol et de climat très-différentes. Ainsi, nous voyons que, dès le temps d'Ératosthène [1], quatre peuples distincts, les plus grands et les plus riches de tous, existaient dans le sud de l'Arabie, au seul pays des aromates, dans un espace qui n'est guère que la huitième partie de celui de la péninsule : les Minæens, les Sabæens, les Cattabanes, les Chatramotites. Cet exemple suffit ici et me dispense d'en citer d'autres [2].

Quant au détail des différentes régions, j'ai traité au long de l'Arabie centrale et d'une partie de l'Hedjâz dans un écrit sur le Nedjd déjà cité, et je ne crois pas devoir y revenir. Relativement à l'A'syr et au nord de

1 *In Strab.*, *lib. XVII*, pag. 768.

2 On ne s'explique pas bien comment Strabon, après avoir cité Ératosthène, avance que *toute l'Arabie heureuse* est divisée en *cinq royaumes*, quand il en place *quatre* dans le seul pays des aromates; il est vrai que trois de ces divisions se rapportent plutôt à des classes de la population arabe qu'à des territoires ou à des localités de l'Arabie. Voyez plus loin.

l'Yemen, je renvoie au chapitre précédent. Pour les autres contrées, je ne peux mieux faire que de recommander au lecteur les relations récentes des voyageurs anglais sur plusieurs parties de l'Oman, du golfe Persique, de l'Hadramaut et de l'Arabie méridionale [1]; enfin, pour l'Arabie pétrée, je dois renvoyer à l'intéressant travail de M. Léon de Laborde.

La nomenclature arabe dont j'ai donné la traduction dans le § 1er de ce chapitre, fournit encore quelques remarques sur le sujet de la division de l'Arabie occidentale. Le cheykh arabe qui l'a écrite met sur la même ligne l'Hedjâz, l'A'syr et l'Yemen; à chacune de ces contrées, il affecte une localité appelée *Tehâmah*: ainsi, il énumère les lieux situés dans le Tehâmah de l'Hedjâz, dans le Tehâmah de l'A'syr et dans le Tehâmah de l'Yemen. Le Tehâmah de l'A'syr est cité deux fois à l'occasion des provinces et à l'occasion des tribus. Trois autres Tehâmah figurent encore dans la liste des tribus et dans celle des villes : celui de Beny-Chahr, celui de El-Hasbéh et celui de la Mecque. On voit clairement, par tous ces exemples, que le mot est ici générique; or, le sens, ainsi que je l'ai dit, est celui de pays plat

1 Voir *Journal de la Société royale géographique de Londres*, tom. VI, VII, VIII et IX.

ou plateau, plus rapproché de la mer que le reste de la contrée. Mais, outre cette acception, le mot *Tehâmah* se rapporte encore à une province particulière; l'Edricy en donne l'étendue (voyez ci-dessus, pag. 274); il la prolonge même très-loin dans le nord. Il résulte de cette circonstance un peu de confusion dans les cartes d'Arabie; la plupart des géographes n'ont pas fait la distinction qui était nécessaire. Quand on voit le mot *Tehâmah* employé seul, il doit être rapporté à la province ou au territoire de ce nom. Il y en a deux exemples dans la nomenclature ci-dessus : le premier est à l'article des *torrents*; le cheykh A'ous énumère les *torrents du Tehâmah* ou qui s'écoulent à travers le Tehâmah (province), au nombre de neuf. Ce fait prouve que l'Édricy ne s'est pas trompé en poussant le Tehâmah jusqu'à la hauteur de la Mecque. Il faut avouer toutefois que le torrent de Tâyef, *syl Tâyef*, attribué au *Tehâmah*, suppose à cette province une situation méditerranée en opposition avec la définition du mot.

Le second exemple est à l'article des *montagnes*; on y trouve la liste des montagnes du Tehâmah; elles sont au nombre de trente. Celle d'A'rafât prouve encore, comme la liste des rivières, que le Tehâmah s'étend jusqu'à la Mecque. Il n'est malheureusement pas possible d'assigner

sur la carte la place de ces montagnes. Les lieux de Qatyf et d'El-Haça n'ont rien de commun que le nom avec ceux que l'on connaît dans l'est de la péninsule ; et quant à celui de A'qaf, il diffère d'orthographe, comme d'emplacement, avec celui de Ahqâf, localité centrale de l'Arabie, comme on l'a vu plus haut.

D'après tout ce qui précède, je me bornerai donc à partager l'Arabie proprement dite (c'est-à-dire la péninsule comprise entre la mer des Indes, les deux golfes et une ligne tirée du Ras Môhammed aux bouches de l'Euphrate) en huit grandes divisions (sous-divisées elles-mêmes en un grand nombre de provinces et de parties différentes, qu'il serait trop long d'énumérer) ; savoir : (en procédant de l'est à l'ouest) *Mahrah*, *El-Oman*, *El-Haça* ou *Bahreyn*[1], *El-Ahqâf*, *El-Hadramaut*, *El-Nedjd*, *El-Yemen* et *El-Hedjâz*. Je m'appuie principalement, pour cette division, sur l'Édricy, le plus complet, sur ce pays, de tous les auteurs arabes[2].

Restent en dehors, l'*Arabie pétrée* et ce qu'on appelle spécialement l'*Arabie déserte*, c'est-à-dire

1 Cette partie de l'Arabie s'appelle aussi El-Hadjar ou Hedjer.

2 Quant à la province de *Yemâmah* ou de *A'roud* عروض, elle est comprise ici dans le Nedjd ; l'*A'syr* est compris dans l'Yemen.

les déserts compris entre l'Euphrate, la Syrie, l'Arabie pétrée et la presqu'île même.

Or, il est aisé de voir que près de la moitié de cette vaste étendue est demeurée jusqu'à présent inconnue aux Européens, et cette moitié équivaut à peu près, en superficie, au double de la France. Quel champ immense à parcourir pour les explorateurs! Heureusement, ce qu'il était impossible d'espérer il y a un demi-siècle, et moins encore, est devenu praticable et presque facile de nos jours par deux causes qui vont toujours croissant : l'une, l'extension des connaissances dans les langues orientales; l'autre, celle des rapports entre les Orientaux et les Européens. Le progrès de la civilisation en Égypte y aura concouru aussi pour une grande part, et même l'occupation de quatre ou cinq parties de l'Arabie par les armées égyptiennes, armées conduites par la moderne stratégie, et qui ont compté dans les rangs bon nombre de Français, les uns instruits dans les arts de la guerre, les autres livrés aux sciences médicales [1]. Aujourd'hui que les Arabes sont plus accoutumés à vivre et à commercer avec les chrétiens, il sera moins difficile au Vice-roi d'Égypte de faire

1 Qu'il suffise de nommer ici l'officier d'état-major Jules Planat, M. Vaissière, le docteur Chedufault de la première expédition, le docteur Lachèze de celle de 1836, etc.

explorer tout le pays inconnu qui est situé entre le Nedjd, l'Yemen, l'Hadramaut et l'Oman, et même l'Arabie tout entière, qu'il ne l'a été, au temps de Niebuhr, de parcourir l'Yemen entre Sanâ' et la mer Rouge.

On sait que le nom d'*île* est donné à la péninsule par les auteurs arabes (*Djezyret El-A'rab*), exemple qui explique bien l'appellation semblable donnée au pays de Méroé dans l'antiquité; ici, l'isthme est bien autrement étendu que la presqu'île de Méroé à prendre entre l'Astaboras et l'Astapus (au sortir du lac Coloë). Il me paraît donc évident que les Arabes ont considéré les déserts de sable situés au delà du 30e parallèle comme une sorte de mer, achevant d'isoler au nord le trapèze arabique [1].

§ III. SUR QUELQUES POINTS DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE D'ARABIE.

Un des points les plus intéressants de l'histoire de l'Arabie antérieurement à l'islamisme, c'est ce qui regarde la rupture des digues de Mâreb, l'ancienne *Mariaba*. Quoiqu'un certain nombre d'auteurs arabes aient parlé de cet événement,

1 M. Rommel a fait remarquer dans son savant Commentaire sur l'*Arabie* d'Abulfeda, que les Arabes donnaient au mot Djezyreh le double sens d'île et de presqu'île.

il s'en faut que l'on en connaisse bien les circonstances, les causes et les effets, et même la date certaine. Entre l'opinion de Reiske et celle de M. Silvestre de Sacy, la différence d'époque ne va pas à moins de deux siècles. M. F. Fresnel apporte encore une opinion nouvelle. Aucun Européen n'a décrit *de visu* le pays de Mâreb et le lieu où étaient ces ouvrages remarquables, de manière à faire connaître la topographie du sol, et à expliquer la situation de l'immense bassin que l'industrie arabe paraît avoir entretenu là, de temps immémorial. Ce ne pouvait être que dans la vue de l'irrigation, et d'une irrigation importante, que les digues étaient conservées avec tant de soin. L'induction naturelle est que la situation du lieu était très-élevée, et qu'elle dominait un pays étendu, condamné peut-être, sans ce bassin, à la stérilité. La position, sur ce point, d'une capitale comme était *Mariaba*, s'explique donc parfaitement bien. Malheureusement les auteurs arabes, à l'imitation des écrivains grecs et romains, ont donné peu d'attention aux descriptions topographiques; les formes, le relief et la constitution du sol ne commenceront à nous être connus qu'à l'époque où des voyageurs instruits auront pénétré dans le cœur de l'Arabie. Quoi qu'il en soit, je rapporterai succinctement ce que l'on sait des digues de Mâreb. Selon l'Édricy, Mâreb est à trois jour-

nées de Dhofâr. « Mâreb, dit-il, qui n'est aujour-
« d'hui qu'un bourg, était autrefois une ville « très-célèbre parmi les Arabes. On y voit les « ruines de deux châteaux. C'est à Mâreb que « fut élevée cette digue si fameuse par l'utilité « dont elle était pour l'irrigation de la contrée, « et parce que sa destruction soudaine fut un « mémorable exemple de la justice divine, irritée « par l'impiété des anciens habitants [1]. »

En 1773, Niebuhr, non pas comme témoin oculaire, mais d'après de bons renseignements, s'expliquait en ces termes : « Mâreb est encore « actuellement la principale ville du Djôf; on « prétend y avoir trouvé quelques ruines d'un « palais de la reine Balkis [2]...... J'ai beaucoup « entendu parler en Arabie du grand réservoir « des Sabéens, que les Arabes nomment Sitte « Mâreb [3]...... Il (un homme de Mâreb très- « considéré) me décrivait le réservoir ancien, « comme une vallée entre deux chaînes de mon- « tagnes qui avaient presque une journée en « longueur. Dans cette vallée se réunissent six

1 *Géographie de l'Édrici* (2e clim., 6e section), trad. de M. Jaubert, pag. 149.

2 La reine qui rendit visite à Salomon, selon les écrivains arabes.

3 Pour *Sedd Mâreb?*

« ou sept petites rivières qui coulent de l'ouest « et du sud, et qui viennent en partie du do- « maine de l'imam : quelques-unes sont poisson- « neuses et ont de l'eau toute l'année. Les deux « chaînes de montagnes s'approchent de si près « l'une de l'autre à l'est, que l'on peut en passer « l'intervalle dans cinq à six minutes. On disait « que cette ouverture avait été fermée par une « épaisse muraille, pour retenir l'eau superflue « pendant et après les pluies, et, selon l'opinion « de cet Arabe, pour la distribuer dans les « champs et les jardins qui sont plus à l'est et « au nord, par trois portes pratiquées l'une sur « l'autre. La muraille avait quarante à cinquante « pieds de hauteur; elle était bâtie de fort gran- « des pierres de taille, et il en reste encore des « ruines des deux côtés; mais elle ne retient plus « l'eau, qui s'écoule d'abord dans la plaine, et « qui, suivant le plus ou le moins de pluies, se « perd à longue ou à courte distance dans les « sables et les champs voisins; on dit que la ville « de Mâreb...... est située à une heure de là et « sur le côté. Il n'y a donc pas d'apparence qu'elle « ait été détruite par une inondation : sa ruine « fut une suite naturelle de ce que le pays voisin « ne pouvait plus être arrosé à temps [1]. »

1 Niebuhr, *Description de l'Arabie*, pag. 240 à 242.

On sait que l'inondation dont il est question se trouve mentionnée dans l'alcoran ; on y lit ces mots : « Les descendants de *Saba* ont vu dans « leur habitation un signe de notre toute-puis-« sance : à droite et à gauche étaient deux jar-« dins. Nourrissez-vous, leur a-t-on dit, des dons « de votre Seigneur et rendez-lui grâce..... « Mais ils ont été rebelles, et nous avons en-« voyé les torrents des digues ; au lieu des deux « jardins dont ils jouissaient auparavant, nous « leur en avons donné deux autres qui ne pro-« duisent que des fruits amers, des tamarins et « quelques lotus (nabk) [1]. »

Cette tradition célèbre avait fixé l'attention de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Dans les *Éclaircissements demandés sur quelques points de géographie*, elle avait provoqué l'examen des lieux théâtre de l'événement [2]; c'est sans doute l'origine du travail de Reiske, publié sous le titre de : *De Arabum epocha vetustissima Seïl el-Arim dicta* [3].... c'est aussi la source

1 Voyez le *Corân*, chap. XXXIV, 14, 15, 16. Le nabk est un des arbres correspondant au *Lotus* des Lotophages.

2 *Mémoire adressé au nom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* aux voyageurs danois, art. 2 (p. 247 des *Questions de Michaelis*, Amsterd. 1771). Voy. à la fin du chap.

3 *i. e. ruptura catarrhactæ Marebensis*. Leipsick, 1748.

des nombreuses questions posées à ce sujet par Michaelis pour les voyageurs danois. Selon Reiske, un torrent, sorti des montagnes, se déchargeait dans un lac, contenu par une digue merveilleuse, ouvrage de Balkis, cette reine de Sabâ qui se rendit en Palestine pour voir Salomon. Les eaux avaient la profondeur de 20 brasses. Trois ouvertures, placées à différentes hauteurs, donnaient passage aux eaux destinées à l'irrigation, et, jusqu'à une demi-journée de distance, le pays était d'une grande fertilité. Une digue fermait l'ouverture entre deux rochers.

Puisqu'aujourd'hui même, après un siècle, on ne connaît pas l'exact état des lieux, j'extrairai (mais sous le rapport géographique seulement [1]) différents passages des auteurs arabes, empruntés en grande partie au mémoire de M. Silvestre de Sacy, le meilleur guide qu'on puisse suivre, puisque personne, je pense, n'a traité du sujet avec plus de développements [2],

1 C'est dans les provinces de Chagr ou Chegr qu'était située la ville de Sabâ ou Mâreb ; la nomenclature géographique que j'ai donnée plus haut, présente plusieurs localités d'un nom analogue : Djebel el-Chagher, Beny-Saghr, Ebn Saghra.

2 *Mémoire sur divers événements de l'histoire des Arabes avant Mahomet* (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome XLVIII, pag. 484 et suiv.).

ces auteurs sont : Masoudi, Nowaïri, Meïdani et plusieurs autres.

Lokman, fils d'Ad, un des rois de l'Yemen, entreprit de mettre un terme aux inondations qui désolaient le pays de Sabâ ou Mâreb, et d'opposer une digue aux torrents qui se précipitaient du haut des montagnes, entraînant les moissons et les vignes; il leur ouvrit un lit vers la mer. Pour retenir l'excédant dans un vaste réservoir, il construisit une forte digue entre deux montagnes élevées. A cette digue étaient pratiquées des ouvertures d'où les eaux s'échappaient et étaient conduites sur les terres à arroser; une population immense, attirée par la fécondité du sol, y porta la culture au plus haut degré; pendant plusieurs siècles, les habitants jouirent de la prospérité. Averti de l'approche d'une grande catastrophe, la rupture de la digue, un certain Amrou ben-A'mer, sortit du pays, emmena plusieurs familles avec lui; ils émigrèrent dans le pays d'A'k, de Médine et même en Syrie; d'autres dans l'Oman, le Nedjd et à la Mecque. Bientôt après, les digues se rompirent, et le pays de Mâreb fut ruiné. Citons ici le poëte Maimoun ben-Kaïs, le même qu'Ascha, antérieur à Mahomet.

« Mâreb, détruite et effacée par le torrent, est « un exemple pour quiconque sait le mettre à « profit. Himyar avait employé le marbre à cons-

« truire ses digues; et lorsque les eaux gonflées « venaient les battre, elles ne pouvaient les sur« monter. Leurs terres étaient abreuvées par ses « eaux, qui, divisées à propos, leur fournissaient « des irrigations abondantes : ensuite ils ont « été dispersés..... »

Le docte auteur du Mémoire *sur divers événements de l'histoire des Arabes avant Mahomet* rapporte les différentes opinions des écrivains arabes sur le nom de Sabâ et sur celui de Mâreb; il en résulterait que ces mots seraient à la fois des noms de lieux et des noms d'individus ou de tribus; mais cette question, quelque importante qu'elle soit pour l'histoire, n'apporte point de lumière dans la question géographique; les lieux et les tribus ont pu, réciproquement, se donner leurs noms : la connaissance des localités est le seul objet que nous avons ici en vue. « Mâreb.... « que l'on nomme aussi Sabâ, dit Aboul-Fedâ; « entre Mâreb et Sanâ il y a trois stations, d'au« tres en comptent quatre; cette ville est ruinée; « elle a été autrefois la capitale des *Tobba* [1] du « Yemen. Elle était située à l'extrémité des mon« tagnes du Hadramaut; c'est là qu'était la digue; « on la nomme *la ville de Sabâ.* » On voit que ces différents auteurs paraissent nommer indif-

1 Le mot *Tobba* est un nom de dynastie comme celui de Pharaon.

féremment Mâreb et Sabà l'un pour l'autre ; il en est de même de Ebn el-Ouârdy, d'Alfergan, de Kazouïni. Voici un extrait de ce dernier : « Sabâ « était une ville très-forte, très-peuplée ; l'air y « était sain, et les eaux très-douces ; les arbres « en grand nombre, et les fruits très-agréables « au goût..... Il se rassemblait dans ce canton « une grande quantité d'eaux, produites par les « torrents qui roulaient entre deux montagnes « éloignées l'une de l'autre de deux parasanges, « et venaient se perdre dans les campagnes. « Lorsque la reine Balkis fut montée sur le « trône, elle bâtit une digue en pierre et en bi-« tume, et laissa cette masse d'eaux en dehors « de la digue, dans laquelle elle pratiqua des « ouvertures à trois hauteurs différentes..... « Ce canton devint le plus fertile et le plus riche « de toute la terre. »

Selon le Djihan Numa, « les terres de Mâreb « sont arrosées par des eaux courantes ; on pré-« tend qu'on y fait trois récoltes par an. La ville « capitale est Sabâ : c'était celle de Balkis, reine « de Sabâ..... Il y avait anciennement dans ce « canton de grands torrents qui couraient entre « deux montagnes et se perdaient dans les terres ; « l'entre-deux de ces montagnes est de deux « lieues de distance : mais dans la suite un roi « himyarite ayant fait faire une digue de pierres

« et de bitume pour retenir les eaux de ces tor« rents, il ne laissa à cette digue que trois ou« vertures qui se fermaient, et que les habitants « du pays ouvraient lorsqu'ils voulaient arroser « leurs terres; de sorte que le pays devint un « des plus beaux du monde.... Il y a à Sabâ du « sel minéral..... Le trône de Balkis, qui était « bâti sur des colonnes, était à Sabâ : ces co« lonnes avaient vingt-huit coudées de haut. » (Tout le reste, à peu près, se retrouve dans les passages précédents.)

Dans les *Excerpta ex Abulfeda de rebus Arabum ante Mahommedem*, par M. Silvestre de Sacy [1], on remarque le passage suivant : « Saba « (le quatrième roi de l'Yémen) est celui qui « construisit une digue dans la région de Mâreb; « il détourna de ce côté *soixante-dix* rivières, et « y conduisit des torrents amenés de loin; il « construisit la ville de Mâreb, qui a été appelée « la ville de Sabâ. »

Tous ces témoignages, que j'ai dégagés à dessein des détails fabuleux, coïncident assez bien ensemble, ou du moins ne présentent aucune grave contradiction. La position de Mâreb, à trois journées de Sanâ, ne donne lieu à aucune

1 A la suite du *Specimen historiæ Arabum*, *auct. Ed. Pocockio*. Oxon., 1806, page 498.

incertitude; j'ai adopté sur ma carte d'Arabie la distance de quatre journées: c'est à peu près la situation que Niebuhr lui a donnée. On connaît donc assez bien la position du lieu où était construite la digue de Mâreb, et qui fut le théâtre de la célèbre inondation, devenue plus tard une ère pour les Arabes. On a vu que par suite, des tribus émigrèrent dans l'Hedjâz, l'Oman, le Nedjd, l'Haça, et jusque dans l'Irak-Arabi et en Syrie.

Il resterait à connaître l'époque précise de cet événement; mais on doit convenir que cette détermination n'a pu encore être obtenue d'une manière satisfaisante, même par les hommes les plus érudits. Reiske cite plusieurs auteurs dont les opinions, sur ce sujet, diffèrent de plus de huit et même de dix siècles; pour lui, il s'arrête à une époque antérieure à l'ère chrétienne, de trente à quarante ans. M. Gossellin remontait jusqu'à l'an 374 avant J. C. M. de Sacy est celui qui l'a le plus rapprochée, en la fixant à l'an 210, ou tout au plus à l'an 170 de l'ère vulgaire. Schultens la portait à 30 ou 40 ans de la même ère. M. le docteur Perron (qui suit avec succès, en Égypte, les traces de M. Fresnel) pense que l'événement a eu lieu 553 ans avant Mahomet. Une opinion moyenne le place vers l'an 150 de J. C.

J'ai développé avec quelque détail ce qui regarde l'événement de la rupture de la digue, à cause du point de géographie qui s'y rattache; mais je dirai très-peu de mots sur d'autres événements, aussi anciens ou plus importants même, parce qu'ils ne jettent point ou que peu de lumière sur la question géographique. J'aime mieux renvoyer le lecteur aux savantes *lettres* de M. F. Fresnel *sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*. Les Arabes comptent dans leurs annales un grand nombre de batailles, célèbres pour l'importance des résultats qui les ont suivies. Deux nations principales se sont en quelque sorte partagé la Péninsule de tout temps, et se la partagent peut-être encore aujourd'hui: au midi, les Aribah, ou Arabes de pur sang, ceux qui parlaient l'ancienne langue; au nord, les enfants de Maad, autrement la postérité d'Ismaël. Le nom commun des rois de l'Yémen ou des Hémyarites était *Tobba*. On regarde communément Qahtân comme l'Ioqtan de la Genèse; ce roi serait à quatre générations de Noé, si l'on acceptait cette conjecture. M. Fresnel admet que trois races, trois nations distinctes, ont habité l'Arabie: les *Aribah*, formant neuf tribus arabes de pur sang, ceux qui parlent l'ancienne langue; les *Mouta-arribes* (ceux qui ne sont pas purs) descendant de *Qahtân*, et les *Moustarribes*,

postérité d'Ismaël, les enfants de Ma'âd. Ma'âd était fils d'Adnàn fils d'Oudad; Qahtân fut le père d'Yaroub; Hemyar est un des descendants de ce dernier.

Dans son *Specimen historiæ Arabum*, si bien connu des savants, Édouard Pococke rapporte cinq séries principales des rois arabes: 1° quarante-neuf rois de l'Yémen : *reges Yamanites*, dont le dernier fut contemporain d'Héraclius; 2° ensuite, les rois ayant régné ailleurs qu'en Yémen : *reges Hirenses*, au nombre de vingt-quatre; 3° *reges Gassanii*, au nombre de trente et un, le dernier est de l'époque d'O'mar; 4° *reges Jorhamidæ*, au nombre de douze; 5° *reges Cendæ*....

C'est dans le livre de Pococke, et dans le beau mémoire de M. de Sacy, qu'il faut lire les développements de cette histoire un peu obscure, mais qu'on ne peut cependant regarder comme fabuleuse, attendu les synchronismes auxquels on parvient. M. Fresnel, et M. le docteur Perron ensuite, ont discuté en dernier lieu cette chronologie des rois de l'Yémen; et s'il reste encore de l'incertitude, elle vient plutôt de la difficulté d'évaluer la durée des générations que de toute autre cause. Les Aribah ont porté leurs armes dans l'Abyssinie; et même les *Tobbas*, c'est-à-dire les rois yamanites ou hémyarites, ont possédé ce pays.

Dans des temps plus récents, les Éthiopiens, à leur tour, ont régné dans l'Yémen, jusque vers l'époque de Mahomet; c'est ce que M. Perron établit d'après l'histoire d'Ohayhah, traduite de l'aghaniy. Trois générations avant Mahomet, Ohaybah, le chef des Ansar, défendit vaillamment Médine contre un roi hémyarite et lui fit lever le siége; la liste des lieux que traversa le Tobba, d'après cette histoire, en retournant de Médine dans l'Yémen, fournit quelques noms à la géographie. Selon M. Fresnel, les Arabes de race maaddique ont soutenu une longue lutte contre les Arabes de l'Yémen, pour conquérir leur indépendance. Trois grandes batailles sont les principales phases de cette histoire : la première est celle d'*Albaydâ*, elle a précédé Mahomet d'environ trois cent trente ans; la dernière, celle de *Khazâz*, l'a précédé de deux cent quatre-vingt-onze ans; celle de *Soullân* est intermédiaire entre les deux autres.

Une recherche curieuse a été tentée par plusieurs écrivains modernes, c'est la synonymie des tribus arabes et de celles que la Bible a mentionnées; le nombre des noms communs n'est pas si grand qu'on l'a pensé. Il résulterait des rapprochements attentifs qu'a faits M. Fresnel [1], qu'à

1 *Lettres*, etc., Journal asiat. 1838, p. 216 et suiv.

peine neuf à dix noms de tribus arabes ont leurs analogues dans la Bible ; voici ces noms :

NOMS DE TRIBUS ARABES.	FAMILLES OU TRIBUS BIBLIQUES.
Schameydah.	Schemida (enfants de Galaad).
Sabâ.	Schebâ.
Ad.	Adâh (femme d'Ésaü)?
Oumayyîm.	Leoummîm (enfants de Dedân).
Amliq.	Amlic (Amalécites).
Nâbit.	Nebâyoth.
Hadramaut (nom de terre et non de tribu).	Hadarmâweth.
Djourhoum.	Hâdorâm.
Abil ?	Awbal.

Plus de quarante noms de tribus bibliques manquent dans la liste des tribus arabes ; réciproquement beaucoup de noms de tribus arabes, aujourd'hui connus, manquent dans la nomenclature de la Bible.

Le nom *Schebâ* ou Sabâ se rapporte à l'Arabie méridionale. Le nom de Dedân (lequel manque parmi les noms aujourd'hui connus) se rapporte à l'Arabie septentrionale. En effet, parmi les enfants de Dedân, la Bible cite les Leoummîn, aujourd'hui Oumayyîm, qu'il est difficile de ne pas reconnaître dans ἀλλουμαιῶται. Or ce dernier mot appartient, suivant Ptolémée le géographe[1], à la région moyenne et septentrionale de la Péninsule.

1 *Geographiæ libri octo*, etc., lib. VI, c. VII.

Les tribus suivantes, dépendant des Aribah (les Arabes purs), existaient au temps de Mahomet suivant Soyouty : *Ad*, *Thamoud*, *Oumayyim*, *Abil*, *Tasm*, *Djadés*, *Amliq*, *Djourhoum*, *Wabar*, *Djâclm*[1]; les premières sont célèbres dans l'histoire primordiale d'Arabie. J'ai cherché parmi les noms qu'a recueillis tout récemment M. Haines, sur les côtes de l'Arabie australe, quelques noms analogues, sans en rencontrer un seul. Voici plusieurs de ces derniers noms; les tribus qui les portent sont distribuées entre le 42e degré de long. E. de Paris et le 48e : *Subeïhi*, *Akrabi*, *Abd-ali*, *Yafa'ï*, *Fudhli*, *Urlasi*, *Diyabi*, *Hamari*, *Wahidi*, *Berishi*, *Hammum*[2].

Le nom même de toute la nation est tiré, suivant Firouzabadi, du lieu dit *A'rabah* عربة partie de la région du Tehâmah, qu'habita Ismaël, le père des Arabes; Safieddin dit aussi que le nom des Arabes vient du mot *A'rabah*, qui est celui de la Péninsule. Mais ce nom d'A'rabah ne s'est pas conservé, à ma connaissance, dans aucun des cantons du Tehâmah et de l'Hedjâz, de l'Yémen et de l'A'syr.

Je trouve encore dans Pococke la distinction de la population en *urbani*, habitants des villes

1 Quatrième lettre de M. Fresnel.

2 *Journal of the Royal Geographical Society*, tome IX : je conserve à dessein l'orthographe anglaise.

et villages, *el-A'rab* العرب, et en *nomades*, habitants du désert, *el-Aa'râb* الاعراب

Quant aux *Saraceni* (d'où le nom des Sarrasins), il semble qu'on a généralement admis que ce mot venait de *Charq*, c'est-à-dire l'Orient; *Sarakioun* serait ainsi substitué à *Charqioun*, les Orientaux. Mais comment un son aussi distinct que le *chin* ش aurait-il pu se confondre avec le *syn* س, et, pour un mot aussi connu que *Charq*, comment aurait-on pu se tromper à l'omission des points? Enfin, le nom d'Orientaux peut-il s'attribuer spécialement aux gens de la Péninsule, à l'exclusion des Persans, des riverains de l'Indus, de ceux du Gange....?

J'emprunterai ici quelques mots à Ed. Pococke sur l'ancien culte des Arabes, sujet sur lequel il a longuement et savamment disserté, et j'y ajouterai quelques réflexions. Les Hémyarites adressaient un culte au soleil. L'idole adorée chez les *Thakifenses*, dans le lieu de Tâyef, s'appelait *Allat;* Mahomet la détruisit. Le mot Thakif s'est parfaitement conservé dans Tsaqyf, et presque sans altération, de même qu'Oman et tant d'autres noms de la Péninsule. La géographie, comme la langue, semble, là, avoir été respectée par le temps, plus que partout ailleurs [1].

Tâyef a d'abord été habité par les Adouân;

1 Voy. ci-dessous, § V et VI.

ensuite il l'a été par les Tsaqyf. A Djeddah, on vénérait une idole appelée *Sakhra'h* ou *Sakhrâ-Taouyl*, la pierre longue.

Les anciens Arabes adressaient un culte au soleil, à la lune, aux planètes, aux étoiles; ils observaient aussi les astres, mais plutôt dans des vues religieuses ou superstitieuses que pour en connaître la marche. Le feu avait aussi des autels; la tribu Anza était vouée au culte d'une idole appelée *Soair* (de *Sa'tr* سعير). Une autre idole du nom de Saa'd était honorée par les Beny-Malcân.

Le christianisme a pénétré en Arabie à plusieurs époques. Par ordre de Constantin et de Constance, Théophile fut envoyé en ambassade chez les Homérites, les anciens Sabæens, et il obtint de leur chef la permission d'élever trois églises, l'une à *Tafar*, qui fut la métropole, l'autre à *Adene* (Aden), et la troisième sur les bords du golfe Persique, *in emporio Persarum*, peut-être Ormuz : c'est ce que rapporte Philostorge dans son histoire ecclésiastique [1]. Selon d'autres auteurs, Sozomène [2], Nonnosus, Evagrius [3], plusieurs établissements chrétiens ont été formés en Arabie aux temps de Justin et de Justinien : toutes ces

1 *Histor. eccles.*, liv. III.

2 L. VI, c. 38.

3 L. VI, c. XXI.

églises ne paraissent pas avoir joui d'une grande prospérité. La religion de Mahomet y mit fin, et ce fut en Abyssinie que le christianisme se réfugia. Aujourd'hui même, l'idolâtrie règne encore sur plusieurs points de l'Arabie, ce berceau de l'islamisme. La religion juive y compte aussi des sectateurs. On connaît les Bédouins de la secte karaïte : cette population est une des plus singulières anomalies de la Péninsule, sous le rapport religieux comme sous le rapport de la question ethnologique. Ils ne sont sous la dépendance d'aucune autorité; habitants des déserts qui séparent l'Hedjâz du Nedjd, vers le nord, ils ne relèvent ni de l'un ni de l'autre pays, et ne vivent, comme les Arabes errants, que du produit de leurs troupeaux et des fruits du pillage. Ed. Pococke retrouve la secte des mages chez les Beni-temîm, celle des saducéens chez les Koraichites, celle des chrétiens chez les enfants de Gassan, enfin celle des juifs chez les enfants d'Hemyâr. Quant à la secte des nouveaux unitaires, qui suivent le dogme des Wahabis, cette religion est trop récente pour rentrer dans mon sujet [1].

1 On peut consulter à ce sujet l'excellent ouvrage de mon docte ami, M. de Corancez, enlevé trop tôt aux sciences qu'il cultivait avec succès, et que l'épidémie de 1832 nous a ravi, au moment où il allait publier de

La langue des anciens Arabes excite aujourd'hui l'attention des voyageurs et celle des savants; M. Cruttenden, et MM. Wellsted avant lui, ont copié et publié des inscriptions écrites dans cette langue. Ce sont ces monuments lapidaires dont Niebuhr avait entendu parler, mais qu'il n'avait pu voir. C'est ainsi que les germes des découvertes se conservent avec le temps et finissent par éclore; les voyageurs ne doivent donc jamais négliger, en ce genre, les plus légères indications. Bien plus, la langue antique n'a pas péri; M. Fresnel la retrouve encore vivante, et il s'efforce de la dévoiler aux savants. Il s'est mis en rapport avec des hommes de l'Hadramaut et d'autres lieux de l'Arabie méridionale, et il a pu se former une idée de l'idiome encore usité dans leur pays. Le moment approche où l'on pourra déchiffrer les anciens monuments de la langue hémyarique.

Il y avait, dès les temps anciens, deux genres d'écriture, qalam el-hémyary, et qalam el-a'raby; le caractère mousnad était interdit au vulgaire. Les signes de l'écriture, dit Pococke, étaient mêlés les uns dans les autres et difficiles à discerner [1]. Cette définition ne s'applique point aux

nouveaux ouvrages qui auraient jeté du jour sur l'état de l'Orient.

1 *Al mosnad vocabant, literis inter se implexis mini-*

caractères copiés en dernier lieu par les voyageurs. Selon M. Fresnel, l'idiome de l'Arabie méridionale possède trente-quatre à trente-cinq articulations et douze voyelles distinctes, dont six pures et six nasales, sans compter les cheva ou demi-voyelles; on sait que l'arabe ne compte que vingt-huit sons pleins et trois points voyelles.

On sait si peu de chose sur le degré de culture des anciens Arabes, qu'on ne doit rejeter aucune des traditions qui s'y rapportent. Je lis dans le grand Mémoire de M. de Sacy sur l'origine et les anciens monuments de la littérature parmi les Arabes : « Le roi Tobba était profondément versé dans la connaissance des livres « anciens. » Cette assertion, tirée d'un auteur estimé, semble prouver que la littérature ancienne ne se bornait pas aux poésies traditionnelles, transmises par le chant d'âge en âge, ou à quelques monuments lapidaires; mais que l'on écrivait beaucoup, que l'on conservait les manuscrits, et sans doute, de préférence, ceux qui intéressaient l'histoire du pays. Que sont devenus ces trésors de l'antique Arabie? Sont-ils perdus pour toujours, et ne retrouvera-t-on rien qui puisse nous en dédommager? C'est ce qu'on ne peut

meque distinctis, quas tamen vulgo discere non permittebant. (Specim. Hist. Ar., p. 160, 161.)

admettre en voyant ce que les quarante dernières années seulement ont amené de découvertes.

C'est une question de savoir si avant que les Arabes fussent maîtres de l'Égypte, de la Syrie et de l'Espagne, il y avait dans leur patrie originelle quelques livres de sciences. Il faut convenir que jusqu'à présent on n'en a point découvert de preuves; les monuments manquent; s'il en a existé, les vestiges ont disparu. Aussi l'opinion commune est que ces hommes, qui ont cultivé les sciences à Bagdad et à Damas, au Caire et à Grenade, ont tiré tout des Grecs; on prétend qu'ils n'ont fait que traduire les mathématiciens, les historiens, les astronomes et les philosophes de la Grèce, et l'on affirme qu'ils n'ont rien ajouté aux anciens. Cette opinion trop exclusive ne saurait être adoptée, dans le moment même où la plus grande impulsion est donnée aux études orientales, et permet aujourd'hui de découvrir des sources jusqu'ici inexplorées. Déjà même plus d'un démenti a été donné à cette assertion. L'aptitude scientifique du génie arabe me semble un point hors de doute; comme on ne peut attribuer à la nature même du dogme mahométan les progrès qu'ils ont faits, les services que par là ils ont rendus à la civilisation, l'influence qu'ils ont exercée, même en Europe, sur le développement intellectuel, on doit re-

connaître que cette race possède en elle des qualités propres et natives, qui ont existé de tout temps, et ont dû les porter de bonne heure à rechercher la culture des arts de l'esprit[1]. Mais les Grecs ont-ils été leurs maîtres uniques? Ce doit être au moins un sujet de doute, quand on lit ces mots dans un auteur grave et d'un grand poids, Ebn Khaldoun, écrivain du huitième siècle de l'hégire : « Que sont devenus les ouvrages scienti-« fiques des Perses, qu'O'mar ordonna d'anéantir « lors de la conquête de leur pays? où sont ceux « des Chaldéens, des Syriens, des Babyloniens? « où sont ceux des *Égyptiens qui les ont précé-« dés?* Les travaux d'un seul peuple sont venus « jusqu'à nous : je veux parler des Grecs. »

L'existence des anciens livres de sciences orientaux est donc prouvée, même par le fait de leur disparition, ou plutôt par leur extrême rareté, car on ne peut admettre leur perte totale. Les anciens Arabes, placés entre la Perse, la Chaldée et l'Égypte, ont pu et dû puiser à ces antiques sources orientales, bien avant d'être en contact avec les *Iounân*, avant de connaître et d'étudier leur langue, et de pouvoir transporter dans leur propre idiome les écrits des philosophes et des mathématiciens de l'Occident. Ce n'est là qu'une conjecture, sans doute, et c'est pourquoi je me

1 Voy. le § VI, ci-dessous.

borne à l'indiquer (quoiqu'il fût facile de l'appuyer par des développements spécieux); j'ai voulu seulement appeler l'attention sur des recherches importantes que semble permettre aujourd'hui l'état des relations avec la Péninsule, recherches dont le succès est rendu probable par les découvertes récentes des Anglais dans la Péninsule, par les précieuses traditions recueillies par M. F. Fresnel, et ses observations sur l'ancien himyarite.

D'un autre côté, il est juste de pressentir une objection qui pourrait être tirée du témoignage de Hadji Khalfa, auteur plus récent, il est vrai, mais estimé. « Dans les premiers temps de l'islamisme, « les Arabes ne cultivaient aucune autre science « que leur langue, l'étude des décisions légales « contenue dans leur code, et la médecine; leur « éloignement pour les sciences avait pour but « de conserver la pureté de leurs croyances et « des dogmes fondamentaux de l'islamisme, et « d'empêcher que l'étude des connaissances cul« tivées par les anciens peuples n'y introduisît « quelque affaiblissement, et n'y portât quelque « atteinte, avant que cette nouvelle religion fût « solidement affermie. » (Citation de M. de Sacy dans les notes de la traduction d'A'bd-ellatif, p. 240.) Si je ne me trompe, la solution de l'objection est dans le passage lui-même. L'auteur, en effet, n'a nullement en vue les temps

antérieurs à Mahomet; son observation ne s'applique même pas aux temps qui ont suivi la consolidation de l'islamisme; enfin, l'étude de la médecine suppose celle des sciences physiques accessoires, comme celle de la langue et de la grammaire admet celle des sciences historiques. O'mar, comme son maître et comme ses lieutenants, n'appartenait pas à cette partie de l'Arabie où est né et peut-être même encore conservé le goût des sciences et des lettres; Mahomet, son père et ses compagnons, étaient tous de l'Hedjâz, aucun de l'Yémen, tous hommes belliqueux plus que lettrés, et qui furent même forcés de consacrer des années entières à la soumission de l'Yémen. J'ai expliqué souvent, dans les pages précédentes, comment il fallait distinguer l'Arabie méridionale des autres parties de la Péninsule. Les fondateurs d'un culte nouveau ne pouvaient trouver que des obstacles dans la culture des sciences, et le dogme demandait d'autres moyens que l'étude pour s'établir et se propager; il n'y a donc nulle difficulté d'admettre la destruction des livres persans, opérée par les ordres du kalife O'mar, attestée d'ailleurs par Ebn-Khaldoun. Le fait semblable arrivé à Alexandrie ne prouve pas davantage, ni que les Arabes de l'Yémen n'eussent pas d'anciens livres, ni que la nation manquât de l'aptitude scientifique. Tout annonce au contraire que l'intelli-

gence et la sagacité qui font le caractère de cette race l'ont rendue de tout temps éminemment propre à la culture des sciences et des lettres, et que loin d'avoir dégénéré, la nation arabe est aujourd'hui sur la voie de progrès nouveaux, pourvu qu'elle ne soit pas encore une fois comprimée par la force brutale comme au commencement du XVIe siècle.

Ce qui est incontestable, c'est que la navigation des Arabes dans les mers de l'Inde remonte à une époque si éloignée qu'il serait impossible d'en assigner l'origine. De temps immémorial, ils faisaient usage d'instruments d'astronomie nautique, imparfaits à la vérité, et même très-grossiers, si on les compare à ceux des modernes, mais ingénieux et suffisants pour leurs opérations commerciales. Ces navigateurs pratiquaient toute la mer des Indes de Ceylan aux îles Maldives, au golfe Persique, à la côte d'Afrique. Parmi leurs instruments, les uns donnaient la latitude par les hauteurs de la polaire et des étoiles circompolaires; d'autres servaient à mesurer la hauteur du soleil, et tous avec une approximation suffisante pour des navires d'un faible tirant d'eau [1]. Plus tard, les astrolabes, dont le nom seul peut-être appartient aux Grecs,

1 Voir un rapport sur les instruments des Arabes, d'après un mémoire de M. James Prinsep. (Bull. de la Soc. géogr. de Paris, novembre 1838.)

furent perfectionnés[1]; ils étaient déjà d'une exécution très-soignée et très-bien divisés, dès le troisième siècle de l'hégire, sous Moctafi-Billah, et même avant, sous les premiers Abassides. On possède aujourd'hui dans les collections publiques des instruments de ces époques reculées, que les cosmographes européens des quinzième et seizième siècles n'ont fait que copier fidèlement, et traduire de l'arabe en allemand, et en italien. Ce serait sortir du sujet que d'ajouter ici d'autres développements : la place en est marquée dans un catalogue raisonné des *Collections géographiques de la Bibliothèque royale*.

En résumé, je ne pense pas que les Arabes de l'Yémen aient commencé à cultiver les sciences et les arts seulement après leurs conquêtes en Europe; que les traductions des auteurs grecs soient l'unique source où ils ont puisé, et que les heureuses facultés dont la nature a doué cette race aient attendu, pour s'exercer et se produire, qu'un homme de l'Hedjâz ait dressé son cimeterre, ait élevé un dogme nouveau sur son drapeau sanglant; loin de là, les sciences et les lettres se sont dès lors arrêtées

1 Les Arabes se servent du mot légèrement altéré, *Astarlab*. Des auteurs, que d'Herbelot désigne sans les nommer, donnaient par ignorance une étymologie arabique au mot astrolabe.

dans leur cours, et leur progrès a été retardé pendant plus d'un siècle, jusqu'à ce qu'enfin la paix, la puissance et la prospérité aient permis aux califes de leur donner un vif éclat sur les rives de l'Euphrate, éclat qui s'est bientôt réfléchi jusqu'en Espagne. C'est alors que l'influence des études scientifiques des Arabes s'est fait sentir dans toute l'Europe. Le christianisme ne repoussa point les sciences professées par les docteurs musulmans; nos arts même en profitèrent, au point que l'emploi des dessins arabesques prit alors naissance parmi nous, et s'introduisit dans nos livres, sans que les religieux et les artistes qui les empruntaient aux livres arabes pour en enrichir leurs ouvrages, se doutassent même de la signification de ces ornements [1].

§ IV. SUITE DES REMARQUES GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES.

J'ajouterai ici quelques observations propres à compléter les deux paragraphes précédents; elles me sont suggérées par la lecture de plusieurs passages des auteurs arabes et par les découvertes récentes. Selon Ebn-el-Ouardy, le

1 Aux ornements gracieux, mais de pure fantaisie, qui forment les peintures mauresques, sont souvent associés et entrelacés des mots arabes empruntés au Coran. — Voir les bordures de l'atlas catalan et celles de la carte de Valsequa, dont on doit une copie au zèle éclairé de M. Tastu; des lettres coufiques font la base des ornements.

nom de Djeziret-el-A'rab comprendrait Baghdad, Koufa et Basra : ce mot ne s'appliquerait donc pas, selon lui, à la Péninsule, à l'Arabie proprement dite. Mais il me semble que Ebn-el-Ouardy est le seul qui transporte à Baghdad et Bassora le nom appartenant en propre à la presqu'île arabique [1]. La Mésopotamie, à la vérité, s'appelle aussi Djezyreh et Djezyreh ben-O'mar, mais non Djezyret-el-A'rab.

Le même auteur définit le Tehâmah de la même manière que l'Édricy, c'est-à-dire, comme un pays de montagnes, tandis que vulgairement on le regarde comme une plaine. Le Tehâmah, dit-il (version de M. de Guignes [2]), est une portion de l'Yémen du côté de l'Hedjâz, pays montagneux borné à l'occident par la mer de Kolzoum; à l'orient, au midi et au nord, par une suite de montagnes. Ce témoignage vient à l'appui de mon opinion [3]. De ce que le Tehâmah est la partie tendant vers la mer, on a conclu à tort que c'était une côte plate, comme sont assez souvent les plages maritimes; mais le Tehâmah est en effet entrecoupé de montagnes, et il est mis en opposition avec l'intérieur de

1 Notice des manuscrits, etc., t. II, p. 34, art. de M. de Guignes.

2 Notice des manuscrits, t. II, p. 43, art. de M. de Guignes.

3 Voy. plus haut pages 274 et 332.

l'Arabie, le Nedjd, le pays élevé et le plus éloigné de la mer.

J'ai parlé plus haut de la digue de Mâreb comme d'un ouvrage remarquable; mais il paraît que les anciens rois hémyarites avaient construit bien d'autres ouvrages d'art. Selon Ebn-el-Ouardy, un roi du pays coupa entièrement une montagne entre l'Yémen et la mer pour pratiquer un canal; un de ses ennemis ayant ruiné ce travail, la mer entra dans l'Yémen et submergea un très-grand territoire[1]. Or, il est impossible de confondre cet ouvrage avec celui de Mâreb, malgré le fait de l'inondation, commun aux deux récits. Selon Ebn-el-Ouardy, le bassin que fermait la digue de Sabâ (ou Mâreb) était bâti avec des rochers et du plomb; des pluies considérables renversèrent cet ouvrage. Il est, je pense, le seul auteur arabe qui ne donne pas une explication puérile ou fabuleuse de la destruction de la digue.

Les modernes voyageurs viennent d'observer dans l'Arabie méridionale des constructions en marbre d'une très-grande étendue, et de nombreux vestiges d'anciennes villes. Il semble que tout s'accorde aujourd'hui pour prouver l'existence de l'antique royaume yémanique, si longtemps mis en doute.

1 Notice des manuscrits, t. II, p. 42, art. de M. de Guignes.

Quel était l'objet de cette longue muraille en marbre, d'un demi-mille de long, dont l'existence nous est révélée par le récit d'un voyageur récent, le lieutenant Wellsted ? C'est ce qu'il est difficile d'expliquer jusqu'à plus ample description. Toujours est-il qu'on est sur la voie d'une multitude de découvertes importantes pour l'ancienne histoire du pays : par exemple, nous devons à Burckhardt la confirmation d'un récit de Niebuhr et autres auteurs sur l'existence d'anciens *hypogées* dans le Hedjer et dans la vallée de Doan. Sans doute ces faits ne sont point isolés ; un pareil usage vient appuyer mon opinion sur l'origine de la population égyptienne[1].

Quant au degré d'avancement de l'Yémen, il faut songer que la civilisation est toujours en rapport avec l'état des relations commerciales ; or, quel pays fut mieux partagé et mieux situé sous le rapport du commerce qu'Aden et Dhafar ? C'est là que de temps immémorial on trafiquait d'une multitude de riches productions de la Chine, de l'Inde et de l'Arabie elle-même : d'abord les métaux, l'étain, le plomb, l'acier de l'Inde, les armes ; puis les aromates, les bois odoriférants, l'aoud, le musc de la civette, la myrrhe, l'encens, etc. ; les étoffes précieuses, la soie, les habits faits d'une herbe plus estimée

1 Voy. ci-dessous le § VI.

que la soie même, les housses, l'ivoire et l'ébène, enfin les perles, les gemmes et les pierres précieuses de toute espèce.

Je lis dans Abulfeda (*Arab. descript.*) que le mont Schibâm est riche en agates, en onyx, en cornalines : le pays d'A'qyq, qui est au nord de la contrée d'A'syr, est dans le même cas : *Aqyq* signifie agate. Aux environs de Sanâ', il y a des pierres semblables.

El Ahqâf est un vaste espace, supposé désert, où sont de grandes dunes de sable, *arenæ flexuosæ*. Ce désert appartenait, selon Ed. Pococke, à la tribu des fils d'A'd, voisine de l'Yémen et d'Oman; Lokman fut un des rois de ce pays. Je passe d'autres localités moins intéressantes, et j'omets également plusieurs lieux cités dans l'*Aghaniy*, ouvrage récemment traduit par M. le docteur Perron; ces lieux sont situés sur la route que suivit le Tobba, retournant de Médine dans l'Yémen [1] après la levée du siége; plusieurs de ces lieux existent aujourd'hui avec le même nom. Schibâm, d'après M. Fresnel, serait plus au nord que dans toutes les cartes; c'est la capitale du pays de Hadramaut, pays plus fameux que bien connu. Ces renseignements et beaucoup d'autres lui sont venus de riches commerçants hadramites établis à Djeddah;

1 Journal asiatique, novembre 1838.

ces négociants, de Hadramaut et de Mahrah, ont été mis en rapport avec M. Fresnel par l'intermédiaire d'un des hommes les plus instruits sur l'état du Hedjaz et de l'Yémen, M. le docteur Chedufau, médecin en chef des armées égyptiennes en Arabie, qui doit avoir recueilli une multitude de notions précieuses.

Terim, selon ces renseignements, serait une grande ville à un jour à l'ouest de Schebâm, renfermant 360 mosquées. Seywoum est à une demi-journée à l'est; la vallée de Bourhout, deux à trois journées à l'est.

Dhafâr ظفار est un nom commun à plusieurs lieux de l'Arabie, selon Firouzabadi; mais la ville importante, celle qui correspond sans doute au Saphar de la Bible, est le port de mer, l'un des plus grands marchés de l'Inde; Firouzabadi la distingue en disant qu'on y apporte de l'Inde un bois précieux. C'était, selon M. Fresnel, la vraie capitale des Hémyarites et la résidence des rois [1]. Il n'y a plus de villes dans cet emplacement, mais une série de villages, entre Mirbât et Râs-Sâdjer; dans le voisinage est *Beldd-Harqâm*, بلاد حرقام où l'on voit aujourd'hui de grandes ruines, des pierres bien taillées, des voûtes en plein cintre avec des voûtes en ogive [2]; je conjec-

1 Journal asiatique, 1838, pag. 508 et suiv.

2 D'après un certain Mouhsin qui est du pays même.

ture que c'est là le siége d'une des trois églises dont parle Philostorge[1] dans son *Histoire ecclésiastique*. Une autre ville de Dhafâr était près de Sanâ. Abulfedâ en place une à 24 parasanges de cette ville, tandis que Dhafâr, port de mer, en est à 200 parasanges.

Selon notre savant voyageur, la contrée de Mahrah s'étend plus loin à l'ouest qu'on ne l'a marqué sur les cartes, et que je ne l'ai fait moi-même sur la mienne avant de connaître cette donnée. Mahrah se prolonge en effet depuis Sayhout سَيْحوُت entre Qischin et le cap Baghachouah, jusqu'au cap Qarouân قروان un peu au delà de Hâsik حاسك Dans tout le Mahrah, on parle encore une langue très-distincte de l'arabe, le dialecte de Hemyâr, l'antique langue d'Ad et de Thamoud; cette langue a de l'analogie avec l'ehkili parlé à Dhafâr; elle est usitée dans l'intérieur de Mahrah, jusqu'à 15 à 16 journées de distance vers le nord. Au reste, d'après les mêmes renseignements, la situation actuelle du pays est des plus tristes; tout l'intérieur est en état de complète anarchie; il y a un prince qui règne à Qischin, la ville principale, mais son pouvoir expire aux portes de la ville. Toutefois une exploration scientifique au dedans de cette région ne présenterait pas de très-grandes diffi-

1 Voyez plus haut, page 352.

cultés, et promettrait une abondante moisson de découvertes historiques et philologiques.

A voir le tableau des voyages qui ont été exécutés en Arabie depuis le seizième siècle, on penserait qu'aucun pays ne doit être mieux connu ; sans parler des nombreux voyageurs arabes et écrivains orientaux, trente ou quarante relations ont été publiées par des auteurs européens, en portugais, en italien, en français, en allemand, en anglais; celui qui voudra en avoir une liste à peu près complète et une savante analyse, ne peut rien faire de mieux que de consulter la notice qu'un des plus savants géographes de notre temps a jointe à sa traduction de l'*Arabie* de Burckhardt [1], travail pour lequel on lui doit de la reconnaissance, et dont le succès doit l'encourager à donner la *Syrie* et la *Nubie* du même voyageur [2]. Personne en France ne s'est occupé des voyages d'Arabie avec plus de suite que M. Eyriès, et n'a mis plus d'empressement à faire connaître toutes les découvertes des explorateurs.

Mais quel que soit le nombre de ces publications, il n'y en a qu'une faible partie qui jette

1 Voyages en Arabie, 3 vol. in-8°, 1834.

2 On doit encore à M. Eyriès un supplément à l'histoire des Wahabites, qui complète les événements postérieurs à la mort de Burckhardt.

des lumières sur l'intérieur du pays; en second lieu, les mœurs et les usages ont été plus approfondis que la géographie et l'histoire. L'expédition danoise du siècle dernier a produit le voyage le plus mémorable de tous; sans la mort des quatre compagnons de Niebuhr, quels résultats l'exploration n'eût-elle pas procurés! Bien peu d'entre les voyageurs sont allés à quelque distance dans l'intérieur, et le capitaine Sadlier est, je crois, le seul chrétien qui ait traversé toute la péninsule d'un golfe à l'autre. Plusieurs, pour pénétrer un peu avant, ont été obligés de se faire passer pour musulmans : tels le cheykh Mansour (Vincenzo); Aly-Bey (l'espagnol Badia qui se présentait même comme le dernier des Abassides); le cheykh Ibrahim (c'est-à-dire Burckhardt); plus récemment Mohammed Hadji (Giovanni Finati); enfin Seetzen, à son tour [1], a embrassé l'islamisme pour le même dessein (1809). De tous, c'est peut-être Burckhardt qui, de nos jours, s'est montré le voyageur le plus intelligent, le plus profond et le plus infatigable.

Aujourd'hui, une ère nouvelle s'est ouverte aux explorateurs; dans l'Yémen comme dans l'Hedjâz, et même dans le Nedjd, partout l'on est plus

1 Voyez dans la correspond. astronom. de M. De Zach, tom. XVIII, *Observations sur la géographie de l'Arabie*, et, Winke, *für reisende in das innere Arabien.*

accoutumé à la vue des Européens. Jadis, ils ne fréquentaient guère que la côte occidentale; de nos jours, ils visitent sans obstacle toute la partie méridionale du pays, et même les côtes orientales. L'Arabie, autrefois, était, comme dans un sanctuaire inviolable, dérobée sous un voile épais à la curiosité des chrétiens : ce voile commence à se déchirer; ils ne s'arrêteront plus qu'ils ne l'aient levé tout à fait. M. Cruttenden a pénétré de Mokha à Sanâ' par un chemin nouveau, la route du nord ou de gauche. Le lieutenant Wellsted a parcouru, sans grands obstacles, le territoire d'Oman, et M. Haynes a vu de même, une grande partie du Mahrah et de l'Hadramaut. Les voyageurs ont trouvé à Sanâ' des pierres à inscriptions, apportées de Mâreb, et l'on y a même aperçu des médailles d'or qu'on suppose des anciens rois. La possession d'Aden donnera aux Anglais, s'ils y restent, des facilités inconnues pour explorer la partie à l'orient et au nord-est de l'Yémen. Parmi nos compatriotes, personne ne serait mieux préparé que M. Fresnel pour explorer le sol de l'ancienne Mariaba, qui, d'après les traditions, doit renfermer des vestiges dignes de toute notre curiosité.

§ V. GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

Il n'en est pas de la géographie ancienne de

l'Arabie comme de celle d'un grand nombre de contrées de l'*Orbis vetus*, qui ont été subjuguées par les armes des Grecs et celles des Romains. L'Arabie proprement dite ne leur a jamais été soumise[1]; elle a toujours gardé son indépendance. Des villes grecques, des cités romaines ne se sont point élevées à la place des villes indigènes, n'ont pas contribué à leur ruine, n'en ont pas effacé le nom et le souvenir. Les incursions des Perses et celles des Éthiopiens, pas plus que les marches des armées romaines et les menaces d'Alexandre, n'ont rien changé à la face du pays, à ses mœurs, à sa civilisation, ou elles n'y ont changé que peu de chose. La seule révolution qu'il ait subie est l'invasion de l'islamisme, et encore, en adoptant ce dogme, l'Arabie est restée elle-même, avec sa langue et ses usages; l'Arabe a gardé sa fierté native, avec toutes les qualités et les défauts qui caractérisent cette race. Il est donc permis de remonter du présent au passé, et même à l'état le plus ancien, sans être embarrassé par les vestiges d'une géographie intermédiaire gréco-romaine, circonstance qui, trop souvent, a compliqué et obscurci les investigations des érudits. Mais, dira-t-on, Ptolémée nous donne, de l'Arabie, une nomenclature complète et très-étendue. Sans doute, on pourrait la regarder comme une face nouvelle de la

1 Il n'est pas question ici de l'Arabie pétrée.

géographie du pays, s'il avait été en effet soumis aux empereurs; mais comme il n'en est rien, comme l'histoire prouve le contraire, il faut invinciblement regarder toutes ces dénominations, comme autant de noms indigènes, revêtus d'une finale grecque. Les Romains ont pris ces noms à leur tour, et y ont appliqué une désinence latine. Sous un grand nombre de ces noms, en effet, on retrouve les noms encore existants que les auteurs arabes et les voyageurs modernes nous ont fait connaître. Les Homeritæ, les Hadramitæ, les Chatramotitæ[1], les Sabæi, les Sapharitæ, les Omanitæ, les Maranitæ, les Minæi, les Thamudeni, étaient là, où sont encore aujourd'hui les gens de *Hemyar*, les gens de *Hadramaut*, les gens de *Sabâ* (ou Mariaba), les gens de *Dhafar* (ou Safar), les gens d'*Oman*, ceux de *Mahrah*, ceux de *Mina*, de *Thamoud*, et bien d'autres peuplades, dont le nom, pas plus que l'existence, semble n'avoir reçu du temps aucune atteinte. Il en est de même des villes; c'est ainsi que Iathrib a succédé à Iatrippa, Mâreb à Mariaba, Carn à Carna, Negrân à Negrana (ou Anagrana), Obeida à Oboda, Aden à Adane; ou plutôt que les Grecs et les Romains se sont bornés à changer la désinence des antiques noms de lieux, tels que Iathrib, Mâreb, Carn, Nedjrân, sans presque les altérer en aucune façon.

On ne peut donc ici, comme pour d'autres con-

1 Autrement les Chatramitæ.

trées asiatiques, chercher, dans l'histoire, la succession des différents états du pays et ses divisions successives, suivant les différents maîtres qu'il aurait eus et les dominations qu'il aurait subies.

Et d'abord, la division de l'Arabie en trois parties paraît avoir été tracée par Ptolémée d'une façon tout arbitraire; les Arabes ne l'ont jamais adoptée ou même connue. Ce qu'il appelle Ἀραβία εὐδαίμων, l'Arabie heureuse, par opposition avec l'Arabia deserta, Ἀραβία ἔρημος, comprend de vastes espaces, qui, de tout temps, comme aujourd'hui, ont été ou déserts, ou stériles. Les géographes arabes ont donné le nom d'Yémen à une très-petite partie de l'*Arabia felix* des anciens.

On sait que la description de l'*Asie de Ptolémée* est partagée en trois livres différents; l'*Arabia petræa* et la *deserta* font partie du cinquième livre, et l'*Arabia felix*, du sixième. Il ne donne point d'explication de cette séparation; il semble que le géographe d'Alexandrie ait ignoré que, de même que l'Arabie était restée indépendante des nations étrangères, de même ses différentes régions avaient conservé leur indépendance les unes vis-à-vis des autres. La constitution du sol et la différence des lieux expliquent cette circonstance : c'est un point que j'ai touché plus haut.

Quoi qu'il en soit, continuons l'exposition de l'*Arabia antiqua* suivant les historiens. On est

étonné, autant qu'on regrette de ne trouver rien ou presque rien sur la géographie de l'Arabie dans Hérodote. A la vérité, Agatharchide, Diodore, Strabon, Pline, Arrien et Ptolémée surtout, sont plus abondants; mais ils ne nous dédommagent pas de ce que nous aurait appris le père de l'histoire sur une époque reculée, s'il avait entrepris de traiter de l'Arabie comme il a fait de l'Égypte.

Ce que Ptolémée appelle d'un nom commun, l'Arabie heureuse, est divisé par Strabon, ou plutôt par Ératosthène, en cinq royaumes distincts [1], et il est bien certainement question de la péninsule proprement dite, de l'Arabie de Ptolémée, puisque Strabon s'exprime ainsi. « Au-dessus « des Nabatéens, l'Arabie heureuse se prolonge « l'espace de douze mille stades vers le midi jusqu'à « l'Océan.... [2]. » Or, ces douze mille stades font 20 degrés, et c'est précisément la longueur de la presqu'île sur la côte orientale du golfe Arabique depuis les ruines de Petra, capitale des Nabatéens, jusqu'au détroit de Bâb el-Mandel. Strabon définit encore l'Arabie par ces mots.... « Plus au « midi, on trouve les tribus qui habitent l'Ara-

1 Liv. XVI, p. 782. t. V, p. 300 de la trad. franç. Voir ci-dessous p. 380.

2 Le texte dit l'*océan Atlantique ;* les savants traducteurs pensent, d'après Denys le géographe, qu'on doit corriger ce mot par *Éthiopique ;* c'est bien en effet le sens du passage.

« bie appelée *heureuse*, dont le côté septentrional « est borné par le désert; elle a pour limites à « l'est, le golfe Persique; à l'ouest, le golfe Ara- « bique; au sud, la grande mer située en dehors « de ces deux golfes...[1]. Selon Alexandre et Anaxicrate, dit le même Strabon, la côte orientale du golfe Arabique a 14,000 stades depuis le fond du golfe Ælanites, et la côte occidentale, 13,500 stades depuis Héroopolis[2]. » M. Gossellin a réduit la première mesure en supposant les stades d'un module plus court; mais le témoignage d'Artémidore, parfaitement d'accord avec Strabon, s'y oppose, puisque Pline, traduisant sa mesure en milles, donne 1750 milles romains à la longueur du golfe[3]; ce nombre fait 14,000 stades olympiques; de plus, Agathémère donne la même mesure; on la retrouve, au reste, sur les cartes récentes en suivant les contours du littoral. Ératosthène (toujours dans Strabon) place les Minæens à soixante-dix journées d'Ælana, et les Chatramotites à quarante journées des Gabéens. Saumaise a lu ici *Gazéens*, et Casaubon, *Gerrhæens;* M. Gossellin trouve cette dernière correction très-judicieuse et l'admet : je ne puis, quant à moi, l'ap-

1 Strabon, liv. XVI, pag. 765.

2 *Idem*, liv. XVI, pag. 768.

3 Livre VI, chap. 33.

prouver aucunement. Il se fonde sur ce que le rapport entre quarante et soixante-dix est le même qu'entre la distance de Gerrha (Bahreyn) aux Chatramotites, et celle qui sépare Ælana de ce pays. Il n'est pas question, dans Strabon, de la distance des Chatramotites à Ælana, mais de celle d'Ælana aux Minæens, ce qui est bien différent. Pour découvrir quel pays Strabon désigne par les Gabæens, il suffit de considérer la distance absolue des Minæens à Ælana et d'en prendre les quatre septièmes. Or, Ouâdy-Mina, la vallée de Mina dans le midi de la Mecque, correspond aux anciens Minæens; de là à la ville d'Aïlah (Ælana), on compte 10 degrés et demi ou 294 heures, dont les quatre septièmes font 6 degrés ou 168 heures; c'est la distance qu'on trouve en suivant la côte, du port de Kischin (ou Qischin) à Mâreb : on trouverait la même convenance en prenant Dhafar. Je conclus de là qu'il faut lire les *Sabæens* au lieu de les *Gabæens*, dans le passage ci-dessus, et non pas les Gerrhæens, lesquels sont d'ailleurs à une plus grande distance de l'Hadramaut, que Mina même ne l'est d'Aïlah; ce changement de ΓΑΒΑΙΟΣ en ϹΑΒΑΙΟΣ ne paraîtra pas, je l'espère, trop hardi.

Le commerce de Sanâ' avec l'Hadramaut est encore, comme autrefois, très-actif; il a été dans le midi de l'Arabie, et il est, aujourd'hui même,

le pendant de celui que faisait Petra avec le pays de Macoraba.

J'ai dit que Strabon comptait dans le sud de l'Arabie quatre grandes nations, obéissant toutes à un seul roi : les Minæens, les Sabæens, les Cattabanes, les Chatramotites; cette nomenclature vient corroborer mon explication, en mettant en rapport le dernier de ces peuples avec les Sabæens, ce qui fait croire encore que Strabon a voulu donner la distance qui les séparait; si je ne me trompe, c'est un point maintenant acquis à la géographie ancienne.

On trouve peu de villes le long du rivage, dit Strabon, toujours d'après Ératosthène; mais il en existe dans l'intérieur des terres un grand nombre de bien habitées[1]; il ajoute qu'on voit en beaucoup d'endroits des temples aux dieux égyptiens (souvenir du passage de Sésostris), et que les maisons sont semblables à celles d'Égypte par la manière dont la charpente est assemblée; ce fait curieux ne peut guère être contesté, puisqu'on vient de découvrir en Arabie des *hypogées* à la manière égyptienne; nous reviendrons ailleurs sur cette singulière analogie.

« Le pays, dit notre auteur, est orné et embelli « de temples et de palais royaux; les habitations, « sont magnifiquement construites en marbre[2];

1 Livre XVI, pag. 769.

2 *Idem*, pag. 783.

« les villes n'ont point de murs à cause de la « paix (qui règne en ces contrées)[1]. L'or « abonde dans le pays, non pas en paillettes, « mais en grains, de la grosseur d'un noyau ou « même d'une noix; on donnait pour le cuivre « trois fois son poids en or; pour le fer, deux « fois; pour l'argent, dix fois. » Comme on n'indique pas le pays, je soupçonne que tout cet or venait de l'Éthiopie. « Les Sabæens, selon Artémidore, étaient, de tous ces peuples, les plus riches à cause de l'abondance des aromates, l'encens, la myrrhe, le cinnamome, le baume, le larimnum, etc.[2]; Mariaba, leur capitale, était la résidence du roi. Ils possédaient une immense quantité d'ouvrages en or et en argent, tels que lits, trépieds, cratères, vases, etc. Les portes, les murs, les toits, étaient ornés d'ivoire, d'or, d'argent, incrustés de pierres précieuses. Les mosaïques étaient chose commune. Diodore de Sicile tient le même langage; il avait puisé, sans doute, à la même source; il insiste sur la richesse des Sabæens, sur leurs maisons enrichies d'ouvrages d'or et d'argent, de meubles incrustés d'ivoire et de pierres précieuses.

En retranchant l'exagération qui ne man-

1 Je cite toujours la traduction française.

2 Strabon, liv. XVI, pag. 777 et 778.

que pas à ces récits, il restera toujours que l'opinion des anciens était unanime sur la richesse et la prospérité des Sabæens. La même richesse et le même luxe se voyaient chez les Gerrhæens.

« La terre était très-féconde, le pays fertile « en fruits, et l'abondance des productions était « telle qu'elle rendait les habitants paresseux[1]. »

Il ne peut y avoir aucun doute sur l'emplacement de la capitale des Sabæens : c'est Mâreb, lieu qui a succédé à l'ancienne Mariaba[2] : ce lieu appelle donc, peut-être avant tous les autres, l'investigation des voyageurs.

On n'a pas cherché, à ce qu'il me semble, à expliquer la division particulière que fait Strabon de toute l'Arabie heureuse *en cinq royaumes*[3], lesquels se composent, dit-il, des guerriers, des laboureurs, des artisans, du pays qui produit la myrrhe, enfin de celui qui produit l'encens. Cependant la première partie de cette phrase se rapporte aux classes de la population, et la seconde évidemment à une division géographique; ce qui est tout à fait inconsistant; je devais chercher à me rendre compte de cette difficulté, que Casaubon passe sous silence ainsi que les savants traducteurs fran-

1 Strabon, liv. XVI, pages, 777 et 778

2 Elle était située à l'extrémité d'une montagne.

3 Strabon, p. 782, Σύμπασαν τὴν εὐδαίμονα πενταχῇ σχίζουσιν εἰς βασιλείας.

çais. Strabon se borne à dire que cette division est d'une autre espèce que celle d'après laquelle on partage le pays des aromates en quatre parties [1]. N'y avait-il ni artisans, ni guerriers, ni laboureurs dans le pays des aromates? et ne venait-il aucune espèce d'aromates dans les pays occupés par ces trois classes d'habitants? C'est le sens qui sortirait rigoureusement du texte; mais l'explication serait inadmissible, car Strabon a divisé le pays même des aromates en quatre grandes nations : les Minæens, les Sabæens, les Cattabanes et les Chatramotites, qui, certainement, renfermaient chacun, des artisans, des cultivateurs et des gens de guerre. Le monarque unique, auquel obéissaient les quatre nations, avait, sans doute, son siége à Sabâ ou Mariaba; ces pays étaient fertiles en fruits et grains; les ouvrages d'art étaient plutôt confectionnés dans ces provinces que dans celles du centre de l'Arabie, et dans celles du nord. Je ne pense donc pas que Strabon ait voulu donner ici une division de l'Arabie; mais je penche à croire qu'il a entendu, non pas une distinction du pays en *cinq royaumes*, mais une division de la population en *cinq classes*, et que les deux dernières se rapportent, l'une aux gens

1 Κατ' ἄλλην δὲ διαίρεσιν σύμπασαν τὴν εὐδαίμονα..... κ. τ. α. Voyez la note précédente.

qui recueillaient la myrrhe, l'autre aux gens qui recueillaient l'encens. Les aromates faisaient la principale richesse du pays; une grande partie du peuple devait donc s'en occuper, c'est-à-dire, se livrer à la récolte, au transport et au commerce de ces précieuses productions. L'encens et la myrrhe, et non pas l'or, constituaient l'opulence de l'Yémen.

Il n'est pas étonnant que la richesse du pays en aromates et l'antique renommée du commerce de l'Arabie avec les Indes, aient appelé l'attention des peuples et tenté tour à tour l'ambition des conquérants Sésostris, Cambyse, Alexandre, Auguste, Trajan et d'autres empereurs; puis les Éthiopiens et les Perses, enfin, dans le XVI[e] siècle, les Ottomans, ont entrepris d'assujettir l'Arabie; tous ont rencontré des obstacles presque insurmontables. Sésostris, dit-on, traversa le golfe Arabique à Dire; c'est le détroit de Bab el-Mandel. Son expédition nous révèle l'origine des édifices de style égyptien existant dans la péninsule.

On sait qu'Alexandre avait résolu de s'emparer de l'Arabie; seuls de tous les peuples, les Arabes avaient négligé de lui envoyer des députés, et lors de sa marche vers les Indes[1], et lors

1 Strabon, liv. XVI, pages 741 et 785.

de son retour; à ce dessein, des flottes furent équipées par ses ordres; des bâtiments furent même construits dans la Méditerranée, pour être transportés ensuite, pièce à pièce, dans la Babylonie et descendre l'Euphrate; sa mort arrêta l'entreprise.

Auguste mit beaucoup de suite à la sienne, mais l'issue fut déplorable. Si j'entre ici dans l'examen d'un fait purement historique, c'est qu'il donne, sur la géographie positive de l'Arabie intérieure, plus de lumières qu'une foule de descriptions. L'expédition eut lieu l'an 24 avant l'ère chrétienne; dix mille hommes, compris les auxiliaires Nabatéens et cinq cents juifs, composaient l'armée, embarquée sur cent trente bâtiments. Le roi des Nabatéens, Obodas, paraissait dévoué à l'empereur, et son ministre, Syllæus, qui se chargeait de le guider, avait toute la confiance du général romain. J'omets les circonstances si remarquables de l'expédition et je me borne à l'itinéraire.

Arrivé à *Leuce-Come*, il est obligé, à cause des maladies et des pertes de toute espèce, d'y séjourner pendant l'été et tout l'hiver. Il franchit ensuite un pays désert durant un grand nombre de jours, et arrive au pays du roi Aretas, qu'il met vingt jours à parcourir; puis, dans l'*Ararène*, pays de nomades, en partie inhabité. On

emploie cinquante jours à le traverser [1]; ensuite on parvient à *Negranes*, contrée fertile, et l'on prend la ville d'assaut, victoire qui livre aux Romains la ville d'*Asca*, située à six jours plus loin. On s'approvisionne à *Athrulla* de dattes et de blé. De là on se rend à *Marsyaba*, ville appartenant aux *Rhamanites*, gouvernés par Ilasarus [2], et à deux journées du pays des aromates. Mais, au bout de six jours, le siége est levé par suite de la disette d'eau, et là l'expédition trouve son terme.

Il avait fallu au général six mois pour venir de *Leuce-Come* à *Marsyaba* (Mariaba); deux suffirent pour arriver sur le bord de la mer Rouge, en passant par *Negranes*, *les Sept puits*, la rivière *Malothas*, etc., d'où il traversa le golfe pour se rendre à

1 Cette route semble conforme à la description précédente donnée par Strabon, Diodore, etc. : d'abord le pays des nomades, ensuite les Debæ, peuples agricoles et pasteurs, puis les Asilæi et les Casandres plus civilisés; enfin le pays le plus riche de tous, les Sabæens.... Liv. XVI, pag. 777 et suiv.

2 M. Fresnel a pensé que ce mot était corrompu, qu'au lieu de ῬΑΜΑΝΙΤΩΝ, il faut ἸΑΜΑΝΙΤΩΝ. Il est certain que Ptolémée ne donne pas le premier nom, mais *Manitæ* et *Rhabanitæ*; M. Fresnel conjecture en outre que cet Ilasarus est le nom juif du Tobba qui, sept siècles avant Mahomet, régnait dans l'Yémen, et qui convertit les gens d'Yémen au judaïsme. Dans Ed. Pococke (*Spec. histor. arab.*, p. 61), ce roi est nommé Abou Karb Asa'd.

Myos-Hormos avec les débris de l'expédition. La trahison de Syllæus fut cause de tous ces désastres : c'est ainsi du moins qu'en jugea l'empereur; Strabon approuve la sentence qui condamna le ministre d'Obodas.

La route du retour permet seule de se rendre compte du temps employé et de la longueur de la route; point de combats, en effet, ni d'obstacles connus pendant cette marche rétrograde.

Il faut lire partout *Mariaba*, le mot *Marsiaba* est corrompu évidemment. Ptolémée nomme en Arabie quatre noms analogues, mais le Σ ne se trouve dans aucun d'eux : Macoraba, Maraba, Mara, Mariama. *Negranes* correspond parfaitement à *Nedjerân* ou *Negrân;* sur ma carte, on trouvera ce lieu à neuf journées au N. O. de Mâreb (*Mariaba*). Voici comme je détermine la valeur de la journée de marche : Ælius Gallus, pressé d'arriver à Myos-Hormos, mais accompagné de gens fatigués et malades, a dû s'embarquer nécessairement vis-à-vis de ce port, vers le 26e degré de latitude. On ne peut s'éloigner davantage au sud de Moïlah (*Leuce-Come*), puisque Strabon compare le temps employé pour franchir un *même espace*, et l'on ne peut pas, non plus, aller plus au nord que Coseyr, puisque c'eût été revenir sur ses pas : c'est donc là qu'il faut chercher ce lieu de *Negra*, terme de la marche. Le trajet total a

été de 350 lieues de 25 au degré. Puisque le chemin est de 60 jours entre *Negra* et *Mariaba*, il est facile de voir que Negranes étant aux 9/60, correspond à *O. Nedjerân*, qui se trouve à 52 lieues N. O. de Mâreb; les *Sept puits*[1] aux 11/60 de la route se trouveront, par analogie, à 117 lieues de Mâreb; il en serait ainsi des autres points, *Chaalla* et la rivière *Malothas*, si Strabon eût indiqué la distance de ces deux stations.

Toutes ces marches sont de 6 à 7 heures par jour, l'une dans l'autre. Le lecteur, s'il les suit avec attention sur la carte d'Arabie, verra que les troupes romaines ont été obligées, pour gagner la mer, de traverser cette province d'*A'syr* que j'ai fait connaître dans le Ier chapitre, province presque ignorée avant ces derniers temps et remarquable cependant sous plus d'un rapport. Elles ont dû aussi passer par un des cols élevés qui séparent la chaîne de l'Yémen de celle de l'Hedjâz. Ce passage est capital : une faible troupe suffirait pour le défendre contre une armée nombreuse.

Quant à l'itinéraire de la première marche de Gallus, on ne peut donner à la journée la même

1 Il est assez remarquable que ce même nom existe en arabe, et est conservé dans le nom de Saba' Byâr, appliqué à une localité d'Égypte.

valeur qu'au retour; non-seulement l'armée était plus nombreuse, mais il y avait un plus grand nombre de malades; l'eau manquait à tout moment; les chameaux épuisés retardaient la marche. On avait été contraint de rester à *Leuce-Come* pendant deux saisons. Le pays gouverné par Aretas, traversé ensuite par l'armée, puis celui d'Ararène, correspondent au Thamoud et au Nedjd; mais la partie sud de ce dernier, surtout en approchant de *Negranes* (Nedjerân) a toujours été, sans doute, comme elle l'est aujourd'hui, un territoire peuplé et cultivé. *Asca* sur le bord d'une rivière, et *Athrulla*, dernière station avant Mariaba, ne peuvent être exactement déterminés, faute de distances, et d'ailleurs la ligne de Nedjerân à Mâreb est encore fort peu connue. D'Anville les a placées à peu près arbitrairement sur sa carte de l'*Orbis veteribus notus*.

Je suis entré dans quelques détails sur l'expédition d'Ælius Gallus, pour faciliter la comparaison des marches de son armée avec les marches récentes des troupes égyptiennes [1]. Ce rapprochement n'est pas plus à l'avantage des Romains que des Égyptiens modernes; mais il ressort de là une remarque ethnographique sur laquelle je dois insister : c'est que les hommes

1 On peut les suivre en partie sur la nouvelle carte.

qui résistent aujourd'hui aux troupes turques, avec tant de persévérance de courage et de succès, semblent être les dignes descendants de ceux qui ont repoussé les Romains il y a dix-neuf siècles.

Après l'exposition qui précède et qui, je l'espère, paraîtra satisfaisante, on ne sait que penser de la comparaison faite par M. Gossellin entre le récit de Strabon et la carte moderne. Il identifie Negranes avec Maaden an-Nokra, Athrulla avec Iathrib, Marsyaba avec la Mecque (Macoraba), les Rhamanites avec les gens des environs de la Mecque, enfin les Minæens et le pays des aromates avec le pays de Carn al-Manazil (à deux journées aussi de la Mecque). Il n'y a pas, selon moi, une seule de ces assimilations qui ne soit en contradiction ouverte, et avec le terrain, et avec Strabon même[1]; je crois superflu de relever ce qu'elles ont de défectueux, et je me borne à renvoyer à la nouvelle carte d'Arabie.

Diodore de Sicile, qui rapporte sur la richesse de l'Arabie presque les mêmes choses que Strabon, ne fournit presque rien pour la géographie ancienne. Mais *Pline* cite un assez grand nombre de villes de l'intérieur; plusieurs de ces

1 Les *Minæens*, l'une des *quatre nations situées à l'extrémité de l'Arabie*, habitaient *vers la mer Érythrée*, l. XVI, p. 768.

villes étaient très-grandes; par exemple, chez les Catabani et les Gemanitæ on citait Nagia, et Tamna, comptant soixante-cinq temples : *pluribus oppidis, sed maximis, Nagia, et Tamna templorum* LXV. Sobotale (Sabota *ou* Saboea) avait soixante temples enfermés dans ses murs. Cette dernière ville était la capitale des *Atramitæ* : *Atramitæ quorum caput Sobotale LX templa muris includens.*

Nariaba (ou Mariaba), la première métropole de toutes (*regia tamen omnium*), avait six milles de tour [1]; il dit ailleurs : *Mariaba significat dominos omnium.*

Selon Pline, c'est à Caripeta qu'Ælius Gallus s'est arrêté (*Caripeta quo longissime processit*), après avoir saccagé *Negranan*, *Nestum*, *Escan*, *Magusum*, *etc.*

On voit que Pline a travaillé sur des matériaux différents de ceux des autres auteurs; cependant on remarque dans sa description, des noms de peuples qui sont communs à leurs récits, tels que les Minæens, les Cattabanes, les Homérites et les Sabæens, dont le pays était le plus célèbre de toute l'Arabie à cause de l'encens, et encore les Chatramotites. Les Sabæens, dit Pline, étaient les plus riches de tous par l'or qu'ils possédaient, par leurs forêts d'arbres odoriférants,

1 Pline, lib. VI, cap. XXVIII.

par la fertilité de leurs campagnes, et par une grande abondance de cire et de miel. Je ne pense pas que les *Atramitæ* fussent différents des *Chatramotitæ*, quoique Pline semble distinguer les premiers en nommant leur métropole Sabota, et non celle des derniers [1]. L'Hadramaut d'aujourd'hui est le même pays. Ils confinaient aux Minæens [2]; à ceux-ci appartenait une ville de 14 milles d'étendue [3]. On voit encore dans Pline un nom de peuple qui rappelle ceux de Strabon et de Ptolémée, quoique altéré: c'est *Rhamei* (ou Rhamnei, ou Rhadamei). Quant aux villes communes, outre celles que

1 Je conjecture que *ChatraMOTitæ* vient de *ChatraMMitæ* (MOT pour MM); peut-être il en est de même des *chatraMONitæ*, bien que Ptolémée les place très-loin, et distingue leurs métropoles. De *Chatramonitæ* viennent peut-être les *Ramanitæ* de Strabon, d'autant plus qu'il existe un nom de *Manitæ* dans Ptolémée (*Chatra-monitæ*). On voit que la géographie ancienne de l'Arabie est un peu confuse et compliquée; selon toute apparence, Ptolémée a distingué des peuples ou des lieux identiquement les mêmes.

2 *Atramitis in Mediterranea junguntur Minæi* (Plin. lib. VI, cap. XXVIII).

3 *Minæi quorum Charmæi, oppidum XIIII mille pass.* (*ibidem*). Il faut distinguer ce lieu de *Charmæi* de celui de *Charmota*, qui d'ailleurs se rapporte, dans Strabon, à une ville maritime.

j'ai nommées, on peut citer encore Carnon, Negran, Escan, etc. Dans un passage de l'auteur, au nom de Mariaba est accolé celui de *Baramalacum*, évidemment corrompu, mais qui se rapporte à une ville de quelque importance [1].

Nous voyons que Strabon, Pline et Ptolémée s'accordent à regarder les *Sabæens*, les *Minæens*, les *Gerrhæens*, les *Hatramites* (ou Chatrammites), comme des nations puissantes; il en était de même des *Cattabanes*.

Entre Strabon et Pline, aucune expédition romaine ne fut envoyée en Arabie [2]. Le souvenir du désastre de Gallus avait laissé des traces profondes, et arrêté sans doute les vues ambitieuses de Rome; car les motifs puissants qui avaient dirigé les desseins d'Auguste existaient sous ses successeurs; Strabon les expose clairement, et en montre toute la force. Pline vient à l'appui, en disant la cause de la richesse des Arabes [3].

Les îles voisines de la côte orientale contribuaient à cette richesse, et notamment Tylos,

1 *Mariaba Baramalacum, et ipsum non spernendum* (*ibid.*). On lit aussi *Mariaba Palmalachum*.

2 Du moins, Pline ne fait mention d'aucune autre.

3 *In universum gentes ditissimæ, ut apud quas maxime opes Romanorum Parthorumque subsidant, vendentibus quæ è mari aut sylvis capiant, nihil invicem redimentibus* (*ibid.*).

aujourd'hui Bahreyn, où, de tout temps, on a pêché les plus belles perles. La renommée des îles était très-ancienne, puisque Pline ajoute qu'une d'elles renfermait des stèles couvertes de caractères inconnus [1].

C'est en vain, il me semble, que des esprits sceptiques ont nié l'existence des anciennes villes de l'Arabie, ou son antique prospérité. Ce que nous dit d'une commune voix toute l'antiquité fût-il exagéré, on voit les auteurs arabes les plus graves, comme l'Edricy, apporter un témoignage tout semblable, à propos des temps passés; on ne peut guère les rejeter tous systématiquement. Voici comment s'exprime cet écrivain judicieux à propos de Sanâ' : « C'était jadis la résidence des rois de tout l'Yémen, et la capitale de l'Arabie; les rois y possédaient un palais aussi célèbre que vaste et bien fortifié; ce palais est aujourd'hui ruiné; il n'en reste que les débris qui forment une haute colline [2]. Ces mots semblent se rapporter précisément à l'ancien palais des rois que Strabon décrit, et où le monarque était comme relégué; ce monument, encore debout au I[er] siècle, devait être

1 *Celebres vero insulæ Isura, Rhinnea et proxima, in quâ scriptæ sunt stelæ lapideæ* literis incognitis.

2 Premier climat, sixième section, page 50 de la traduction française.

ruiné, en effet, au XIIe, après l'occupation des Éthiopiens, les guerres de religion et les invasions des Perses.

Je remarque un nom de *Sabo*, donné aux montagnes d'Arabie qui resserrent l'entrée du golfe Persique; aujourd'hui ce nom existe encore sous la forme de *Assab*, avec l'article, comme l'ajoutent assez ordinairement les Arabes aux noms antiques. Mais ce qui est singulier, c'est que Ptolémée dit aussi *Assabo*, comme les modernes.

Ceux qui ont traité de l'ancienne géographie arabique n'ont pas entrepris de chercher la vraie position de tous les lieux compris dans la description de Ptolémée; ce serait, en effet, une tentative infructueuse. On est comme confondu en lisant dans cet auteur, pour la seule Arabie heureuse, l'énumération de 56 peuples différents, 170 villes, ports et bourgs, dont 6 métropoles et 5 villes royales, 13 montagnes, 4 fleuves ou rivières [1]. Aucun secours ne peut suffire à débrouiller cette sorte de chaos; et, quant aux chiffres des positions géographiques, ils ne peuvent servir qu'à fausser toutes les recherches, un grand nombre étant viciés par les

1 Sans compter trente-trois îles, ni les promontoires et les golfes secondaires.

copistes, au point de sembler jetés au hasard. D'Anville, et, depuis, Reichard, comme les autres géographes modernes, se sont bornés, et ils ont bien fait, à déterminer seulement plusieurs points; encore en est-il qui souffrent difficulté. Asca et Athrulla [1], dans l'*Orbis vetus* de d'Anville, sont placés arbitrairement. La carte de Reichard distingue Mariaba, Maraba, Sabe, qui probablement répondent au même lieu de Mâreb.

C'est pour ce même motif que j'ai moi-même restreint mes recherches au petit nombre de lieux qu'on pouvait reconnaître avec sûreté. Ce que je regrette le plus est de n'avoir pu éclaircir ce qui regarde l'ancien état des cours d'eaux. Ptolémée cite quatre fleuves ou rivières; rien, dans nos connaissances actuelles ne répond à cette nomenclature hydrographique. La plus importante de ces rivières qu'on connaisse aujourd'hui est l'Aftan, que j'ai montré, dans le chapitre premier, pouvoir faire suite au torrent de Bychéh, et qui traverse presque en entier la péninsule.

Si, dans une recherche difficile et ingrate, j'ai pu ajouter ou rectifier quelque chose

1 On trouve dans Ptolémée le lieu de Trulla, mais c'est un port de mer.

aux résultats acquis par mes devanciers, j'en suis redevable aux lumières qu'ont répandues sur la géographie physique de l'Arabie, les expéditions récentes des Égyptiens. C'est aux explorateurs habiles, qui se préparent à traverser en tout sens cette péninsule, à donner, de son ancienne géographie, un tableau plus complet; j'ai dû me borner à esquisser un tracé de toutes les anciennes positions que j'ai passées en revue, mais, sans pouvoir adopter l'opinion de M. Gossellin, opinion qu'a partagée à la vérité M. le baron Silvestre de Sacy, mais à une époque déjà ancienne, en un temps où l'on savait bien peu sur l'Arabie intérieure [1]; c'est qu'en effet la mar-

1 Voyez le mémoire de M. de Sacy *sur divers événements de l'histoire des Arabes avant Mahomet*, dans le tome XLVIII des Mémoires de l'Académie des inscriptions, pag. 514. Tout le système de M. Gossellin, qu'il paraît avoir adopté, repose sur une pure hypothèse, à savoir que Carna de Strabon (peut-être Carnus de Ptolémée) est le même lieu que Karn el-Manazil, ville à deux journées de la Mecque. M. Gossellin a emprunté cette supposition à Bochart (Phaleg., tom. II, c. XXII), qui cependant ne donne son opinion que pour une conjecture. Au reste, on remarque une contradiction entre deux passages du savant mémoire. «.... On a quelque lieu de douter si Mareb ou Mariaba «est la même ville que Diodore de Sicile nomme Saba....», (p. 105); et, plus loin, « .... Je suis porté à croire que « Mareb et Saba n'ont été originairement qu'une seule et

che d'Ælius Gallus s'applique trop clairement au local, tel qu'on le connaît aujourd'hui, pour permettre d'hésiter. Il suffit de lire le lieu de *Negrán* sur la carte moderne (et il n'est pas possible de méconnaître Negranes dans Nedjrân d'aujourd'hui, نجران, pour fixer tout l'itinéraire, ou du moins la limite des marches de l'expédition romaine. En résumé, aucun géographe attentif, discutant ces marches, et se guidant par les découvertes récentes, n'admettra que les Romains se soient arrêtés à la Mecque. D'ailleurs, le général romain n'était plus qu'à deux jours du pays des aromates, de la région *myrrhifère intérieure* de Ptolémée. Or, rien n'autorise à avancer que la myrrhe et l'encens aient jamais été récoltés à deux jours de la Mecque. Je dois renvoyer ici à la discussion précédente, et seulement répéter que ni le périple d'Agatharchides, ni celui d'Arrien, n'autorisent l'explication que M. Gossellin a donnée des passages de Strabon et de Pline.

On doit bien regretter que les auteurs qui ont rapporté les expéditions romaines faites en Arabie depuis celle d'Ælius Gallus, c'est-à-dire sous Tra-

« même ville ....» Puis vient une autre explication encore, savoir : que le nom *Saba* aurait convenu plus spécialement à la ville, et Mâreb au château ou à la citadelle qu'habitait le souverain du pays.

jan, sous Marc-Aurèle, sous Sévère, sous Macrin et leurs successeurs, aient négligé d'en donner l'itinéraire. On aurait trouvé, sans doute, dans leurs récits, de quoi éclaircir cette histoire de l'Arabie anté-islamique, qui a tant exercé les savants, et qui semble destinée à rester obscure. Caius César, une fois consul (l'an 1er de l'ère chrétienne), fit la guerre aux Parthes, mais on croit qu'auparavant il avait fait une expédition dans l'Arabie heureuse. Il est certain qu'il porta les armes jusqu'à Carax sur le golfe d'Arabie (le Nain de Tillemont, Histoire des empereurs, tome Ier, page 134). Une expédition de Cornélius Palma soumit l'Arabie pétrée à Trajan en l'année 105, et une autre, de Trajan lui-même, porta les armes romaines jusque dans l'Arabie heureuse. En effet, selon Dion, il poussa jusqu'à l'Océan, ce qui ne peut s'entendre que de la mer qui baigne le côté sud de la péninsule.

Au rapport d'Arrien, un poste romain était établi à Leuce, et y percevait un droit égal au quart des marchandises qui entraient dans ce port. Cette position était peu avancée dans le pays; mais le même Arrien parle ensuite d'une ville de la côte méridionale, nommée, comme le pays même, *Arabie heureuse*, et que le commerce, dit-il, avait rendue jadis très-riche, il ajoute : « Peu avant notre temps, *César l'a rui-*

« *née*, et ce n'est plus qu'un bourg [1]. » On voit si M. Gossellin était autorisé à affirmer que les armées romaines n'ont pas dépassé les environs de la Mecque. (*Recherches sur la géographie des anciens*, p. 114 et suiv.)

L'histoire nous parle ensuite d'une expédition de Cassius en Arabie, en l'an 170, sous Marc-Aurèle. Dion ne rapporte pas quel fut le théâtre de cette guerre, qui cependant paraît avoir été considérable. Sous l'empereur Commode, on voit les Sarrasins mettre en déroute les troupes romaines. Sévère fit aussi la guerre aux Arabes, et parcourut l'Arabie heureuse; le Nain de Tillemont range l'expédition sous l'an 195; il faudrait la porter à 198, d'après Hérodien, ou à 199, d'après la chronique d'Eusèbe; Victor et Eutrope la représentent comme la première époque de la soumission des Arabes; mais, en réalité, l'Arabie ne fut jamais soumise complétement. Dix-huit ans après, il fallut encore combattre ces peuples; l'empereur Macrin, en 217, eut besoin de toute la valeur de ses troupes pour en triompher.

Aucune de ces expéditions n'a eu d'effet durable; le pays a, en quelque sorte, toujours protesté pour sa liberté, par une résistance opiniâtre. Il

1 Ἐστὶν εὐδαίμων Ἀραβία, κώμη παραθαλάσσιος..... νῦν δὲ οὐ πρὸ πολλοῦ τῶν ἡμετέρων χρόνων Καῖσαρ αὐτὴν κατεστρέψατο (Arriani.... quæ supersunt... Amstelod. 1683, p. 156.)

n'y a que l'Arabie pétrée, et une partie de la côte qui lui confine au midi, qui aient été assujetties réellement à l'administration romaine; et encore l'histoire mentionne de continuelles expéditions qui n'avaient d'autre objet que de repousser les attaques et les invasions des *Sarrasins* [1]. C'est ce qu'on a vu sous Dioclétien en 289, sous Constance en 353, sous Julien en 363, sous Valens en 373, sous Théodose II en 411 et en 421, sous Anastase en 498. Depuis, presque toujours vaincus par suite de leurs dissensions intérieures, mais jamais subjugués, ils s'allient avec les Perses; ils attaquent la Syrie, puis les rives du Nil, puis celles de l'Euphrate. Il s'en faut donc bien qu'on puisse dire que jamais l'Arabie ait, en aucun temps, subi complétement la domination étrangère.

« On doit remarquer, dit Diodore de Sicile « (liv. II, c. 1), que la nation des Arabes, ja- « louse de sa liberté, ne voulut dans aucun « temps reconnaître de chef étranger; et c'est « pour cette raison que dans la suite, ni les rois « de Perse, ni même ceux de Macédoine, mal- « gré toute leur puissance, ne purent jamais

1 Quoique le nom des *Sarrasins* ne soit pas étranger à Pline et à Ptolémée, et qu'ils aient fait parler d'eux sous Marc-Aurèle, ce n'est que sous Commode, vers l'an 191, qu'il en est question, à proprement parler, dans l'histoire (voir le Nain de Tillemont).

« parvenir à la soumettre[1]. » L'auteur répète jusqu'à trois fois que, de mémoire d'homme, les Arabes n'ont jamais été asservis (l. II, c. 48, et l. III, c. 47).

L'histoire, il est vrai, dépose des continuelles guerres civiles qui ont existé entre les peuples de l'Arabie; elles expliquent assez quelle fut la cause de leurs échecs partiels, et en même temps pourquoi la nation ne fut jamais rangée tout entière sous une même loi; mais aussi ces rivalités violentes ne les ont jamais empêchés de s'unir contre l'ennemi commun; c'est un fait qui est comme vivant sous nos yeux. On a vu encore sous les Romains (et c'est une circonstance qui s'est renouvelée de nos jours) des tribus arabes fournir des auxiliaires aux troupes de l'empire, et même à deux partis opposés. Ces troupes, disent les historiens, étaient d'une rare vaillance. Des postes romains, formés de cavalerie indigène, étaient établis sur quatre points de la province d'Arabie : c'est ce que nous apprend la

1 Traduction de M. Miot. Le récit que fait l'auteur au liv. Ier ne prouve pas que Sésostris, dans l'expédition faite du vivant de son père, ait asservi les Arabes d'une manière permanente ; il se borna à une expédition faite en courant; c'est ce qui résulte des expressions de l'historien.

Notice de l'Empire [1]. Une cohorte d'Arabes, *tertia fælix Arabum*, était campée sur la rivière d'Aphar (Saphar), près d'Aréopolis (Moab); cette cohorte était confiée à des généraux choisis et éprouvés. Il y avait encore parmi les meilleures troupes les *Equites Thamydeni*. Vingt et un postes romains, dont deux légions, étaient établis en Arabie, et comptaient 4,000 fantassins avec 1,300 cavaliers.

En résumé, les attaques des Arabes contre l'Égypte romaine n'ont pour ainsi dire jamais été interrompues; et lorsqu'au septième siècle, Amrou est venu combattre les troupes d'Héraclius, armé, il est vrai, au nom d'une religion nouvelle, il ne faisait que continuer les invasions et les attaques incessantes des Sarrazins, commencées dès la fin du second siècle. C'est en vain qu'au seizième les Ottomans ont subjugué les Arabes

1 *Notitia dignitatum utriusque imperii*, etc. (fol. 93 et suiv.)

L'Arabie septentrionale, sous Dioclétien, était gouvernée par un *dux* et par un *præses*, c'est-à-dire, un commandant militaire et un chef civil. Un seul homme pouvait cumuler ces fonctions : Justinien réunit les deux charges et institua un gouverneur unique. Sur les incursions des Sarrazins et sur les vicissitudes de l'Église chrétienne d'Arabie, voyez l'*Histoire du Bas-Empire*, par Lebeau, tom. VIII (nouvelle édition), et les notes de M. Saint-Martin, p. 44 à 68.

d'Égypte et guerroyé avec ceux de l'Yémen : le jour de la réaction semble être venu; la grande expédition des Français en a donné le signal, et le moment n'est pas éloigné, peut-être, où la nation va reprendre une existence propre et indépendante, appuyée cette fois sur les lumières de l'Occident.

§ VI. ETHNOLOGIE [1].

J'aborde un sujet presque neuf, et qui exigerait, pour être traité d'une manière satisfaisante, les développements les plus étendus, et même des recherches spéciales, faites pendant plusieurs années sur le sol de l'Arabie centrale. Certes, le moment n'est pas venu où un voyageur pourra explorer à loisir avec une entière sécurité le Mahrah, l'Hadramant, l'Oman et le Haça, comme aussi l'Yémen, l'A'syr oriental et le Nedjd; à plus forte raison est-on loin de pouvoir recueillir les observations, coordonner les faits, rapprocher les résultats. Toutefois, est-il absolument impossible de jeter, dès aujourd'hui, quelques jalons sur cette route? Je ne le pense pas. Des aperçus fondés sur les faits connus seraient-ils tout à fait sans utilité pour guider les voyageurs, et porter leur attention sur les problèmes à résoudre ? Non sans doute. Les savantes questions de Michaëlis

1 Voyez, page suivante, l'acception que je donne à ce mot.

sur l'Arabie sont un livre justement estimé; mais peut-être n'a-t-il pas dirigé les voyageurs danois vers un sujet qu'ils auraient dû étudier, sinon de préférence, du moins à l'égal des plus importants : je veux parler de la description et de la distinction, soit sous le rapport moral et social, soit sous les rapports physiques, de toutes les tribus et familles qui habitent la Péninsule. Car il ne faut pas perdre de vue, maintenant que la connaissance extérieure du globe et de ses productions a fait d'immenses progrès, que la *connaissance de l'homme* est le but final des sciences géographiques. Une carrière non moins vaste que la première est ouverte au génie des voyages; il importe, il est urgent même, pour l'avenir de l'espèce humaine et pour le besoin de l'Europe surtout, de connaître à fond le degré de civilisation de toutes les races; de savoir exactement en quoi elles diffèrent ou se rapprochent; quelle est l'analogie ou la dissemblance entre leurs régimes, leurs mœurs, leurs religions, leurs langages, leurs arts, leurs industries, leurs constitutions physiques, afin de lier entre elles et nous des rapports plus sûrs et plus avantageux. Tel est l'objet de l'*ethnologie*, ce qui est la science même de la géographie vue dans son ensemble et dans toute sa haute généralité. Bien que cette matière ainsi envisagée soit presque toute nou-

velle, nous ne pouvons trop, néanmoins, recommander les observations de cette espèce au zèle des voyageurs; eux-mêmes, ils ne peuvent donner trop de soins, déployer trop d'intelligence et d'activité, rassembler trop de matériaux, observer enfin avec une attention trop scrupuleuse, toutes les branches des études locales que je viens d'indiquer. Elles demandent, je l'avoue, des connaissances spéciales; elles exigent même deux espèces d'observateurs distincts : *les savants* qui étudient les productions du sol, les langues, la physionomie morale, l'histoire et la géographie du pays; et *les artistes* qui savent retracer par le crayon l'image des races, l'aspect de la nature physique, les monuments des arts, enfin tout ce qui est pittoresque et du ressort de l'art du dessin.

Certes on doit commencer par rendre hommage à Carsten Niebuhr qui, sans y être provoqué par ses instructions, s'est efforcé de faire connaître l'état social des Arabes partout où il a pu pénétrer, et qui a recueilli même une moisson abondante d'observations, bien que, de son temps, on ne pût pénétrer qu'à une petite distance du littoral. L'Yémen était presque ignoré avant lui : le premier, il l'a fait connaître; mais aujourd'hui, on a visité bien d'autres régions de l'Arabie, et l'on s'est mis en rapport avec les indigènes des parties intérieures de la Pénin-

sule. Un homme non moins habile peut-être, et plus versé que lui dans l'arabe, le cheykh Ibrahim (Burckhardt) a pénétré assez loin dans l'Hedjâz; il a interrogé les habitants, scruté les traditions; il a raconté les événements contemporains; il nous a introduits au milieu de scènes diverses, et nous a fait converser en quelque sorte avec une foule de figures vivantes, familiarisé comme il l'était avec la langue du pays et les divers dialectes; en un mot, il a complété Niebuhr pour l'Hedjâz.

Mon dessein n'est pas de montrer les résultats de toutes ces investigations, ni de celles de l'espagnol Aly-Bey et des autres voyageurs: cette entreprise serait au moins superflue; je me propose seulement de rechercher quels rapports ont existé, et existent entre les populations de l'Arabie, et celle de l'Égypte (ou plutôt celle des rives du Nil). Est-il nécessaire d'avertir que, dans cette étude du pays, sous le rapport physique et sous le rapport moral, je ne puis traiter qu'une partie des sujets précédemment indiqués? Les matériaux existants ne permettraient pas de les embrasser tous.

Beaucoup d'opinions ont été produites sur les sources de l'ancienne population égyptienne et sur sa destinée. Les uns l'ont regardée comme anéantie; les autres l'ont retrouvée dans les

Coptes modernes; ceux-ci l'ont considérée comme ayant son origine dans la Nigritie, ceux-là comme éthiopique pure; d'autres encore l'ont fait venir de l'Inde. Quelle opinion est plus répandue que celle qui fait descendre, par degrés, le long de la vallée du Nil, les habitants de la région supérieure du fleuve? Aucune de ces solutions ne me paraît admissible. L'opinion que j'ai embrassée, je l'ai conçue dans la Thébaïde même, et non loin des cataractes. Toutes les observations postérieures sont venues la confirmer: je l'ai moi-même produite il y a longtemps, il me reste à l'exposer avec quelque détail.

L'antique race n'est pas éteinte; les Coptes ne représentent point l'ancienne population de l'Égypte; cette population n'était point nègre; le sang éthiopien n'y est entré que pour une faible part. Enfin, selon moi, elle existe encore intacte, aux limites de l'Égypte supérieure, et elle n'est autre que la race qui peuple l'Arabie orientale et méridionale. L'Arabie a été de tout temps, et elle est encore de nos jours l'aliment de la population égyptienne.

Avant d'entrer dans les développements que cette thèse comporte, examinons la nature des deux pays et celle des climats. Il est impossible que les conditions de sol, de température et de constitution physique du pays n'aient pas

une grande influence sur les indigènes et leurs habitudes. Or, si on considère l'ensemble de la région tropicale, à l'ouest du golfe Persique, on est frappé de l'analogie existant entre les contrées qui forment ce vaste espace. Cette zone, à prendre du 10e au 30e parallèle nord, est presque homogène, et n'est interrompue que par la mer Rouge et par la vallée du Nil; ce sont, à deux exceptions près, ou des montagnes plus ou moins stériles, ou bien de purs déserts, qui en occupent la surface. En Asie ce sont les déserts sablonneux d'Ahqâf. En Afrique, ce sont, d'un côté, les rochers arides qui séparent le Nil de la mer Rouge; de l'autre, les sables du Sahara : il faut ajouter quelques parties élevées de l'Arabie, susceptibles d'être cultivées, et naturellement productrices. Dans cette immense zone, soumise à la température la plus élevée, quel est le territoire fertile par excellence, et presque le seul qui le soit ? La vallée du Nil; il n'y en a pas d'autre. Depuis le moment où il a été cultivé et est devenu riche en céréales, il a été comme le point de mire, et le rendez-vous des populations arabes. Aucun obstacle naturel ne s'opposait à leur marche. Ils trouvaient partout, sur la route, un sol conforme à celui du pays natal; le chameau asiatique trouvait aussi, à l'occident de la mer Rouge, le même terrain qu'il était habitué à fou-

ler à l'orient. Le mouvement de migration dont je parle existe encore de nos jours, il n'a peut-être jamais cessé entièrement; il n'est que la suite de celui qui a commencé à une époque immémoriale.

Physionomie, ou caractère physique.

Tout voyageur qui aura examiné attentivement le caractère de figure des fellahs à Esné, à Edfoû, à Ombou, ceux qui cultivent les champs, comme ceux qui pour les arroser élèvent les eaux du Nil à l'aide du delou; ou quiconque aura considéré les cheykhs des villages dans une très-grande partie de la haute Égypte, aura été frappé du type arabe empreint sur leur physionomie. Voici les traits qui le constituent : le visage ovale allongé; le front haut et large, découvert et un peu fuyant; le nez prononcé, droit ou un peu aquilin; le sourcil long et droit; l'œil noir, enfoncé, brillant; les pommettes saillantes; l'oreille bien faite; la bouche grande, régulière, bien formée, la lèvre légèrement bordée, le menton carré; les cheveux assez ordinairement frisés, mais non laineux; les dents blanches, égales et bien rangées; le cou fort; la peau sèche, enfin la taille médiocre et le corps souvent grêle. Or, tel est le type des Arabes de l'Hedjâz et de l'Yémen, et celui des Arabes er-

rants, qui peuplent les déserts à l'est et à l'ouest de la vallée du Nil. Tels sont les Arabes Beny-Ouâsel, comme les Aoulad-a'ly; tels sont les Djahmeh, les Bily, les A'ydy, les Terâbyn, les A'nazéh, les Haouârah; tels encore les Arabes Chaykiéh de la Nubie moyenne; il faudrait nommer presque toutes les tribus.

Si on cherche ce même type au Kaire, ou parmi les Égyptiens du pays inférieur, on trouve qu'il y est plus rare, mais non absent tout à fait. Les plus anciennes familles des ulema's et des cheykhs le portent visiblement [1].

Maintenant, ce caractère de physionomie est identique avec celui qui distinguait les anciens habitants de l'Égypte. Ces hommes (on le sait aujourd'hui) ont transmis leur histoire par le secours des arts, dans les monuments qui couvrent les bords du Nil; or, des dessins, des tableaux, des bas-reliefs, des peintures innombrables montrent les Égyptiens et les étrangers en présence. Dans les représentations de combats, de traités, de cérémonies, on distingue aisément les Égyptiens des Éthiopiens supérieurs,

1 Voir *Description des Hypogées de Thèbes*, dans mon *Recueil d'observations et de mémoires sur l'Égypte ancienne et moderne*, tom. I, p. 227, et le Mémoire du baron Larrey sur la conformation physique des Égyptiens. *Descript. de l'Égypte*, état moderne, tom. II.

des Persans, des Nègres et des autres peuples lointains. Ce type égyptien se voit encore dans les statues de ronde-bosse, qui abondent en Égypte, il est invariable; c'est surtout celui qui caractérise les momies, dans les hypogées de Thèbes, là où cet ancien peuple, non content de vouloir transmettre ses ouvrages à la postérité la plus reculée, semble avoir voulu se conserver lui-même tout entier. Or, ce caractère de physionomie est celui que j'ai signalé chez les Arabes, c'est celui que j'ai retrouvé dans les fellahs du pays supérieur; l'altération n'existe profondément que dans la basse Égypte, là où les *Roumi*, c'est-à-dire les Occidentaux, se sont établis, et ont presque fait prédominer leur race. Mais il n'y a pour ainsi dire aucune différence dans le haut de l'Égypte, pays moins fertile, où le Nil est comme encaissé par les rochers à pic: le sang n'y a pas été mêlé par l'affluence des Européens. A l'aspect des hommes du territoire d'Esné, d'Ombou, ou d'Edfoû, ou des environs de Selséléh, il semblerait (pour emprunter une image au plus célèbre des écrivains modernes) que les figures des monuments de Latopolis, d'Ombos, ou d'Apollinopolis Magna, se sont détachées des murailles, et sont descendues dans la campagne.

Que dire de ceux qui ont cru que les Coptes représentaient les anciens Égyptiens? Ces écri-

vains, apparemment, n'avaient jamais étudié le type empreint sur les monuments. Les Coptes, en effet, ont la tête large et écrasée, le front bas au lieu d'un front large et élevé, le nez assez ordinairement camus au lieu d'un nez droit ou aquilin; j'omets les autres caractères. Si l'on demande quelle est la première cause de l'altération du type égyptien chez la nation copte, c'est une question grave, compliquée, que je n'entreprendrai pas d'examiner; je dirai seulement que, comme depuis la conquête d'Amrou, cette nation est restée compacte, fidèle à son culte, et comme elle s'est toujours perpétuée dans le pays, sans perdre ni gagner beaucoup de force ou d'influence, il est probable que, dès le septième siècle, elle était telle qu'on la voit de nos jours, et qu'il faut chercher son origine dans des circonstances qui ont modifié la population égyptienne lors de l'établissement du christianisme.

L'ancienne population était-elle nègre? D'après ce qui précède, à peine devrais-je poser cette question. Il suffit de renvoyer aux peintures égyptiennes, où les artistes ont figuré si nettement les habitants de la Nigritie en présence des nationaux. Il est inconcevable qu'on ait fondé cette opinion sur l'aspect du sphinx des pyramides. J'ai fait voir ailleurs qu'on s'est mépris sur le caractère de cette figure, lui croyant le nez

épaté comme chez les Nègres, parce que, tout simplement, le nez a été rompu et a presque disparu. Qu'importerait d'ailleurs cette figure isolée, à côté des milliers de portraits que les Égyptiens nous ont laissés, peints, dessinés ou sculptés ?

J'ai dit que le sang éthiopien entrait pour quelque chose dans la population de l'Égypte; en effet, celle-ci a les lèvres bordées sensiblement et les cheveux naturellement frisés. On ne peut douter que ces caractères résultent du mélange de la race arabe caucasienne avec la race éthiopique; ce qu'il importe de remarquer, c'est que l'un et l'autre sont plus prononcés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient autrefois. Les momies présentent très-souvent des cheveux lisses et très-peu crépus : on sent aisément qu'il doit y avoir une multitude de degrés et de nuances dans l'intensité de ces modifications.

Cette observation n'est pas sans importance: il en résulte qu'aujourd'hui le mélange est plus complet qu'autrefois. On sait que les femmes de Nubie, d'Abyssinie, du Darfour, du Soudan, abondent en Égypte depuis plusieurs siècles, et y sont recherchées dans les harems des riches, même dans la classe moyenne; il n'est pas étonnant qu'aujourd'hui, surtout dans les grandes villes, le type de la population soit moins beau

qu'autrefois[1]. Combien donc est peu fondée, selon moi, l'opinion de ceux qui regardent l'antique nation égyptienne comme ayant son berceau dans la haute Éthiopie, comme étant descendue par degrés le long du Nil, et pour ainsi dire comme le Nil lui-même, *à mesure que les alluvions prolongèrent son cours!* Idée spéculative et purement théorique, repoussée par tous les faits naturels !

J'aurais dû encore, peut-être, citer l'opinion qui donnait à la race d'Égypte une origine chinoise; sous le rapport physique, elle ne s'appuyait que sur une observation douteuse : on avait cru remarquer comme trait dominant, dans

1 Aujourd'hui qu'il importe tant de repeupler l'Égypte, on devrait le faire à l'aide des tribus arabes de l'est et de l'ouest, et surtout de l'Yémen et de l'Hedjâz; c'est surtout la puissante tribu des A'nazeh et celle des Aoulâd-Aly qu'il faudrait fixer sur les rives du Nil, en leur faisant de larges concessions en territoire et en franchises de toute espèce. Qu'on n'objecte pas l'humeur belliqueuse et oisive des Bédouins. L'Égypte présente mille exemples de guerriers arabes devenus cultivateurs, et même les plus industrieux de tous. Voyez mes *Observations sur les Arabes de l'Égypte moyenne*, 1809, et le *Coup d'œil impartial sur l'état présent de l'Égypte, comparé à sa situation antérieure*, 1836. Voyez aussi mon *Mémoire sur la population de l'Égypte*, et la *Descr. du Kaire*, dans le *Recueil d'Observations*, etc., tom. IV, p. 127, et tom. VI, p. 1 et 63.

les antiques figures égyptiennes, les yeux montants et relevés. Ce caractère, fût-il aussi constant qu'il l'est peu, tous les ethnographes s'accordent à le regarder comme insignifiant. Par une autre raison, je ne dirai rien de la nation juive, quoiqu'on ne puisse révoquer en doute son origine arabe; les rapports entre elle et l'Égypte soulèvent des questions trop complexes pour s'en occuper.

Il est une remarque que j'ai faite, et que tout le monde a pu faire il y a longtemps, mais qui acquiert une nouvelle valeur par les découvertes récentes. Quand on examine les peintures de batailles qui couvrent les tombeaux des rois et d'autres hypogées, on remarque que les Égyptiens y sont distingués, par une teinte rouge, de tous les autres peuples figurés dans ces compositions. Ce ne peut être sans motif qu'ils se sont caractérisés eux-mêmes par cette couleur. Or, le mot *Hemiar*, qui se rapporte à la partie sud de la Péninsule, a le sens de *rouge* dans l'ancien dialecte des Arabes, selon M. Fresnel, comme *ahmar*, dans l'arabe actuel. On sait aussi que ce mot *hemiar* est le nom d'un des premiers rois de l'antique dynastie qui a régné sur l'Yémen, et qu'il est l'origine du nom des *Homérites*. Cet accord ne peut être tout à fait fortuit : il me semble indiquer que l'Arabie méridionale a été, plus

spécialement que l'Hedjâz et le pays du centre, le berceau et la souche de la race égyptienne.

Je terminerai ce qui regarde la constitution physique de la population égyptienne par quelques mots sur une collection de portraits que j'ai formée, d'après les jeunes Égyptiens transplantés à Paris en 1816, au nombre de cent sept [1], pour y être instruits, sous ma direction, dans les sciences et les arts. Je ne dirai rien des Arméniens, des Géorgiens, des Circassiens, des Osmanlis, et autres, qui ont fait partie de la première mission, et qui portent naturellement tous les caractères de la race caucasienne; mais je m'attacherai aux sujets arabes, choisis par le gouvernement égyptien dans la classe des fel-

1 Il faudrait y joindre six Éthiopiens des rives du Bahr-el-Abyad, du Kourdfân, et autres contrées reculées, enfants qui m'ont été confiés par mon estimable ami, le chevalier Drovetti, alors consul général en Égypte, à qui la France et la civilisation doivent tant de reconnaissance pour les éminents services qu'il leur a rendus. Les facultés de ces jeunes gens se sont trouvées inférieures à celles des Égyptiens d'une manière notable, c'est ce que je ne puis dissimuler : mais il est d'autres exemples, comme celles d'un certain Aly, Abyssin, adopté par le docteur Clot-Bey, et qui avait fait des progrès aussi rapides que les Égyptiens. J'en espère autant aujourd'hui du jeune Ouarè, Galla, natif du pays de Limmou situé par le 6e degré de latitude nord. Les portraits et bustes de ces Orientaux seront reproduits par la lithographie.

lahs, celle des marchands et artisans, enfin celle des cheykhs et ulema's, nés dans la basse Égypte, ou au Kaire, ou dans les parties inférieures du Sa'yd.

Bien que ces localités ne soient pas celles où l'ancienne race s'est le mieux conservée, cependant j'ai trouvé dans la *colonie égyptienne* un bon nombre d'individus dont la tête est parfaitement conforme au type ancien : visage ovale allongé, front spacieux, crâne volumineux, bouche grande et bien formée, les pommettes saillantes, le trait du nez régulier et bien prononcé, le menton carré.

Il est plusieurs de ces têtes qu'il suffirait de coiffer, ou d'habiller à la manière antique, et de mêler ensuite aux figures des bas-reliefs ou des peintures de Thèbes, pour qu'il fût impossible de les discerner[1]. C'est le motif qui m'a engagé à recueillir cette suite de portraits d'après nature, et même des bustes moulés sur le vivant. Un de ces jeunes gens est né au Kaire, de mère égyptienne et de père turc; on le distingue aisément au milieu de ses compagnons. Quant à l'aptitude, et aux facultés morales et intellectuelles de ces jeunes gens, ce n'est pas le lieu d'en traiter; qu'il me suffise de dire ici qu'ils ont déployé pour la plupart

1 Voy. *Recueil d'Observations*, etc., tom. I, p. 303 et suiv.

des facultés remarquables [1]. Au reste, je vais exposer généralement les traits de la physionomie morale des indigènes, sans oublier les défauts qui déparent leurs qualités.

Caractère moral.

De l'examen du caractère physique de la race égyptienne, je passe à l'étude du caractère moral qui la distingue; on y trouvera de nouveaux indices confirmant son origine. Si j'ose tenter cette recherche, ce n'est pas sans avoir longtemps approfondi le sujet, sans avoir multiplié les moyens de rapprochement. Citerai-je les circonstances favorables où je me suis trouvé et que j'ai pu mettre à profit, en me livrant à des études assidues et comparatives, qui remontent à plus de quarante

1 Aujourd'hui, plusieurs occupent des fonctions éminentes: deux ont présidé le conseil d'État ou grand divan du Kaire; deux ont été ou sont ministres de l'instruction publique et de la marine; trois, membres du conseil d'État; plusieurs, chargés des travaux publics, employés à l'école d'artillerie, aux ponts et chaussées, etc.; d'autres professeurs ou répétiteurs des sciences mathématiques, de géométrie, d'arts chimiques, des sciences médicales, d'agriculture, de géographie et d'histoire; d'autres, directeurs de manufactures, professeurs de dessin, graveurs, lithographes; un grand nombre officiers dans les armées, des capitaines de vaisseau, des ingénieurs, etc., sans parler des artisans et industriels. (Voyez Journal Asiatique, 1828, et diverses notices).

années? Je le crois superflu. Dès le moment où j'ai pu observer, sur les lieux, la nature morale des Égyptiens modernes, en apparence si dégénérés de leurs ancêtres, je l'ai fait; j'ai trouvé qu'on rabaissait cette nature, qu'on la calomniait. Un examen attentif m'a convaincu de leur aptitude intellectuelle, comme de leur dextérité dans les arts; et alors, tous les défauts qui gâtent ces dons naturels, je les ai regardés comme les fruits amers de la servitude; cette dégradation, quoique déjà vieille de bien des siècles, je l'ai envisagée comme un accident passager, comme un effet qui devait cesser avec sa cause. L'invasion d'un peuple civilisé devait être le signal du réveil de l'Égypte, c'était le choc électrique qui devait précéder sa transformation: le temps l'a opérée et développée.

Mais ce mouvement n'aurait pu s'exercer sur une masse inerte et inintelligente, si le vieux sang national eût totalement disparu, si les usurpations successives, qui se sont succédé pendant plus de vingt siècles, avaient en effet peuplé le pays d'hommes tout à fait nouveaux et sans analogie avec le passé. Ce n'est pas ce qui est arrivé: l'expédition française de la fin du dix-huitième siècle a rencontré sur les rives du Nil les restes du peuple qui éleva les monuments de Thèbes et creusa les hypogées.

Procédons comme nous avons fait pour le caractère physique des habitants, et cherchons quels sont les traits principaux de la physionomie morale des Égyptiens et des Arabes. L'intelligence, la facilité, la mémoire, l'esprit ouvert, beaucoup d'imagination, et ce désir de connaître qui tient à une curiosité native, c'est ce que j'ai observé constamment chez plusieurs centaines d'Égyptiens, pris au hasard dans la classe des fellahs cultivateurs ou artisans, et soumis à nos méthodes d'enseignement. Ils ont un penchant à l'observation en même temps que de la sagacité, du goût pour les sciences physiques, telles que l'histoire naturelle et la chimie, et en général pour l'étude des phénomènes naturels. On remarque aujourd'hui que, parmi les sciences mathématiques, ils affectionnent la géométrie, dont ils ont besoin dans les arts de construction surtout depuis le progrès des études, mais qui leur a toujours été familière. Ils ont encore une habileté particulière pour l'imitation, et c'est ce qui explique leur dextérité et leur adresse à imiter les ouvrages des étrangers. Quant au caractère, le trait principal est une sorte de gravité apparente, qui dissimule faiblement l'ardeur de l'imagination orientale.

Toutes ces qualités ne sont-elles pas celles que nous admettons chez les anciens Égyptiens, quand

nous recherchons quelle est la puissance morale qui leur a fait produire de si grands ouvrages, et que supposent en effet les progrès qu'ils ont faits, le degré auquel ils sont parvenus? Malheureusement plusieurs défauts déparent ces qualités naturelles; la légèreté, la vanité, la mobilité ont succédé à la gravité, à la fixité proverbiales de leurs ancêtres, on peut dire aussi à leur modestie, puisque, avec tant d'admirables monuments d'architecture, d'ouvrages de sculpture, d'inventions de chimie et de mécanique, les noms de leurs auteurs n'ont pas passé à la postérité. Ces défauts amènent avec eux une humeur capricieuse, la paresse ou l'apathie, un esprit enclin à la jalousie, le défaut d'ordre, de suite et de constance; par suite même, l'oubli du bienfait. Ce n'est pas par là qu'ils ressemblent à leurs aïeux, qui avaient élevé une sorte de temple à la reconnaissance. Ne faut-il pas voir là encore une preuve de la proportion croissante du sang éthiopien? Qui ne sait que l'inconstance, le caprice et la légèreté caractérisent la race africaine?

Ce n'est pas d'aujourd'hui toutefois que les Égyptiens passent pour avoir l'humeur difficile : dès le haut empire, ils montraient un esprit remuant, ils refusaient l'impôt, se révoltaient souvent, et bravaient les supplices par opiniâtreté. Toutefois ils sont meilleurs que du temps d'Adrien; et aujourd'hui, surtout, les Ara-

bes d'Égypte développent des qualités nouvelles, la patience, la fermeté, le courage, l'abnégation, qui, jointes à toutes les autres, en feront un jour le premier peuple de l'Orient, le modèle et l'instituteur des autres nations, sans craindre aucun parallèle avec les Persans ni les Indiens, encore moins avec les Chinois, les Tartares ou les Japonais. S'il fallait ajouter quelque témoignage à tous ceux que nous possédons, je citerais ici celui d'un ingénieur français qui a aujourd'hui sous ses ordres une légion d'ouvriers égyptiens; voici quelques-unes de ses expressions : « Je n'ai vu nulle part un « peuple plus soumis, plus résigné, plus intelli« gent, plus actif, que le peuple arabe; avec de tels « hommes et une tête intelligente, on peut ar« river aux plus grandes choses; pour cela il « faut absolument la paix et la stabilité du gou« vernement, deux choses qui n'existent pas. »

Quel que soit l'effet de l'action de la civilisation européenne, je ne pense pas cependant que, s'exerçant sur une population mal préparée, elle eût pu produire un effet subit et pour ainsi dire miraculeux. Il en a été de même à l'apparition de l'islamisme; ce n'est nullement l'institution de Mahomet, et la révolution religieuse qu'il a consommée, qui ont conduit les Arabes aux progrès qu'on a vus depuis sur les bords de l'Euphrate et du Nil, ou bien à Grenade et en Sicile. C'est la paix et la puissance politique qui ont

permis aux qualités natives de la race arabe de se produire par de nouvelles œuvres d'intelligence et de savoir. Après la domination des Perses, des Grecs et des Romains, il n'était resté d'elle, en quelque sorte, que ses anciens ouvrages sur les bords du Nil : le califat l'a ressuscitée elle-même.

Après tant de maux essuyés sous le joug tartare et le cimeterre turc, elle se relève une nouvelle fois, sous l'influence des lumières de l'Europe; mais c'est toujours sur le même fond que le temps travaille. La progression naturelle des choses semble aujourd'hui conduire la nation à une destinée inconnue, qui, peut-être, sera aussi brillante qu'à l'époque première.

Qu'on n'objecte pas les difficultés que la religion oppose à ce progrès. Toutes les conditions sont changées aujourd'hui pour les Arabes, comme pour les peuples même de l'Europe avec lesquels ils sont en contact; partout, la tolérance a succédé au fanatisme; chez les Arabes comme chez les Turcs, le frein de la religion est relâché. La croix et le croissant ont déposé leurs vieux ressentiments, et l'ardeur de convertir par la parole, ou par les armes, a fait place à des communications d'une tout autre nature : le commerce et les sciences, voilà les armes des nouveaux croisés, des missionnaires de la civilisation. Les preuves de ce que j'avance sont si mul-

tipliées et si diverses, que je crois aussi superflu que difficile de les citer toutes. Les Arabes d'Égypte élèvent des tombeaux aux chrétiens, et, en Europe, les chrétiens aux mahométans; la tolérance du saint-siége même, et les marques récentes de sa bienveillance pour les musulmans, suffiraient à une démonstration complète.

Degré de civilisation.

Revenons au tableau de l'Arabie ancienne, pour montrer de plus en plus les rapports étroits qui lient ce pays avec l'Égypte et les rives du Nil [1]. Je ne veux pas traiter ici de ce qui regarde les invasions et la domination des pasteurs en Égypte : cette question historique est trop vaste pour être touchée légèrement; mais il n'est guère possible de ne pas y reconnaître une nouvelle preuve de l'action continue que les diverses familles de la nation arabe ont exercée sur leurs voisins. L'Égypte a commencé par être peuplée par des colons arabes, pasteurs et chasseurs, qui, bientôt fixés par l'abondance et la fertilité du sol, ont embrassé l'agriculture. Mais une fois la vallée remplie, l'état constitué, la population suffisante pour balancer la production par la

1 Ludolf a déjà exprimé l'opinion que la population abyssinienne était originaire de l'Arabie.

consommation, des bornes ont dû être posées aux immigrations des tribus errantes, guerriers ou pasteurs. Que leurs invasions aient réussi une ou plusieurs fois à renverser les obstacles, c'est un fait qui ne peut être nié raisonnablement et qui est conforme à la nature des choses. Seulement, il est permis de douter que les pasteurs aient détruit tous les monuments de la Thébaïde, qu'ils les aient abattus de fond en comble, et qu'ils aient fait table rase dans toute l'Égypte. Cette entreprise, pour l'argent et pour le temps qu'il eût fallu y dépenser, eût été un travail presque aussi colossal que l'érection des statues, la construction des édifices, des temples et des palais de l'Égypte. Il me semble que les dévastations commises par les pasteurs ont été prodigieusement exagérées, et qu'on est tombé à cet égard dans un excès de crédulité.

En revanche, on est tombé dans un excès de scepticisme en déniant aux anciens Arabes tout progrès dans la civilisation. On peut dire qu'à toutes les époques de son histoire, la nation a donné des signes de son aptitude : ceux qui, en dernier lieu, en ont douté, et qui ont voulu à toute force la faire considérer comme ayant été barbare de tout temps, ont donné une preuve d'ignorance autant que de déraison. Les hommes qui, aujourd'hui, sur les rives du Nil, se livrent

avec succès à la pratique de tous les arts, qui traduisent des livres de sciences, qui font ou suivent des cours d'histoire, de géographie, de mathématiques, qui élèvent des monuments, construisent des bassins, creusent des canaux, exploitent les mines et les carrières, dirigent des établissements d'agriculture et des ateliers de chimie, sont de la même espèce que ceux qui, au onzième siècle, donnaient des leçons de civilisation en Sicile, à Naples, en Espagne [1]; pendant que les sciences et les lettres, encore par leurs soins, florissaient aux rives du Nil, du Tigre et de l'Euphrate. Pourquoi donc rejeter les témoignages des historiens grecs, latins et arabes, quand ils nous affirment que l'Arabie méridionale a possédé des monuments, des arts avancés, une longue suite de rois, et un état prospère?

On a argué d'un passage du Coran pour prouver l'ignorance grossière des Arabes. Mahomet, sans doute, avait raison en adressant le reproche d'ignorance à la région du nord; mais il ne s'appliquait point à l'Yémen.

1 On sait que, dès le XI[e] siècle, la civilisation et les sciences des Arabes étaient accueillies en Sicile par le roi Roger, que ses monnaies étaient frappées avec des légendes arabes, que cette langue servait, comme le latin, à la rédaction des actes; des architectes mahométans étaient même employés pour la construction des églises.

Le même esprit de scepticisme s'est montré à l'occasion d'une inscription du second siècle de l'ère chrétienne, publiée en 1773 [1]; elle fait mention d'un certain *M. Ulpius Castoras*, écrivain ou copiste pour la langue arabe, *librarius arabicus*. Quoi qu'on ait pu dire, elle prouve qu'il y avait au milieu du second siècle, et par conséquent bien avant, des livres arabes, et que les Romains avaient des hommes chargés de rédiger ou de copier des textes écrits en cette langue. Il est vrai que certains écrivains arabes qui nous font connaître les événements de l'Arabie anté-islamique et les dynasties des anciens rois, parlent fort peu du degré de civilisation des époques reculées, et ne disent presque rien de ces richesses des arts dont Ératosthène et Agatharchide, Pline et Arrien, Strabon et Diodore, font un brillant tableau. Les ouvrages de ces écrivains ne nous entretiennent que des luttes et des guerres civiles allumées entre les tribus du nord et du midi, des succès ou des revers des Tobbas, des chants de guerre, ou bien ils nous font la peinture des mœurs patriarcales : pourquoi ces traditions si minutieuses sont-elles muettes sur l'état social antique, sur les monuments des arts, sur ces ouvrages remarquables

1 *Nova acta cruditorum*, pour 1773.

qu'avaient élevés les rois? L'Edricy parle bien des anciens palais; mais où sont ces détails des auteurs grecs sur la beauté des ameublements, la prodigalité des mosaïques, sur les incrustations des murailles, où les gemmes et l'ivoire étaient mêlés artistement aux métaux précieux, sur les tapisseries éclatantes qui recouvraient le sol des maisons des riches?

Toutes ces merveilles du luxe existaient cependant chez les anciens Arabes, comme chez les Phrygiens, les Babyloniens et les Perses, comme chez les Indiens et les Égyptiens. C'est un fait attesté par l'histoire, et l'on ne pourrait tirer une objection du silence des écrivains arabes. En effet, leurs écrits ne sont autre chose que les *annales des tribus*, uniquement destinées à peindre les faits d'armes des ancêtres, à retracer de glorieux souvenirs, à exciter une émulation belliqueuse. Ces récits sont entremêlés de chants de guerre et de traits poétiques; tout y semble fait pour exalter l'imagination; en un mot, c'est de la poésie plus que de l'histoire, et il ne faut pas y chercher de froides descriptions, ni le tableau des mœurs et de la société civile.

La question principale qui nous occupe, celle des rapports entre l'Égypte ancienne et l'antique Arabie, est éclaircie par ces passages de Stra-

bon et de Diodore de Sicile, où l'on voit que l'Arabie renfermait des temples élevés aux dieux égyptiens. Ces temples n'ont pas été découverts encore par les voyageurs, mais à peine a-t-on pénétré jusqu'à présent, à une faible distance dans l'intérieur de la Péninsule. D'un autre côté, les derniers explorateurs ont déjà reconnu des *hypogées* à la manière égyptienne, monuments souterrains dont les auteurs ont aussi parlé. Quand ceux-ci assurent que les Arabes observaient, pour la construction de leurs maisons et pour la charpente, les mêmes règles que les Égyptiens, on ne peut pas se défendre d'être frappé d'une telle analogie. C'est sans doute le palmier-dattier, arbre commun aux deux contrées, qui servait aux maisons vulgaires, et le *sount* ou acacia, qui est dans le même cas, que l'on employait dans les palais. Comme tout le monde sait les nombreux usages du dattier dans les arts, il est bien superflu de rechercher tous les usages économiques qui, par suite de cette communauté de production, devaient être communs aux deux pays.

Les auteurs mentionnent des stèles antiques trouvées à Tylos (l'île Bahrein d'aujourd'hui); elles étaient écrites en caractères inconnus[1]; c'est encore là un pur usage égyptien.

1 Voy. ci-dessus pag. 391.

« Les professions, dit Strabon, ne changent « point dans les familles, mais chacun garde celle « qu'il a reçue de son père [1]. » Tout le monde sait que cet usage était observé en Égypte. Mais il est une opinion attribuée aux Arabes par Strabon, et qui répugne tellement aux mœurs égyptiennes, qu'il est impossible de l'admettre ou bien difficile de l'expliquer. « Les morts, dit Stra-« bon, ne sont à leurs yeux autre chose que du « fumier. » Tout ce qu'on peut imaginer est qu'il s'agit de quelque tribu ou peuplade particulière.

Un autre point également étrange est le passage relatif à l'absence ou à l'extrême rareté des chevaux en Arabie. De tout temps, les Arabes ont été célèbres par les incursions de leurs cavaliers; les chevaux arabes sont la race la plus ancienne, la plus noble et la plus généreuse qu'on connaisse : de temps immémorial, cette race a peuplé les rives du Nil. Aujourd'hui encore, les chevaux des Arabes chaykyéh, établis sur le haut Nil, entre Barbar et Dongolah, sont recherchés comme les plus excellents du monde [2].

Religion.

J'ajouterai peu de chose à ce que j'ai dit plus haut de la religion des Arabes (§ 3). Pendant

1 Strabon, l. XVI, p. 783.

2 Voy. la *Nubie* de Burckhardt.

une suite de siècles inconnus, le sabéisme a été la religion dominante. Le culte seul du soleil et des astres eût peut-être été celui de l'Égypte, si, à leur arrivée dans la vallée du Nil, les Arabes n'avaient été frappés d'un phénomène terrestre, aussi régulier que la marche annuelle du soleil, d'ailleurs parfaitement en rapport avec le cours même de cet astre. A la vue du *Nil* qui commence à s'élever au moment où le soleil est à son apogée, puis s'accroît, déborde et décroît chaque année avec tant d'uniformité; à la vue de Syrius dont le lever héliaque annonçait avec précision ce phénomène imposant et tout-puissant pour la vie de l'Égypte, ils ont dû envisager le sabéisme sous un nouvel aspect, et y introduire un élément nouveau. Alors le dieu Nil s'est identifié avec le dieu Soleil, et Osiris est devenu le symbole commun des deux pouvoirs protecteurs et régulateurs de l'Égypte. Ce n'est pas ici le lieu de développer cette conjecture, qu'il m'est à peine permis de toucher légèrement; mon but est seulement d'indiquer qu'en prenant une nouvelle forme, le culte des Arabes n'a fait qu'étendre son principe. Plus tard, une idée religieuse plus élevée, à la portée seulement des hautes intelligences, est née presqu'à la fois en Chaldée, en Arabie et sur les bords du Nil, et bientôt la philosophie s'en est emparée; elle est

l'origine du judaïsme; la croyance à l'unité de l'essence divine est peut-être une des plus anciennes [1]. Les Juifs, dépositaires de ce dogme, n'ont différé des sectateurs du sabéisme et des philosophes égyptiens, qu'en ce qu'ils l'ont proclamé très-haut, au lieu de le conserver dans les arcanes des temples [2]. C'est ce qui fait que leur nation est bientôt sortie de l'obscurité. Dès avant Auguste, les Juifs attirent les regards des Romains, et bientôt nous les voyons faire partie de leurs expéditions dans l'Arabie intérieure. Rien ne prouve toutefois que leur culte ait jeté des racines dans le pays; les sectaires Caraïtes, Bédouins juifs et guerriers redoutables, qui parcourent encore aujourd'hui les parties centrales et le nord du Nedjd, donnent

1 Les sectateurs du sabéisme croyaient, en secret, à un Dieu unique, esprit et âme de l'univers, auquel étaient soumis les astres, comme autant de dieux subalternes. Les étoiles fixes n'étaient à leurs yeux que des divinités inférieures, le soleil et la lune, des dieux supérieurs, adorés seulement comme médiateurs auprès du Dieu suprême; c'est pourquoi ils leur élevaient des statues et observaient assidûment le cours des astres. Ces hommes avaient un grand respect pour les aïeux et ils honoraient l'agriculture. Le sabéisme a passé de l'Arabie et de la Chaldée en Égypte : au temps de Mahomet il était encore en vigueur, et aujourd'hui même il n'est pas éteint tout à fait.

2 Strabon, l. xvi, p. 760.

la mesure des progrès qu'a pu faire le culte des Hébreux dans la Péninsule. Il en a été un peu autrement du christianisme[1]; des églises ont été fondées jusqu'aux extrémités de l'Arabie; à celles dont j'ai parlé plus haut, il faut ajouter celle de Nagara ou Nadjrân; il y en avait même une à Socotora. Les Arabes de Nadjrân se convertirent avant le commencement du sixième siècle.

Le christianisme a fait plus de progrès en Égypte; là, il n'était pas aussi retardé dans ses développements par le caractère difficile et remuant des Arabes : en venant s'établir aux rives du Nil, ceux-ci ont toujours, en quelque sorte, laissé dans la mer Rouge une partie de l'humeur fière et indomptable qui caractérise leur race.

Puis est venu du Hedjâz le mahométisme, qui a étendu sa domination sur tant de contrées, en commençant d'abord par l'Égypte: nouvel exemple de l'influence de l'Arabie sur ses destinées, de la part qu'elle a prise à tout ce qui a modifié ce pays profondément. Jamais elles ne sont restées étrangères l'une à l'autre: première colonisation, fondements religieux, invasions des pasteurs, incursions sous les Romains, fixation des tribus errantes sur le sol de la vallée, enfin,

1 Voy. *Oriens Christianus*, tom. II. Sous l'empereur Anastase, ils avaient un évêque; voir ci-dessus, pag. 352.

au septième siècle, irruption d'une population immense, apportant avec elle un dogme nouveau et changeant de face, en peu d'instants, les rives du Nil moyen et inférieur. Ce peu de mots suffit à montrer que, sous le point de vue de la religion, l'Égypte et l'Arabie sont restées dans la même condition d'analogie que sous tous les autres rapports.

Langage.

Trouverons-nous la même analogie dans le langage des deux pays? Il faut avouer que cette question, dans l'état actuel des connaissances, ne peut pas encore être résolue. On paraît admettre aujourd'hui que le langage des anciens Égyptiens n'était pas autre chose que celui dont les Coptes ont longtemps fait usage; toutefois on n'a pas déterminé encore les origines de la langue copte elle-même. Est-elle une langue mère? ou existe-t-il une souche commune d'où elle soit sortie, en même temps que la langue amharique et les autres dialectes éthiopiens? D'un autre côté, elle renferme des racines qui sont communes à l'arabe moderne, c'est-à-dire l'arabe de Mahomet. Enfin, on vient à peine de découvrir les vestiges de l'ancien arabe de l'Yémen, de l'arabe hémyarite, dont la recherche avait depuis longtemps occupé en vain les orientalistes. Voilà donc au

moins quatre langues qu'il faudrait pouvoir comparer ensemble, avant de prononcer sur cette face de la question ethnologique. Niebuhr en sentait l'importance; mais il n'avait pu faire autre chose que de rapporter, sur la foi des gens du pays, qu'il existait dans l'intérieur de l'Arabie des monuments couverts d'anciens caractères. Aujourd'hui on possède des échantillons d'une antique écriture, supposée être l'ancien hémyarite; on les doit à deux voyageurs anglais, MM. Wellsted et Cruttenden. L'examen de ces caractères, leur forme, la ponctuation à chaque mot, le nombre des figures dont ils se composent, la qualité syllabique de ces caractères, tout me semble annoncer une grande analogie avec les signes de l'éthiopien : mais que de difficultés à résoudre, avant de former son opinion! Une douzaine de signes, il est vrai, se rapportent assez bien à l'amharique; mais que faut-il penser des autres? En second lieu, ce caractère ne peut-il pas avoir été employé à écrire une langue étrangère? En troisième lieu, les inscriptions trouvées dans le Mahrah, l'Oman et l'Hadramaut, ne seraient-elles pas de purs monuments des Éthiopiens, du temps de la conquête, et de la main des conquérants? Ce qu'il y aurait de plus démonstratif dans cette question, serait de retrouver encore vivant l'ancien dialecte de l'Arabie australe; c'est à quoi s'est attaché M. Fulgence

Fresnel, qui vient de nous donner un essai sur le dialecte qu'il nomme *ehkili*, encore parlé par des gens nés dans le pays, gens qu'il a rencontrés à Djeddah. C'est à lui qu'il appartient de recueillir tous les faits de cette ancienne langue, de les rapprocher ensemble et de les comparer aux langues sémitiques. Peut-être le résultat d'un tel examen apportera-t-il un argument de plus dans la question des sources de la population égyptienne; mais quand ce point resterait obscur, les faits et les raisonnements que nous venons d'accumuler ne perdraient rien de leur force, et la conclusion qui en ressort conserverait toute sa valeur.

Suivant Macrisi, l'ancienne écriture hémyarite, appelée aussi *mousnad*, était composée de lettres isolées ou détachées : telles sont celles des inscriptions trouvées nouvellement; mais, selon Ebn-Khilcan, les caractères de cette écriture étaient liés ensemble; opinion qui paraît d'abord tout à fait contraire au témoignage de Macrisi. M. de Sacy les a conciliées par une conjecture ingénieuse: les caractères hémyarites étaient peut-être, suivant lui, des groupes syllabiques comme dans l'éthiopien; tous détachés, mais ayant tous aussi le signe de la voyelle lié avec celui de l'articulation. Il semblerait que cette explication se trouve confirmée par les découvertes récentes

des voyageurs; mais il restera toujours à savoir si les inscriptions découvertes ne seraient pas de simples monuments de l'occupation des Éthiopiens [1]. Quant à admettre avec le savant auteur que les lettres éthiopiennes elles-mêmes seraient une importation des Coptes en Abyssinie, que l'écriture serait très-nouvelle en Éthiopie, et même postérieure à l'introduction du christianisme, c'est une opinion qui appartient à une époque où l'on croyait l'écriture d'invention récente dans l'ancien monde : ce temps est passé [2].

Objections, Conclusion.

Après toutes les analogies que nous venons de rassembler, sous les divers points de vue de la civilisation comparée en Égypte et en Arabie : le caractère physique et moral, les monuments et les arts, la religion, la langue et l'écriture, il y aurait encore à examiner les diverses connaissances que les Arabes ont possédées et pratiquées, ce qu'ils ont fait pour la navigation et le commerce, pour les voyages d'exploration, pour l'industrie ou l'agriculture; mais ce sujet

1 Voyez Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tom. L, année 1808, pag. 247 et suiv.

2 William Jones, persuadé que les Arabes tirent leur origine de l'Inde, croyait l'ancienne écriture arabe semblable au caractère Nagari, mais il n'apportait à l'appui aucun monument concluant.

est trop étendu et sort du cercle que je me suis tracé. Assez d'indices, de faits et d'arguments me paraissent avoir été réunis dans les pages qui précèdent, pour rendre probable l'origine que j'attribue à la population égyptienne. L'affinité qui a existé, et existera toujours entre les deux pays, suffirait pour en établir l'extrême vraisemblance. La population moderne de l'Égypte a la même source que l'ancienne; la diversité qu'on y remarque tient à celle de l'Arabie elle-même, c'est-à-dire, à la différence des climats et des lieux, à celle des tribus de l'Hedjâz, du Nedjd et de l'Yémen. L'action de celles-ci s'est fait sentir continuellement, sur le haut du Nil comme sur le Nil inférieur, sur l'Éthiopie comme sur l'Égypte, et la réaction de ces deux contrées sur l'Arabie n'a pas cessé davantage.

Peut-être aurait-il été nécessaire de résoudre complétement une objection qui s'est déjà présentée. Si les Coptes ne sont pas le reste des anciens Égyptiens, comment expliquer la transmission de la langue de ceux-ci à ceux-là, et à ceux-là seuls? et comment les Arabes n'en ont-ils, eux-mêmes, conservé aucun vestige?

Assurément, parmi les caractères ethnologiques, le langage est un des plus importants, et la filiation se prouve assez bien par le fait de sa conservation : toutefois, ce caractère seul ne suffit pas. Une langue ne peut-elle pas être imposée

par la force? ou bien encore, adoptée volontairement comme instrument de civilisation? Les Coptes ont depuis longtemps cessé de parler la langue qui porte leur nom; mais avant l'époque où ils en ont perdu l'usage, est-il certain que leur race la parlât de tout temps? Enfin, peut-on nier que la langue arabe renferme des mots égyptiens?

Je n'entrerai dans aucun rapprochement étymologique entre les mots de l'ancien égyptien transmis par les auteurs grecs ou latins et les mots correspondants en arabe. Rossi, dans son dictionnaire étymologique, a peut-être abusé de la ressemblance qu'ils présentent; toutefois, en rejetant ce qu'il a produit de hasardé, on ne peut contester toute analogie entre les deux langues; soit que l'arabe moderne ait fait des emprunts à l'ancien égyptien, soit que celui-ci ait l'ancien arabe pour origine première, ce qu'on doit se garder d'avancer. Or, ce n'est pas l'Égypte bien certainement qui a peuplé l'Arabie, et la langue de cette dernière contrée doit être bien ancienne, à en juger par l'invariabilité du dialecte actuel, qui s'est conservé intact depuis Mahomet jusqu'à nos jours, c'est-à-dire pendant plus de douze siècles. Il faut l'avouer, une telle question philologique n'est pas du ressort d'un mémoire de géographie : je me borne à poser la difficulté, laissant la résolution à la sagacité des

orientalistes, et omettant les conjectures que fait naître la question.

Une autre objection peut se tirer des invasions des pasteurs. Si les Arabes sont la souche de l'Égypte, pourquoi, dira-t-on, l'ont-ils, à plusieurs reprises, attaquée, envahie, dévastée? Précédemment, une première réponse a été faite à cette objection [1]; ajoutons ici des considérations nouvelles.

Les rives du Nil inférieur, par leur richesse et leur fécondité, surtout par la constance et la douceur du climat, ont été, de tout temps, un point de mire pour la race arabe et pour la race éthiopienne. La puissance établie pouvait accepter de nouveaux colons, mais non pas la conquête au profit de familles ambitieuses. Aussi voyons-nous la force publique, postée aux frontières du nord-est et du midi, entretenue sur un pied respectable ou même exagéré [2]. Des expéditions éthiopiennes et arabes, tour à tour, ont cherché à déposséder les familles régnantes, et même en sont venues à bout momentanément; telle est l'histoire des nations de l'ancien monde et de tout le genre humain. C'est aux rives du Nil que les Arabes trouvaient abondance de céréales, de fruits, de bestiaux, en un mot, abondance de

1 Voyez ci-dessus page 422.

2 Hérod., liv. II, c. 30.

tout. Ces rapports nécessaires de besoins et d'intérêts, entre l'Arabie et la vallée du Nil, n'ont jamais cessé d'exister, et c'est pour s'asseoir au banquet de la fertile Égypte que les Arabes ont traversé de tout temps la mer Rouge, et les déserts du nord-est, comme ils le font encore de nos jours, et le feront sans doute en tout temps. Là est la principale source de la population de l'Égypte.

Ajoutons encore que les pasteurs qui envahirent l'Égypte, après la XIVe dynastie, étaient, selon Jules Africain, et aussi selon Eusèbe, des Phéniciens (c'est-à-dire des habitants des déserts voisins); plus tard ce furent des pasteurs hellènes. Les premiers s'établirent d'abord dans la préfecture séthroïte, et de là firent irruption sur Memphis [1]; certes, ces hommes-là ne venaient pas de l'Yémen, ils sortaient des déserts de Palmyre; la puissante et indomptable tribu des A'nazéh semble être le reste de ces guerriers d'où sortit la XVe dynastie de Jules Africain.

On demandera encore pourquoi les Éthiopiens ne seraient pas venus, avant les Arabes, s'établir en Égypte : il leur était si naturel de descendre tout le long de la vallée, jusqu'à son embouchure !.. Mais comment ne pas faire attention à la différence des climats ? Il y a bien plus d'ana-

1 Syncelli chronographia, p. 61, 62.

logie entre ceux d'Égypte et d'Arabie qu'entre ceux d'Égypte et d'Abyssinie (ou du Sennâr). Les personnes qui se sont laissées entraîner à cette hypothèse (et j'avoue qu'elles sont nombreuses) ont perdu de vue les pluies tropicales; elles ont oublié que la haute Éthiopie est un pays de montagnes; que la végétation y est très-différente [1]. Les Alpes d'Abyssinie sont à peine connues, et l'on sait déjà qu'elles offrent trois étages de terrasses distinctes. L'Égypte, avec ses déserts, a bien plus de rapports avec l'Yémen, l'A'syr et le Nedjd; l'Yémen et l'Égypte sont les pays les plus chauds du globe. L'Égypte est, pour ainsi parler, l'Arabie plus un beau fleuve, avec des rives chargées d'un limon fécondant, toujours renouvelé et toujours inépuisable.

Ces considérations n'empêchent pas de reconnaître que le type arabe a été modifié autrefois par le type éthiopien, quoique assez légèrement, au physique et au moral; celui-ci a changé quelque chose dans le caractère de la bouche et dans la chevelure; mais il est resté à l'autre son œil de feu, son crâne spacieux, ses pommettes saillantes et tous les autres traits de la physionomie arabe. La

[1] Voy. Mémoire sur la population de l'Égypte, dans le *Recueil d'Observations et de Mémoires sur l'Égypte ancienne et moderne*, t. IV, pag. 190.

nation a reçu aussi, du mélange avec le sang africain, une teinte de légèreté et une sorte de tendance à la paresse et à l'inaction; mais elle a gardé l'imagination orientale et toutes ses qualités natives; puis une législation sévère est venue remédier à l'apathie propre au climat.

Au septième siècle de notre ère, après de longues vicissitudes, les enfants de l'Arabie sont arrivés à Memphis comme pour retremper la population de l'Égypte, atténuée et altérée par les Africains, les Grecs et les Occidentaux. On voit la nation arabe rester toujours la même, partout susceptible de culture et de progrès, soit qu'elle se porte sur le Nil et sur l'Euphrate, soit qu'elle aille occuper l'extrémité de l'Afrique ou bien celle de l'Europe. Partout elle s'approprie et développe les éléments d'industrie ou de civilisation, de commerce ou de puissance. Dans l'origine, transplantée aux bords du Nil, elle s'abrite sous les roseaux et les palmiers; bientôt elle bâtit à l'imitation de ces maisons naturelles. Trente siècles plus tard, elle construit un autre système social, commandé par un autre élément religieux, sans cesser de cultiver les sciences et les lettres, les arts et la philosophie. De magnifiques monuments s'élèvent au Kaire, dignes de ceux de Thèbes et de Memphis. Peu après, maîtresse de l'Espagne, elle y développe les germes d'instruction, et, de là, elle donne à l'Occident plus d'un

genre de leçons. En tous lieux, elle se montre patiente et courageuse, aimant à observer, industrieuse et agricole; tantôt inventrice, tantôt habile à imiter les arts et les travaux des autres peuples. Il y a donc bien en elle un caractère de *nationalité* (pour me servir d'une expression moderne), et il est permis d'espérer dans sa destinée.

Dans les écoles nouvelles du Kaire, on voit des Arabes de l'Yémen se distinguer parmi les sujets égyptiens. Ils réussissent dans les sciences médicales, et portent dans leurs études le tact observateur. On peut dire qu'à cet agard l'assimilation est complète entre les Arabes d'Égypte et ceux de la Péninsule [1].

Ainsi, quand on considère le sujet sous tous les rapports, la question sous toutes ses faces, l'histoire dans ses phases principales, le caractère qui a présidé aux arts, aux monuments et aux travaux de toute l'antiquité égyptienne, la physionomie arabe empreinte dans l'immense quantité de figures peintes et sculptées de la Thébaïde, il est presque impossible d'hésiter à reconnaître dans l'ancienne, comme dans la moderne Égypte, la prédominance de la race

1 L'école d'accouchement, fondée par le docteur Clot-Bey, est fréquentée par des femmes d'Abyssinie qui réussissent également très-bien dans leurs études.

arabe. Avouons-le, cependant, cette opinion ne repose sur aucun passage formel des historiens grecs, chez qui nous sommes habitués à chercher des preuves; mais il est des questions où l'observation moderne pénètre plus avant que ne l'a fait l'antiquité grecque ou romaine; ce sont celles qui se rattachent à l'étude comparative et approfondie des monuments, et celles qui se rapportent aux caractères distinctifs des races humaines. L'ethnologie et l'archéologie générales ont été peu cultivées par l'antiquité; la critique est donc autorisée à prendre ailleurs la base de ses recherches, et surtout à puiser dans l'observation directe de la nature.

Je ne crains pas qu'on m'accuse d'une trop grande préoccupation en faveur de la race arabe, et qu'on me reproche de dissimuler les défauts qui la caractérisent. En effet, je ne les ai point atténués, quand j'écrivais, il y a quarante ans, en présence même des Bédouins et sous leur tente[1]. Je sais que leur caractère de rudesse native, et d'orgueil indomptable, leur penchant à la rapine, les portent souvent jusqu'à la violence et même à la férocité. J'avoue que les tribus de l'intérieur, et même les tribus résidant à une

[1] Mémoire *sur les Arabes de l'Égypte moyenne*, dans le *Recueil d'Observations et de Mémoires sur l'Égypte ancienne et moderne*, t. VI, p. 1 et suiv.

faible distance de Médine, ont des mœurs un peu sauvages, qui semblent repousser toute civilisation. Mais je sais aussi que l'état de guerre continuel de ces peuples entretient et explique cette humeur farouche. Il est une distinction à faire entre les Arabes du sud, et ceux du nord ou du centre, ceux de l'Hedjâz et même de l'A'syr. De tout temps les premiers ont été civilisés par le commerce et par l'agriculture; aussi, sont-ils, selon moi, la souche première de cette population qui a colonisé les bords du Nil, à une époque qui se perd dans la nuit des temps.

Certes, de la vraisemblance du sentiment que je viens d'exposer à la certitude mathématique, il y a loin; mais existe-t-il en problèmes d'histoire et d'ethnographie beaucoup de choses démontrées avec cette rigueur? J'en doute fort. Ici, du moins, tout est lié, tout s'enchaîne; les conditions du climat, de la conformation, du caractère, sont respectées, et cette opinion, sous le rapport du degré de probabilité, me paraît laisser loin derrière elle toutes les autres hypothèses. Elle explique le succès facile de l'armée d'Amrou, lorsque les Arabes sont venus, au septième siècle, reprendre l'Égypte sur les Romains dégénérés, triompher des chrétiens épuisés par les guerres civiles et religieuses, et soumettre une nation corrompue par le mélange des doctrines, des sectes et des pratiques les plus diverses; elle

explique comment ils ont si promptement fait adopter une religion nouvelle.

Au reste, mon sentiment semble aujourd'hui être confirmé par les aperçus de plusieurs personnes instruites et d'observateurs attentifs et érudits, tels que M. Fulgence Fresnel et M. Antoine d'Abbadie : j'ai l'espoir qu'il le sera de plus en plus par les découvertes des voyageurs.

Chez les anciens Égyptiens, il est vrai, nous remarquons de la persévérance dans les entreprises, plus que chez les Arabes modernes ; mais il y avait chez eux, un gouvernement établi, stable, ferme et régulier ; mais il y avait des lois, ils étaient plus laborieux : la société égyptienne condamnait tout homme au travail.

Si, en donnant la race arabe pour principale souche de la population égyptienne, je ne suis pas remonté au delà, et n'ai pas recherché la souche même de cette race, tout lecteur attentif aura compris que j'ai voulu ne pas étendre une question déjà bien vaste et compliquée.

En résultat, je ne puis considérer ce travail sur l'Arabie (et le lecteur certainement en jugera de même) que comme une simple étude sur un pays tout à fait digne de l'attention des voyageurs, des historiens et des publicistes de l'Europe (et aujourd'hui plus que jamais) : mon but a été d'attirer leurs regards de ce côté, ceux de la France surtout, qui n'est pas si étran-

gère à la destinée de ces pays que le prétendent des rivaux intéressés à le faire croire, ou bien des hommes qui, désertant les intérêts de notre commerce et la cause de l'honneur national, semblent oublier que notre pavillon peut se montrer partout.

En second lieu, j'ai voulu montrer qu'on avait des idées peu exactes sur la population de l'Arabie : l'A'syr seul suffirait à le prouver. On devra au gouvernement fort et intelligent de Mohammed-Aly d'avoir aplani les obstacles qui empêchaient les Européens de pénétrer facilement dans ces contrées mystérieuses, soustraites de tout temps à leurs investigations. C'est le service qu'il a déjà rendu aux voyageurs sur les bords du Nil, du Jourdain et de l'Oronte, dans les déserts de la Libye et dans les montagnes du Liban. L'Europe savante ne sera pas ingrate pour le prince qui, à force de travaux, à travers mille dangers, a ouvert un champ immense à ses explorations.

Extrait du mémoire adressé au nom de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres[1] *à MM. les Académiciens danois, p.* 247 *et* 256 *du volume des* Questions de Michaëlis. (*Amsterd.*, 1774).

« Un des points les plus curieux serait de re-

1 Voy. ci-dessus pag. 339.

« connaître la place et l'état actuel de l'ancienne « Mariaba ou Mareb, autrefois capitale des Ho« mérites et reçulée dans la contrée d'Hadhra« maout; est-ce l'ancienne Sabâ, comme M. d'An« ville l'indique dans sa carte? Sous le règne « de Dhouhabschan, vers l'an 850 avant J.-C., « il arriva une inondation qui ruina la ville « de Saba, capitale de l'Yémen, et qui sub« mergea le pays. Cette inondation fut causée « par l'écroulement des digues qui contenaient « les eaux d'un vaste réservoir destiné à l'arro« sement des terres. Il serait curieux de savoir « s'il existe quelque lac dans le lieu qui fut « inondé; ou si le pays desséché offre des rui« nes de l'ancienne Sabâ. » .....

« On ne peut trop exhorter MM. les Aca« démiciens danois à recueillir tout ce qu'ils « pourront de faits, de noms, de dates, de « synchronismes, sur l'histoire de l'ancien royau« me de l'Yémen; histoire jusqu'ici très-peu « connue, mais qui doit avoir été très-inté« ressante, puisque c'est celle d'un royaume qui « a subsisté très-longtemps, d'un royaume vaste, « guerrier, commerçant, puissant et riche; d'un « royaume enfin où les sciences et les arts ont « fleuri. Leur origine et leurs progrès chez les peu« ples sont un fond inépuisable de recherches. »

APPENDICE.

Différentes circonstances qui me forcent de clore ici ce volume, m'empêchent d'y introduire les développements que je voulais donner sur la situation de l'Égypte; cette lacune, que je laisse à regret, sera remplie, si mes forces ne trompent pas mon espoir, dans un écrit spécial sur la réforme opérée en Égypte au XIXe siècle[1]. Cette régénération, œuvre commencée, à vrai dire, il y a quarante ans, mais qui est loin d'être terminée, peut se comparer à un enfantement laborieux : il faut aussi du travail et du temps pour en tracer l'histoire.

Bien des choses ont été faites en Égypte, bien des hommes y ont joué un rôle, et peu d'individus en Europe ont été exactement informés des choses et des personnes. Ce n'est pas qu'on puisse, ou qu'on doive tout écrire; mais il n'y a qu'un petit nombre de personnes à qui il ait été donné de réunir les documents authentiques, de correspondre avec les gens en place, ou d'être en contact avec plusieurs des principaux acteurs. C'est à ceux qui ont joui de quelques-uns de ces avantages qu'il appartient de réunir les maté-

1 Différents points traités dans le présent volume y recevront les développements qui ont été annoncés.

riaux, de les mettre en ordre, et de les offrir ensuite au jugement d'un public équitable. En attendant qu'il soit possible de lui présenter un travail de cette espèce, mûri par le temps et la réflexion, nous donnerons ici quelques fragments que la place et le temps permettent d'y introduire[1].

§ I. SUR L'ÉTAT DE LA PROPRIÉTÉ EN ÉGYPTE.

La nature de la propriété en Égypte est une question obscure, ou du moins encore très-controversée aujourd'hui, presque autant qu'elle l'était avant les mémoires de l'institut d'Égypte, et ceux de M. le baron Silvestre de Sacy, publiés dans le recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il faut distinguer les temps, les gouvernements et les administrations qui se sont succédé; il faut encore distinguer les personnes : on ne l'a pas toujours fait. Si l'on n'établit pas toutes ces distinctions, on peut soutenir avec égale vraisemblance les deux thèses opposées. Ainsi, l'on pourra dire qu'il n'y avait point et qu'il n'y a point de propriété en Égypte, si l'on entend parler des cultivateurs fellahs, surtout depuis la conquête de Sélim. Ces hommes ne possèdent point, ils ne transmettent aucun titre à leurs héritiers.

On peut dire encore que la propriété a existé complétement, si l'on n'a en vue que les moultézims, et les établissements religieux qui ont conservé les biens des

1 Ce fragment et le suivant se rapportent à la *partie statistique*, les deux autres à la *partie historique* de cet ouvrage.

dotations pieuses. Les biens de ces derniers sont transmis encore aujourd'hui, je le pense, sans aucun droit dû au fisc; les autres passent aussi aux héritiers, mais avec le droit de rachat, qui s'appellait *Halouân* et correspondait à notre droit de mutation, avec un taux bien moins élevé [1].

Sous ce point de vue très-simple, la question serait facile à résoudre; les propriétés seraient partagées entre l'État, les mosquées et quelques particuliers; la masse de la nation serait depuis longtemps exclue du droit de propriété, et le nouvel état des choses aurait encore augmenté considérablement la part du domaine. On sait qu'en effet, en 1808, le vice-roi s'étant fait représenter les titres des moultézims, en a déclaré le plus grand nombre invalides ou nuls. En l'état actuel, le domaine public est propriétaire de la presque totalité de l'Égypte.

Toutefois, de nouvelles propriétés se forment; le prince a fait des concessions considérables : il a donné, dans ces derniers temps, cent cinquante à cent quatre-vingt mille feddans de terre à des individus *en état de cultiver:* c'est la condition de la donation; en même temps il les a affranchis du myry (l'impôt territorial). Ces terres sont distribuées même à des Européens. On voit que c'est une voie ouverte au rétablissement de la propriété.

Je pourrais citer les exemples de ces donations et les noms des donataires, mais ce détail serait sans intérêt. Le principe seul me paraît digne de fixer

1 C'était au plus trois années du Fâyz, ou revenu net du moultézim.

l'attention. Il faut ajouter que les terres concédées sont des terrains incultes, abandonnés depuis longtemps, et d'une culture très-difficile; il y a donc beaucoup de frais à faire pour y introduire l'inondation et les mettre en état de rapport.

Ayant posé plusieurs questions sur la matière, a M. F. Mengin, l'auteur des deux premières parties de cet ouvrage, j'ai reçu en réponse les notes suivantes; je les mets sous les yeux du lecteur, bien que les solutions ne soient pas complètes : l'observation qui précède expliquera la forme un peu absolue de la réponse donnée à la première question.

1° *Quel est l'état actuel de la propriété en Égypte?*

« Il n'y a pas en Égypte de propriétés dans « l'acception que les peuples de l'Europe sont dans « l'usage de donner à ce mot. La propriété n'existe « point en fait; le soi-disant propriétaire n'est à pro- « prement dire qu'un usufruitier; il ne peut transiger, « ni vendre le tout ou partie de ses champs. Le gou- « vernement seul a la haute main sur les terres dont « il dispose à son gré, et qu'il fait cultiver selon son « bon plaisir. Si le tenancier est tellement obéré qu'il « ne puisse payer le myry, sa terre retourne au fisc; « le *maimour* du département la concède à un ou « plusieurs autres cultivateurs, aux mêmes conditions « que celui qui a été exproprié. »

1° *Quels propriétaires ont été conservés dans la possession de leurs titres, parmi les moultézims* [1], *les établissements publics et les mosquées?*

[1] Moultézim est le nom que l'on donne aux propriétaires; on le

« Parmi les moultézims, ceux qui possédaient des « terrains d'*oussyeh* ont conservé leurs titres une fois « dûment constatés. La plupart des villages avaient des « terres ainsi appelées : elles provenaient des fellahs « morts sans héritiers, et de ceux qui, n'ayant pas le « moyen de les ensemencer, les avaient cédées à prix « d'argent au moultézim qui en était devenu pro- « priétaire et qui les faisait cultiver pour son compte. « Plusieurs jouissent de ces portions de terre qui leur « ont été conservées et qui ont été reconnues comme « propriété inaliénable, et non transmissible ; car à la « mort de celui qui possède, le gouvernement rentre « dans ses droits au préjudice des héritiers : c'est un « revenu viager.

« Les établissements publics, et les mosquées sur- « tout, ont des biens qui leur sont affectés : ils sont « connus sous la dénomination de *ouâqf* et de *rizâq* « (fondations pieuses). Les *ouâqf* se font indistincte- « ment sur des terrains ou sur des maisons, des okels, « des bains, des boutiques, etc. Les *rizâq* ne s'ap- « pliquent que sur des terres. Les premiers sont des « legs particuliers ; on appelle les autres *soultanyeh*, « c'est-à-dire fondés par les souverains.

« Les *rizâq* les plus considérables appartenaient à « des cheyks influents qui en jouissaient arbitraire- « ment. De là naissait une foule d'abus. Le vice-roi « abolit ces priviléges surannés ; il accorda des pensions « aux cheyks que cette mesure avait lésés.

donne aussi aux *apaltateurs* et aux autres personnes qui tiennent à ferme du gouvernement.

« Chaque mosquée a un nâzer chargé d'administrer « les revenus des *ouâqf* qui lui sont affectés; mais, « pour arrêter la malversation portée trop loin, le « gouvernement a nommé un effendy inspecteur des « *ouâqf*. Il est chargé de surveiller les dépenses et « de vérifier les comptabilités. »

3° *De quelle nature est la jouissance du propriétaire et celle du tenancier, enfin celle du fellah?*

Cet article rentre dans l'art. 5.

4° *Quel est le mode d'administration pour les terres du gouvernement, c'est-à-dire, à quels frais la terre est-elle labourée, ensemencée, cultivée, récoltée?*

« Les terres appartenant au gouvernement sont la- « bourées et amendées par les fellahs; on leur fournit « les instruments aratoires et les bestiaux nécessaires « à l'irrigation; ils font les récoltes, et sont aussi « chargés de faire passer les céréales sous le *noreg*. « Ce sont ordinairement des fellahs qui, n'ayant point « de terrains à cultiver pour eux-mêmes, sont char- « gés de ces travaux. On les paye à la journée; leur « salaire est évalué à une piastre en nature ou en « argent. Ces terres sont les mieux entretenues, « parce que l'on exerce sur les travailleurs une grande « surveillance et que les moyens d'amélioration ne « manquent pas.

« Depuis quelques années, le vice-roi a fait des « concessions en terres incultes, dites *abadyéh*, à des « particuliers assez riches pour les mettre en labeur. « On évalue à deux cent mille feddans le nombre des « terres ainsi concédées; elles sont exemptes d'impôt

« pendant quatre, six ou huit ans, suivant leur position. Les terres situées de manière à être facilement arrosées sont dans la première catégorie; celles qui sont trop éloignées du Nil, et qui par conséquent ne peuvent recevoir l'eau que par des moyens artificiels, se trouvent dans la seconde et troisième. La faveur du prince influe beaucoup sur ces sortes de concessions. Il n'y a d'autre règle que sa volonté; heureux celui qu'il a fait participer à ses bienfaits. »

5° *Quelle part reste au cultivateur, et quel prix lui est assigné pour la portion de la récolte qui demeure en ses mains?*

« Le cultivateur ne peut semer à son gré. Le *maimour* de son département lui trace la ligne qu'il doit suivre. On lui indique combien de feddans doivent être plantés en coton, combien en indigo, combien en lin, combien en blé, fèves, orge, etc. Après la récolte, tous les articles étrangers à la nourriture de l'homme et à celle des bestiaux, sont livrés au gouvernement à des prix fixés à l'avance, et transportés par les fellahs aux dépôts établis dans chaque canton. Le nâzer du dépôt délivre à celui qui a versé, un récépissé, dont le montant est déduit du payement des contributions s'il ne les a point acquittées; ou bien, la somme est payée en assignations sur le trésor. Quant aux céréales, le cultivateur est libre d'en disposer moyennant un droit de dix-huit piastres qu'il paye par ardeb de blé. S'il le transporte sur les marchés de Boulâq ou

« vieux Kaire, le droit est de treize piastres et demie « par ardeb de dourah, de fèves et d'orge. Il n'est « tenu à rien payer pour ce qui se vend sur les lieux « et qui sert à sa subsistance. »

6° *Quelle révolution a subie la propriété sous les califes, sous les sultans mamelouks, sous les Ottomans, sous l'armée française, enfin sous Mohammed-Aly?*

« Lorsque Amrou s'empara de l'Égypte, sous le ca- « lifat de O'mar Ebn-el-Kattab, il fut convenu que « toutes les concessions précédemment faites seraient « maintenues. Les premières transmissions de pro- « priétés datent de cette époque : elles avaient lieu « moyennant une rétribution que l'on payait au « prince. Ces mêmes usages furent conservés sous les « califes, sous les sultans mamelouks. Rien ne fut « changé dans l'administration des terres confiées aux « coptes depuis les temps reculés; il ne convenait pas « à cette nation de rien innover; les changements, « quels qu'ils fussent, auraient nui à leur considéra- « tion, à leurs intérêts. Les coptes étaient aussi chargés « de l'arpentage et de la tenue des écritures. La dif- « férence de leur idiome avec la langue arabe devenue « familière aux Égyptiens, fit naître souvent des con- « testations entre eux et les gouvernants. Vers la fin « du règne des sultans mamelouks, on fit fermer leurs « écoles; il ne fut plus permis d'enseigner la langue « copte.

« Telle était l'administration agricole en Égypte, « lorsqu'elle passa en 1519 sous la domination des « Ottomans. Selym Ier, qui voulait abaisser la no-

« blesse, prit pour base de ses règlements sur l'admi-
« nistration, que les terres, originairement concédées
« par les princes, appartiendraient désormais au sou-
« verain, ce qui changeait la condition du propriétaire
« en celle d'usufruitier; aussi, à la mort de ce der-
« nier, ses terres tombaient entre les mains du fisc;
« mais il était d'usage que les héritiers les rachetas-
« sent, en payant un droit, toujours fixé arbitraire-
« ment. Solymân II confirma ces dispositions, il fit
« plus encore: il confia l'administration à un defterdar
« qui tenait registre de la totalité des terres, sous l'ins-
« pection d'un pacha qu'il établit au Kaire. Quant
« aux propriétés du fisc, ce gouverneur munissait
« provisoirement le nouveau propriétaire d'un firman
« qui faisait son titre. Toutes ces institutions étaient
« adaptées aux circonstances. Depuis cette époque,
« aucun changement n'était survenu dans les disposi-
« tions des sultans, quoiqu'elles fussent tombées en
« désuétude par la faiblesse de leurs successeurs et la
« puissance des beys mamelouks. Ceux-ci, habitués à
« gouverner avec le sabre, déclinèrent l'autorité de la
« Porte; tout se réglait suivant leurs caprices; ils dé-
« pouillaient les uns pour enrichir les autres; ils
« s'emparaient souvent, et sans bourse délier, de
« villages entiers, selon leur convenance. Dans le
« principe, ils payaient au pacha, suivant l'ancienne
« coutume, une légère rétribution.

« Le propriétaire n'était pas sûr de jouir d'un bien
« qui était convoité par un homme puissant, quoique
« ses *hedjets* (titres de propriété) fussent émanés des

« bureaux du cady : ce qui se pratique encore au-
« jourd'hui pour tous les immeubles.

« Tel était l'état des choses, lorsque l'armée fran-
« çaise parut en Égypte. Sa présence opéra un chan-
« gement dans l'administration agricole; on s'empara
« des biens des émigrés, leurs villages furent confis-
« qués au profit du trésor; mais le propriétaire
« inoffensif conserva ses terres en payant le myry, tel
« qu'il était établi. On abolit les impôts vexatoires,
« tels que le *rafa'-el-mazâlem* (le rachat de la tyran-
« nie), le *koulfeh* (réquisition en nature) et le droit de
« *méatadeh*. Les biens de ceux qui mouraient, pas-
« saient à leurs héritiers, à la charge par eux de payer
« le droit d'enregistrement de 5 pour cent. L'adminis-
« tration des domaines, chargée de la rédaction des
« titres de vente et de transmission, adoucit la rigi-
« dité des mesures en vigueur sous les mamelouks.

« Sous le gouvernement de Mohammed-Aly, l'É-
« gypte a pris un autre aspect. Après l'extinction des
« mamelouks, leurs propriétés passèrent entre les
« mains du prince. Il accorda des pensions aux
« moultézims qui restaient encore, en leur conservant
« aussi les terrains dits d'*oussyeh*.

« Pendant plusieurs années, l'administration agri-
« cole subit des changements que j'ai déjà fait con-
« naître. En fait, les terres appartiennent au vice-roi;
« il les fait cultiver à son gré, il en dispose comme
« bon lui semble. Les propriétaires cultivateurs ne
« sont que des tenanciers, car celui qui ne peut payer
« le myry est exproprié, et ses champs sont distri-

« bués à ceux qui ont les moyens de les mettre en « valeur. C'est à ces innovations que l'on doit l'intro- « duction des nouveaux produits qui couvrent main- « tenant une partie du sol de l'Égypte. »

La situation du cultivateur sous le rapport de la propriété, conduit naturellement à considérer les abus dont il est la victime comme contribuable. Ce n'est pas sans raison qu'on se récrie contre les exactions exercées sur le fellah lors de la perception de l'impôt; mais le mal est ancien, il est invétéré; il n'émane pas du vice-roi qui, ni autour de lui, ni dans les provinces, n'a assez d'hommes probes et dévoués à la réforme, pour réprimer avec énergie ces déplorables abus.

Au reste, le mal est le même, ou pire encore dans toute la Turquie, même dans les contrées émancipées. Pour avoir une idée de la manière de lever l'impôt en Orient, il suffirait de lire une page de Lemprière (Voyage au Maroc). On y voit que le peuple paye quatre fois plus en réalité qu'il ne le devrait d'après la taxation. Il en était ainsi en Égypte sous les mamelouks; cela est prouvé par l'immense richesse des beys, des kâchefs, des aghas, et de leurs maisons. Il n'existait pas là un prince souverain comme dans les régences et dans l'empire de Maroc, mais il y en avait vingt-quatre! Et comment le *revenu officiel* de l'Égypte aurait-il pu y suffire? Qu'on se rappelle le luxe des palais, le nombre des femmes,

celui des domestiques, celui des chevaux, la splendeur des ameublements, la richesse des armes! Est-ce avec quatre millions de francs, le revenu avoué de l'Égypte, le revenu porté aux registres des coptes, qu'on aurait pu y pourvoir? Cette somme n'était que nominale, et l'effectif n'y ressemblait guère: ce ne serait pas exagérer que de le porter à dix fois la somme inscrite.

Les agents coptes, espèce servile et hypocrite, s'entendaient avec la plupart des agents turcs pour dissimuler ces détestables fraudes. Ils semblaient se venger sur les pauvres Arabes de ce que la nation copte était seule soumise à la capitation, et point les musulmans. Est-il étonnant que la multitude de gens qui vivaient d'abus soient encore aujourd'hui acharnés après leur proie? Il est plus difficile au prince d'extirper du sol ces sangsues, répandues partout, qu'il ne l'a été de faire disparaître de la lisière du désert les Bédouins voleurs, ces hommes insatiables de pillage. Le Coran porte l'impôt légal à un dixième: les princes osmanlis l'ont élevé à huit et plus, ou du moins ils l'ont laissé porter à ce taux exorbitant par les avanies des beys et des mamelouks. Une prompte réforme est devenue bien nécessaire dans cette partie de l'administration.

§ II. SUR LA PESTE DE 1835.

On a parlé plus haut, mais succinctement, de la peste violente qui a sévi en 1835, et dépeuplé si cruellement l'Égypte, déjà si maltraitée par le choléra trois ans auparavant. Cette douloureuse épreuve à laquelle

le pays a été soumis a fait éclater de sublimes dévouements. Je laisse à celui qui en a donné le plus bel exemple, à mon illustre ami le docteur Clot-Bey, à raconter tant de beaux traits, à louer dignement ses émules en courage, et surtout à traiter la question médicale qu'il va sans doute éclairer de toutes les lumières de l'expérience [1]. La présente note a pour principal objet de consigner l'opinion de M. F. Mengin, qui a aussi son autorité comme très-anciennement résidant dans le pays : il a vu et subi toutes les grandes pestes au Kaire depuis plus de trente ans ; il parle comme témoin oculaire, son témoignage n'est pas à dédaigner : qu'il me soit permis de le faire précéder de quelques mots sur le même sujet. J'ai assisté aussi à plusieurs pestes, et j'ai observé surtout les horribles effets de celle de 1801 qui enlevait trois à quatre cents personnes par jour dans le Kaire, et jusqu'à quatre-vingts Français, c'est-à-dire dix fois autant que d'Égyptiens, proportion gardée. Quoique j'aie vécu avec des pestiférés dans un contact habituel, même avec un compagnon de voyage qui a succombé, et sans aucun fâcheux effet, je suis bien loin de nier la contagion et son danger ; mille et dix mille exemples comme le mien, comme celui des personnes qui, au milieu de la peste, ont échappé à son action, sont

1 Le docteur Fourcade, mort de la peste au milieu de ses honorables travaux, mérite d'être cité. Le même honneur est dû au docteur Lachèze qui a été plus heureux, et à d'autres médecins qui ont secondé leur digne chef. Je ne puis laisser échapper cette occasion de rendre aussi un hommage éclatant à la courageuse et belle conduite de M. Ferdinand de Lesseps, consul de France.

dépourvus de toute valeur contre l'exemple de ceux qui succombent pour s'y être exposés.

Deux erreurs me paraissent également démontrées : celle des gens qui jugent tout contact mortel; celle des gens qui le regardent comme étant sans danger.

Il est, je crois, une opinion moins absolue, et que l'observation finira par rendre évidente : c'est que le *contact est nécessaire*, *mais non pas suffisant* pour la communication de la peste et son effet mortel. Ce grave sujet devrait, ce me semble, n'être jamais traité par voie de raisonnement, mais par voie d'observation; les faits seuls devraient être admis dans la discussion.

Que nous apprend l'observation ? C'est que, pendant le règne de la peste, tout individu affaibli moralement ou physiquement, débilité par les excès et les abus d'un genre quelconque, par l'usage immodéré des femmes, du vin ou des spiritueux, aussitôt qu'il s'est trouvé en rapport avec un pestiféré, est saisi par la contagion beaucoup plus sûrement et plus vite que celui qui était dans une disposition contraire. On observe surtout que la faiblesse morale, le chagrin, la crainte et la peur, produisent le même effet que la débilitation physique, et prédisposent à absorber le virus pestilentiel, quelle que soit d'ailleurs sa nature.

Il n'en faut pas davantage pour expliquer la non-absorption de la peste par les individus sains, sobres et tempérants, ou par ceux d'une âme ferme, d'un caractère éprouvé et inaccessible à la peur. N'est-ce pas là encore l'explication du fait qui montre les médecins résistant mieux que les autres à l'épidémie ?

S'il en est ainsi, comment oserait-on affirmer que le contact des pestiférés est indifférent? que la peste ne se contracte pas par cette voie, qu'elle est absorbée seulement par la voie d'infection? Au reste, ceux qui croient à la contagion, ne prétendent pas que le pestiféré ne soit pas un centre d'infection, et qu'il est sans inconvénient d'y être plongé; loin de là, en adoptant et en maintenant l'usage des lazarets, ils manifestent une opinion contraire: en effet, un lieu fermé, uniquement habité par des personnes en état de santé, d'ailleurs sain lui-même, ne saurait être soumis à l'infection, autant que les lieux habités par les pestiférés, l'atmosphère des premières étant nécessairement plus saine et moins viciée que celle des personnes qui vivent au foyer de la contagion.

Nous disions que les faits seuls devraient être interrogés dans cette importante discussion, d'où il doit sortir, ou la conservation, ou l'abolition de toutes les mesures prophylactiques. Peut-on alors négliger ce fait si général, observé au Kaire pendant un siècle, savoir, que les consuls et leurs gens, enfermés à temps dans leurs maisons, n'avaient jamais été atteints par la peste?

Vainement on s'efforce de prouver que la peste est endémique au Kaire et dans la basse Égypte, dans le but de montrer, apparemment, qu'il n'y a pas lieu à l'arrêter aux portes de l'Égypte. S'il en était ainsi, comment se fait-il qu'elle chemine toujours d'Alexandrie au Kaire, et que de là elle remonte peu souvent dans la haute Égypte, et aussi très-peu avant dans l'in-

térieur? On ne peut pas citer, je crois, un fait de développement spontané de la peste au centre du pays, *antérieurement à l'existence de la peste à Alexandrie.*

Ordinairement la peste éclate à Alexandrie par quelques accidents isolés, pendant les mois d'hiver (décembre, janvier ou février). Mais c'est au mois de mars qu'elle se montre au Kaire, où elle ne sévit guère gravement qu'environ toutes les dix années; puis, selon son degré de violence ou de bénignité, elle monte ou elle ne monte pas dans l'Égypte supérieure. Or, à quelle époque la peste règne-t-elle à Constantinople, dans l'Archipel et en Syrie? Personne n'ignore que c'est principalement dans les mois d'octobre, novembre et décembre; c'est donc à la suite qu'elle fait son apparition à Alexandrie.

La caravane des pèlerins de la Mecque, venant du Maghreb, entre ordinairement à Alexandrie aux mois de novembre ou décembre. Ces hommes, on le sait, arrivent dans un état de misère et d'exténuation pitoyable. J'ai vu deux fois se développer la peste à Alexandrie, après leur débarquement. La peste semble ainsi fondre sur l'Égypte de plusieurs côtés, par les régences barbaresques, par la Turquie et l'Archipel, par l'Asie Mineure et la Syrie.

Tous ces faits n'empêchent nullement d'admettre que l'Égypte étant exposée aux effets de la stagnation des eaux, étant sans police sanitaire, sans règles pour les inhumations, comme pour l'enlèvement des matières animales accumulées par le débordement, il y ait là une

cause qui aggrave le fléau, qui aide à le transporter et à le propager[1].

Quoi qu'il en soit, on ne trouvera point dans l'observation et les faits connus, un véritable argument pour faire regarder le contact immédiat ou médiat des pestiférés comme innocent et insignifiant; il semble qu'il ne devrait y avoir dans toute l'Europe qu'une seule voix pour l'amélioration, mais non l'abolition des lois sanitaires.

Toutefois, il est bien entendu que les usages des lazarets sont vicieux, abusifs, susceptibles de réformes profondes; et, par exemple, pourquoi ne donnerait-on pas libre entrée à tout vaisseau qui aurait navigué au moins 15 à 20 jours, et à bord duquel aucun accident, aucune maladie n'aurait éclaté pendant la durée du voyage? Il faut conclure, je pense, que les lazarets doivent être à la fois conservés et réformés.

On va lire une note de M. Mengin, en forme de lettre au docteur Clot-Bey, sur le sujet de la peste; je la donne à cause des faits qu'elle renferme, et sans y ajouter de réflexions, mais sans partager toutes les opinions de celui qui l'a écrite[2].

1 En ce point comme en beaucoup d'autres, je crois être d'accord avec l'illustre secrétaire de l'Académie royale de médecine, M. Pariset, qui, lui aussi, a donné plus d'un gage à la cause de l'Égypte, cause qu'il considère avec moi comme étant la même que celle de l'humanité, de la civilisation, et celle aussi de l'intérêt et de l'honneur national.

2 Un des élèves de la mission égyptienne en France, le docteur Moustafa Soubky, a composé sur le sujet de la peste un mémoire qu'il a présenté à la Faculté de médecine, et qui, au dire des illustres profes-

« Kaire, le 30 juillet 1835. »

« *A monsieur le général Clot-Bey, inspecteur des hôpitaux, président du Conseil de santé.*

« MONSIEUR,

« Vous m'avez demandé avec un intérêt bien louable quelle était ma manière de penser sur le caractère et les particularités de la peste qui vient de faucher une partie de la population égyptienne. Je vais satisfaire à votre empressement, en soumettant à vos réflexions les observations que j'ai été à même de faire pendant la durée de cette épidémie, et de celles qui l'ont précédée.

« J'ignore quelle est l'origine de la peste; personne ne le sait positivement. Tout ce qu'on a dit et écrit à ce sujet, n'est fondé que sur des hypothèses. Quoique étranger à la science médicale, s'il m'est permis d'émettre mon opinion, je dirai qu'elle est inhérente à l'Égypte, comme le *choléra morbus* l'est au climat de l'Inde, et la fièvre jaune au continent d'Amérique et à ses îles.

« Depuis les temps anciens, l'apparition de la peste a été plus ou moins fréquente, sa malignité plus ou moins intense. Quelquefois elle est restée dix ans dans un état de repos. Meurtrière en 1814, elle ne reparut qu'en 1824, et de là au commencement de 1835 il y a le même intervalle. Quelquefois, elle

seurs de notre école, n'est pas indigne d'être cité. Ce mémoire a été sa thèse de réception.

« s'est montrée menaçante plusieurs années de suite, « ainsi que cela est arrivé pendant le séjour de l'armée française. Cependant il n'y avait aucune communication avec le dehors, aucun navire n'approchait « des côtes de l'Égypte, le passage du désert de Syrie « était interdit aux voyageurs et aux caravanes. Ne « pourrait-on pas conclure de là que cette maladie n'est « point importée en Égypte comme bien des personnes le pensent? Je dirai plus : chaque année, « elle se fait sentir à Constantinople ou dans quelques « endroits de l'Orient qui ont avec l'Égypte des rapports directs et continuels. Donc, elle devrait arriver chaque année, soit dans les ports d'Alexandrie « et de Damiette, soit par le désert de Syrie, à la suite « des nombreux voyageurs, ou bien renfermée dans « quelques balles de marchandises; donc le littoral « devrait être chaque année infecté, ce qui arrive peu « souvent. Parfois les premiers symptômes se sont « manifestés au Kaire et dans la haute Égypte[1]; elle y « est devenue très-intense, tandis que dans le Delta, « dans la province de Bahyreh et à Alexandrie même, « il n'y avait que des accidents partiels. Parfois le Kaire « a été préservé; Alexandrie, avec qui la communication était de tous les jours, a été en proie à la « maladie.

« Une longue expérience, des observations réitérées « sur les diverses périodes de la peste, me portent à

[1] Plusieurs de ces assertions sont présentées sous une forme trop absolue; et la dernière observation est d'une telle importance qu'elle serait à constater bien authentiquement. E. J.

« croire qu'elle est endémique et épidémique. Je ne « puis me refuser à reconnaître qu'elle est conta- « gieuse, quoiqu'il y ait des raisons contre. Je me « bornerai à rapporter les faits, il vous appartiendra « de les méditer.

« Plusieurs causes contribuent à rendre la peste « endémique : les mares d'eau que l'on conserve près « des villages pour faire rouir le chanvre et le lin, les « exhalaisons méphitiques des cimetières où les cada- « vres gisent pêle-mêle à fleur de terre, la malpro- « preté dans les villages, la plupart environnés de « décombres qui empêchent la circulation de l'air, les « huttes humides et malsaines des fellahs, qui ressem- « blent plutôt à des cloaques qu'à des habitations « d'hommes, les germes de l'épidémie qui se conser- « vent dans l'intérieur des maisons, dans les meubles, « dans les vêtements; voilà, suivant moi, les causes « qui rendent la peste permanente en Égypte; mais « ces causes restent inertes, elles ne produisent aucun « effet, tant que l'atmosphère n'est pas disposée à les « développer.

« Les habitants, superstitieux comme tous les peu- « ples voués à l'ignorance, croient que la peste se « déclare à la suite d'un hiver pluvieux; ils regardent « les phénomènes célestes comme des présages; les au- « rores boréales, un horizon pourpré avant le lever « et après le coucher du soleil, sont à leurs yeux des « signes certains d'une calamité publique.

« L'on a vu des terres où la peste s'est propagée

« avec une grande rapidité, ce qui ne peut être l'ef-
« fet du contact. L'on a observé, surtout pendant
« cette dernière épidémie, que des villages situés les
« uns près des autres communiquant sans cesse, les
« uns ont été décimés, tandis que les autres n'ont
« été que légèrement atteints.

« Le village de Sakkarah que chacun de nous con-
« naît, étendu et peuplé, n'a perdu que dix hommes
« qui, ayant été vendre leurs denrées au Kaire, en sont
« revenus malades; ils ont expiré au milieu de leurs fa-
« milles, sans que la contagion ait fait d'autres victi-
« mes, sans qu'il en soit résulté aucun accident pour
« ceux qui les avaient soignés.

« Le petit village de Boucyr, peu distant de celui de
« Sakkarah avec qui il est en communication journa-
« lière, a perdu le quart de ses habitants. Il en a été
« de même de Bedrecheyn avec Myt-raheny; celui-ci
« a été épargné, l'autre a été ravagé.

« Je pourrais vous citer d'autres faits qui ont eu
« lieu dans la province de Gyzéh, où j'ai passé le temps
« de l'épidémie : les villages situés au nord de la pro-
« vince ont été plus maltraités que ceux du sud. Cela
« prouverait davantage qu'il y a des colonnes d'air
« plus ou moins infectées, qui pèsent plus ou moins
« sur tels ou tels villages.

« En 1814 comme en 1824, la peste ravagea
« l'Égypte; la plupart des maisons du Kaire et les vil-
« lages furent plus ou moins infectés. Les effets, les
« vêtements d'une population nombreuse furent im-
« prégnés de miasmes; c'étaient des germes qui de-

« vaient éclore les années suivantes. Eh bien, il n'y « eut aucun accident, ni en 1815, ni en 1825. D'a-« près de tels faits, il est difficile de croire que des « miasmes pestilentiels puissent se conserver dans des « étoffes et répandre au loin la contagion.

« La peste qui avait coutume de ne point compter « les nomades au nombre de ses victimes est entrée « cette fois sous les tentes d'une tribu d'Arabes cam-« pés sur la ligne du désert en avant du village de « Boucyr; elle a frappé plusieurs de ces malheureux « qui ont dû se jeter au milieu des sables pour se « soustraire à la mort.

« La peste devient plus meurtrière dans la saison des « vents *Khamsîn;* à cette époque, toute maladie devient « pestilentielle : preuve incontestable que l'atmosphère, « alors chargée de vapeurs insalubres, contribue puis-« samment à donner à l'épidémie un caractère de mali-« gnité plus intense. Alors, il est utile de parfumer « soir et matin ses appartements pour renouveler les « colonnes d'air, ou les purifier.

« La peste cesse ordinairement d'exercer ses ravages « vers le 15 ou le 20 juin, époque où la rosée qui « précède de quelques jours le commencement de l'i-« nondation, répand chaque nuit une douce fraîcheur « dans l'atmosphère qu'elle rend plus salubre. Alors, « il est nécessaire d'exposer les effets et les vêtements « au serein. Cette année, l'épidémie a eu des phases « différentes, elle a fait des victimes jusqu'au 25 « juillet. Ce sont de ces variations que l'on ne peut « expliquer.

« Les musulmans, fatalistes par principes, ne croient
« pas à la contagion : ils donnent des soins aux mala-
« des, ils les touchent, ils vivent dans la même atmos-
« phère, ils inspirent les émanations de leurs corps.
« Après la mort, le fils s'affuble des vêtements de son
« père, la fille se couvre des robes de sa mère, et il
« arrive souvent qu'aucun n'est frappé. On dira que
« c'est parce que le corps n'est pas prédisposé; que
« lorsqu'il est en moiteur, il rejette au lieu d'aspirer,
« et que dans cette situation on ne court pas le ris-
« que d'être imprégné de miasmes.

« Il est difficile de saisir toutes les nuances d'une épi-
« démie dont les causes ont échappé jusqu'à présent
« aux investigations des plus savants médecins.

« Lorsque la peste se déclare vers la fin de l'hiver,
« en avril et en mai, elle porte un caractère de béni-
« gnité, si l'on peut la qualifier ainsi. Quand elle est
« précoce, comme cette année, elle devient meur-
« trière. Les premiers accidents ont eu lieu, à Alexan-
« drie, au commencement de décembre, et au Kaire,
« à la fin du mois de janvier. Elle a paru avec les
« mêmes circonstances, et les mêmes symptômes que
« la peste de 1791, dite d'Ismayl Bey, qui alors gou-
« vernait l'Égypte; il périt avec la plupart des mame-
« louks et des Géorgiennes.

« On a remarqué que l'épidémie frappait plus vio-
« lemment les étrangers que les indigènes. Les réfu-
« giés moréotes, à qui l'on avait assigné pour demeures
« deux villages, Koueïss près de Gyzéh, et Ibrahymy
« dans la province de Charkyéh, ont tous été victi-

« mes; les indigènes ont moins souffert. Au Kaire, les « noirs des deux sexes employés dans les maisons à la « domesticité ont perdu quinze mille personnes; ainsi « des Nubiens et des autres étrangers. Cette ville « compte cinquante mille âmes enlevées à sa popu- « lation; Alexandrie, Rosette et Damiette 6 mille [1]; « l'Égypte est veuve de deux cent mille de ses ha- « bitants. Néanmoins, il est possible d'atténuer les « effets de ce fléau qui dépeuple l'Égypte; je crois que « les moyens à employer pour obtenir un tel bienfait, « se réduisent à ceux-ci :

« Boiser la ligne du désert par des arbres de haute « futaie, ce qui aurait le double avantage de diminuer « d'intensité les rafales des vents de *Khamsîn*, et d'ar- « rêter l'empiétement des sables sur les terres culti- « vées;

« Donner plus de profondeur aux sépultures dont les « fétides exhalaisons nuisent à la santé des habitants;

« Ne point laisser des eaux croupissantes autour des « villages; rendre les habitations des fellahs plus spa- « cieuses, moins humides, plus aérées; améliorer le « sort des habitants, changer l'hygiène qui est vi- « cieuse.

« Telle est, Monsieur, mon opinion que j'ai souvent « énoncée sur l'apparition, les progrès et la cessation « de la peste, de ce fléau destructeur de l'humanité.

« J'ai l'honneur, etc.

« *Signé :* FÉLIX MENGIN. »

[1] Peut-être 60,000. Selon M. de Lesseps, le Kaire a perdu 35,000 individus; Alexandrie 14,000; et l'Égypte entière 160,000. E. J.

§ III. SUR LA MARCHE DES TROUPES ÉGYPTIENNES DANS L'ARABIE ORIENTALE.

Il a été question fréquemment, dans ces derniers temps, des progrès des armes égyptiennes dans l'Arabie centrale ; le gouvernement anglais s'en est préoccupé ; l'on commence même en France à tourner les yeux de ce côté. Quoiqu'il soit difficile de parler des faits récents et non consommés, cependant l'importance de ceux-ci me paraît telle pour l'avenir du pays, qu'il est presque impossible qu'ils n'excitent pas l'attention générale. C'est pourquoi je donnerai ici le récit des événements militaires qui ont accompagné la prise de *Dalam* dans le Nedjd (Arabie centrale) ; auparavant jetons un coup d'œil sur les faits antécédents.

La position des affaires avait peu changé dans l'A'syr et dans l'Yémen, depuis l'insurrection de Turkchè-Bilmès ; mais le commerce du café ayant été en grande partie détourné de son ancienne voie, le gouvernement égyptien a vu avec peine le prolongement d'une situation précaire, et il a dû penser, non sans raison, que l'influence anglaise à Mascate et en d'autres points n'y était pas restée étrangère.

Informé qu'il était des projets d'occupation d'A'den, d'El-Qatyf et de Bahreyn, frappé de l'occupation déjà consommée de Karat en face d'Abouchehr[1], ayant des agents sur tous les points pour l'instruire exactement

[1] Vulgairement *Bouchir* ou *Abouchir*, nommé aussi *Bender Abouchehr*. La pêche des perles y est aussi riche, pour le moins, qu'aux îles Bahreyn.

des circonstances nouvelles, il était impossible que Mohammed-Aly ne suivît pas tous ces mouvements avec une sorte d'inquiétude : cela était dans son devoir, comme dans son droit, chargé comme il est par la Porte de la défense des villes saintes, et du gouvernement des provinces.

Excité sans cesse par les hostilités renouvelées des successeurs du fameux So'oud, obligé de soutenir à grands frais des armées dans le sud de l'Hedjâz, comme dans le Nedjd, harcelé par les incursions des Wahabis, pouvait-il ne pas surveiller des projets de débarquement de troupes régulières, menaçant à la fois tant de points des pays placés sous son commandement, ou recommandés à sa sollicitude? Ces entreprises que justifient, ou non, de prétendues injures commises par des chefs arabes contre des vaisseaux de la compagnie [1], donnaient-elles à celle-ci le droit d'occupation et de possession sur la côte arabe du golfe Persique [2]? ou bien le gouverneur de l'Arabie pour la Porte Ottomane avait-il le droit et même l'obligation de protéger les points menacés par une puissance étrangère? Ce sont des questions graves qui, pour être résolues, doivent être pesées dans la balance de la justice, et non pas jugées dans un seul intérêt, celui du commerce britannique, même appuyé du grand intérêt de la civi-

1 A A'den.

2 Le prétexte pour Bahreyn est l'existence des pirates arabes, que l'expédition anglaise n'est pas venue à bout de détruire entièrement.

lisation, motifs qu'il est aisé de mettre en avant dans les circonstances semblables.

En un mot, Mohammed-Aly avait une armée aguerrie, cantonnée dans le nord du Nedjd, à El-Rass, A'neyzéh, Chaqrâ, Derre'yeh, à moins de cent lieues d'El-Qatyf et de Bahreyn, conduite par un général habile autant que brave, et en présence de l'armée wahabite; pouvait-il, pour éviter d'approcher du golfe Persique, reculer devant l'ennemi? Cependant la susceptibilité britannique s'est émue lors de la victoire remportée à Dalam, le 23 ramadan 1254 (10 décembre 1838), par Khourchid-Pacha. Le gouvernement anglais a montré autant de mauvaise humeur que si l'armée de Faysal eût été à la solde de l'Angleterre. Faut-il donc que l'Égypte soit continuellement épuisée par la guerre d'Arabie, et que son gouvernement soit obligé de demander à Bombay ou à Londres la permission d'y mettre une fin? Après la prise de Dalam, le général en chef Khourchid-Pacha était à cinquante lieues d'El-Haça, où les partisans de Faysal commençaient à se reformer; qu'il les ait suivis et dissipés, puis, qu'il soit allé à El-Qatyf, qui n'est plus qu'à 25 lieues de là, c'est ce qui était une conséquence inévitable de la campagne, et le moyen de réapprovisionner l'armée. C'est pourtant cette marche toute naturelle du général égyptien sur El-Qatyf qui a excité de vives réclamations; à l'explosion de ces plaintes a succédé la menace de débarquer plusieurs milliers d'hommes à Bahreyn [1] et même à Basrah (Bassora).

[1] Les îles Bahreyn appartiennent à l'*Aqlim* ou province d'*El-Haça*,

D'autre part, le parti qui dans les conseils de la Porte se montrait le plus hostile à Mohammed-Aly, s'appuyait fortement sur l'Angleterre, ou du moins sur l'envoyé britannique; par ses conseils, peut-être, on éclatait en menaces violentes, on parlait de brûler le port et la flotte à Alexandrie, on lançait les foudres de l'excommunication. Quatre-vingt mille hommes et des approvisionnements immenses étaient réunis sur les flancs du Taurus, tout prêts à les franchir. Des officiers prussiens étaient appelés dans l'armée de terre, des officiers anglais dans l'armée navale. On soulevait la Syrie, on excitait les Kourdes récemment soumis au sultan, on allait jusqu'à menacer de faire prendre Damas à revers par les troupes de Bassora et de Bagdad.

Et l'on trouve surprenant qu'un général expérimenté comme Khourchid ait songé à une diversion sur Bassora, lieu situé seulement à cinquante lieues du Soudeyr (Nedjd), et même limitrophe du Nedjd! Négliger cette diversion eût été un non-sens stratégique, une faute d'écolier.

Examiner les derniers événements, discuter les prétentions ou les droits de l'Angleterre sur Bahreyn,

laquelle fait partie intégrante du pays de Nedjd, d'après tous les auteurs, et est une de ses treize provinces ou districts. (Voy. *Notice géographique sur le pays du Nedjd* ou Arabie centrale p. 5, 51 et *passim*, et l'*Histoire des Wahabis*, par M. de Corancez). Quand Ibrahim faisait la conquête du Nedjd, en 1821, et réduisait la capitale des Wahabis, après de sanglantes batailles et de rudes travaux, il ne se doutait guère que dix-sept ans après, l'approche des îles Bahreyn serait interdite aux troupes égyptiennes par d'autres que les Wahabis ou les pirates.

sur A'den ou les autres points de la côte arabique; ou bien présager ce que deviendra l'occupation actuelle de plusieurs points de la côte d'Arabie, serait une tâche au moins prématurée, en présence d'événements qui marchent avec d'autant plus de rapidité, que la stagnation avait été plus longue et la compression plus violente. Nous devons nous abstenir de ces discussions et nous borner à appeler l'attention générale sur ce qui se passe en Arabie[1], pays appelé à jouer bientôt un rôle, habité qu'il est par une population belliqueuse, travaillé par un schisme religieux, riche d'anciens souvenirs, presque aussi grand que la Perse et le Caboul ensemble, interposé enfin entre la région du Nil et celle de l'Indus, de manière à influer un jour, quand il sera réuni en corps de nation et soumis à une seule loi, et sur le sort de la Perse et sur celui de l'Indostan.

Voici maintenant le rapport officiel sur l'entrée des Égyptiens dans Dalam, rapport qui fit tant de sensation à Londres. On ne pourra suivre qu'en partie la marche des troupes égyptiennes sur la *carte générale d'Arabie;* c'est sur ma carte spéciale de l'*Arabie centrale*[2] qu'on trouvera tous les lieux dénommés dans le rapport.

On a vu plus haut (pages 322 et 323), que Faysal, l'un des fils de So'oud, s'était jadis mesuré avec les Égyp-

1 Il est à croire que le gouvernement français s'occupe aujourd'hui des moyens d'être éclairé sur ce point par une autre voie que par les gazettes de Bombay, ce qui est le cas maintenant.

2 Carte comprenant le pays de Nedjd ou Arabie centrale, 1823.

tiens, commandés par Mohammed-Aly en personne. Il perdit alors une grande bataille, la journée de Koulakh. Comme le *bulletin* nomme le chef de l'armée ennemie, *Faysal-Ben-Turki*, au lieu de *Faysal ebn So'oud*, il y a peut-être lieu de présumer qu'il s'agit d'un autre personnage, non moins intrépide que So'oud et ses fils ; après l'action il a été envoyé à Médine avec les autres chefs prisonniers.

D'après les nouvelles récentes, l'Arabie prendrait une face plus tranquille ; la victoire de Khourchid a dû y contribuer. Le commerce prospère à Djeddah ; les droits ont été réduits par le gouvernement égyptien de 16 pour cent, à 10 pour cent, et même à 9 et demi pour les Européens.

Rapport de S. Exc. Khourchid-Pacha, général en chef de l'armée du Nedjd, daté de Dalam, 14 *chawal* 1254 (31 décembre 1838).

« Mon départ d'*Anésé*[1] eut lieu le 19 regeb (8 octobre), et le dernier jour du même mois j'arrivai à *Riad*[2], où j'appris que *Faysal-Ben-Turki* se trouvait dans le district de *Khardji*[3].

« Le 4 chaban (23 octobre), je me portai sur *Haïr*[4] avec deux bataillons d'infanterie régulière, six cent vingt hommes d'infanterie irrégulière, et trois cents

1 A'neyzeh. Voir *Carte du Nedjd ou Arabie centrale.*

2 El-Ryâd. *Ibid.*

3 El-Khardj. *Ibid.*

4 El-Hâyer. *Ibid.*

quatre-vingt-quatre cavaliers turcs et arabes. Faysal, fils de So'oud, s'était retiré à *Dalam*[1], lieu de sa résidence ordinaire, qu'il avait fortifié des deux obusiers et deux pièces de campagne qu'il possédait.

« Le 16 chaban (5 novembre) au matin, je fis avancer ma troupe jusqu'à *Mohammedi*[2], situé à trois portées de canon de *Dalam*. L'ennemi, sorti en nombre de cette ville, prit position dans un ancien village en ruine, entouré de dattiers. Après trois heures de combat, il fut débusqué et forcé de rentrer dans ses retranchements, laissant sur le champ de bataille deux cents morts, parmi lesquels soixante-dix des plus fidèles partisans de Faysal, et des cheikhs les plus renommés.

« Le siége de *Dalam* fut aussitôt établi, et cette place cernée de tous côtés, excepté de celui du sud, qui est couvert de jardins plantés de dattiers s'étendant jusqu'à *Zémica*[3], village éloigné de deux milles et occupé par quinze cents hommes. Le nombre des soldats d'infanterie que j'avais à ma disposition n'étant pas suffisant, j'employai la cavalerie à repousser les sorties fréquentes qui avaient lieu du village de *Zémica*. Le 7 ramadan (24 novembre), l'ennemi ayant reçu un renfort de huit mille hommes, vint attaquer nos retranchements ; il fut arrêté par l'infanterie, et la cavalerie qui le chargea, le mit en déroute et le poursuivit

1 Ou El-Delem. *Ibid.*

2 Mohammedy, à trois portées de canon de Dalam, doit être d'une faible importance.

3 Zémica ; ce lieu étant à deux milles de Dalam, diffère probablement du *Zoumeyqah* de la carte.

jusqu'au désert au delà de *Zémica*. Cette journée lui coûta mille morts et cent prisonniers.

« Pendant que nous remportions cette victoire, la garnison de *Dalam* fit également une sortie dans le but de surprendre une partie de nos retranchements; mais les secours que je me hâtai d'envoyer firent échouer ce projet.

« Une nouvelle tentative fut faite par ceux de *Zémica*, soutenus par *Turki-Hésani*, qui, avec mille fantassins et cent cavaliers, avait vainement essayé de s'emparer d'un de nos convois de vivres. Cette fois, la défaite de l'ennemi, déjà découragé par ses revers, fut complète; il dut abandonner *Zémica*, laissant en mon pouvoir tous les vivres qui s'y trouvaient, ainsi qu'un grand nombre de blessés, auxquels je fis rendre immédiatement la liberté.

« A l'effet de me rendre maître un moment plus tôt de *Dalam* et de la personne de Faysal, j'ordonnai que deux mines fussent pratiquées sous les murs de la ville, et pendant qu'on exécutait ce travail, l'artillerie ne cessa point de battre en brèche. Déjà tout était prêt pour l'assaut du fort de gauche, lorsque trois soldats, déserteurs de notre camp, allèrent prévenir la garnison de nos opérations. Celle-ci, ne se sentant pas capable de soutenir l'attaque, préféra de se rendre, et son exemple fut suivi par les autres partisans de Faysal, qui gardaient les divers points de la place. Faysal, ne pouvant plus compter que sur les habitants de la ville et les *Fedawi* qui étaient à sa solde, chercha son salut dans la fuite; mais, se trouvant cerné et reconnais-

sant l'impossibilité d'échapper, il se constitua prisonnier. Le 2 du courant (19 décembre), j'ai fait partir Faysal sous escorte, pour *Médine*, accompagné de son frère et de son cousin, également faits prisonniers.

« *Dalam* a été pris le 23 ramadan (10 décembre), après quarante jours de siége. A cette nouvelle, tous les villages du district de *Khardji* ont reconnu l'autorité de SON ALTESSE notre maître, et les cheikhs des tribus qui avaient embrassé la cause de Faysal se sont empressés de se soumettre; de sorte que nous avons tout lieu d'espérer que de semblables événements ne troubleront plus à l'avenir la paix de cette contrée. »

§ IV. SUR LE VOYAGE DE MOHAMMED-ALY DANS LE FAZOQLO.

Un fait qui a passé inaperçu, et digne pourtant de fixer l'attention générale, est l'extrême rapidité avec laquelle sont arrivées en Europe les nouvelles de l'intérieur de l'Afrique, à l'époque du voyage exécuté l'année dernière et celle-ci par le Vice-roi d'Égypte : ce n'est pas une des circonstances les moins singulières de cet étonnant voyage. Qui nous aurait dit, il y a quarante ans, il y a seulement quinze ans, que, des rives du Nil blanc aux rives de la Seine, on aurait des nouvelles en trente-deux jours, et de Fazanqoro, au 10e degré de latitude, en cinquante jours? La navigation à la vapeur qui franchit la Méditerranée en treize journées, parcourt déjà le Nil, ce fleuve si inégal dans

31

son niveau : elle ne franchit pas encore les cataractes; mais, viennent la paix et la consolidation de l'État égyptien, et le moment ne se fera pas attendre, où les cataractes céderont à l'industrie égyptienne, et ouvriront partout des portes aux pyroscaphes du Nil.

Le voyage de Mohammed-Aly, quoiqu'il n'ait pas rapporté les fruits qu'on en attendait sous le rapport des mines, fera époque dans la vie de cet homme remarquable, à cause des circonstances dans lesquelles il l'a entrepris. En vain les manœuvres les plus hostiles menaçaient ses possessions; en vain l'on voulait le détourner des fatigues d'un voyage de treize cents lieues, comme étant au-dessus de ses forces; sa résolution a été inébranlable : famille, amis, médecins ou ministres, craintes, larmes ou prières, rien n'a pu l'arrêter; il avait un but à atteindre. « Je veux voir par mes yeux », répétait-il depuis longtemps.

Tout le monde sait que, depuis vingt ans, les sables aurifères de Fâzoqlo et des environs ont été signalés au gouvernement égyptien par toutes sortes de personnes, voyageurs, naturalistes ou autres, comme étant d'une exploitation facile et fructueuse. La sagacité du Vice-roi lui a fait présumer de l'exagération dans tous ces rapports; il soupçonnait même de la fraude. Si ces sables devaient procurer quelques résultats avantageux, il voulait les apprécier, et apprécier aussi les moyens à employer, la dépense à faire, enfin le produit net, qui, versé au trésor, aurait soulagé d'autant le peuple égyptien. Si, au contraire, il y avait déception dans l'affaire

des mines, il voulait s'en assurer sur les lieux mêmes, pour mettre un terme à de vains projets.

Sans écouter aucune représentation, il se mit donc en route, n'emmenant qu'un petit nombre de personnes, pour arriver plus rapidement. Il avait avec lui M. Tossizza, consul général de Grèce, M. Lambert, directeur des mines, un autre Français, et le jeune Ahmed Youssouf, un des chimistes de la mission égyptienne en France. M. Lefèvre, minéralogiste français, parti de Paris en toute hâte pour cette expédition, le rejoignit dans le cours du voyage [1]. Parti du Kaire sur le bateau à vapeur le 26 redjeb 1254 (15 octobre 1838), le Vice-roi fut promptement rendu à Syène. Il remonte à Dongolah en quatorze jours; là il quitte le Nil, monte à cheval, et traverse en sept jours les déserts montagneux qui sont au midi; le 23 novembre il était à el-Khartoum au confluent du Nil blanc et du Nil bleu. Il croyait y rester quelques jours seulement, mais les dahabyéh ou barques de l'expédition se firent attendre très-longtemps; il fallut demeurer vingt-quatre à vingt-cinq jours, et ce n'est que le 15 décembre qu'on put partir d'el-Khartoum; en cinq jours, on atteint Sennâr; en six jours Réseyrès, où on demeure quinze jours. Là, le Vice-roi monte encore à cheval, se porte en six jours à la montagne de Fâzoqlo et y demeure six jours; enfin,

1 M. Lefèvre est resté sur les lieux, occupé des recherches relatives à l'exploitation, surtout des mines d'argent qui annoncent un bon produit.

il arrive à Djebel Fazanqoro le 1er février[1]; c'est le terme de sa course, il y séjourne onze jours.

Le 12 février, le Vice-roi se remet en route par eau; il est à Barbar en treize journées, et y reste trois jours; il monte un dromadaire, arrive à Ouâdy-Hamad, en six jours; à Ouâdy-Halfah en six jours; il s'y embarque, se rend à Syène, trouve le pyroscaphe à Esné, et arrive au Kaire le 15 mars, juste le jour où il l'avait fait annoncer de Fazanqoro, par des lettres du 3 février. Cet itinéraire m'a été fourni récemment par Ahmed-Youssouf lui-même, à son passage à Paris[2]. Si on déduit cinquante-huit jours de séjour en allant, et cinquante-neuf en revenant, le voyage entier du Kaire à Fazanqoro, aller et retour, n'a duré que deux mois et 24 jours. Il y a environ quinze cents lieues, si on suit le cours du Nil; mais, en faisant par terre le trajet de Dongolah à el-Khartoum, et celui de Barbar à Ouâdy-Halfah, le chemin n'est plus que de douze cent cinquante lieues environ.

Ainsi nous voyons l'illustre vieillard voyageant pen-

1 Cet itinéraire sera contrôlé plus loin par l'extrait du journal du Kaire, où est insérée la relation du voyage.

2 Ahmed-Youssouf, qui est aujourd'hui chef de la monnaie du Kaire, est envoyé en Amérique pour y étudier l'extraction et l'exploitation des mines d'or. Il était l'un des six Égyptiens que j'ai appliqués, en 1828, à l'étude des arts chimiques. Il est remarquable que le Vice-roi, au milieu des préoccupations d'une guerre prochaine, et après le passage de l'Euphrate par l'armée turque, ait été assez confiant en sa fortune pour se priver d'un utile serviteur et lui confier une mission outre-mer. Un autre exemple pourrait être cité, celui de Omar-Effendy, arrivé récemment de la Jamaïque, où il était allé étudier la fabrication du sucre.

dant cinq mois de suite, tantôt à cheval, tantôt sur un dromadaire, répondant à ceux qui lui avaient préparé une litière : « Je ne suis pas encore assez vieux pour ne pas monter sur un chameau. » Toujours gai et d'humeur égale, pendant le cours du voyage, insensible à la fatigue, donnant à tout le monde l'exemple de l'activité.

Les essais des sables aurifères dans le Fâzoqlo furent faits devant lui. Les tribus africaines vinrent lui rendre hommage. Il fit rendre la liberté à cinq cents esclaves qui allaient être conduits au marché d'el-Khartoum, ou livrés aux officiers des troupes égyptiennes, cantonnées au Kordofan, à Sennâr et ailleurs, et il recommanda aux anciens Chillouks et chefs des autres peuplades une conduite plus humaine.

On sait que l'essai des sables aurifères a présenté un bien faible résultat: par quintal de matière, il n'y a pas un grain d'or ; on estime le produit d'un quintal à trois piastres d'Égypte (60 à 75 centimes). Ce résultat est à peu près le même que celui qu'a donné à Paris l'analyse de trois échantillons que m'avait adressés le gouvernement égyptien en 1838, et que M. Berthier, inspecteur général des mines, membre de l'Institut, a bien voulu examiner sur ma demande, au laboratoire de l'École royale des mines.

On voit par ce récit que le Vice-roi est resté aux mines quinze jours, et qu'il a employé ce temps à s'instruire du véritable état des choses, à se concilier les populations. Il est probable que n'étant pas demeuré à Sennâr, il aura profité de son séjour à el-Khartoum

pour porter son attention sur les affaires d'Abyssinie, et sur les caravanes du Darfour, et s'occuper des questions de commerce comme de celles d'agriculture. La lettre que je vais rapporter, fait voir qu'il songeait aux voies de pacification avec les princes d'Abyssinie. Plus loin, je donnerai l'extrait du journal du Kaire qui renferme toute la relation du voyage [1].

« *Extrait d'une lettre de M. Tossizza, consul général de Grèce en Égypte, accompagnant S. A. dans son voyage aux mines de Fazoqlou.*

« Khartoum, 15 décembre 1838.

« ..... Le retard que nous occasionnent les dahabiéh a un peu contrarié son altesse; mais on devait s'y attendre. Il se trouve à Khartoum beaucoup de médecins et pharmaciens européens, de même qu'un grand nombre de négociants de tous pays, des Grecs, des Arméniens, des Turcs, paraissant ne pas craindre l'influence du pays. Les étrangers qui résident ici, et tous les indigènes en général s'accordent à vanter la richesse des mines. Les rapports faits au pacha semblent exagérés, incroyables même; mais bientôt nous pourrons nous convaincre de ce qui existe *réellement*, et alors je vous donnerai des informations précises à

1 C'est à MM. Tossizza, Lambert et Lefèvre qu'il appartiendrait de donner au public une relation complète de cet intéressant voyage; ils peuvent être assurés que cette relation sera accueillie avec un extrême intérêt.

ce sujet. Néanmoins le voyage de S. A. ne saurait manquer d'avoir les plus heureux résultats.

« On a reçu avant-hier des lettres d'Ahmed-Pacha gouverneur du Sennâr, qui annonce son départ et celui de ses troupes pour Fâzoqlou; aussitôt arrivé à cette destination, ce général, d'après les ordres qu'on lui a transmis, devra faire construire des habitations, et préparer tout ce qu'il croira nécessaire pour recevoir S. A. et sa suite. Ahmed-Pacha est certain que le simple appât d'un gain journalier lui permettra de réunir au besoin soixante à soixante-dix mille travailleurs. Un grand nombre de cheykhs de différentes tribus ont déjà fait leur soumission; on présume que ceux qui ne se sont pas encore présentés, ne tarderont pas à le faire. M. Lefèvre, ingénieur, est allé explorer une montagne située près de Sennâr, où l'on assure qu'il se trouve des mines d'argent.

« Dès que les travaux d'exploitation seront en activité, on ira reconnaître une montagne nommée *Djebel Toul*, située à quatre jours de Fâzoqlou, qui n'a point encore été visitée, MM. Boréani et Russeiger ne s'étant jamais écartés de Fâzoqlou. Il existe une autre montagne nommée *Djebel Beny Changoul*, voisine de la première, et qui n'a jamais été explorée par personne. S. A. a ouï dire que ces deux montagnes renfermaient des mines très-riches; ce que les indigènes en rapportent paraît hors de toute probabilité.

« L'expédition pour le Nil blanc a été remise à l'été prochain; le retard des dahabiéh a provoqué cette

décision, d'autant plus que dans ce moment les eaux de ce fleuve sont extrêmement basses. L'expédition recevra des vivres pour un an [1].

« La nombreuse tribu nommée Chillouk doit envoyer prochainement son cheykh offrir ses hommages à S. A.; un voyageur français, M. Thibaut, qui a visité cette tribu, s'est offert d'aller trouver le cheykh; S. A. lui a fait délivrer des lettres avec lesquelles il est parti : on l'attend de jour en jour. L'envoi des cadeaux destinés à l'Abyssinie n'a pas encore été décidé.

« Le gouverneur et les cheykhs de Kordofan, qui sont venu présenter leurs hommages à S. A., ont fait connaître qu'il existait dans les dépôts près de huit mille quintaux de gomme de l'année dernière, qui descendront bientôt. Ils assurent aussi que les pluies ayant été très-abondantes cette année, la récolte des gommes sera considérable. S. A., afin d'encourager les cultivateurs, a augmenté le prix de 12 piastres par quintal, et leur a annoncé, pour l'année prochaine, la liberté du commerce de cet article, et de beaucoup d'autres produits du pays. S. A. ayant appris que le commerce des dents d'éléphant éprouvait de telles difficultés que les négociants se trouvaient obligés de les envoyer dans un port de la mer Rouge, où elles étaient vendues pour les Indes, a promis de donner toutes les facilités pour que ces marchandises pussent prendre leur route naturelle d'Égypte.

1 Il s'agit d'un grand voyage aux sources du Nil, pour lequel Linant-Bey a été désigné depuis longtemps. Personne n'est mieux préparé que cet ingénieur français pour diriger l'exploration, et lui faire porter des fruits abondants.

« La fertilité de la province de Khartoum n'a point échappé à S. A. qui ne négligera rien pour sa culture. Le coton croît ici facilement; il est de bonne qualité et préférable même au Maqo : présentement le pays en produit peu, mais il sera très-facile d'en augmenter le rapport.

« *P. S.* Les dahabiéh sont enfin arrivés aujourd'hui, et nous partirons ce soir. »

Autre lettre.

Beled Médené, 19 décembre 1838.

« S. A. vient de recevoir une lettre de M. Lefèvre qui se trouve à la montagne du Sennâr, où il a été envoyé pour reconnaître une mine d'argent que M. Russiger a visitée lors de son voyage et dont l'existence est connue des habitants du pays. M. Lefèvre écrit aussi qu'il a découvert une autre montagne qui n'a jamais été explorée et qu'il croit très-riche en mines d'argent.

Je terminerai cet article en donnant la *Relation du voyage de Mohammed-Aly*, traduite de l'arabe, d'après le *Courrier de l'Égypte*, journal qui s'imprime au Kaire. Pour la traduction de ce morceau curieux, j'ai eu recours aux lumières et à l'obligeance de mon savant confrère M. Reinaud, successeur de M. de Sacy dans la chaire d'arabe de l'école des langues orientales. Ce n'est pas la première fois qu'il a bien voulu me prêter son secours, et je lui en témoigne ici publiquement

ma reconnaissance. M. Reinaud fait observer que ce morceau est en prose rimée.

Les noms de lieux et quelques noms d'hommes sont transcrits en caractères arabes; ce soin était indispensable à cause de la différence que présentent plusieurs noms, comparés à ceux qui sont généralement admis en géographie, tels que celui de *Fazoql* ou Fazoqlo, écrit ici *Fyzouly*, avec omission du *q* [1], et *Fazangoro* (ou Fazanqoro), écrit ici *Qazanforo*, sans doute par transposition. Le lecteur trouvera dans cette relation plusieurs choses neuves sur la géographie de la Nubie supérieure, en même temps que des preuves nouvelles de l'activité qui distingue le Vice-roi. On dira avec raison que ce personnage extraordinaire fait exception parmi les musulmans; cependant j'ajouterai qu'on se trompe généralement en Europe en prenant pour de l'apathie et de l'incapacité l'inertie apparente des Orientaux. La réflexion est souvent suivie, chez eux, de résolutions aussi vives, de mouvements aussi subits, qu'on pourrait l'attendre des Européens; quand ils ont pris un parti, ils l'embrassent avec une force et une persévérance qui leur font oublier les privations, la fatigue et les dangers. Nous leur avons longtemps reproché leur ignorance; mais nous-mêmes, n'avons-nous pas ignoré ce qu'ils valent et ce qu'ils peuvent? A ce dédain a succédé enfin un peu d'attention; l'orgueil européen, excité par l'intérêt, est forcé aujourd'hui de leur rendre quelque justice. Quoi qu'il en soit, voici la relation.

1 Ou à cause de l'omission des points sur le ق.

« *Extrait du Courrier de l'Égypte, n°* 618, *Supplément, en date du* 6 *du mois de safar de l'année* 1255 *de l'hégire* (21 *avril* 1839).

« *Relation du voyage de Mohammed-Aly dans le Sennâr et le Qazanforo et de son retour.*

(Traduction abrégée).

« Les personnes versées dans la connaissance de « l'histoire et des pays savent quels efforts le Vice-roi « a faits, depuis son avénement au pouvoir, pour civi- « liser et faire prospérer les peuples soumis à son au- « torité. Les nègres ont été aussi l'objet de cette solli- « citude; le Vice-roi n'a rien négligé pour les tirer de « l'état de barbarie et d'anarchie où ils étaient plongés « et les faire participer aux bienfaits de l'humanité; il « leur a appris à ensemencer les terres et à jouir des « avantages du commerce.

« Le commerce fait par les nègres, consistait en or « natif, en peaux, en gomme et en dents d'éléphant. « On pouvait induire de là que leur pays renferme des « mines d'or, et c'est ce qui se lit dans certains livres « de géographie. Le Vice-roi crut devoir honorer ce « pays de sa présence, afin de s'assurer par lui-même « de l'état des choses. Déjà il avait envoyé dans ces « régions plusieurs mineurs, et ceux-ci avaient remar- « qué des particules d'or dans les terrains et les rivières « situés aux environs de Qazanforo [1].

1 قزنقور. C'est le lieu appelé communément Fazanqoro.

« Le Vice-roi était dans l'intention de voyager par « eau, et l'on sait que la navigation du Nil est entravée « par de nombreuses cataractes ; il fallait d'ailleurs son- « ger au temps où le fleuve servirait dans toute sa lon- « gueur de voie de communication aux voyageurs et « aux personnes adonnées au commerce ; il fallait éri- « ger un monument qui se perpétuât jusqu'à la dernière « génération.

« Des hommes furent expédiés du Kaire et des autres « villes voisines du Nil, pour briser les rochers qui « obstruaient le passage ; ces hommes étaient munis des « divers instruments nécessaires. On devait commencer « par la cataracte d'Assouân ; quelques dahabyéh et « autres navires devaient ensuite franchir le passage et « remonter le fleuve, afin d'explorer les deux affluents « du Nil qui forment la *presqu'île de Sennâr*[1]; celui qui « coule à l'occident se nomme le fleuve Blanc, et celui « qui coule à l'orient s'appelle le fleuve Bleu. Ces deux « rivières se réunissent à quatre heures de marche au « nord de la ville d'*el-Khartoum*[2], qui est une des « échelles de la presqu'île. On avait choisi pour cet « objet soixante hommes de la flotte, trois capitaines « expérimentés, et un écrivain chargé de tenir note de « tout. Ces hommes étaient montés sur trois dahabyéh « munis de toutes les choses nécessaires.

« Enfin le Vice-roi se mît lui-même en route, « le 26 de redjeb de l'année 1254. Parmi les personnes

1 جزيرة سنار.
2 الخرطوم.

« qui l'accompagnaient, on remarquait le consul gé-
« néral de Grèce appelé Tossizza, lequel avait demandé
« à être du voyage.

« Le Vice-roi était embarqué sur un bateau à vapeur. « A peine on fut arrivé à sept heures de marche, en « face du village d'*el-A'tf*, le bateau toucha le sol, « et ne put plus avancer. Le Vice-roi donna les ordres « nécessaires pour le mettre en état de marcher; en « attendant, il monta sur un autre navire, et continua « sa route. Le premier du mois de cha'bân, il arriva « à son palais situé près de Minyéh; il s'arrêta deux « jours dans ce palais pour s'occuper des besoins du « pays; sur ces entrefaites, le bateau à vapeur l'ayant « rejoint, il reprit sa navigation et arriva à Assouân « le 9 de cha'bân. Les dahabyéh s'étaient réunies au- « près de la cataracte d'Assouân; le passage ayant « été reconnu impossible pour le bateau à vapeur, le « Vice-roi monta dans une des dahabyéh; la flottille se « mit en route le 11 du mois, et passa successivement « devant Korosko, Ouâdy-Halfah et A'bkah [1]. Le 17, « elle franchit les cataractes de Semnéh et de Kesendje- « réh [2]. Là le Vice-roi monta sur sa grande cange, et à « onze heures et demie du jour, il franchit la cataracte « d'Ambekoh [3]. Il passa la nuit en ce lieu, attendant « l'arrivée des dahabyéh; et n'ayant ni de quoi se « couvrir ni de quoi manger, ne recevant aucune

1 كرسكو وادى الحلفة عبكة.
2 سمنة كسنجرة.
3 امبكوة.

« nouvelle de sa flottille, il revint en arrière et trouva « les dahabyéh arrêtées au milieu des rochers. A force « de soins, et en employant la voile et la rame, on « parvint à les tirer de ce mauvais pas, et après avoir « réparé les dégâts faits aux navires, l'on se remit en « route.

« Le 20 et le 21 de cha'bân, la flottille franchit, après « beaucoup d'efforts, les cataractes de Teymoun, des « Beny-A'kâchéh et de Dâl[1], Sokkot, et, le 22, la « cataracte de Kâdjyâr[2]. Le 23, elle franchit la cataracte « de Hek[3]. Au passage de la cataracte de Kâdjyâr, « la dahabyéh, montée par le Vice-roi, se trouva au « moment d'être emportée par le courant, et chacun « se disposait à sortir. Le Vice-roi tint bon, et com- « mandant lui-même la manœuvre, échappa au danger. « Il n'y avait pas d'exemple que des dahabyéh eussent « remonté le Nil à cette hauteur, sans l'aide de cordes, « et qu'elles eussent navigué de nuit dans des lieux « hérissés de rochers. Les marins égyptiens firent « preuve en cette occasion d'un courage et d'une « adresse extraordinaires. Arrivé à Dongolah, le Vice- « roi s'arrêta deux jours, pour attendre les navires « qui étaient en retard. Le 26, il se mit en route, et « arriva le lendemain à Amboukol[4]. Là on fit observer « au Vice-roi que le Nil faisait un long détour, et

1 تيمون بنى عكاشة دال.
2 كاجيار.
3 حك.
4 امبكول.

« qu'il serait plus court pour lui de prendre la route « de terre. Le Vice-roi employa les trois jours suivants « à préparer des montures, et tandis que la flottille se « rendait par eau au port d'el-Khartoum, il se mit en « marche à travers un désert de sable (Khor-el-Bayou- « dah). On remarqua en ces lieux quelques arbres « pétrifiés par le temps.

« Le Vice-roi ne s'arrêtant ni de jour ni de nuit « arriva le 5 de ramadan au matin, à la montagne de « Rouyân [1]. Là il reçut Mohammed Medyn [2], frère ca- « det du sultan de Dârfour [3]. Deux ans auparavant, ce « prince, maltraité par son frère, avait pris la fuite, et « s'était mis sous la protection du Vice-roi. Le Vice- « roi promit au prince de lui faire rendre justice, et « lui accorda la permission de prendre le عرقية مقصبة, « et l'épée dorée, deux choses qui, chez les nègres, sont « les symboles de la puissance. Ahmed-Pacha, gouver- « neur des provinces nègres, lequel se trouvait alors « à Ouâdy Médenéh [4], reçut aussi la permission de « baiser le pan de la robe du Vice-roi.

« Le Vice-roi arriva le 6 de ramadan à el-Khartoum, « par eau. La ville d'el-Khartoum était naguère un « hameau composé de cinq tentes ou de dix maisons « bâties en briques. L'ancien gouverneur des provin- « ces nègres, Khourchyd-Pacha, trouvant l'air qu'on

1 روبان.
2 مدين.
3 دارفور.
4 وادى مدنة.

« y respire, sain et tempéré, y fit construire un palais,
« une mosquée, des jardins, et excita les personnes de
« sa suite à s'y bâtir des maisons. Aujourd'hui el-
« Khartoum renferme une *caserne*[1], un *hôpital*[2], et
« quatre ou cinq cents maisons. L'on y trouve des rai-
« sins, des figues, et des grenades.

« On a vu que le Vice-roi avait franchi en six jours
« et demi l'espace situé entre Ambekoul et el-Khar-
« toum; les dahabyéh mirent trente jours dans leur
« voyage, et arrivèrent à el-Khartoum à la fin du mois
« de ramadan.

« Quelques jours après leur arrivée, le Vice-roi
« remonta sur sa dahabyéh et se dirigea vers le
« midi. Arrivé au lieu appelé Serouah[3], il rencontra
« le prince Youssouf, fils de Bâdy[4], qui demanda à être
« réintégré dans les États de son père, ce qui lui fut
« accordé. En route, les personnes de la suite du Vice-
« roi se livrèrent au plaisir de la chasse et de la pêche.
« On traversa Ouâdy Médenéh, qui renferme deux
« ou trois cents maisons, une caserne pour neuf esca-
« drons, un hôpital, un magasin[5], et un vaste marché
« qui est ouvert pendant trois mois de l'année; on
« passa devant le port de Sennâr, Serouah et leurs dé-
« pendances. Personne ne songeait aux fatigues qui

1 قشلة.
2 اسبتالية.
3 سروة.
4 الملك يوسف بن بادى.
5 شونة.

« avaient précédé, et on n'était plus occupé qu'à s'amu-« ser. Depuis Khartoum jusqu'à Reseyrès [1], on avait « continuellement devant les yeux l'oiseau *i'râqy* [2], les « oies et les poules sauvages qui animent le pays.

« On arriva à Reseyrès le 10 de schaoual. Là le Vice-« roi reçut le sultan Teymah [3], oncle du roi du Darfour, « ainsi que le cadi et le mufti du Kordofân, qui furent « revêtus d'un habit d'honneur. Le séjour du Vice-roi « en ce lieu fut de quinze jours. On y fit la chasse à la « girafe, et on mangea de sa chair pour en connaître le « goût. Il fut reconnu que le goût de la chair de la gi-« rafe est le même que celui de la chair de veau. — « Le Vice-roi reçut également à Reseyrès l'ingénieur « des mines et dix des personnes qui sont employées « à traduire du français en arabe.

« Le 25 de chaoual on se remit en route, et on « passa successivement la nuit à Ferestou, à Djeloulah « et à el-A'kebât [4]. Ensuite la tente du Vice-roi fut « dressée sur la montagne de Fyzouly [5] (ou Fazouqlo), « à la distance de vingt et une journées d'el-Khartoum. « Là on se mit à construire un palais pour le Vice-roi, « et dans le voisinage, une caserne, un hôpital et des « magasins.

« Les habitants de ces contrées sont musulmans et

1 رسيرس.
2 طيرعراقى.
3 تيهة.
4 فرستو جلولة العقبات.
5 فيزولى.

« suivent le rite de l'iman Malek; quant aux peuples « situés au delà, chacun a sa religion particulière. On « y remarque trois espèces de populations; les uns « sont citadins, d'autres habitent la campagne, quel-« ques-uns sont montagnards. Les montagnards res-« semblent aux bêtes brutes, n'ayant aucune connais-« sance des choses de ce monde. Lorsque le meryséh et « le belbel manquent [1], deux choses qui se rapprochent « du moût de raisin et de la bière [2], ils en sont réduits, « en général, aux feuilles d'arbres; malgré cela, leur « corps, qui est huileux, est fort et robuste; leur vê-« tement consiste dans une pièce de peau pourrie, « qu'ils s'attachent au-dessous de la ceinture. Leur vie « se passe dans l'ignorance et la paresse, et leur prin-« cipal objet de vente et d'achat, c'est نوع البنى.

« On remarque chez eux un objet en bois, *appelé* « anqeryb [3], et qui leur sert de siége. L'homme puis-« sant et honoré chez eux est celui qui, lorsqu'il est « pressé par la faim, dévore les cordes faites avec des mor-« ceaux de peau. Ces peuples ne se sont jamais rendu « compte de la prééminence de l'homme sur les ani-« maux, et ne font pas de distinction entre la terre et « le ciel. Quant aux Barâbrah [4], la guerre et les hosti-« lités auxquelles ils sont continuellement exposés, et

1 المريسة البلبل.

2 الشيرة والبوزة.

3 عنقريب

4 البرابرة.

« le manque de sécurité, les empêchent de songer à « labourer et à ensemencer la terre.

« Les personnes qui avaient à souffrir le plus de ces « incursions regardèrent l'arrivée du Vice-roi comme « le plus heureux des événements; elles implorèrent « sa pitié et le supplièrent de prendre leur défense. « Le gouverneur se rendit vers la montagne de Thây[1] « pour engager les habitants à renoncer à leurs habi- « tudes inhumaines. Malheureusement il existait des « sujets d'hostilités entre diverses peuplades de la con- « trée. Un détachement, auquel était attaché un bin- « baschi[2], enleva quelques bestiaux auprès de la mon- « tagne de Reqzyq[3] (ou Reqryq), une des ramifications de « celle de Thây; il enleva, de plus, cinq cent quarante « individus, hommes, femmes et enfants. Le gouverneur « voulant gagner l'amitié de ces populations, mit en « liberté les captifs et rendit les bestiaux; avant de « renvoyer les captifs, il les pourvut d'aliments et des « autres choses dont ils avaient besoin; il donna même « des habits d'honneur à cinq de leurs anciens.

« Le Vice-roi apprit sur ces entrefaites que, suivant « la vieille coutume du pays, il avait été fait des cap- « tifs des deux sexes dans les montagnes situées du côté « du Kordofân[4]; il ordonna aussitôt d'établir ces captifs « sur les bords du fleuve Blanc, ou, si les localités ne

1 جبل طايى.
2 بيكباش.
3 رقريق.
4 كردفان.

« permettaient pas cela, de les laisser retourner dans « leur pays.

« En même temps, le Vice-roi excita les habitants « du Dongolah et les populations de race barâbrah[1] à « semer l'indigo, promettant de les laisser libres de « disposer de leurs récoltes comme ils voudraient; il « leur fit même fournir, par les fabriques appartenant « au fisc, les objets propres à faciliter cette culture.

« Trois ingénieurs avaient été désignés pour aller ex- « plorer la mine d'or située en face de Qazanforo, sur « les bords du Nil. Les ingénieurs ayant annoncé que « leurs recherches n'avaient pas été vaines, le Vice- « roi voulut s'assurer de l'état des choses; le 17 de « doulkadéh, après huit jours de séjour à Qazanforo, « il se remit en marche, et, prenant le chemin le plus « court, il arriva en cinq heures sur les lieux. Aussi- « tôt, on dressa sa tente, et il fut décidé qu'on bâti- « rait là une ville considérable, une ville qui renferme- « rait un palais, des maisons, des rues, des magasins, « une caserne, un hôpital, des jardins, qui serait en- « tourée d'un mur, enfin une ville qui serait appelée « du glorieux nom de Mohammed-Aly, et qui ferait « l'orgueil du pays des nègres.

« Pour donner une idée de l'état d'ignorance du « pays, et de la fertilité de son sol, il suffira de dire « que la hache, instrument usité dans le Dongolah, « était ici inconnue. La nature y était pour ainsi dire « abandonnée à elle-même; quand la saison des semail-

1 اقسام بربرة.

« les était venue, on prenait un morceau de bois pointu « avec lequel on déchirait les graines de dourah et de « coton ; ensuite on introduisait ces graines dans la « terre : la graine germait au bout de très-peu de temps « et donnait un produit plus abondant qu'en Égypte, « où l'on emploie cependant des instruments compli- « qués et où la culture se fait à grands frais. Le Vice- « roi ne négligea rien pour inspirer aux habitants le « goût du travail et des lumières. Voulant gagner l'a- « mitié des chefs, il les appela auprès de lui et leur « donna des habillements d'honneur, proportionnés « au rang de chacun. Ses faveurs étaient accueillies « avec beaucoup de reconnaissance; en effet, comme « dit le poëte, quel mets ne satisferait pas l'homme qui « meurt de faim, et quel vêtement n'honorerait pas « l'homme qui est nu ?

« Le Vice-roi prononça un discours devant les no- « tables du pays pour les exciter à envoyer leurs en- « fants s'instruire en Égypte; plusieurs se laissèrent « persuader; un cheikh du pays, qui n'avait pas d'en- « fant, promit d'envoyer un de ses neveux.

« Vingt des officiers des mines avaient reçu chacun « cent feddans de terre, pour être livrés à la culture. « Chaque cheikh fut invité à fournir deux hommes « qui devaient travailler sous la direction des ingé- « nieurs, et propager les nouveaux procédés. On excita « les habitants à cultiver l'indigo, le coton et la canne « à sucre, et on promit de n'exiger d'eux aucune es- « pèce de droit pendant les deux premières années. « Le Vice-roi, pour les encourager, dit que l'année

« suivante, si les circonstances le lui permettaient, il « viendrait les visiter de nouveau.

« Le 18 de doulkadéh, le Vice-roi retourna à la « montagne de Fyzouly; les oulémas, les cheikhs « et les personnes notables du pays se présentèrent à « lui pour lui faire leurs adieux. Au moment du départ « du Vice-roi, ils témoignèrent une vive douleur, res- « sentant ce qu'a ainsi exprimé le poëte : Ton image ne « s'effacera pas de mon cœur, quand même mille val- « lées me sépareraient de toi.

« Le Vice-roi remonta dans sa cange le 19, et se « trouva le 27 de retour à el-Khartoum. Il y eut dans « le trajet des endroits où il fallut soulever la cange à « force de bras, à cause de l'amas des cailloux et du « faible niveau des eaux. Le séjour du Vice-roi à el- « Khartoum fut de trois jours. Les habitants parais- « saient disposés à se mettre à labourer et à ensemen- « cer la terre, comme il le leur avait conseillé. La ville « d'el-Khartoum était devenue un lieu de commerce « important, et des personnes de toutes les religions « et de tous les pays, Francs, Grecs, Coptes, s'y étaient « établis. Le Vice-roi ordonna de construire pour les « chrétiens une église; mais les chrétiens, qui appar- « tenaient à des communions diverses, demandèrent « qu'on les laissât libres de se réunir chacun comme « ils le jugeraient convenable.

« La contrée appelée A'tmour Barbar [1] présentait de « grandes difficultés pour les hommes et leurs montu-

1 عتمور بربر.

« res, et se refusait aux communications commercia-
« les. Le Vice-roi manifesta l'intention qu'il avait con-
« çue précédemment de faire faire là un chemin de
« fer. Il ordonna à M. Lambert d'aller visiter les mines
« de fer de Kordofân, et d'examiner s'il ne serait pas
« possible d'établir un chemin entre le Kordofân et
« le Nil.

« Le Vice-roi quitta el-Khartoum au commence-
« ment du mois de doulhadjeh; comme les eaux étaient
« basses, il rencontra des difficultés au passage de la
« cataracte. Sa cange fit eau; le navire où se trouvait
« le consul de Grèce s'ouvrit. Il fallut se hâter de faire
« les réparations indispensables.

« Le 10, on arriva au lieu appelé Abou-Hamad[1]. Le
« Vice-roi s'y arrêta quatre jours pour attendre les
« montures nécessaires. Son intention était de prendre
« la route du A'tmour, là où commence la montée de
« Dongolah; après quatre-vingt-douze heures d'attente,
« trois chevaux seulement se trouvant disponibles, il
« dit: Grâce à Dieu, je jouis d'une bonne santé et je
« me suis mis depuis longtemps en état de voyager sur
« un dromadaire. Il partit donc le 14 d'Abou-Hamad,
« et s'engageant dans les sables, il atteignit, le 20 au
« matin, Korosko; il franchit, dans sa cange, la cata-
« racte d'Assouân, et arriva au Kaire, après une absence
« de cinq mois et quatre jours. »

Le Courrier de l'Égypte termine la relation par trois

1 ابوحمد.

grands tableaux que je ne publie point à cause des inexactitudes que j'y ai remarquées. Les deux premiers sont des itinéraires : le premier indique tous les jours d'arrivée dans les divers lieux, depuis Assouân, le 9 cha'bân (28 octobre 1838), jusqu'à Qasbah Mohammed-Aly, la ville de Mohammed-Aly, près le Djebel Qazanforo (le 1er février 1839); le second, tous les jours de départ, aussi depuis Assouân jusqu'à Qasbah Mohammed-Aly. Les autres indications subséquentes pour le retour sont, dans la relation, rapportées succinctement. Entre les deux tableaux, est une petite colonne indiquant la latitude approchée, mais souvent défectueuse, de 25 positions.

Le troisième tableau donne les hauteurs solaires, prises jour par jour, en degrés et minutes (à 15 minutes près), depuis le 11 cha'bân (30 octobre 1838) jusqu'au 19 de dhoulkadé (5 mars 1839). Je ne crois pas qu'il y ait rien à tirer de ce tableau, qui paraît rempli de fautes d'impression.

CONSIDÉRATIONS

Sur l'opportunité de reconnaître l'indépendance de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly;

PAR M. FÉLIX MENGIN.

Observation.

Les réflexions qui suivent étaient destinées, par M. Félix Mengin, à entrer dans l'*histoire sommaire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly.* Au commencement de cette année, les circonstances politiques ont engagé l'auteur à les publier séparément; toutefois, comme ce morceau n'a été imprimé qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, je crois devoir le reproduire dans cet ouvrage.

« La reconnaissance du gouvernement de Mohammed-Aly, objet de plusieurs discussions parmi les diplomates, a trouvé assentiment chez les uns, opposition chez les autres. Quelques journaux ont abordé la question diversement et d'une manière vague. Dans le public chacun en parle suivant ses intérêts ou ses passions, ces grands mobiles du monde. Un acte d'une aussi haute importance a besoin d'être approfondi: j'essayerai de l'envisager sous des points de vue différents.

« On n'improvise ni des situations, ni des systèmes

politiques, c'est au temps à les amener. L'Égypte qui a joué un rôle si brillant dans l'antiquité, l'Égypte jadis l'institutrice des nations, était tombée dans les temps modernes au dernier degré d'avilissement. Trois ans d'occupation par l'armée française l'avaient tirée de l'oubli où elle l'avait plongée. Déjà elle renfermait dans son sein des germes de civilisation, déjà son avenir ne paraissait plus incertain; l'Europe la contemplait avec admiration. Mais les événements se pressaient, l'impression donnée allait éprouver un mouvement rétrograde, l'Angleterre venait d'intervenir dans les débats. Cette puissance aurait pu, à l'aide de ses succès, donner suite à l'ouvrage que les Français avaient commencé sous de favorables auspices, la régénération de l'Égypte, la civilisation de l'Orient.

« Mais l'Égypte devait encore passer au creuset de l'anarchie, elle devait subir une violente ébullition, son sort était remis en problème. Devait-elle retomber dans ses abîmes, ou bien terrasser l'hydre des factions? Oui, elle devait surgir débarrassée de l'écume qui couvrait sa surface. Une ère nouvelle, une ère de gloire allait commencer pour elle. Un homme que la fortune avait choisi pour fixer ses destinées, apparut tout d'un coup pour la sauver du naufrage.

« Cet homme, supérieur par son génie et son habileté, avait le pressentiment de sa grandeur future. Bientôt la patrie des pharaons cessa d'être une arène ensanglantée; le calme succèda aux fureurs de l'anarchie; l'ordre et la sécurité ramenèrent la confiance.

« Une domination tumultueuse avait fait peser longtemps sur l'Égypte un sceptre de fer; son sol était encore empreint des traces des mamelouks et des Turcs, étrangers au caractère et aux mœurs d'une nation qui ne savait opposer à ses oppresseurs que douceur et soumission. Quel contraste! oppression d'une part, soumission de l'autre! Ne devait-il pas résulter d'un assemblage aussi hétérogène une série d'actes arbitraires et d'injustes agressions? Les Turcs surtout, qui se regardaient comme expatriés, mettaient à profit la durée d'un pouvoir abusif et momentané; c'étaient de continuelles avanies. Il n'y avait de lois que leurs volontés, de règles que leurs intérêts, de justice que la fougue de leurs caprices. Un tel ordre de choses, si nuisible au bien public, amenait des désordres. Les chefs frondaient l'autorité; l'insubordination était extrême parmi les soldats.

« L'esprit des partis, leurs adhérences, leurs projets, n'avaient point échappé à la pénétration de Mohammed-Aly; il sut par ses habiles combinaisons les faire tourner à son avantage. Dès son élévation au pouvoir, il éloigna les conspirateurs; les plus séditieux parmi les chefs furent punis; l'exil devint le partage des uns, le glaive frappa les autres. Lors de la formation du *Nizam*, il réprima l'indiscipline de la soldatesque turque, qui refusait de se rallier à cette organisation régénératrice. Dans toutes les branches de l'administration, un nouveau système mieux entendu fut substitué à l'ancien. Des hommes de toutes les reli-

gions furent appelés à des fonctions importantes; la langue arabe obtint dans les actes publics la préférence sur la langue turque. Ainsi, Mohammed-Aly s'identifiait avec les Égyptiens; il allait donner à la nation des institutions qui devaient la retremper et l'affermir dans ses nouvelles destinées.

« L'Égypte, avec ses sables, son langage, son organisation, le teint basané de ses habitants, leur caractère et leurs mœurs, tranche d'une manière piquante avec presque toutes les provinces soumises à l'empire du croissant. L'Égypte est toute arabe et africaine; par sa position, elle se trouve en dehors de toute domination étrangère; séparée de Constantinople, d'un côté par des mers, de l'autre par des montagnes, des défilés et des déserts, elle ne peut avoir avec cette capitale que des rapports éloignés. L'expérience a prouvé qu'il *était* difficile d'y apaiser des troubles sans de violentes secousses, sans mettre en présence des intérêts ennemis. Pour les apaiser ces troubles, il faut de longs préparatifs, des armements dispendieux, des soldats exigeants, que l'éloignement rendra bientôt indisciplinés. Les secours ne seront-ils pas tardifs? Les chefs, oubliant leur devoir, ne se montreront-ils pas accessibles à la séduction? Les troupes ne feront-elles pas cause commune avec les mécontents? En effet, quel a été souvent le résultat de ces luttes prolongées entre la milice et le pouvoir? le mépris de l'autorité, la déconsidération du trône!

« L'Égypte prête trop à des projets ambitieux, on y

est prédisposé à suivre ses penchants. L'histoire est là: elle vous dira que l'Égypte a été, dans tous les temps, le foyer des guerres et des réactions. Faut-il l'attribuer à l'isolement de sa position, à la douceur de son climat? à la fertilité de son sol, aux avantages qu'il procure, ou bien à un faux système de gouvernement, tel qu'il a été suivi dans les temps antérieurs? Peut-on dire aussi que le spectacle frappant des tribus d'Arabes ne soit pas un attrait pour des imaginations ardentes; souvent un homme résolu aura pu dire : Et moi aussi je puis commander.

« Pendant que Mohammed-Aly s'occupait à civiliser l'Égypte, ses nouvelles légions triomphaient en Morée. La durée de cette guerre sanglante par sa nature avait appelé l'attention des hautes puissances. On tendit aux Grecs une main secourable; une intervention, devenue nécessaire, délivra la Morée des malheurs qu'une lutte opiniâtre faisait peser sur elle. Cette œuvre louable en elle-même couronna son indépendance; elle fut proclamée. Mohammed-Aly, par déférence aux demandes des hautes puissances, contribua à accélérer le dénoûment de ce grand drame; il pressa l'évacuation de la péninsule occupée par ses troupes : ce trait d'humanité et de générosité arrêta l'effusion du sang.

« Plus tard, une guerre, suscitée par le pacha d'Acre, s'étendit jusqu'aux rives du Bosphore. Le trône des sultans en fut ébranlé. La puissante médiation de la France arrêta les progrès de cette guerre qui mena-

çait de compromettre les intérêts politiques de l'Europe: Constantinople, flottant entre la crainte et l'espérance, fut préservée d'un grand naufrage. Mahmoud se rassit sur son trône, l'Orient fut pacifié.

« Ministres des hautes puissances, vous avez applaudi à la modération de Mohammed-Aly; il a reçu les félicitations de vos envoyés; sa conduite franche et loyale a mérité les éloges que vous lui avez prodigués. Dans les négociations subséquentes, sa modération ne s'est point démentie. Observateur des traités, Mohammed-Aly veut la paix, la paix est son idole. C'est sous l'ombrage de l'olivier qu'il veut assurer la tranquillité de l'Égypte à laquelle il a désormais consacré son existence.

« Et quel prince en Orient s'est élevé plus haut que Mohammed Aly pour ses grandes actions? N'est-*il* pas le régénérateur de l'Égypte, qu'il a placée dans une sphère au-dessus des orages? N'a-t-il pas fait succéder l'ordre à l'anarchie, ravivé l'industrie et le commerce, perfectionné l'agriculture, enrichi le sol de nouveaux produits? Sa tolérance n'a-t-elle pas accordé à toutes les religions la protection la plus étendue? L'Égypte n'est-elle pas une terre hospitalière? N'a-t-il pas creusé des canaux, élevé des fabriques, organisé une armée, créé une marine, établi des arsenaux, des hôpitaux? Sa politique, unie à son courage, n'a-t-elle pas arrêté les progrès d'une secte fanatique qui menaçait l'Arabie de ses doctrines subversives? N'a-t-il pas conquis l'Éthiopie?

« Les sciences, bannies de l'ancienne Égypte par l'ignorance et la barbarie, ont retrouvé un asile dans l'Égypte de Mohammed-Aly ? Des édifices d'une belle architecture sont aujourd'hui consacrés à l'enseignement des mathématiques, de la physique, de la chimie, de la botanique. On professe la médecine, l'anatomie, la science vétérinaire, le dessin, la musuique, les langues orientales, les langues française, italienne et anglaise. Il y a dans chaque canton une école primaire pour l'instruction des enfants. Que d'utiles travaux, travaux d'Hercule, qui ont mérité à ce héros l'immortalité! La restauration de l'Égypte est son ouvrage, c'est une des belles créations de ce siècle. Que de titres à l'illustration! que de droits à l'indépendance!

« Mohammed-Aly ne pourrait-il pas dire comme J. J. Rousseau : « Quel homme de mon temps a fait plus de choses que moi. »

Avantages qui devront résulter de l'indépendance de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly.

« De la situation actuelle de Mohammed-Aly peuvent découler de grands avantages et d'immenses améliorations, fruits de l'économie et d'une paix durable. Mais ces avantages, ces améliorations, il faut le dire, sont subordonnés à l'indépendance de Mohammed-Aly, parce que cette indépendance peut seule faire cesser les armements, augmenter les res-

sources, diminuer les dépenses; parce que l'indépendance de Mohammed-Aly peut seule dissiper les incertitudes qui planent sur l'avenir de l'Égypte. La situation actuelle n'est point la paix, c'est une trêve imposée par la nécessité, que peut rompre la plus légère discussion. On sait trop bien que l'humiliation ne fut jamais oublieuse.

« Mohammed-Aly, régulièrement constitué, n'aurait plus à redouter aucune tentative d'agression. La paix serait garantie par la paix et par le concours obligé des hautes puissances. Désormais, aucun nuage ne s'élèverait sur l'horizon de ses États. D'ailleurs, on n'oserait supposer d'arrière-pensée ni à la France ni à l'Angleterre qui ont déja combattu pour la possession de l'Égypte. Ces puissances ont trop de loyauté, elles sont trop amies de l'ordre, elles ne veulent pas d'agrandissement, nous ne sommes plus au temps des conquêtes. La France donne chaque jour des preuves d'une sage modération; elle ne jettera pas le gant : l'Europe le ramasserait. L'Égypte est la fille adoptive de la France; de son sein sont sortis les éléments précieux qui ont servi à élever l'édifice qu'elle présente au monde civilisé. Ses intérêts politiques et commerciaux exigent que l'Égypte ait une base solide, qu'elle soit riche, puissante, capable de résistance.

« L'Angleterre, trop occupée de son intérieur, doit songer à maintenir l'équilibre dans les dépendances de sa monarchie. Pourrait-elle, dans des moments d'anxiété, au milieu des dissentiments qui diviseront

longtemps ses populations, pourrait-elle éloigner des bords de la Tamise une armée assez nombreuse pour menacer l'Égypte; tandis que par le maintien de la paix, il lui sera facile de retirer les mêmes avantages que lui procurerait une occupation hostile? On peut bien conquérir, mais il faut conserver. L'Angleterre a le même intérêt que la France à maintenir l'Égypte à un haut degré de force et de puissance. Les produits de son industrie y trouvent un débouché facile. Par cette voie, la route de l'Inde est ouverte à son commerce, sans que les caravanes aient besoin d'être escortées par ses soldats; ses vaisseaux trouvent un abri dans les ports d'Alexandrie, de Kosseïr et de Suez; un chemin de fer qui serait établi de cette ville au Kaire augmenterait la célérité des communications. Quels plus grands avantages l'occupation lui procurerait-elle? L'Angleterre ne songeait à porter la guerre en Égypte que lorsqu'elle était envahie par l'armée française, ou qu'elle était en proie à l'anarchie pour favoriser un parti au détriment de l'autre: ces temps s'éloignent de nous.

« La Russie, depuis sa dernière guerre avec la Porte, tient sur la mer Noire une armée prête à agir. Cette puissance, par sa position voisine du Bosphore, peut arriver à Constantinople avant même que l'on sache qu'elle en a le projet. Mais ce déplacement de forces ne pourrait être que l'effet d'un événement inattendu. Dans une telle hypothèse, le gouvernement de l'Égypte en acquerrait plus de force et de solidité.

Mohammed-Aly devrait concourir avec la France et l'Angleterre à arrêter les progrès des Russes et les empêcher de prendre l'initiative dans les affaires de l'Orient. Mais la Russie partage les sentiments des autres puissances, elle veut la paix, elle en *désire* la continuation ; son souverain n'ignore pas qu'un changement de politique aussi brusque, serait nuisible à la prospérité de ses provinces méridionales. Ce prince ne peut avoir en vue que les améliorations qui *sont le* fruit de la paix.

« Le sultan Mahmoud, perdant ses droits de suzeraineté sur un pays qui ne se rattache à lui que par des souvenirs éloignés, ferait trêve avec son propre ressentiment. Son empire, tel qu'un grand arbre dont on élagua les branches trop exposées à la violence des orages, en serait plus affermi, par cela même qu'il aurait moins d'étendue. Alors plus d'arrière-pensée, plus de projets de vengeance, plus d'hostilités; une paix durable, devenue le besoin des deux États, ramènerait aux sentiments de l'amitié deux princes faits pour s'estimer. De là naîtrait le repos de l'Orient encore inquiet sur son avenir, flottant au milieu des incertitudes. De nouvelles relations s'établiraient entre Constantinople et l'Égypte. Le commerce, qui ne peut exister que par la confiance, reprendrait son activité par un échange continuel des produits de l'un contre les produits de l'autre. Le Kaire, regardé par les Musulmans comme la porte des deux villes saintes, serait ouvert, comme par le passé,

mais avec plus de pompe et d'appareil, aux nombreux pèlerins que la piété conduirait à la Ka'ba.

« Satisfait de son existence politique, tranquille sur l'avenir, Mohammed-Aly n'aurait d'autres soins que de rendre l'Égypte plus florissante, d'autres pensées que de faire le bonheur d'une nation qu'il aime et dont il est aimé : tout souverain qui aime la gloire, aime le bien public.

« Le désarmement des forces de terre et de mer opéré dans une juste réduction, serait le premier effet de l'indépendance proclamée.

« Des réformes et des changements utiles auraient lieu dans le département de la guerre, on compléterait l'organisation de l'armée.

« La conscription, rendue plus facile, serait moins onéreuse au pays; un règlement déterminerait la manière d'y procéder.

« L'Egypte aurait des lois, elle serait dotée de sages institutions mises en harmonie avec le degré de civilisation où elle est parvenue.

« Un système de canalisation plus développé faciliterait la culture d'une plus grande étendue de terres; les produits plus abondants augmenteraient les ressources de l'État; il s'ensuivrait un dégrèvement dans les impôts. Le droit du kharadj serait aboli.

« On multiplierait les ponts sur les canaux. Des routes élevées au-dessus du sol et plantées d'arbres rendraient plus faciles les communications dans l'intérieur pendant la durée de l'inondation.

« On régulariserait d'une manière fixe l'administration agricole et financière. Il y aurait moins d'entraves dans la perception de l'impôt foncier, qui recevrait des modifications. La responsabilité pèserait sur les chefs de département; ces fonctionnaires seraient comptables envers le trésor. Chacun d'eux ferait une description détaillée de toute l'étendue de sa juridiction; par lui, on pourrait avoir un dénombrement exact de la population, en distinguant les classes. On serait assuré du nombre de puits à roues, du nombre de bestiaux de toute espèce, de la quantité des bonnes, des médiocres et des mauvaises terres; enfin, on donnerait suite au cadastre commencé depuis plusieurs années dans la province de Charkyéh.

« On boiserait la ligne du désert, autant pour arrêter l'envahissement des sables, que pour diminuer l'intensité des rafales des vents du sud-est qui apportent la désolation et l'aridité.

« L'assainissement du pays ne laisserait plus aux épidémies, ces fléaux destructeurs, la possibilité d'exercer des ravages parmi les populations. Des villages plus spacieux, des habitations mieux appropriées préserveraient les fellahs de beaucoup de maladies, avant-coureurs d'une précoce vieillesse.

« L'opération de la vaccine, déjà mise en pratique dans plusieurs départements, serait généralement répandue.

« Dans peu d'années, l'Égypte aurait une population qui s'adonnerait volontairement à l'agriculture et aux arts.

« On augmenterait le nombre des élèves dans les établissements consacrés à l'instruction et à l'étude des sciences.

« A mesure que la population deviendrait plus aisée et plus nombreuse, il y aurait plus de consommation, le commerce prendrait plus d'étendue, l'industrie se perfectionnerait dans toutes ses ramifications. On accorderait des primes aux découvertes utiles, on stimulerait l'émulation par des récompenses. L'Arabe est insouciant par nature, ses actions semblent n'avoir aucun mobile, son caractère est étranger à l'amour-propre: on éveillerait en lui ce sentiment qui est susceptible de grandes choses, lorsqu'il est dirigé vers un but honorable.

« Avant l'invasion des Français, les terres appartenaient au souverain; les mamlouks qui les possédaient n'étaient, en quelque sorte, que les usufruitiers[1]. Telles avaient été, lors de la conquête, les dispositions de Sélym Ier, dispositions qui reçurent la sanction de Solymân II, son fils, et de ses successeurs.

« Cela est tellement avéré, que la haute administration avait été confiée, par la sublime Porte, à un defterdar ou rouznamgi, qui tenait registre de la totalité des terres, que les actes et contrats de transmission émanaient des buraux du qâdy, que les terrains de ceux qui mouraient sans héritiers appartenaient de droit au fisc; les beys gouverneurs ne pouvaient ou ne devaient pas en disposer. Depuis cette époque, aucun changement

1 Voyez plus haut *Appendice*, § 1.

n'était survenu dans les dispositions des sultans, quoiqu'elles fussent tombées en désuétude par la faiblesse des uns et la puissance des autres. Les beys mamlouks, malgré leurs récriminations et leurs guerres avec le souverain, étaient tenus de payer chaque année au trésor, à Constantinople, deux mille bourses, non compris des redevances : c'était un droit de fermage que le sabre éludait quelquefois.

« Après l'extinction des mamlouks, toutes les terres ont été réunies au domaine de Mohammed-Aly ; il les possède, il les ameublit, il les fait cultiver à son gré. C'est à cette possession que l'Égypte est redevable des nouveaux produits qui enrichissent son sol, que le commerce de l'Europe doit l'abondance des matières précieuses indispensables à son industrie. Avant ce temps, les cultures demeuraient stationnaires, l'Égypte n'était regardée que comme un grenier qui fournissait la subsistance à ses voisins.

« Mohammed-Aly ferait, avec une partie des terres, des concessions gratuites, et à prix d'argent, suivant leurs qualités, l'état et la situation où elles se trouvent. Idée ingénieuse, mesure salutaire, qui ferait naître la propriété en même temps qu'elle donnerait un nouvel essor à l'agriculture; car le possesseur d'un terrain cultive mieux son héritage que celui d'autrui. L'esprit de propriété double la force de l'homme. On travaille pour soi et pour sa famille avec plus de vigueur et de plaisir que pour un maître; la terre en devient plus fertile, le droit de propriété consistant surtout à laisser à chacun la liberté de vendre le produit de sa terre à qui veut mieux

le payer. C'est évidemment l'avantage du souverain, son trésor en profite. Partout où le cultivateur travaille pour lui, l'État est riche, et le commerce florissant étend partout ses branches. Dans cette hypothèse, on verrait des capitalistes, des hommes laborieux venir sur les bords du Nil former des établissements d'agriculture, et donner aux Égyptiens l'exemple d'un travail industriel. L'industrie agricole contribue à augmenter la richesse; chez un peuple sans industrie, tels que sont les fellahs, chacun ne cultive que pour avoir le nécessaire, et la culture reste languissante, si on ne les force à prendre en main les instruments aratoires.

« De cet état de choses résulterait un échange de relations continuelles entre les indigènes et les étrangers nouveaux venus. Les mœurs s'adouciraient, un caractère de sociabilité remplacerait chez les fellahs les préjugés et les vices dont ils sont encroûtés.

« De même que les capitales de l'Europe, l'Égypte aurait aussi ses musées. On construirait un édifice où seraient exposés des chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture. On y conserverait des modèles de l'industrie; on y classerait des objets de métallurgie et de minéralogie. L'histoire naturelle, si riche en espèces dans les climats d'Afrique, y occuperait une large place. Les voyageurs viendraient admirer dans ce sanctuaire des arts, les monolithes, les colonnes de granit et de porphyre, les sphinx, les statues, les stèles, les monuments qui embellirent autrefois les temples de Memphis et de la Thébaïde.

« Ainsi, on marcherait progressivement dans la voie

des améliorations; mais les améliorations ne se borneraient pas à l'Égypte. Mohammed-Aly porterait ses vues vers ces contrées lointaines récemment soumises à sa domination. L'Égypte donnerait à l'Éthiopie ses institutions. Les peuples de cette grande région, dégradés par une longue suite de siècles d'ignorance et de barbarie, seraient appelés à une régénération nouvelle. On interrogerait les monuments de Méroé, on exhumerait de ses ruines des vestiges de la science antique.

« Des obstacles naturels ne permettent point d'établir des communications fluviales avec les provinces de Dongolah, de Barbar et de Sennâr. Mohammed-Aly a déjà prouvé qu'aucune entreprise n'était au-dessus de son génie; il pourra, à l'aide de l'industrie européenne, creuser, au milieu d'une suite d'écueils qui arrêtent la navigation, lorsque le Nil est dans son étiage, un canal où les barques transporteront en tout temps des articles du commerce et des produits de la terre. Ce serait une opération gigantesque, une des plus belles conceptions des temps modernes. Quelle mine à exploiter! Quelle source de richesse jaillirait d'un sol aussi fertile que celui de ces provinces, plus vastes que la vallée du Nil! Ce sol privilégié deviendrait le domaine des céréales, du cotonnier, de la canne à sucre, de la tige d'opium et d'indigo. Les expériences qu'on a tentées sur ces différentes cultures ne laissent aucun doute sur la réussite la plus complète. La vigne s'y élève rapidement, et porte de bons fruits. Un tel résultat serait

un ample dédommagement des trésors que l'on emploierait à cette utile opération.

« Mohammed-Aly, qui aspire à tous les genres de célébrité, aiderait et protégerait efficacement des découvertes dans l'intérieur de l'Afrique. On pourrait visiter sans crainte l'Abyssinie, voyager dans le pays des Gallas, au Fazoqlo, et sur la côte orientale de la mer Rouge. Les hommes de sciences, les voyageurs instruits, ne se hâteraient-ils pas de saisir une circonstance aussi favorable, qui les mettrait à même d'agrandir la sphère des connaissances déjà acquises sur un continent, l'objet de tant d'explorations. Les voyageurs de toutes les nations qui ont parcouru l'Égypte et l'Éthiopie, diront si la puissante protection de Mohammed-Aly leur a été utile dans leurs investigations : j'en appelle à leur témoignage.

« A ces améliorations on ajouterait un bienfait que réclame la philanthropie, un bienfait pour l'obtention duquel la France et l'Angleterre ont employé tant de moyens de répression, l'affranchissement de la race noire. Les noirs des deux sexes enlevés à leur patrie, à leurs familles, par des hordes vagabondes, avides de pillage, sont vendus par échanges à des marchands gellabs qui les conduisent en Égypte. Ces noirs, la plupart en bas âge, cheminent à petites journées dans des déserts, n'ayant pour nourriture que des grains de maïs trituré, et pour étancher leur soif, que de l'eau saumâtre et bourbeuse. Dans ces longs trajets, les maladies, suite des fatigues, le changement de climat, leur nudité, les mauvais traitements

qu'ils endurent, en font périr une grande partie. Arrivés à leur destination, ces malheureux sont jetés pêle-mêle dans des lieux humides et malsains, exposés à la curieuse investigation des acheteurs. Ce n'est point à l'agriculture, à des travaux utiles ou à l'apprentissage de quelque profession, que les nouveaux maîtres destinent leurs esclaves; c'est à la domesticité; ils ne peuvent espérer de parcourir une autre carrière. Ce honteux trafic ruine les populations africaines sans aucune utilité pour l'Égypte. Empêcher ce trafic, serait une mesure de politique en même temps qu'un acte d'humanité. Si l'on donnait suite à la colonisation des provinces éthiopiennes, les populations en ressentiraient de salutaires effets, elles ne seraient plus décimées par des enlèvements destructeurs. Mohammed-Aly, qui adopte en tout les sages institutions de l'Europe, s'empresserait de donner son assentiment à un acte que les philanthropes de tous les pays regarderaient comme une bonne action.

« Tels sont les avantages qui devront jaillir de l'indépendance de Mohammed-Aly; telles sont aussi ses vues, soutenues par une volonté ferme de les réaliser.

« D'après les considérations que je viens d'exposer, la sagesse des diplomates se convaincra aisément de l'opportunité de reconnaître le gouvernement de l'Égypte. Ajourner cette reconnaissance, ce serait éloigner l'accomplissement des améliorations et des avantages qu'elle promet, ce serait remettre en problème l'avenir de l'Égypte, de cette Égypte impatiente de recouvrer son ancienne splendeur. Ce

serait paralyser les effets que l'on doit attendre des institutions déjà mises en vigueur par Mohammed-Aly, institutions qui devront tôt ou tard régénérer les peuples voisins. Cette vérité n'échappera point aux esprits éclairés. L'Égypte est en contact direct avec l'intérieur de l'Afrique, avec l'Arabie, avec la Syrie; elle infiltrera peu à peu dans ces contrées limitrophes des germes de civilisation, que le temps et les événements feront éclore. Une génération naissante reçoit facilement de nouvelles impressions; lorsqu'elle est bien dirigée, elle marche vite à son but. L'ignorance tient à ses goûts, à ses préjugés, à ses habitudes, mais un peuple qui se civilise passe sans contrainte d'un état à un autre, quand son bonheur en dépend.

« Si la France eût conservé l'Égypte, la civilisation serait aujourd'hui propagée sur les deux continents. Il y aurait en Éthiopie, à Darfour et à Sennâr, des écoles, des établissements d'agriculture, des ateliers, de l'industrie; à Médine, à la Mecque, on traduirait en langue française les historiens arabes. Cette occasion unique dans l'histoire a été manquée : il en est autrement advenu. La circonstance actuelle se présente aussi favorable; la laissera-t-on échapper? Déjà des diplomates éclairés ont reconnu l'opportunité de fonder en Orient un État indépendant, un État qui puisse tenir l'équilibre, et policer tant de peuplades à demi sauvages. C'est l'Égypte qui, par sa position, par ses rapports, par ses antécédents, mérite d'être appelée à jouer ce rôle; l'Égypte est le point de mire

des gouvernements constitutionnels qui ont tant à cœur les progrès de la civilisation : forte de leur adoption, l'Égypte secondera leurs efforts dans cette noble entreprise. »

TABLES

DES MATIÈRES.

DEUXIÈME PARTIE,

OU PARTIE STATISTIQUE, PAR M. F. MENGIN.

§ V. *Finances.*

§ VI. *Population.*

§ VII. *Agriculture.*

TROISIÈME PARTIE[1],

ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES SUR L'ARABIE,

Avec des remarques ethnographiques,

PAR M. JOMARD.

CARTE GÉNÉRALE D'ARABIE.

CARTE SPÉCIALE DE L'A'SYR *ou* A'CYR.

CHAPITRE PREMIER.

1 La section relative à l'*Égypte* n'est représentée dans ce volume que par l'*Appendice*; la suite paraîtra ultérieurement.

Documents originaux :

1° *Esquisse d'une Carte de l'A'syr,* provenant des officiers arabes.

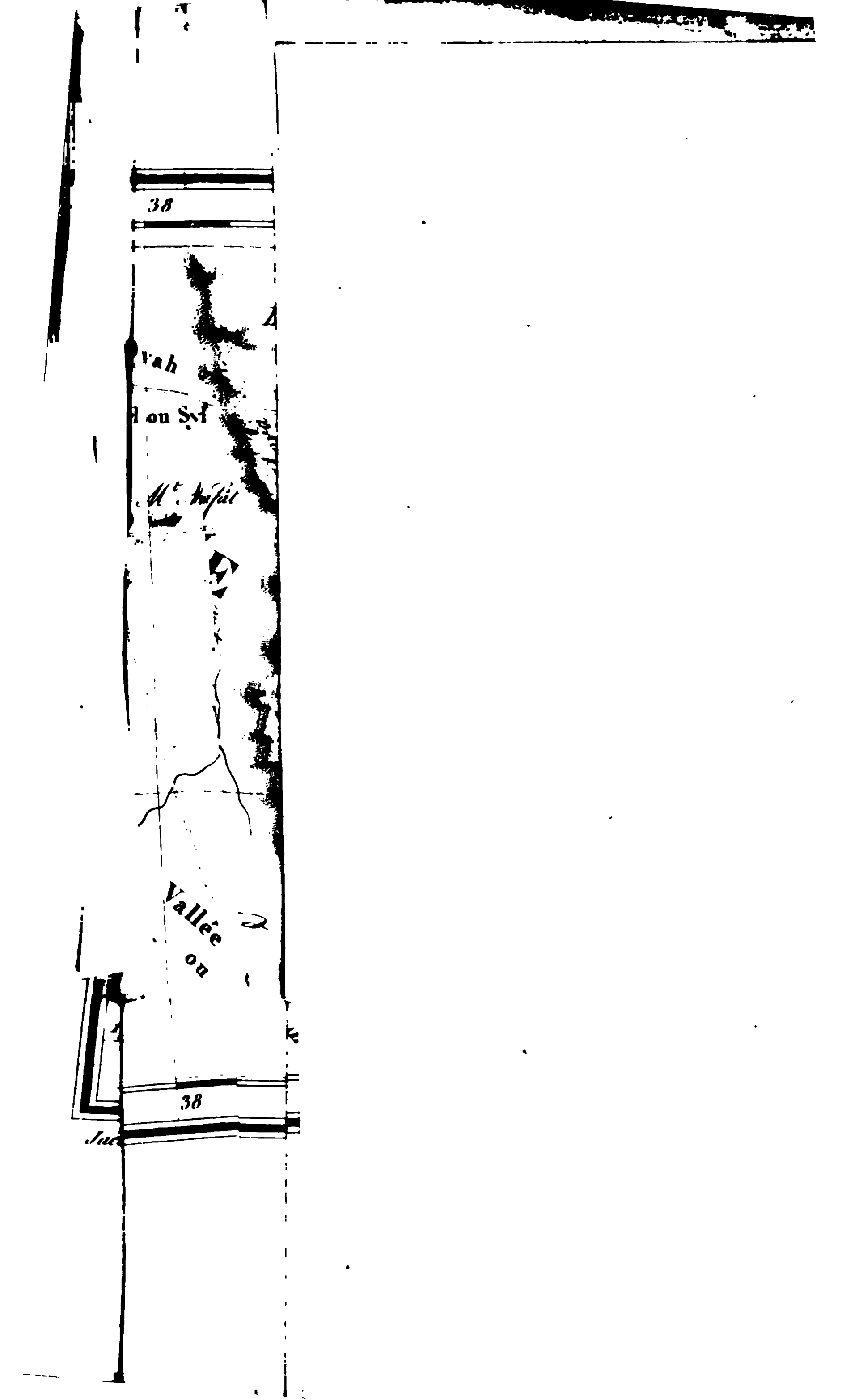
2° *Tableaux* et *relation* traduits de l'arabe. Voir pages 281, 318, 478, 486 et 491.

TABLE

DES NOMS DES PERSONNES CITÉES.

[1] M. Cochelet a succédé à M. Mimaut en qualité de consul général.

FIN.



38
vah
l ou Syl
Mt.
Vallée
ou
38

